TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 135 — 24 PAGES — MERCREDI 31 AOUT 1977

Le budget de 1978

LES PRIX DE L'ESSENCE ET DU TABAC SERAIENT MAJORÉS L'AN PROCHAIN

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'Espagne et le Marché commun

M. Suarez expose à Paris la position de Madrid

M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, est attendu ce mardi 30 août dans la soirée à Paris, venant de Copenhague où il s'est entretenu avec les dirigeants danois. Il avait commencé lundi à La Haye une tournée des capitales européennes, au cours de laquelle il entend plaider la cause de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

Aux Pays-Bas, M. Suarez a rencontré M. Joop Den Uyl, premier ministre démissionnaire. Le chef du gouvernement espagnol a estimé, au cours d'une conférence de presse tenue dans la capitale néerlandaise, que les problèmes économiques, et notamment agricoles, de son pays étaient « *graves et complexes* », mais qu'il existait avec la C.E.E. la possibilité d'une « *solution négociée* » et que la Communauté ne se limitait d'ailleurs pas aux simples intérêts économiques.

M. Den Uyl a déclaré de son côté qu'il était « *très satisfait* » des initiatives prises par l'Espagne pour se doter d'un régime démocratique, et s'est montré confiant pour les négociations qui vont s'engager sur l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E.

M. Suarez, qui sera le 31 août et le 1er septembre à Rome, se rendra le 2 septembre à Malte avant de regagner l'Espagne.

Un dossier difficile

C'est un dossier difficile que M. Suarez va plaider le mercredi 31 août, d'abord devant M. Giscard d'Estaing, puis devant M. Raymond Barre. Non que le président de la République et son premier ministre soient opposés à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, mais cette délicate question soulève de nombreux problèmes, non seulement économiques, monétaires et sociaux, mais aussi politiques.

Les répercussions économiques d'une éventuelle admission de l'Espagne dans la C.E.E. sont maintenant assez connues. Elles sont de trois ordres. Agricoles, d'abord, l'Espagne étant un très gros producteur de fruits, de légumes, de vin, extrêmement concurrentiels pour le marché français comme, d'ailleurs, pour le marché italien. Industrielles ensuite, car on aurait tort de sous-estimer la compétitivité de certains secteurs de l'industrie espagnole, comme l'automobile, la sidérurgie, la chaussure, qui bénéficient d'une main-d'œuvre bien moins coûteuse que celle des Neuf. Monétaires, enfin, car l'Espagne connaît un rythme d'inflation accéléré — il a atteint près de 20 % en 1976, — qui ne manquerait d'être « exporté » dans la C.E.E. si la situation n'était pas « assainie » au préalable.

Tous ces points — que l'on n'ignore nullement à Madrid — seront sans doute développés aussi bien par M. Giscard d'Estaing que par M. Barre, sans que les dirigeants français aillent pour autant au-delà du « oui, mais » auquel on peut résumer leur position. Il est peu probable, en effet, que M. Suarez soit en mesure d'apporter des arguments nouveaux et convaincants qui lèveraient les incertitudes françaises. D'autant plus que la question de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun est en train de devenir une affaire de politique intérieure française.

Il suffit, pour s'en persuader, de reprendre la plupart des derniers discours de M. Chirac : que ce soit à Limoges, le 23 août, ou à Périgueux, le 26 août, le président du R.P.R. n'a pas manqué de rappeler son hostilité à l'admission de l'Espagne dans la C.E.E. Il invoque à chaque fois, pour justifier sa position, la nécessité de protéger « l'identité et la raison d'être » de l'Europe, mais on peut aussi penser que, à quelques mois des élections, il n'entend pas non plus dédaigner l'électorat agricole, hostile dans sa grande majorité à l'ouverture de la frontière espagnole. Pour les agriculteurs français, en effet, « une Italie, ça suffit ».

Dans son opposition à l'admission de l'Espagne, M. Chirac n'est pas seul. Il rejoint sur ce point le parti communiste, qui a, lui aussi, réitéré à maintes reprises son « opposition résolue » à l'entrée aussi bien de l'Espagne que de la Grèce ou du Portugal dans la C.E.E., affirmant qu'une telle mesure « ruinerait une partie importante de la paysannerie française ». Ni le P.C. ni M. Chirac ne pensent, comme M. Pisani (P.S.), par exemple, que l'admission de l'Espagne pourrait, en définitive, donner une bonne occasion pour revoir l'ensemble des mécanismes agricoles communautaires, déjà tant décriés. En s'en tenant à un « non » sans nuance, ils font également bon marché des arguments de ceux qui, avec M. Mitterrand, pensent qu'il n'est « ni sain ni concevable » de laisser durablement à l'écart de l'Europe trois pays qui ont tant contribué à sa civilisation.

L'argument vaut en particulier pour l'Espagne, en train de s'arracher à quarante années d'isolement. A condition, bien sûr, qu'on comprenne à Madrid que les gestes de bonne volonté ne peuvent être ni unilatéraux ni immédiats, et qu'un processus par étapes est encore le meilleur moyen de vaincre l'hostilité rencontrée.

Le conflit somalo-éthiopien

Le président Syaad Barre veut dissuader Moscou de soutenir Addis-Abeba

Le départ pour l'U.R.S.S. du président somalien Syaad Barre, qui a été annoncé dimanche soir à Mogadiscio, n'avait pas été confirmé ce mardi matin dans la capitale soviétique. Les chefs de missions diplomatiques africains eux-mêmes n'ont pas été avertis, comme c'est l'usage, de l'arrivée du chef d'Etat somalien à l'aéroport. A l'ambassade de Somalie à Moscou, on affirmait « ne rien savoir » de cette visite. Selon certains observateurs, le président Syaad Barre pourrait se rendre — où s'être déjà rendu — en Crimée, où M. Leonid Brejnev passe ses vacances.

Le mystère qui entoure ce voyage inattendu s'explique par l'état — très tendu — des relations entre Moscou et Mogadiscio depuis l'engagement des Soviétiques aux côtés de l'Ethiopie et le développement de l'offensive des maquis somalis dans la province éthiopienne de l'Ogaden.

L'heure du choix

Aucun détail n'a été donné, tant du côté soviétique que somalien, sur la « visite surprise » qu'effectue, depuis lundi 29 août, le président Syaad Barre à Moscou. Répondant, selon l'agence somalienne Sonna, à l'« *invitation du gouvernement soviétique* », le chef de l'Etat somalien, accompagné d'une importante délégation, s'est peut-être rendu en Crimée, où M. Brejnev passe ses vacances.

Il restera en principe plusieurs jours en U.R.S.S., et s'efforcera vraisemblablement — fort des succès remportés par les maquisards somalis de l'Ogaden — de convaincre les dirigeants du Kremlin de réviser leur politique dans la « corne » orientale ; politique de plus en plus marquée par un engagement inconditionnel aux côtés de l'Ethiopie.

De leur côté les Soviétiques ne désespèrent pas de ramener à la raison les militaires de Mogadiscio, que les journaux de Moscou — reprenant la thèse éthiopienne — accusent d'intervention directe dans l'Ogaden. Avant que le conflit somalo-éthiopien ne dégénère en une guerre ouverte qui contraindrait l'U.R.S.S. à choisir clairement son camp (c'est-à-dire à perdre vraisemblablement sa position en Somalie au profit d'une Ethiopie très incertaine), Moscou veut tenter un ultime effort de médiation.

Les difficultés innombrables — militaires, politiques, économiques — dans lesquelles se débattent les militaires éthiopiens, et les récentes victoires militaires somaliennes, propres à satisfaire les ferveurs nationalistes de Mogadiscio, constituent-ils des éléments de persuasion suffisants pour amener les deux camps à ce compromis, à cette « pax sovietica », qu'ils rejetaient encore le mois dernier ? Au nom de la solidarité socialiste et de la « résistance à l'impérialisme », l'U.R.S.S. cherche à faire accepter par les deux capitales une solution « démocratique ». Celle-ci comporterait : d'une part, des « rectifications de frontières » au profit de Mogadiscio, qui pourrait se voir attribuer la « pointe » sud-est de l'Ogaden et une partie de la vallée du fleuve Shebele, qui, coupant quasiment le pays en deux, a toujours posé de sérieux problèmes à la Somalie, et d'autre part, la mise sur pied d'une grande « fédération socialiste » de l'Afrique orientale, capable de faire pièce aux « manœuvres arabes et impérialistes » autour de la mer Rouge.

S'il n'est pas encore totalement irréalisable, ce projet parait néanmoins tout aussi aléatoire, sinon davantage, qu'au printemps dernier, lorsque M. Fidel Castro vint plaider vainement en sa faveur.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 3.)

La montée du chômage

- **Le gouvernement cherche à éliminer des statistiques les « faux demandeurs d'emploi »**
- **Les efforts de placement de l'Agence nationale vont être développés**

Au cours du conseil des ministres essentiellement consacré, le mercredi 31 août, au problème de l'emploi, M. Raymond Barre doit tirer les enseignements de son récent « tour de France », qui l'a successivement mené à Quimper, à Montpellier, à Colmar, à Charleville-Mézières et à Toulouse, et lui a permis de « contrôler personnellement sur le terrain » *l'application des mesures gouvernementales prises en faveur de l'embauche des jeunes (loi du 5 juillet). M. Christian Beullac, ministre du travail, doit faire de son côté une longue communication* « globale » *sur ce problème de l'emploi.*

Avant la rentrée, le gouvernement sera ainsi mis au courant des divers dispositifs mis en place pour faire face, en plus d'un million de demandeurs actuellement recensés, à l'arrivée de quelque six cent cinquante mille jeunes sur le marché du travail.

En principe, le conseil des ministres ne doit prendre aucune mesure « spectaculaire » *nouvelle. Cependant, il pourrait adopter des dispositions réglementaires destinées à* « clarifier » *les statistiques officielles en éliminant les chômeurs indûment inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). L'INSEE estime que 12 % des salariés restant dans les fichiers de l'Agence ont déjà retrouvé un emploi, les statistiques étant en retard sur la réalité. L'Agence se verrait également exhorter dans sa vocation première : le placement.*

Le « *pacte national pour l'emploi* », préconisé par le gouvernement et le C.N.P.F., se scelle avec lenteur et difficulté. Selon de premières indications, le nombre de demandeurs d'emploi à la fin du mois d'août sera aussi important qu'en juillet, où l'on comptait 1 180 100 en données corrigées des variations saisonnières et 1 004 300 en données observées. Pour août, le flux des demandeurs devait légèrement baisser en données corrigées, mais augmenter en données brutes.

Les effets de la loi « *portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans* », qui, fait-on remarquer au ministère du travail, n'a paru au *Journal officiel* que le 6 juillet en raison du recours intenté par le parti socialiste devant le Conseil constitutionnel, ne se sont pas encore fait sentir. C'est le moins qu'on puisse dire.

Malgré les avantages substantiels — en particulier l'exonération des charges de Sécurité sociale pour toute embauche de jeunes — que cette loi leur consent, et malgré l'activité des délégués des entreprises pour l'emploi (DEPE) que le C.N.P.F. a installés dans chaque département pour promouvoir son opération « *embauche de trois cent mille jeunes avant la fin de l'année* », les employeurs ne se sont pas précipités pour abreuver en offres l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). En juillet et août, un grand nombre d'entreprises avaient d'ailleurs fermé leurs portes.

L'inscription de jeunes demandeurs à l'ANPE n'a, elle, pas été reportée à septembre. Parmi les 209 900 demandes nouvelles enregistrées au cours du mois de juillet, 112 100 émanaient de « moins de vingt-cinq ans », contre 101 400 (sur 188 100) en juillet 1976. La nouvelle loi dispose pourtant que les jeunes à la recherche d'un premier emploi n'ont pas besoin de figurer sur les listes de l'ANPE pour bénéficier de la Sécurité sociale.

58 300 offres en juillet 1977 contre 73 500 en juillet 1976 : bien que l'ANPE reçoive en réalité plus d'offres qu'il n'apparait dans les statistiques et qu'elle soit loin d'avoir dans ce domaine un monopole (on peut trouver du travail par relations personnelles, petites annonces parues dans la presse, entreprise de travail temporaire, etc.), cette réticence des employeurs à l'égard de l'ANPE est dénoncée, à la délégation à l'emploi, comme une « *marque d'indiscipline* » de la part du patronat et une « *attitude suicidaire* ».

Mais, du côté des dirigeants d'entreprise, on se plaint aussi de « *défectuosités* » dans le système de placement de l'ANPE. Un lecteur, qui exploite une P.M.I. dans le dixième arrondissement de Paris, nous a fourni l'exemple suivant : au mois de mai dernier, il s'est adressé à l'agence de son quartier pour recruter une secrétaire sténodactylo.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 22.)

Vers une grande crise française

par MICHEL DEBRÉ

On se plaint ici et là que la campagne électorale soit déjà commencée. Il ne faut pas vouloir la démocratie et refuser des règles, qui sont des servitudes nécessaires. La véritable préoccupation est ailleurs. Derrière les actes et les propos qui emplissent la scène politique on fait semblant de ne pas voir que la France court vers une crise profonde, c'est-à-dire une rupture où tout sera emplissent la scène politique, on fait remis en cause, situations, établies et droits acquis, habitudes et idéologies. Après des heurts, peut-être des affrontement, l'issue sera sans doute à l'opposé des rêves de ceux qui provoquent cette crise ou la souhaitent, ou simplement laissent faire...

Cette crise majeure sera l'aboutissement convergent de diverses crise partielles dont on peut, comme suit, analyser les principales.

La crise de notre économie est largement dissimulée par la vitesse acquise depuis les efforts d'industrialisation et de modernisation réalisés au cours de la première décennie de la Ve République. Mais de graves symptômes sont visibles : pénurie d'investissements productifs ; excès de frais généraux des entreprises et des services : abandon de certaines productions industrielles ou agricoles ou de certaines prestations en raison de leur coût de revient trop élevé : capacité nationale de production et de vente qui n'est plus à la hauteur de la consommation et condamne la France à vivre à crédit. Bref, entre une croissance qui faiblit et qui ne permet plus de supporter certaines charges, ces charges qui augmentent et affaiblissent la croissance, le mécanisme profond de notre économie est atteint.

La crise sociale a des aspects divers. L'inflation atteint de plein fouet familles, personnes âgées, employés aux bas salaires. Notre système de formation des jeunes, déboussolé depuis près de dix ans, par insuffisance d'orientation et absence de sélection, fabrique des chômeurs ou contraint à une augmentation de services non prioritaires pour offrir des emplois qui ne sont pas productifs. Moyennant quoi, l'immigration de travailleurs venant de lointains continents demeure une nécessité, comme au temps de la bonne santé de l'économie. Le cumul de chômeurs et d'immigrés provoque un mélange détonant. Un autre aspect de la crise sociale est rarement décrit, car il heurte tout le monde, à peu près sans exception. Peu importe, semble-t-il, que la distribution annuelle de revenus particuliers soit plus forte que le total du revenu national : chacun cherche à augmenter sa part et exige en même temps de ne pas courir de risque. Aucune société ne peut durablement connaître une telle évolution.

Crise économique et sociale sont accompagnées par *une crise de l'intelligence*. La réalité du monde est soustraite aux citoyens par une information délibérément insuffisante ou orientée vers les illusions. Certes on évoque fréquemment la compétition entre les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Chine, la guerre des positions stratégiques et des richesses mondiales à laquelle se livrent les « superpuissances ». Mais il y a aussi la guerre des monnaies, la guerre de l'énergie et des matières premières, la guerre du commerce international, la guerre des inventions, la guerre des investissements, notamment dans les industries de pointe.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Le psychodrame

Jamais une consultation électorale n'a provoqué une telle avalanche de livres, qui anticipent sur son déroulement, préfigurent son développement et augurent, mal, de son dénouement.

Tout se passe comme si la société française, représentée par ses porte-parole intellectuels et politiques, était consciente de la nécessité d'un changement, mais en même temps le redoutait et le repoussait. Et s'en libérait en se livrant, préventivement, à une sorte de psychodrame.

Ce que tant de livres, tant de prises de position, tant de querelles préalables, interprètent, c'est un spectacle qui pourrait s'intituler : « La prise du pouvoir par la gauche en 1978, suivie à brève échéance par son échec. »

Ainsi pourrait-on faire l'économie de l'expérience réelle, puisque, en esprit, elle aura été imaginée, mimée, puis abandonnée.

PAUL MORELLE.

FILMS FRANCOPHONES A CABOURG

Interrogations africaines

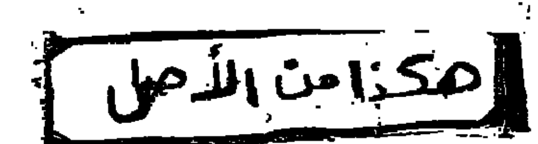
Après avoir été planter sa tente, l'an passé, en Louisiane, le FIFEF (Festival international du film et d'échanges francophones) a regagné le Vieux Monde. Ce n'est pas à Dinard, son berceau natal, qu'il s'est installé pour sa vingt-cinquième session, mais à Cabourg, sur la côte normande, Cabourg, où la lumière a cette « liquide mobilité » dont parlait Proust, et qu'Albertine appelait Balbec.

En 1976, l'exode avait mal réussi au FIFEF. Une dramatique insuffisance de crédits et des défaillances dans la livraison des copies avaient compromis le prestige et l'intérêt artistique de la manifestation. A Cabourg, l'air marin et le charme des lieux aidant, la confiance semblait revenue. Les organisateurs vantaient la générosité de l'accueil que leur avait réservé une municipalité à la tête de laquelle se trouve un homme de spectacle, M. Bruno Coquatrix. Et les participants s'accordaient à reconnaître que le programme, dans son ensemble, était d'un niveau supérieur à celui des années précédentes.

Est-ce à dire que le FIFEF a résolu ses problèmes, et que les vieux démons de la confusion et de la contestation sont aujourd'hui chassés ? Nul ne pourrait l'affirmer. La notion de francophonie, même purgée de ses relents colonialistes ou paternalistes, même vidée de son sens au point de n'être plus qu'un prétexte, continue d'inquiéter beaucoup de cinéastes, surtout parmi les Africains. C'est ainsi qu'Ousmane Sembène a refusé d'envoyer à Cabourg son dernier film *Ceddo* (film pour lequel il a d'ailleurs des difficultés dans son propre pays). Suspicion culturelle à laquelle s'ajoutent des raisons d'ordre pratique. « *Pour que le FIFEF nous soit vraiment utile,* expliquent les Africains, *il faudrait que les contacts professionnels y soient plus développés. Qu'on y rencontre davantage de producteurs et de distributeurs. Dans son état actuel, la manifestation reste, à nos yeux, marginale.* »

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 13.)



EUROPE

Grande-Bretagne

Près de quatre cents blessés au Festival antillais de Notting Hill

Le bilan des accrochages, brefs mais violents, qui se sont produits lundi soir 29 août au cours du Festival antillais de *Notting Hill*, est de 391 blessés dont 170 policiers : 33 policiers et 11 civils ont été hospitalisés. Un policier et un jeune Asiatique ont été blessés de coups de couteau au ventre.

Ces arrestations ont été provoquées par l'intervention des membres antillais du service d'ordre, mis en place par les organisateurs, qui voulaient ramener à la raison de jeunes Noirs qui molestaient et rançonnaient des passants blancs. Après un accrochage violent, mais bref, les quelque deux mille adolescents rassemblés *au marché de Westway se mirent à bombarder le service d'ordre et la police venue en renfort de projectiles divers, bouteilles, bâtons, boîtes de bière vides ou pleines, briques.*

***La police a procédé à cinquante-trois* arrestations et dénombré deux cent quatre-vingts délits. Vers une heure du matin le calme était rétabli. Ces affrontements ont été moins graves que ceux de l'an dernier, qui s'étaient soldés par 456 blessés, dont 325 policiers.**

De notre envoyée spéciale

Londres. — Comme on le craignait, la *seconde journée* du Festival antillais de Notting Hill a été marquée par de violents incidents. Les heurts qui avaient eu lieu dimanche soir à la fin de la première journée de festivités n'avaient pas découragé, lundi, la foule qui se pressait, plus dense même que prévu, entre le grand viaduc de la Westway et Portobello Road. Plus de vingt orchestres aux percussions assourdissantes — les costumes multicolores *évoquant* pêle-mêle les traditions chrétiennes et païennes — ont parcouru tout l'après-midi le quartier, entraînant derrière eux des rues entières de danseurs infatigables. Mais, vers le soir, la tension montait, tandis que le bruit se faisait de plus en plus assourdissant, la musique de plus en plus endiablée. L'hélicoptère de la police tournait au-dessus du viaduc, là même où les troubles avaient éclaté la veille, le bleu des uniformes des bobbies se faisait de plus en plus voyant, tandis que le service d'ordre des organisateurs du carnaval patrouillait en ordre de plus en plus serré jusqu'à ce qu'éclatent les incidents.

Rien de « politique » dans tout cela cependant : les extrémistes de droite du Front national ne se sont pas montrés ; les trotskistes du Socialist Worker's Party se sont contentés de vendre leurs journaux et d'équiper le char des « combattants de la liberté » sur lequel on pouvait voir quelques jeunes guérilleros des deux sexes *en tenue léopard encadrer une* potence à laquelle pendait un portrait de M. Ian Smith. Quant aux tenants du « *pouvoir noir* », ils souhaitaient surtout que leur image de marque ne souffre pas de la conduite désordonnée des adolescents qui, la veille, avaient provoqué les heurts avec la police.

Dans ces conditions, il paraît improbable que le carnaval soit *interdit*, comme le souhaite le Front national. Nazi, fasciste, ce Front, comme on le dit ? Ce n'est pas aussi simple, bien qu'il professe des théories qu'aucun parti de droite, sur le continent, n'ose plus, depuis la dernière guerre, afficher trop bruyamment.

Un discret pavillon quelque peu délabré de Fulwel, dans la banlieue sud-ouest de Londres, abrite le quartier général du parti. L'un de ses responsables, M. Richard Verrale, qui dirige aussi le mensuel *Spearhead* (Fer de lance), « *carrefour du nationalisme britannique* », s'explique avec une bonne foi évidente. M. Verrale est un jeune homme posé, aimable, bien élevé, à l'accent impeccable, qui n'a rien d'un agité. Et pourtant...

« *Nous sommes nationalistes par opposition à l'internationalisme*, nous dit-il. *Pour nous, la plus grande menace contemporaine, ce n'est pas, comme on le dit, la lutte contre le communisme et le capitalisme, mais la lutte entre le nationalisme et l'internationalisme. Nous croyons que les nations doivent survivre en tant qu'entités raciales et culturelles. Nous sommes opposés à l'Etat multiracial, qui débouche sur une perte d'identité nationale et qui forme une population cosmopolite, laquelle devient la proie facile d'un Etat-Gargantua. C'est la raison pour laquelle nous sommes hostiles à l'Organisation des Nations unies comme à la Communauté européenne et aux sociétés multinationales.* » « *Nous sommes racistes*, poursuit posément M. Verrale, *parce que nous pensons que nous devons maintenir l'héritage culturel britannique qui est unique.* » Pour cela, le Front est prêt à rallier tout le Commonwealth blanc, « *y compris l'Afrique du Sud et la Rhodésie* ».

La conséquence logique de ce point de vue est qu'il faut se débarrasser de tous les ressortissants du « *Commonwealth de couleur qui envahissent le Royaume-Uni depuis 1948* ».

« Ne craignez-vous pas que cela ne provoque des drames humains ?

— *Moins que s'ils restent ici*, assure M. Verrale. *D'ailleurs, nous avons prévu de les dédommager pour faciliter leur réinstallation dans leur pays d'origine.* »

La bonne conscience de M. Verrale est inébranlable. Il est intimement persuadé que les Blancs sont supérieurs par définition à tous les autres peuples. Et les peuples « nordiques » supérieurs à tous les autres Blancs. Il est aussi persuadé que la « *race britannique* » est parfaitement homogène, parce qu'elle a été formée par des tribus d'origine nordique. Ce qui ne manquera pas de surprendre les historiens.

« Le Front est-il un parti nazi ou fasciste ?

— *Certainement pas*, assure M. Verrale. *Car les nazis et les fascistes étaient partisans d'un régime autoritaire. Nous, nous sommes des démocrates. D'ailleurs, aujourd'hui, on baptise fasciste tout ce qui est à la droite du communisme.* »

Les membres du Front seraient-ils les auteurs des graffiti qui constellent les vitrines des antiquaires de Wesbourne Grove, près de Portobello Road, sur lesquelles ont peut lire : « *Jude 1933* », assorti d'une croix gammée ?

« *Impossible*, dit M. Verrale, qui précise que si le Front est antisioniste, il n'est certes pas antisémite.

Ne vous avisez pas de suggérer à M. Verrale que les mélanges raciaux donnent parfois de bons résultats, comme en témoigne, par exemple, la puissance américaine. Il ne vous croira pas. Car, pour lui, les Etats-Unis sont dans un état de décomposition totale.

Une société « polluée »

Dans le numéro de *Spearhead* d'août 1977, on peut lire sous la plume de M. Verrale : « *Tout nous prouve que notre société, comme polluée par son libéralisme et son égalitarisme, produit maintenant un spécimen humain inférieur qui a perdu le sens de sa race et se soumet à la lie de la Terre. C'est seulement par un rejet total des valeurs libérales que nous pourrons créer une société qui permettra au meilleur, au supérieur, de s'épanouir. Alors, la victoire de la bataille entre les races pour hériter de la Terre ira au meilleur de l'humanité.* »

Pour inquiétantes qu'elles soient, il est peu probable que les idées de M. Verrale dépassent le stade d'hypothèses d'école : aux dernières élections générales, en octobre 1974, le Front national, qui compterait aujourd'hui quelque quatre mille cinq cents militants, n'a totalisé que 3,1 % de voix (contre 3,6 % en 1970). Aux dernières élections locales du Grand Londres, en mai dernier, il n'avait obtenu que 5,5 % des votes. C'est à peu près les résultats que le parti résolument fasciste de Sir Oswald Mosley obtenait au plus fort de sa gloire, peu avant la dernière guerre mondiale. Et les foules qu'il réunissait alors n'avaient rien à voir avec les modestes cortèges du Front national.

NICOLE BERNHEIM.



Union soviétique

LE DÉBAT SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION

Aucun des grands principes de la Loi fondamentale n'est remis en cause

Le Soviet suprême de l'U.R.S.S. a été convoqué en session extraordinaire pour le 4 octobre prochain en vue d'étudier le projet de la nouvelle *Constitution soviétique*. Cette septième session de la neuvième législature aura à se prononcer sur le texte du projet de la *nouvelle Loi fondamentale*, qui a été rendu public le 4 juin dernier.

De notre correspondant

Moscou. — Les commentateurs soviétiques qualifient non sans emphase la discussion et l'adoption de la nouvelle Constitution d' « *événement le plus important de l'année dans le monde* ». Le projet a été publié le 4 juin dernier par le Soviet suprême et la discussion dans l'opinion publique aura duré quatre mois. Tous les jours, la radio et la télévision y consacrent des émissions, les journaux et les revues lui réservent des pages entières d'articles et de lettres de lecteurs.

Selon les chiffres officiels, plus de sept cent cinquante mille propositions de rectifications ont été envoyées à la presse. Dans les entreprises, plus de six cent cinquante mille réunions ont eu lieu avec plusieurs dizaines de millions de travailleurs. Le parti communiste lui-même a organisé plus de cent quatre-vingt mille réunions auxquelles auraient participé plus de deux millions et demi de ses membres. Toutes les propositions sont regroupées par la Commission constitutionnelle.

La grande majorité des participants à cette « discussion du peuple tout entier » approuvent, bien sûr, les dispositions fondamentales de la Constitution, les grands principes du régime et l'organisation politique et sociale du système soviétique. Les interventions des spécialistes constituent des variations sur le même thème : le projet reflète l'état des rapports sociaux dans la phase du socialisme développé. Un grand nombre de lettres de lecteurs — tout au moins celles qui sont publiées — concernent davantage les aspects de la vie quotidienne que les articles de la Constitution proprement dite. Ces lettres reflètent les préoccupations immédiates des Soviétiques à propos de leur logement (beaucoup demandent que l'obligation de bien entretenir son logement soit inscrite dans la Constitution), de leur retraite (la crainte que le *manque de main-d'œuvre ne provoque* un allongement de la vie professionnelle active transparaît dans de nombreuses interventions), ou leur environnement.

Le chapitre sur les rapports entre l'Etat et l'individu, sur les *droits* et les obligations des citoyens, fait l'objet d'une grande *attention. Si la plupart* des lettres mettent plus l'accent sur les devoirs du citoyen soviétique que sur ses droits, d'autres s'intéressent à la garantie des libertés inscrites dans la Loi fondamentale. C'est ainsi que, pour de nombreux correspondants rendus peut-être circonspects par l'expérience historique, le droit de critiquer les fonctionnaires devrait être mieux assuré par la Constitution : *toute poursuite pour fait* de critique devrait être non seulement interdite — comme le prévoit le projet actuel — mais punie par la loi. Le président de la Cour suprême de l'Ukraine demande par exemple un renforcement de l'immunité parlementaire, la nomination des procureurs généraux des Républiques par le Soviet suprême des Républiques et non plus par le procureur général de l'U.R.S.S.

Certains participants à la discussion regrettent d'autre part que l'éligibilité aux Soviets ait été ramenée à dix-huit ans, car ils estiment qu'à cet âge, les jeunes *ne sont pas « mûrs »* pour être députés. Les femmes, elles, s'inquiètent des conséquences du libéralisme en matière de divorce; d'autres regrettent que la Constitution, en proclamant que « *la femme a les mêmes droits que l'homme* » continue à considérer l'homme comme un modèle.

Alors que le métropolite Alexis de Pallion et d'Estonie, chef du service administratif du Patriarcat de Moscou, « *apprécie en tant que serviteur du culte le fait que tous les articles du projet soient pénétrés d'humanisme et de sollicitude pour les hommes* », certains correspondants proposent d'interdire la propagande religieuse...

Tous les participants à la discussion se félicitent des articles consacrés à la politique étrangère, condamnant la guerre et intégrant les dispositions de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Mais certains lecteurs proposent cependant d'inscrire dans la Constitution que « *les forces armées soviétiques doivent toujours être prêtes à porter secours aux pays socialistes* »...

Combien de propositions, de corrections, de modifications, qui ont émergé au cours de cette discussion seront finalement retenues dans le projet soumis au Soviet suprême ? Beaucoup, dit-on officiellement, serviront à la modification des textes fondamentaux de la Fédération de Russie et des Républiques fédérées, rendue nécessaire par l'adoption de la nouvelle Constitution. Les grandes lignes de la Loi fondamentale devraient pourtant rester inchangées. Avec cette Constitution et cette discussion autour du projet, les dirigeants soviétiques estiment, en tout cas, avoir montré l'exemple : « *Des informations commencent à nous parvenir*, indique la *Pravda, montrant que l'opinion publique des Etats-Unis exige la revision de la Constitution américaine, tant elle fait pâle figure à côté de la Loi fondamentale de l'U.R.S.S.* »

DANIEL VERNET.

Espagne

Les premières élections syndicales auront lieu dans quelques semaines

De notre correspondant

Madrid. — Des élections syndicales auront lieu en septembre ou en octobre, a annoncé, la semaine dernière, un porte-parole du gouvernement. Légalisées au printemps dernier, les principales centrales syndicales, Commissions ouvrières (communiste), Union générale du travail (U.G.T., socialiste), Union syndicale ouvrière (USO, socialiste *auto-gestionnaire*), *n'ont pas* encore d'existence légale dans les entreprises, où les délégués des travailleurs restent, en théorie, ceux qui ont été élus sous le régime franquiste dans l'organisation verticale unique.

L'élection de nouveaux comités d'entreprise permettra aux syndicats *de négocier des conventions* collectives avec le patronat et de mesurer leurs influences respectives. Des membres du gouvernement de M. Suarez ont reçu, à plusieurs reprises, des représentants des trois principales centrales. Il s'agit pour M. Suarez de s'entendre avec elles pour pouvoir appliquer, sans trop de heurts, son programme d'austérité économique, qui prévoit une nette limitation des hausses de salaires.

Le dialogue semble avoir rapidement tourné court : les syndicats sont peu disposés à faire des concessions, sachant qu'ils vont se disputer bientôt les votes des travailleurs. En outre, ils ne connaissent guère leur représentativité. Les Commissions ouvrières, l'U.G.T., l'USO, ne sont d'ailleurs pas les seuls syndicats. Les partis d'extrême-gauche ont également leurs organisations. La confédération anarchiste (C.N.T.) existe toujours. Le Pays basque a un syndicat important — Solidarité des travailleurs basques — lié au parti nationaliste, et la Catalogne a une organisation également importante — la Solidarité des ouvriers de Catalogne — d'inspiration autogestionnaire.

Des syndicats qualifiés de « *jaunes* » par les Commissions ouvrières ou par l'U.G.T. existent également. D'autre part, le ministre du travail, M. Jimenez de Parga, et le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Ignacio Camunas, ont admis que le parti gouvernemental, l'Union du centre démocrate, cherchait à avoir sa propre centrale, soit en la créant de toutes pièces, soit en obtenant le soutien d'une *organisation syndicale existante*.

Le gouvernement a annoncé que serait restitué à ses propriétaires le patrimoine syndical confisqué en 1939. Les deux centrales importantes de l'époque étaient l'U.G.T. et la C.N.T. Elles possédaient des immeubles, des coopératives, des mutuelles ouvrières, des journaux. *Les syndicats réclament également* l'attribution du patrimoine accumulé sous le franquisme grâce aux cotisations obligatoires des travailleurs, et qui était géré par l'organisation verticale aujourd'hui dissoute, mais dont les fonctionnaires sont toujours en place. Ce patrimoine, évalué à 300 milliards de pesetas (17 milliards de francs), se compose d'immeubles, de logements, de colonies de vacances, de centres sportifs, d'écoles de *formation professionnelle, ainsi que* de participations dans des entreprises ou dans l'Institut national de l'industrie. Les centrales proposent que ces biens soient mis à leur disposition en fonction de leur importance respective, l'Etat étant propriétaire, mais le patronat s'oppose à une telle demande : *il estime que ses droits seraient* lésés, puisque les chefs d'entreprise ont, eux aussi, cotisé à l'ancienne organisation, qui englobait les patrons et les ouvriers.

CHARLES VANHECKE.

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE APRÈS DES BRUTALITÉS POLICIÈRES CONTRE UN DÉPUTÉ SOCIALISTE

Madrid (A.F.P., A.P.). — Les Cortès (Parlement) ont décidé lundi 29 août l'ouverture d'une enquête sur le traitement infligé par des policiers samedi 27 août lors d'une manifestation de rue à Santander, à un député du Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), M. Jaime Blanco. Celui-ci a été pris à partie par des membres des forces de l'ordre alors qu'il tentait de les empêcher de frapper un jeune manifestant. M. Blanco a été lui-même insulté et brutalisé, bien qu'il ait fait connaître sa qualité de parlementaire.

Le P.S.O.E. a demandé la démission du gouverneur civil de Santander, et le P.C. espagnol met en cause le ministre de l'intérieur lui-même, M. Rodolfo Martin Villa. M. Blanco est intervenu lundi devant les Cortès, et ses propos ont soulevé une certaine émotion. Cette affaire pourrait amorcer dans l'opinion *un débat sur le rôle de la police*, qui est souvent accusée de rester fidèle à certaines méthodes en usage sous le régime franquiste.

● *Cinq membres d'un commando* de l'organisation séparatiste basque ETA ont été arrêtés au cours de la semaine dernière, a-t-on appris lundi 29 août à Bilbao. — *(A.F.P.)*

Danemark

Les conservateurs invitent les sociaux-démocrates à former une coalition avec les non-socialistes

De notre correspondante

Copenhague. — Ces jours-ci, la démocratie danoise semble quelque peu bloquée. Depuis le début *d'août, les pourparlers* engagés entre le gouvernement minoritaire social-démocrate de M. Anker Joergensen et les autres formations politiques pour élaborer un plan d'assainissement que l'on ne désigne plus que sous l'appellation de « *plan de crise* », ont tourné en rond...

La dévaluation de la couronne danoise de 5 %, décidée à la hâte, dimanche, dans le sillage de la dévaluation suédoise, n'a pas arrangé les choses. Cette opération a été critiqué à Copenhague, tant dans les milieux politiques que par tous les porte-parole des syndicats, de l'industrie, de l'artisanat et des banques. Mais elle semble déjà avoir contribué à transformer le climat au Parlement, où plusieurs partis ont saisi ce prétexte au vol pour tenter une redistribution des cartes.

Ainsi, lundi après-midi, le chef du groupe conservateur, M. Poul Schlüter, a invité le premier ministre à élargir son gouvernement en constituant une coalition d'union réunissant les représentants des quatre « *vieux partis* » (sociaux démocrates, conservateurs, radicaux et libéraux), appelés ainsi parce que depuis le début du siècle jusqu'en 1973, ils avaient dominé presque complètement la vie politique danoise.

M. Joergensen n'a pas, *à priori*, repoussé cette idée ; il a seulement souligné qu'une telle coalition devrait pouvoir s'appuyer sur un programme solide et qu'il convenait d'examiner par conséquent de plus près une telle éventualité. Il ne faut cependant pas se faire trop d'illusions à ce sujet. Depuis plusieurs mois, la perspective de la constitution d'une coalition à deux, trois ou quatre, a été évoquée puis abandonnée à maintes reprises.

CAMILLE OLSEN.

R.D.A.

LA POÉTESSE SARAH KIRSCH A ÉMIGRÉ A BERLIN-OUEST

Berlin-Ouest *(A.P., Reuter)*. — La poétesse est-allemande Sarah Kirsch est *arrivée* dimanche 28 août à Berlin-Ouest, où elle a décidé de s'installer après avoir obtenu des autorités de R.D.A. *l'autorisation d'émigrer (le Monde* du 5 août).

C'est en juillet dernier que Mme Sarah Kirsch, se plaignant *d'être l'objet de tracasseries* administratives et de pressions diverses, avait demandé à émigrer. Après avoir longtemps milité au sein du *S.E.D. (parti communiste* est-allemand) et siégé à la tête de l'Union des écrivains, elle était en désaccord avec la politique culturelle du gouvernement est-allemand et avait notamment pris position en faveur du chanteur Wolf Biermann.

L'autorisation donnée à Mme Kirsch illustre la nouvelle politique des autorités est-allemandes, qui préfèrent désormais laisser émigrer — ou expulser — les intellectuels contestataires les plus connus plutôt que d'en faire des « martyrs ».

R.F.A.

Mme KAPPLER ASSURE AVOIR ORGANISÉ SEULE L'ÉVASION DE SON MARI

Les investigations menées en Italie sur l'évasion d'Herbert Kappler conduisent les enquêteurs à envisager une nouvelle hypothèse sur la façon dont l'ancien colonel SS a pu quitter l'hôpital militaire du Celio avec le concours de sa femme, le 15 août dernier. On a, en effet, découvert au cours d'un examen des murs de l'hôpital, lundi 29 août, un anneau fixé au bord de la fenêtre de la chambre du prisonnier, à *12 mètres du sol* ; des débris de corde auraient également été retrouvés. L'ancien officier nazi aurait pu quitter *l'hôpital par la fenêtre* et non, comme on l'avait jusqu'alors pensé, enfermé dans une malle.

Dans une interview accordée à la télévision ouest-allemande, Mme Kappler a déclaré le même jour qu'elle n'avait reçu l'aide de personne pour organiser l'évasion de son mari, avec un succès qui lui a valu de recevoir « *des messages de félicitations du monde entier* ». — *(A.F.P., A.P.)*

DIPLOMATIE

cette information ne concerne que les amoureux des bords de mer, des bateaux et des sports nautiques

Union ...

s grands principes de la Loi fondamentale n'est remis en cause

Les premières élections syndicales auront lieu dans quelques semaines

DIPLOMATIE

Moscou note « certains progrès précis » dans l'attitude française concernant le désarmement

De notre correspondant

Moscou. — Dans un commentaire consacré aux déclarations de M. Giscard d'Estaing sur les initiatives que le gouvernement français pourrait prendre en faveur du désarmement (*le Monde* du 25 août), les *Izvestia* insistent, le lundi 29 août, sur les engagements souscrits lors du dernier « sommet » de Rambouillet. Se référant à des *« commentateurs internationaux »*, le journal rappelle que *« dans le passé, la France s'est prononcée plus d'une fois pour le désarmement général total et contrôlé, mais qu'en fait, elle est restée à l'écart des efforts des autres pays tendant à résoudre ce problème complexe »*. Les *Izvestia* citent l'absence de la France au comité pour le désarmement de Genève, son refus de participer aux négociations de Vienne et de signer les traités sur l'interdiction des expériences nucléaires et sur le stockage des armes nucléaires au fond des mers et des océans.

Les déclarations du président de la République annoncent-elles un changement dans la position de Paris, se demandent les *Izvestia* ? Des actions concrètes vont-elles suivre ? Toujours sous le couvert de *« nombreux organes de presse »*, les *Izvestia* apportent une réponse positive à ces questions. *« On ne peut pas ne pas voir*, écrit le quotidien, *certains progrès précis dans la manière dont la France aborde les problèmes du désarmement. »* Pour les Soviétiques, le facteur le plus important est l'adoption des déclarations sur la détente et la non-prolifération des armes nucléaires à l'issue de la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing à Rambouillet, au mois de juin dernier.

Les *Izvestia* rappellent que les deux parties sont tombées d'accord pour la réunion d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'O.N.U. consacrée au désarmement (celle-ci aura lieu l'année prochaine) et sur la convocation d'une conférence mondiale sur le même sujet. Une manière comme une autre de montrer que si le gouvernement français veut manifester concrètement sa bonne volonté, la voie est toute tracée.

D. Vt.

LE NOUVEAU BUDGET DE L'ONU ATTEINDRA PRESQUE 1 MILLIARD DE DOLLARS

Nations unies, New-York (*Reuter*). — M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a présenté, lundi 29 août, un projet budgétaire pour les deux exercices de la période 1978-1979, en augmentation de 20,1 % sur celui de la période 1976-1977. Le nouveau budget s'établirait à 941,7 millions de dollars (4,6 milliards de francs). M. Waldheim propose d'accroître de 487 personnes les effectifs actuels — 18 340 fonctionnaires de l'ONU dans le monde, mais la majeure partie de l'augmentation budgétaire servira à financer des coûts de fonctionnement grevés par l'inflation. Si l'on ne tient pas compte de ces éléments, la croissance réelle du budget de l'ONU n'est que de 2,2 %.

Pour sa part, la commission consultative de l'ONU en matière administrative et budgétaire a recommandé à l'Assemblée générale des Nations unies de réduire de 20,7 millions de dollars le projet du secrétaire général, lors du débat qui s'ouvrira le 20 septembre. La commission a également endossé 332 des postes supplémentaires demandés par M. Waldheim, votant contre la création des 155 autres.

M. GISCARD D'ESTAING VA RECEVOIR PLUSIEURS CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT

Quatre chefs d'Etat ou de gouvernement africains seront reçus par M. Giscard d'Estaing dans les prochains jours à Paris. Il s'agit des présidents Léopold Sedar Senghor (Sénégal), qui sera l'hôte à déjeuner du chef de l'Etat jeudi 1er septembre ; Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), qui sera reçu vendredi après-midi ; Gnassingbe Eyadema (Togo), qui déjeunera à l'Elysée le jeudi 8 septembre, et de Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'île Maurice, qui rencontrera M. Giscard d'Estaing le lendemain.

Entre temps le président de la République recevra le roi Hussein de Jordanie, qui fera une visite officielle en France les 5 et 6 septembre. Le mercredi 31 août, M. Giscard d'Estaing aura un déjeuner de travail avec M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol.

M. GIEREK SE RENDRA EN FRANCE DU 12 AU 14 SEPTEMBRE

La présidence de la République a diffusé lundi 29 août le communiqué suivant :

« A l'invitation du président de la République française, le premier secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié polonais, M. Edward Gierek, accompagné de son épouse, se rendra en visite officielle en France du 12 au 14 septembre. »

Cette visite officielle, a précisé le porte-parole de l'Elysée M. Jean-Philippe Lecat, sera essentiellement une visite de travail. M. Giscard d'Estaing et son hôte auront au moins trois entretiens en tête à tête.

BIBLIOGRAPHIE

« L'EUROPE UN DESTIN VOULU » de Jean de Wenger

Un ouvrage de luxe présenté par le conseil des communes d'Europe qui raconte de façon claire — et surtout imagée, puisqu'il est illustré de nombreuses reproductions de documents divers — l'histoire du continent européen, de ses grands courants de pensée, de ses affrontements aussi au niveau des Etats et des nations. Les précurseurs de l'idée européenne ne sont évidemment pas oubliés, non plus que les réalisations d'aujourd'hui.

★ Librairie A. Hatier, 207 pages, 120 F.

AFRIQUE

Rhodésie

Les chances du plan anglo-américain de règlement négocié apparaissent très minces

Au cours du meeting qui a mis fin, lundi soir 29 août, à la campagne pour les élections législatives de mercredi 31, M. Smith, premier ministre rhodésien, a accusé M. Owen, secrétaire au Foreign Office, d'avoir modifié son point de vue depuis les conversations qu'il a eues avec lui à Salisbury en avril dernier. Interrompu à plusieurs reprises par des contestataires d'extrême droite qui lui reprochaient d'avoir « vendu le pays aux Noirs ». *M. Smith a évoqué en ces termes les entretiens du mois d'avril :* « Une franchise électorale, des garanties constitutionnelles pour les Blancs, le maintien des forces de sécurité faisaient partie de cet accord qui a marqué le début de la nouvelle initiative de paix... Aujourd'hui, on nous affirme que ces choses-là sont démodées. »

Répondant aux questions d'un public composé d'environ un millier de personnes, le premier ministre rhodésien s'est efforcé de rassurer l'électorat blanc en affirmant qu'il n'envisageait absolument pas de conduire le pays vers un régime de majorité noire, mais une majorité « civilisée et responsable ».

M. Smith, qui est assuré de contrôler le nouveau Parlement, accueillera, jeudi, MM. Owen et Young, ambassadeur américain à l'ONU, fort d'un mandat de son électorat — essentiellement blanc — pour aller de l'avant dans ses projets de solution intérieure. Les deux représentants anglo-américains, qui sont arrivés mardi 30 août à Dar-Es-Salaam, où ils rencontreront M. Nyerere, président de la Tanzanie, se sont entretenus à deux reprises avec M. Vorster à Pretoria — apparemment sans grand succès, nous indique notre correspondante à Johannesburg.

De notre correspondante

Johannesburg. — Rien ne laisse supposer que la mission de MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et Young, ambassadeur américain aux Nations unies, pour un règlement pacifique en Rhodésie soit placée sous des signes plus favorables après leur rencontre avec le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, lundi 29 août. Le plan anglo-américain paraît avoir rencontré aussi peu de succès à Pretoria qu'à Lusaka, et, en tout cas, avoir soulevé autant de questions.

Muets ou presque, les représentants britannique et américain ont quitté le bureau de M. Vorster vers 19 h. 30, lundi, sans même publier un communiqué. Du côté sud-africain, on s'est contenté de déclarer : *« Nous avons discuté complètement l'issue rhodésienne »*, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, *ajoutant : « Je ne suis pas en position de caractériser de quelque façon que ce soit les entretiens »*.

Les discussions auront duré près de six heures. Pendant la matinée, M. Owen aurait exposé les grandes lignes du plan anglo-américain. M. Vorster aurait posé de très nombreuses questions. Celles-ci montraient, d'après des sources bien informées, des préoccupations portant sur les mêmes points que celles des représentants de pays de *première ligne*, sur le démantèlement de l'armée rhodésienne et la mise en place d'une nouvelle force.

C'est, semble-t-il, à la demande de M. Vorster que les deux parties se sont à nouveau rencontrées en fin d'après-midi pendant près de deux heures.

Entre-temps, M. Owen a rencontré des représentants de syndicats blancs et noirs, tandis que M. Young avait une entrevue avec M. Connie Mulder, ministre de l'intérieur et de l'information.

Les envoyés américain et britannique sont repartis mardi pour Nairobi après une escale en Tanzanie, où ils devaient rencontrer le président Julius Nyerere, considéré comme l'homme le plus influent parmi les chefs d'Etat des pays de *« première ligne »*, du moins dans l'affaire rhodésienne. Ils devraient ensuite gagner Salisbury, mais seulement après les élections organisées par M. Smith. Celui-ci a une nouvelle fois déclaré dans un discours prononcé dans le cadre de la campagne électorale qu'il était opposé au plan tel qu'il a été publié dans la presse.

Une opposition de campagne électorale, aurait-on laissé entendre du côté britannique. Peut-être. Bien que l'on voie difficilement M. Smith renoncer à ses projets s'il recueille, comme il l'espère, un soutien massif le 31 août. Seule l'Afrique du Sud — ou une recrudescence de la guérilla — pourrait l'obliger à réexaminer sa position. Si Pretoria désire un règlement rapide, elle ne semble pas opposée à un règlement intérieur. Elle ne s'opposerait pas non plus à ce que M. Smith se hâte un peu plus sur le chemin d'un rapprochement avec les nationalistes modérés, tels que MM. Robert Sithole et Abel Muzorewa.

CHRISTIANE CHÔMBEAU.

République Sud-Africaine

PRETORIA AFFIRME AVOIR DÉMANTELÉ UN « IMPORTANT RÉSEAU TERRORISTE »

Pretoria (*A.F.P.*) — M. Jimmy Kruger, ministre sud-africain de la police, a confirmé, le lundi 29 août, à Pretoria, le démantèlement par la police sud-africaine d'un *« important réseau de terrorisme et d'infiltration »*.

La police a découvert plusieurs bases situées près de Johannesburg, saisi de grandes quantités d'armes, d'origine soviétique, et d'explosifs, des véhicules, d'importantes sommes d'argent et des documents précisant les détails de l'« invasion », a précisé M. Kruger. Le ministre a déclaré que le démantèlement de ce réseau était le résultat des recherches menées par la police depuis 1975. Selon M. Kruger, le réseau est responsable du sabotage d'une *voie ferrée à Durban*, en juin dernier, et il était dirigé de l'étranger par le parti communiste clandestin d'Afrique du Sud et l'African National Congress (ANC.)

L'AFRIQUE DU SUD VEUT RESTER MAÎTRESSE DE SON POTENTIEL NUCLÉAIRE déclare le ministre des finances

Durban (*Reuter*). — *« L'Afrique du Sud se réserve le droit d'utiliser son potentiel nucléaire comme elle l'entend pour ses propres besoins »*, a déclaré, mardi 30 août, M. Owen Horwood, ministre sud-africain des finances, à Durban, devant le congrès du Parti national de la province de Natal. M. Horwood a affirmé que l'Afrique du Sud avait donné l'assurance que son programme nucléaire était destiné à des usages pacifiques, et qu'elle s'en tenait à ces assurances. *« Cependant, si l'Afrique du Sud décidait d'utiliser son potentiel nucléaire de façon différente, elle le ferait conformément à ses besoins et serait seule à prendre la décision »*, a ajouté M. Horwood, qui a conclu : *« Pour ma part, je refuse absolument et catégoriquement à quiconque le droit de nous dire ce que nous avons à faire. »*

● *Un « code de bonne conduite »* doit être prochainement imposé aux sociétés ouest-allemandes désirant commercer avec l'Afrique du Sud, afin que ces sociétés ne se rendent pas complices de la politique d'« apartheid » des autorités de Pretoria, a annoncé dimanche 28 août, à Bonn, M. Klaus von Dohnanyi, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la R.F.A. S'adressant à la presse à son retour de la conférence anti-apartheid de Lagos, il a précisé que ce code devait être élaboré par l'O.C.D.E., puis modifié par le gouvernement ouest-allemand pour répondre aux lois et réglementations du pays. — (*Reuter*.)

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

LE BOOMERANG AFRICAIN

L'éclat de M. Louis de Guiringaud renonçant à poursuivre un séjour en Tanzanie à la suite du mauvais accueil qu'il reçut à Dar-Es-Salaam, ajouté à la mise en garde qu'il a adressée à Pretoria au sujet d'une éventuelle explosion nucléaire en Afrique du Sud, donne l'occasion aux commentateurs de la presse hebdomadaire d'évoquer la politique de la France dans le sud de l'Afrique.

Cette politique est condamnée par *ASPECTS DE LA FRANCE* et *RIVAROL*. Dans l'hebdomadaire de l'*Action française*, Georges Bertaut écrit :

« La diplomatie giscardienne, ça n'est au fond rien d'autre que les mésaventures de Gribouille transposées à la politique. Lorsqu'on veut, comme le prétend l'Elysée, contrer la politique de pénétration soviétique en Afrique australe, le meilleur moyen n'est peut-être pas de livrer des armes aux ennemis de Pretoria, qui constitue le seul rempart de l'Occident dans cette partie du monde. On peut se demander enfin à juste titre ce que M. de Guiringaud était allé faire dans cette galère. Il semblait pourtant évident que les circonstances n'étaient pas particulièrement favorables pour un voyage dans cette région du continent noir qui est actuellement la chasse gardée de Moscou et de Pékin (...).

Camille-Marie Galic se demande dans *RIVAROL « de qui se moque M. de Guiringaud ? »* quand il lance un *« ultimatum »* à Pretoria si l'Afrique du Sud faisait exploser une bombe atomique. Il poursuit : *« tous* [les] *propos* [du ministre des affaires étrangères] *laissent à penser que Pretoria possède déjà l'arme absolue. Dans ce cas, quel rôle jouent ou joueront les deux centrales que nous devons construire en R.S.A... mais qui ne sont pas encore sorties de terre ?*

De plus, tout le monde sait que de très nombreux pays disposent déjà d'un arsenal nucléaire, qui ne demande qu'à devenir opérationnel (...).

De son côté, René Backmann, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, remarque : *« Inviter le leader de la S.W.A.P.O. de Namibie à Paris, promettre quelques dizaines de véhicules Peugeot à Robert Mugabe, remplacer Rhodésie par Zimbabwe dans les textes officiels, engager l'Afrique du Sud à ne pas exploiter sa technologie nucléaire, cesser de lui vendre les armes qu'elle produit désormais toute seule et découvrir en 1977 que les mouvements de libération africains ne se tournent vers les pays socialistes que parce que les Occidentaux refusent de les aider, tout cela ne fait pas encore une politique africaine. »*

Qualifiant d'*« hypocrite »* l'indignation du gouvernement français face à une éventuelle bombe sud-africaine, Olivier Belin écrit dans *LUTTE OUVRIÈRE*, trotskiste : *« Si le gouvernement français met tant de véhémence à chercher à se disculper, c'est que l'annonce de l'éventualité d'essais nucléaires prochains en Afrique du Sud tombait mal pour lui (...) »*

C'est sous l'angle économique que Patrice Drouin évoque dans *LE NOUVEL ECONOMISTE* ce qu'il appelle *« la déchirante remise en cause de la politique africaine de la France »*, à savoir que *« Paris a décidé de lâcher officiellement le régime de Pretoria »*. Il note que le gouvernement français *« estime que l'avenir de l'Afrique du Sud est plutôt sombre, tant sur le plan économique que politique, et qu'il serait commercialement dangereux de laisser les firmes américaines conquérir le reste du continent africain. Les sociétés françaises sont-elles prêtes à suivre M. de Guiringaud sur ce terrain ? Pas encore, apparemment »*, assure-t-il.

Dans *l'Express*, Christian Hoche relève : *« Les porteurs de pancartes de Dar-Es-Salaam ont convaincu M. de Guiringaud qu'il ne suffisait malheureusement pas de présenter de solides dossiers pour être entendu. L'Afrique militante n'a pas cru au « mea culpa » d'un ministre qui, sur le ton de la contrition, reconnaît la livraison passée d'importantes quantités d'armes à Pretoria, mais souligne que, désormais, « l'embargo est total ». Ambiguïtés d'une politique alambiquée, qui amène un président Nyerere, écouté et respecté sur tout le continent africain, à dénoncer une France « arrogante et mercantile »... Pour avoir trop longtemps pratiqué ventes d'armes et amitiés suspectes, la France est un bouc émissaire tout troué. »*

Après avoir souligné que *« la bombe est à la portée de tous »*, Jacques Duquesne, qui signe l'éditorial de *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, rappelle que la France a *« beaucoup assisté l'Afrique du Sud »* en lui vendant *« beaucoup d'armes, histoire de gagner des devises (et de préserver des emplois) »*. Il en conclut : *« Nous avions oublié que, bien avant la bombe, les hommes avaient inventé une arme toute simple qui s'appelle boomerang. Et ce boomerang nous est revenu dans la figure. Aussitôt, le gouvernement a décidé de se préoccuper du désarmement. Sage décision, même si elle est tardive. Il reste à espérer qu'elle sera suivie d'effets. »*

Les « effets » surviendront-ils ? et quand ? M. Giscard d'Estaing a assuré que, *« le moment venu »*, la France proposerait un plan de limitation des armements. — A. Ch.

Angola

L'UNITA AFFIRME S'ÊTRE EMPARÉE DE TROIS LOCALITÉS

Dans un communiqué publié lundi 29 août, à Paris, M. John Marquès Kakumba, secrétaire adjoint aux affaires étrangères de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), revendique une série d'actions militaires menées entre le 13 et le 24 août en territoire angolais. Selon M. Kakumba, les guérilleros de l'UNITA se sont emparés de trois importantes localités : Calai, Cuelí et Fungo, situées à proximité de la frontière de Namibie.

M. Kakumba affirme d'autre part, que les forces de l'UNITA ont attaqué trois colonnes blindées et fait sauter trois trains, dont deux convois empruntant le chemin de fer du Benguela et un troisième sur la voie ferrée de Moçamedes, port situé à 200 kilomètres au nord de l'embouchure du fleuve Cunene, qui sert de frontière entre l'Angola et la Namibie.

Le communiqué de l'UNITA indique que quatre cent trois militaires angolais ont été tués par les guérilleros, qui, de leur côté, n'auraient perdu que six hommes.

[L'UNITA, dont M. Samgumba, secrétaire aux affaires étrangères, avait affirmé en juillet dernier, qu'elle était prête à proclamer « une République socialiste noire », (« le Monde » du 14 juillet), poursuit la lutte contre le gouvernement de Luanda, contrôlé par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.). Périodiquement, l'UNITA publie des communiqués sur les opérations menées par ses partisans, surtout dans le sud du territoire angolais.]

Le conflit somalo-éthiopien

L'HEURE DU CHOIX

(*Suite de la première page.*)

Du côté soviétique, la détermination de jouer la « carte » éthiopienne n'a pas faibli, bien au contraire, après l'éviction de M. Podgorny, qui fut l'un des artisans de cette politique. Du matériel soviétique, des instructeurs Est-Allemands et Cubains, continuent d'arriver à Addis-Abeba tandis que, de l'aveu des militaires somaliens eux-mêmes, les livraisons d'armes soviétiques et de pièces de rechange à la Somalie se sont nettement ralenties depuis le début de l'offensive dans l'Ogaden.

La situation militaire, si elle paraît encore désastreuse pour l'Ethiopie, qui a perdu le contrôle de 80 % — les plus désertiques, il est vrai — de l'Ogadem, pourrait se retourner demain en sa faveur. Les villes de Dire-Daoua, Harrar et Jijiga, devant lesquelles piétinent les maquisards somalis, constituent géographiquement les premières marches du « château fort abyssin », sur lequel se sont toujours brisées les invasions. En outre, malgré sa désorganisation, due aux purges de la révolution et à une très grave « crise de moral », l'armée éthiopienne, renforcée par de nouvelles divisions et les milices, demeure une force que tous les observateurs de la région prennent au sérieux. A moyen terme, d'ailleurs, le rapport des « forces » démographiques entre la petite Somalie de quatre millions d'habitants et l'Ethiopie de trente millions joue nécessairement en faveur de cette dernière. Si elle peut espérer ainsi « conquérir » en totalité l'Ogaden, la Somalie n'est pas assurée de pouvoir le conserver face à une contre-offensive qui, déjà, s'amorce.

Sur le plan politique, les dirigeants de Mogadiscio, en prenant soin depuis six mois d'entretenir un certain « flou » sur leurs alliances extérieures, en multipliant gestes diplomatiques et déclarations contradcitoires, se sont bien gardés de rompre spectaculairement avec Moscou, malgré la « trahison » dont ils s'estiment victimes. Le président Barre s'efforçait, en effet, de garder le plus longtemps possible sa liberté de manœuvre en tirant parti de l'étonnante surenchère entre l'Occident, soucieux de « récupérer » la Somalie, et l'U.R.S.S. cherchant à s'y maintenir. Aujourd'hui pourtant, et même si la « voie socialiste » n'est pas abandonnée, à Mogadiscio le « retournement d'alliance » est suffisamment engagé pour qu'il paraisse difficile de revenir en arrière.

Tandis que le chef de l'Etat somalien effectue sa « visite de la dernière chance » à Moscou, le général Suleiman Abdullah, chef de la sécurité, est au Koweït et réclame une aide accrue des pays arabes « modérés ». La Somalie a officiellement accepté les livraisons d'armes américaines, britanniques et françaises. Ces dernières, dont on reconnaît officieusement la « probabilité » au Quai d'Orsay, en insistant sur le caractère « défensif », pourraient caractère « défensif », ne commenceraient cependant pas « dans les jours qui viennent » comme l'annonçait *le Matin* ce 30 août.

Cela marque un début d'engagement assez net de Mogadiscio en faveur d'une politique qui privilégie le nationalisme et le « grand dessein » somali par rapport aux solidarités abstraites de l'idéologie.

Devant la minceur des chances d'une réconciliation obtenue *in extremis* entre Moscou et son ancienne alliée, on peut comprendre la discrétion, voire le mystère, qui entoure la visite en U.R.S.S. du président Barre.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

AMÉRIQUES

Argentine

Un livre gênant...

Une bombe a explosé jeudi 25 août, à Buenos-Aires, dans l'imprimerie des éditions Luis Lasserre provoquant des dégâts matériels considérables. Un important stock de livres a été détruit parmi lesquels la nouvelle édition de *Mon témoignage* du général Alejandro Lanusse, président de la République de 1971 à 1973, dont le premier tirage était sorti il y a un mois à peine. Rarement autant d'efforts auront été déployés pour éviter la circulation d'un livre qui n'est pourtant guère subversif.

Lorsqu'on apprit, en 1976, que l'ancien chef d'Etat, qui avait jusqu'alors gardé le silence, se proposait d'écrire ses mémoires, de discrètes pressions commencèrent d'être exercées pour l'en dissuader. Il allait l'achever quand le 1er avril de cette année, son principal collaborateur fut séquestré. Edgardo Sajon, qui avait été secrétaire d'Etat à la presse de 1971 à 1973, n'est jamais réapparu... Il est mort croit-on savoir, au début du mois de mai, des suites des sévices subis en prison. Le 14 avril, M. Jacobo Timerman, directeur du quotidien *la Opinion* et des éditions du même nom, qui devait à l'origine publier le témoignage du général Lanusse, avait été arrêté. Le journaliste qui, d'après sa femme, a été torturé, est toujours en prison et n'a encore fait l'objet d'aucune inculpation.

L'auteur du livre lui-même n'a pas échappé aux « censeurs », mais il a été plus heureux que ses collaborateurs et amis. En effet, le général Lanusse, qui a été appréhendé le 4 mai et placé en détention préventive, a finalement été relâché le 13 juin. C'est en prison qu'il a mis la dernière main à son ouvrage, que les responsables des éditions Lasserre ont finalement accepté de publier.

Ph. L.

LES JOURNALISTES DÉNONCENT LES MENACES QUI PÈSENT SUR EUX

Buenos-Aires (A.F.P.). — L'Association des entreprises de presse argentines (ADEPA) a publié, lundi 29 août, un communiqué dénonçant les menaces sur la sécurité des journalistes argentins à la suite de l'enlèvement et de la séquestration de vingt-deux d'entre eux au cours des dix-sept derniers mois.

Parmi les journalistes disparus, l'ADEPA cite le nom du sous-directeur de l'hebdomadaire de diffusion confidentielle « Ultima Clave », dont on est sans nouvelles trois semaines après son enlèvement. L'ADEPA rappelle que M. Antonio del Benedetto, rédacteur du quotidien « Los Andes » de Mendoza, arrêté lors du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976 et maintenu depuis à la disposition du gouvernement, est détenu sans connaître les charges qui pèsent contre lui.

Etats-Unis

A Washington

DE NOMBREUX DIRIGEANTS LATINO-AMÉRICAINS ASSISTERONT A LA SIGNATURE DU TRAITÉ SUR LE CANAL DE PANAMA

Washington *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — De nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement latino-américains ont annoncé leur intention de se rendre à Washington pour assister à la cérémonie de signature du nouveau traité sur le canal de Panama, mercredi 7 septembre, par le président Carter et le général Omar Torrijos, chef de l'Etat panaméen, au siège de l'Organisation des Etats américains. MM. Augusto Pinochet (Chili), Rafael Videla (Argentine), Joaquim Balaguer (République Dominicaine), Carlos Andres Perez (Venezuela), Alfonso Lopez Michelsen (Colombie) sont notamment attendus dans la capitale américaine. Il s'agit du plus grand rassemblement des responsables politiques du continent depuis les funérailles du président Kennedy en 1963.

Le traité, qui doit remplacer celui imposé par les Etats-Unis en 1903, prévoit que l'Etat panaméen exercera en l'an 2000 sa souveraineté sur le canal lui-même ainsi que sur la zone concédée « *à perpétuité* » aux Etats-Unis en 1903. M. Jimmy Carter a fait un effort considérable d'explication auprès des sénateurs, à l'origine en majorité hostiles à ce traité, et à qui il appartient de le ratifier. Il vient de recevoir l'appui de M. George Meany, président de la confédération syndicale A.F.L.-C.I.O., qui a déclaré lundi 29 août : « *Pourquoi revendiquer des droits territoriaux qui remontent à plus de soixante-dix ans ?* »

L'agence Tass, dans un communiqué publié lundi, estime que le nouveau traité constitue un progrès, même s'il est « *loin d'être parfait* » et s'en prend aux « *forces réactionnaires américaines* », qui, selon elle, font campagne au Sénat contre sa ratification.

UN VISA EST ACCORDÉ A UN REPRÉSENTANT DE LA C.G.T.

Washington *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Le ministère américain de la justice a accordé le 24 août dernier, à la demande du département d'Etat, un visa d'entrée aux Etats-Unis à M. Jacques Trigaro, responsable syndical français appartenant à la Fédération des métaux de la C.G.T. M. Trigaro doit participer, du 12 au 16 septembre, à New-York, au congrès annuel des ouvriers électriciens américains. Il est le premier à bénéficier de la nouvelle législation signée le 17 août par le président Carter qui libéralise la loi de 1952 interdisant l'entrée du territoire américain aux membres de partis communistes étrangers.

La nouvelle loi est destinée à aligner la législation américaine sur les clauses des accords d'Helsinki sur la libre circulation des hommes et des idées.

● *M. André Van Lancker, ancien conseiller économique du président Allende*, n'a pas été l'objet d'un attentat de la part de la police secrète chilienne, comme l'avaient laissé supposer certaines rumeurs *(le Monde* daté 28-29 août). L'autopsie, exigée par la famille, a montré que M. Van Lancker est décédé des suites d'une embolie pulmonaire consécutive à une chute. L'ancien conseiller du président Allende était tombé, voici quinze jours, par la fenêtre de son bureau, située au sixième étage du ministère des affaires économiques, à Bruxelles. Il avait déclaré pendant son hospitalisation que cette chute avait été accidentelle. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le gouvernement étudie les moyens de riposter à la reconstitution du parti Wafd

De notre correspondant

Le Caire. — Une semaine après l'annonce publique au Caire, par M. Fouad Serrageddine, ancien ministre de la monarchie, de la reconstitution du parti Wafd dissous en 1952, le gouvernement égyptien n'a pas encore réagi officiellement à ce défi *(le Monde* du 25 août).

Une nouvelle loi permet certes la création de partis politiques, mais le président Sadate avait exclu, précisément à propos du Wafd, qu'elle pût s'appliquer en faveur des formations d'avant la révolution nassérienne. Il vient de réaffirmer, à l'occasion de l'inauguration d'une mosquée dans le gouvernorat de Gharbeya, qu'il n'y avait pas de place dans la société égyptienne « *pour ces cadavres défaitistes qui veulent ressusciter le passé* ».

Le premier ministre, M. Mamdouh Salem, qui est en même temps le chef de la majorité parlementaire, s'est borné à minimiser l'audience du courant wafdiste dans le pays, la comparant à celle des communistes et des terroristes islamiques.

« *L'initiative reste entre nos mains et nous ne réagirons pas d'une manière impulsive* », a affirmé le chef du gouvernement avant de stigmatiser « *ces féodaux résiduels des partis d'avant 1952 qui commencent à bouger à la faveur de la vie démocratique* ».

Cette opinion rejoint, d'une certaine manière, celle de l'influent journaliste Moustapha Amine, qui écrit dans l'officieux *Al Akhbar* : « *Le retour du Wafd démontre nos progrès sur le chemin de la démocratie.* »

La télévision d'Etat a montré M. Fouad Serrageddine, mais sans dire explicitement qu'il venait de relancer le Wafd. M. Moustapha Khalil, secrétaire général de l'Union socialiste arabe, l'ancien parti unique maintenu en place comme organe suprême chargé d'accepter ou de refuser la création de nouveaux partis, a indiqué qu'« *aucune demande officielle ne lui était parvenue de la part du Wafd* ». Dans les milieux de ce parti, où l'on guette scrupuleusement les moindres réactions du régime, on déclare que les cadres wafdistes préparent leur programme politique et que le Wafd dispose à la Chambre « *des voix de soixante-cinq députés, appartenant souvent à la formation majoritaire* ». Il suffit du soutien de vingt députés pour pouvoir créer un parti.

Selon une personnalité proche du Raïs, le régime prend au sérieux la renaissance du Wafd, dans lequel il verrait « *l'embryon d'une véritable opposition légale, les nassériens-marxistes et les néo-libéraux ne faisant pas le poids au Parlement ni dans le pays* ». Aussi bien le gouvernement étudie-t-il avec minutie toutes les réponses possibles à l'« *opération Wafd* ». Dans un premier temps, des obstacles juridiques et bureaucratiques pourraient être opposés aux wafdistes, dont le parti ne pourra fonctionner normalement que lorsqu'il aura reçu l'aval de l'Union socialiste arabe.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *Les forces égyptiennes* de la sécurité de l'Etat ont arrêté récemment quatre-vingts membres importants d'une organisation religieuse extrémiste. Selon *Al Ahram*, cette organisation, appelée « *La confrérie pour la lutte sainte* », usait de pressions pour inculquer ses préceptes. Une grande quantité d'armes et de munitions ainsi que des documents compromettants auraient été saisis.

DANS UNE INTERVIEW AU « NEW YORK TIMES »

Le président Assad suggère que les Palestiniens soient représentés à Genève par la Ligue arabe

Dans une interview au *New York Times*, le président syrien Hafez el Assad a déclaré qu'il est prêt à signer un « *accord de paix* » mettant fin à l'état de guerre avec Israël, mais qu'il rejette la proposition du président Carter d'une « *normalisation* » des relations des pays arabes avec l'Etat hébreu, tant que ce dernier ne se sera pas débarrassé de son « *caractère expansionniste* ». « *Si les Etats-Unis*, a-t-il dit, *appuient réellement cette idée, c'est qu'ils veulent obtenir par des moyens diplomatiques ce que Israël ne peut obtenir par la guerre. Mettre fin à l'état de guerre conformément à un accord de paix, est une chose, et permettre à Israël d'imposer sa volonté en ce qui concerne les relations diplomatiques, la coopération culturelle et économique en est une autre.* »

Prié de dire si cela signifiait qu'il ne reconnaîtrait pas le droit à l'existence d'Israël, même si un accord de paix était signé, le président Assad a répondu : « *Quand je signe un accord mettant fin à l'état de belligérance, cela signifie qu'une autre partie le signe également — et qu'ainsi Israël existe de fait. Quant à voir son existence maintenue, tout dépend de ce que nous réserve l'avenir... Essentiellement, il s'agit de savoir si le caractère agressif d'Israël, qui s'est manifesté depuis sa création, disparaîtra.* »

Pour le président Assad, une guerre est inévitable si un accord garantissant les droits des Palestiniens n'est pas rapidement mis sur pied. « *Nous croyons qu'Israël rejette l'O.L.P. non pas en raison de sa direction actuelle, mais parce qu'il refuse de reconnaître les droits des Palestiniens.* » Il a affirmé qu'il n'était guère enthousiaste en ce qui concerne la réunion d'une deuxième conférence de Genève, ni optimiste quant à ses résultats.

Interrogé sur la question de la représentation palestinienne à Genève, le président syrien a suggéré pour la première fois que les Palestiniens soient représentés par la Ligue arabe, et non plus par l'O.L.P. Selon lui, les Palestiniens sont prêts à accepter toute forme de représentation, pourvu qu'ils aient l'impression de pouvoir réaliser leurs objectifs.

Enfin, le président syrien a réaffirmé que la libération de tous les territoires occupés est un point « *non négociable* » et a dénoncé l'intransigeance israélienne. « *L'idée qu'Israël a de la paix*, a-t-il souligné, *c'est la soumission des Arabes à sa volonté. Il a établi des colonies sur la rive occidentale, maintenu sa domination militaire dans cette région, à Gaza, au Golan et au Sinaï et demande en même temps un accord de paix. Quel intérêt ont les Arabes dans une telle paix ?* »

● *A Bucarest*, M. Menahem Begin achève ce mardi 30 août sa visite de cinq jours en Roumanie. Un communiqué, publié lundi à l'issue du second entretien que ce dernier a eu avec le président Ceaucescu, indique que les pourparlers n'ont pas permis le moindre rapprochement des thèses de Jérusalem et de Bucarest. Le communiqué roumain parle en effet de « *différences de vues* » relatives à l'évaluation de la situation au Proche-Orient, tout en ajoutant qu'il est « *essentiel d'accroître les efforts en vue d'assurer une paix juste et durable dans la région* ». De source diplomatique, on déclare que les principales divergences portent sur le refus de M. Begin de négocier avec l'O.L.P. et la décision israélienne de créer des colonies de peuplement en Cisjordanie. — *(A.F.P., Reuter.)*

A MOSCOU

M. Arafat a commencé ses entretiens avec les dirigeants soviétiques

De notre correspondant

Moscou. — M. Yasser Arafat, qui est arrivé lundi 29 août à Moscou à la tête d'une délégation de cinq membres, a eu un entretien de cinq heures avec M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères. C'est la douzième visite du président du comité exécutif de l'O.L.P. en Union soviétique. En avril dernier il avait été, pour la première fois, reçu par M. Brejnev.

Conformément à la tradition, la presse soviétique observe la plus grande discrétion. L'agence Tass et la *Pravda* se sont contentées d'annoncer en quelques lignes l'arrivée de M. Arafat, qui a été accueilli à l'aéroport par M. Zagladine, membre suppléant du comité central du parti communiste soviétique, premier adjoint du chef de la section internationale du comité central.

Au cours de leur entretien, MM. Gromyko et Arafat auraient longuement exposé leurs points de vue respectifs sans arriver à une conclusion. Est-ce le signe d'un désaccord ? Et si oui, sur quoi porte-t-il ? M. Arafat est arrivé à Moscou fort des décisions prises par le Conseil central de la résistance palestinienne récemment réuni à Damas, et notamment du refus d'accepter la résolution 242 adoptée en novembre 1967 par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Les Soviétiques ont donné beaucoup de publicité aux critiques de l'O.L.P. contre la mission Vance au Proche-Orient, dénonçant « *les intrigues impérialistes et sionistes des Etats-Unis pour liquider la résistance palestinienne* ». Dans une certaine mesure, l'intransigeance de l'O.L.P. peut servir les objectifs politiques des dirigeants soviétiques en bloquant la médiation des Etats-Unis. L'U.R.S.S. n'a plus tellement d'alliés sûrs au Proche-Orient, elle ne peut que se féliciter de voir les Palestiniens résister à la pression américaine.

Mais l'intransigeance palestinienne est à double tranchant ; elle contribue à empêcher la convocation de la conférence de Genève, que souhaitent instamment les Soviétiques, et elle encourage les Américains à rechercher des solutions dans des conversations bilatérales entre Arabes et Israéliens. Or l'U.R.S.S. craint d'être écartée de la recherche de la paix au Proche-Orient. Elle se méfie du « *cercle vicieux des institutions* », pour reprendre l'expression de la *Pravda*, et elle ne veut pas substituer à la conférence de Genève « *un quelconque forum intermédiaire* » sans la participation de l'O.L.P. Aussi les dirigeants soviétiques pourraient-ils, en définitive, ne pas être mécontents de voir l'O.L.P. assouplir quelque peu sa position. — D. Vt.

ASIE

Chine

Le maréchal Tito a été chaleureusement accueilli à Pékin

Le maréchal Tito a commencé, mardi 30 août, une visite officielle de neuf jours en Chine. Le chef de l'Etat yougoslave, qui s'était rendu auparavant à Moscou et à Pyongyang, a reçu un accueil chaleureux à son arrivée à Pékin. Il a été accueilli à l'aéroport par le président Hua Kuo-feng et les vice-premiers ministres Teng Hsiao-ping et Li Hsien-nien. Des milliers de Chinois ont assisté au passage du cortège officiel.

La visite du chef de l'Etat yougoslave à Pékin, et le fait qu'il se soit rendu auparavant en U.R.S.S. et en Corée du Nord, illustrent l'indépendance de Belgrade au sein du mouvement communiste. Naguère fustigé, parfois avec une virulence extrême, par les organes de presse chinois, le « révisionnisme moderne » yougoslave n'est plus critiqué à Pékin, où l'on loue, en revanche, l'indépendance dont Belgrade fait preuve à l'égard de Moscou. Si les divergences idéologiques fortement exprimées pendant les années 60, notamment lors de la révolution culturelle, ne sont oubliées ni d'un côté ni de l'autre, et si les relations entre les partis sont inexistantes les rapports d'Etat à Etat se sont beaucoup améliorés ces dernières années.

L'évolution de ces rapports tient certes à la rupture sino-soviétique, mais aussi à la convergence des positions yougoslave et chinoise. Ainsi les problèmes du mouvement des pays non alignés — dont la Yougoslavie est l'un des chefs de file — et de la montée du tiers-monde seront-ils au cœur des entretiens sino-yougoslaves. « *Le mouvement non aligné dont le président Tito est le défenseur actif*, a écrit, mardi 30 août, *le Quotidien du peuple, joue actuellement un rôle important dans le combat des peuples contre l'hégémonie, et il constitue une force redoutable avec laquelle la communauté internationale doit désormais compter.* »

La Chine et la Yougoslavie souhaitent également renforcer leur coopération économique, commerciale et culturelle.

Le communiqué conjoint publié à l'issue de la visite du maréchal Tito en Corée du Nord souligne que le chef de l'Etat yougoslave a apporté son soutien aux thèses de Pyongyang sur la réunification — pacifique — des deux Corées et fait ressortir que la présence des troupes étrangères — américaines — en Corée du Sud constitue le principal obstacle à cette réunification. Les présidents Tito et Kim Il Sung réaffirment, d'autre part, le droit de tout parti communiste à adopter une politique indépendante.

A Hanoï la presse passait encore sous silence, mardi, le voyage du président yougoslave en U.R.S.S., en Corée du Nord et en Chine. — *(A.F.P., A.P.)*

CORRESPONDANCE

MAINTENIR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU LIBAN

*A la suite de l'appel lancé par le docteur Paul Milliez, professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de l'hôpital Broussais, en faveur de la promotion de l'enseignement du français au Liban (*le Monde *du 18 août), M. Marcel Girard nous a adressé la lettre suivante :*

Le professeur Milliez voit très juste en attirant l'attention sur notre présence dans l'enseignement supérieur au Liban. Il convient d'ajouter que, sans établissements universitaires d'expression française, la langue française elle-même n'aurait plus d'avenir et que nos écoles secondaires disparaîtraient inéluctablement, car on n'apprend pas le français seulement pour le plaisir, mais avant tout pour devenir ingénieur, médecin, fonctionnaire, homme de loi ou homme d'affaires, professeur de sciences ou de lettres... C'est dans la mesure où cette formation peut s'opérer sur place, en liaison étroite avec les réalités nationales, que neuf familles libanaises sur dix, musulmanes ou chrétiennes, confient leurs enfants aux écoles où l'enseignement de base est dispensé en français ; qu'il s'agisse des écoles publiques ou d'écoles privées de toutes sortes. La langue arabe ne permettant pas encore, là comme ailleurs, d'entreprendre des études très poussées, il est certain que l'université américaine de Beyrouth recueillerait l'héritage et que la langue anglaise de substituerait définitivement à la nôtre.

Mais qu'est-ce qui nous force à abandonner la partie ? Au contraire, les Libanais de toutes confessions, empêchés actuellement d'assurer seuls leurs tâches éducatives, comptent sur la France aujourd'hui encore plus qu'hier, et ils nous le font savoir. Et nous allons renoncer, nous démettre stupidement ! Le Centre d'études mathématiques et physiques, l'Ecole supérieure des lettres, l'Institut d'archéologie, d'une part, la Faculté de médecine et de pharmacie et son Ecole dentaire, la Faculté de droit et des sciences économiques, l'Institut de lettres orientales, d'autre part, constituent un ensemble universitaire français complet, cohérent et unique au monde. Leur maintien conditionne la position culturelle, économique et politique de la France en Orient.

A travers le monde

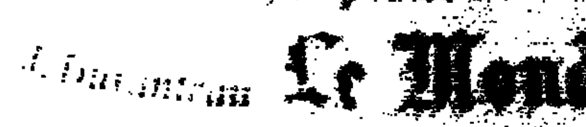
Vietnam

● LES AUTORITES DE HANOI accorderont l'amnistie aux citoyens qui se sont bien comportés dans les camps de rééducation et réduiront les peines de prison de ceux qui ont déployé des efforts sincères pour racheter leurs fautes, a annoncé, lundi 29 août, l'agence vietnamienne de presse captée à Hong-Kong. — *(A.F.P.)*

Zambie

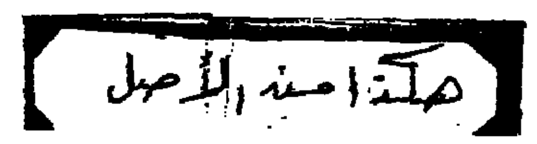
● LE GOUVERNEMENT DE LUSAKA a décidé de traduire devant la Haute Cour de justice dix-sept compagnies pétrolières internationales et leurs filiales qui « *fournissent du pétrole à la Rhodésie en violation des décisions de l'ONU et au détriment de la Zambie.* »

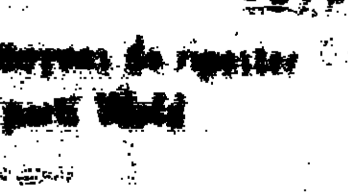


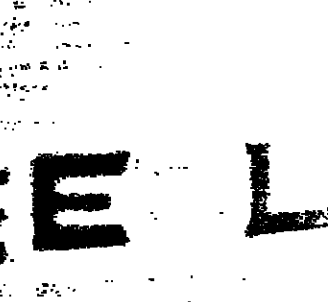












POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

ESSONNE : désunion de la gauche

Le comité directeur de la fédération de l'Essonne du Mouvement des radicaux de gauche a confirmé mardi matin 30 août sa décision de constituer avec le parti communiste une liste commune menée par M. Jean Ooghe, conseiller général, maire de Saint-Geneviève-des-Bois. La constitution d'une liste P.C.-M.R.G. fait suite à la décision du parti socialiste de constituer une liste homogène (*le Monde* du 23 juillet), conduite par M. Pierre Noé, premier secrétaire de la fédération du département. Le P.S. invoque, à l'appui de son initiative, le refus du M.R.G. de constituer une liste d'union excluant le P.C. Renouvelant l'offre faite aux radicaux de gauche, le P.S. précise :

« Si la fédération de l'Essonne présente une liste homogène, c'est que le scrutin proportionnel des élections sénatoriales permet au P.S. d'affirmer son originalité sans rompre avec l'union de la gauche ni limiter la représentation du parti communiste français, assuré de faire élire deux sénateurs, que les partenaires du programme commun de gouvernement présentent une liste d'union ou des listes séparées. Les pressions actuelles du parti communiste sur les socialistes de l'Essonne en vue de constituer une liste d'union, que le scrutin proportionnel ne justifie pas, et qui ne place pas les candidats socialistes qu'en deux et quatrième rang, resteront donc, comme les précédentes, infructueuses. »

A l'inverse, le M.R.G. estime que le fait, pour la gauche, de présenter deux listes ne peut que lui porter préjudice, et refuse la proposition socialiste, estimant avoir été mis devant le fait accompli par le P.S. De même, le P.C. avait dénoncé l'attitude des socialistes (*le Monde* du 24 août). Enfin, le P.S.U. estime que, en refusant la constitution d'une liste d'union de la gauche, le P.S. *« ouvre un précédent qui ne manquera pas de réjouir la droite »*.

VAL-DE-MARNE : le P.S. propose aux radicaux de gauche de constituer en commun les listes des grands électeurs.

La fédération du parti socialiste du Val-de-Marne a décidé d'inviter *« ses sections à constituer les listes des grands électeurs et de leurs suppléants, pour les élections sénatoriales, en commun avec le mouvement des radicaux de gauche »*, dans les villes de plus de neuf mille habitants.

Après avoir indiqué que *« depuis plus d'un mois »*, elle *« a proposé à ses partenaires »* du P.C. et du M.R.G. *« de se rencontrer pour débattre des élections sénatoriales »*, la fédération socialiste *« s'étonne que le parti communiste explique ici et là qu'elle refuse d'envisager des listes communes, alors qu'il n'a même pas daigné répondre à la lettre qui lui proposait de désigner les grands électeurs, dans les communes à direction unitaire »*.

RECTIFICATIF. — M. Hubert Haenel, maître des requêtes au Conseil d'Etat est sans étiquette et non R.P.R. comme *le Monde* du 30 août l'a écrit.

L'UNION DES GAULLISTES DE PROGRÈS DEMANDE LA RÉINTÉGRATION DANS L'ARMÉE DU GÉNÉRAL BINOCHE

M. Dominique Gallet, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès (gaullistes d'opposition), a demandé, lundi 29 août, que le général François Binoche, président d'honneur de l'U.G.P., compagnon de la Libération, soit réintégré dans l'armée.

« Si aucune décision n'est prise par l'un des prochains conseils des ministres, l'U.G.P. va lancer, avec le soutien d'un grand nombre de personnalités et d'organisations patriotiques, une campagne nationale pour la réintégration du général Binoche », a affirmé M. Gallet, qui observe que l'actualité *« démontre de façon éclatante combien le président d'honneur avait pleinement raison de dénoncer publiquement le danger allemand renaissant. »*

Il a cité à ce propos *« l'impunité des activités néo-nazies en R.F.A. et la volonté des milieux dirigeants allemands et d'une grande partie de l'opinion de réhabiliter Hitler »*.

[Le général de division François Binoche, de la 2e section du cadre de réserve, avait été mis à la retraite d'office par le conseil des ministres du 6 août 1975 pour avoir « manqué, par ses écrits, à l'obligation de réserve ». Le général Binoche, ancien commandant en chef français à Berlin, avait critiqué l'attitude de l'Allemagne fédérale qu'il juge « immuable de Bismarck à nos jours ».]

BIBLIOGRAPHIE

« Les 180 jours de Mitterrand »

Il y a bien longtemps que Philippe de Commines — de Commines ? — n'avait rien publié. Si longtemps qu'on ne l'attendait plus et qu'on ne le reconnaîtra guère dans son *Histoire du premier gouvernement de l'union de la gauche. 3 avril-2 octobre 1978.* C'est peu dire que l'historien de Louis XI a changé sa manière. A l'évidence, Philippe de Commines s'est amusé à pasticher le style nerveux de nos chroniqueurs d'hebdomadaires ou de télévision et il y a si bien réussi qu'il paraît avoir prêté son nom à l'un d'entre eux. Sans doute, aussi, cette période brève et tendue de notre histoire appelait-elle une force de récit qui empruntait plus au présent, voire à l'avenir, qu'au passé.

Tous les Français ont suivi avec passion cette expérience qui a commencé avec la victoire de la gauche (54,91 % des suffrages exprimés) et qui s'est achevée avec la dissolution de l'Assemblée nationale et la démission du gouvernement de M. Mitterrand. Philippe de Commines nous rappelle que M. Giscard d'Estaing chercha dans un premier temps à convaincre M. François Luchaire, radical de gauche, de prendre la direction du gouvernement avant de se résigner à nommer M. François Mitterrand. Il retrace dans quelles circonstances M. Charles Hernu, ministre de la défense, fut enlevé, puis relâché, par un groupe d'écologistes opposés au nucléaire, et comment le général Bigeard lança un appel à la résistance avant de prendre le maquis.

L'auteur revient longuement sur les raisons principales du divorce entre les socialistes et les communistes : l'étendue des nationalisations et la question européenne. Outre ces faits connus, et, dira-t-on, prévisibles, le récit de ces cent quatre-vingts jours abonde en révélations. Savait-on que M. Chirac avait téléphoné à M. Giscard d'Estaing pour l'inciter à résister à la pression de la gauche, après les élections ? On ne savait pas davantage qu'il avait, plus tard, rencontré M. Rocard. De la même façon, le secret des délibérations du bureau politique du P.C. avait été bien gardé, puisque nul encore n'avait fait état de la discussion au terme de laquelle les artisans du retrait des ministres communistes, MM. Leroy et Poperen, eurent l'avantage sur ceux qui estimaient devoir prolonger la participation : MM. Marchais et Fiterman. On apprend, au passage, que M. Giscard d'Estaing avait confié à M. Robert Fabre, ministre de l'éducation nationale, qu'il ne comprenait rien aux longs discours de M. Fiterman, ministre des affaires sociales, lorsqu'il prenait la parole au conseil.

Pour le reste, le président de la République, rapidement privé de l'article 16 de la Constitution, joue un rôle passif dans cette période, alors que M. Chirac ne tient pas en place, et que M. Barre, député de Lyon, est une sorte de sage au sein de la majorité.

Telle qu'elle est décrite, la désunion de la gauche paraît avoir été posée, dès le départ, comme inéluctable : l'auteur le constate, plus qu'il ne la décrit et il se garde bien de la considérer comme définitive. L'avenir est ouvert.

ANDRÉ LAURENS.

★ *Les 180 jours de Mitterrand*, Ed. Belfond, 39 F.

La controverse entre partis de gauche

M. MERMAZ : le P.S. doit savoir imposer sa volonté au P.C.F.

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré, lundi 29 août, au micro de France-Inter :

« Le programme commun de gouvernement, nous le maintenons. Nous l'actualisons, compte tenu de quelques données économiques nouvelles nées de la crise. Un point, c'est tout. Nos propositions sont claires. Les communistes le savent. Mais je crois qu'il est très important (et c'est cela le problème de fond, c'est la réponse que l'on peut faire à la droite) d'administrer la preuve que le parti socialiste sait ce qu'il veut, et qu'il n'est pas du tout décidé à accepter quelque débordement ou surenchère que ce soit venant de nos amis communistes, car si nous ne sommes pas capables, alors que nous sommes encore dans l'opposition pour au moins sept mois, de dire ce que nous voulons, d'affirmer fermement ce que nous voulons et de savoir imposer — amicalement, — mais imposer tout de même, notre volonté au parti communiste, que ferons-nous après mars 1978 ? Cette donnée psychologique, soyez-en certain, est aussi importante que les données mathématiques. »

Dans *l'Humanité* du 30 août, René Andrieu répond : *« On comprend mal que François Mitterrand et Louis Mermaz crient à l'« agression » ou à la « surenchère » pour éluder allègrement, quoi qu'ils en disent, les problèmes de fond. (...) Au lieu de porter contre nous des accusations sans fondement, les dirigeants socialistes seraient mieux inspirés de répondre clairement aux questions de fond posées devant le pays. »*

M. CHARLES FITERMAN : le P.C.F. n'accepte pas d'ultimatum.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré mardi 30 août au micro de R.T.L. :

« Pour notre part, nous ne sommes pas décidés à renoncer à des objectifs économiques, sociaux et politiques qui sont vitaux pour les travailleurs. (...)

» A ceux qui nous accusent de surenchère et de démagogie, nous répondons que les moyens existent pour satisfaire les revendications, les aspirations justifiées des travailleurs. »

M. Fiterman a d'autre part vivement critiqué l'attitude du P.S., qui veut *« imposer sa volonté au P.C. »*, comme l'a indiqué M. Mermaz. *« Si le parti socialiste persiste dans cette attitude intransigeante qu'expose chaque jour Louis Mermaz*, a déclaré M. Fiterman, *il est évident qu'il empêcherait la conclusion d'un accord lors de la rencontre « au sommet ». Nous sommes prêts à discuter, mais nous ne voulons pas d'ultimatum. »*

La préparation des élections législatives

M. BUSSEREAU (P.R.) ANNONCE SA CANDIDATURE DANS LA CHARENTE-MARITIME

M. Dominique Bussereau, ancien président du mouvement des jeunes giscardiens Génération sociale et libérale, membre du bureau politique du parti républicain, a confirmé, lundi 29 août, à Royan qu'il serait candidat aux prochaines élections législatives dans la cinquième circonscription de la Charente-Maritime (Royan), dont le député sortant est M. André Brillouet (R.P.R.).

M. Brillouet avait succédé en 1973 à M. Jean de Lipkovski, lorsque celui-ci est entré au gouvernement. (Il l'a quitté en août 1976 au moment du départ de M. Chirac. M. de Lipkovski avait retrouvé son siège au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 31 040 voix contre 21 789 à M. Jean Papeau (P.C.). Maire sortant de Royan, l'ancien ministre, actuellement délégué national du R.P.R. aux relations internationales, n'avait pas été réélu conseiller municipal lors des élections municipales de mars dernier, bien que la liste qu'il conduisait ait emporté la majorité des sièges à pourvoir.

M. Bussereau avait été reçu le 16 août par M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 19 août) avec qui il avait évoqué sa candidature à Royan. M. de Lipkovski sera candidat R.P.R. dans cette circonscription où il avait été élu pour la première fois en 1962.

● RECTIFICATIF. — Le prénom de M. Schneider, qui a annoncé sa candidature dans la vingt et unième circonscription de Paris aux prochaine élections législatives, n'est pas Bernard, comme *le Monde* l'a indiqué par erreur dans ses numéros datés du 30 août, mais Bertrand.

Vers une grande crise française

(Suite de la première page.)

Toutes ces guerres nous atteignent de plein fouet. Il est dérisoire d'y faire face en se référant à la technique (« laissons jouer les lois du marché ! ») ou en se réfugiant dans l'idéologie (« allons à la quête d'un projet de société ! »). Dans un cas comme dans l'autre la faute intellectuelle est identique et de même gravité.

Comme la crise économique est accentuée par la crise sociale, la crise intellectuelle est aggravée par *une crise spirituelle* que l'on peut résumer en une phrase brève : *« La France a toujours tort et n'importe quelle minorité a toujours raison. »* La France... c'est-à-dire les valeurs *fondamentale de civisme et d'effort*, en l'absence desquelles tout peuple est hors d'état de garantir sa survie et la dignité de ses membres. N'importe quelle minorité... c'est-à-dire que la démocratie, qui suppose un Etat fondé sur la loi de la majorité *librement dégagée par des scrutins* réguliers, est malade d'un cancer qui ne pardonne pas. Chaque jour de cet été nous avons pu vérifier la gravité de cette crise spirituelle, qui atteint, en son cœur, le principe de la République. Des minorités infimes s'opposent à la politique de l'énergie, à la défense nationale, à l'exécution des lois et à la justice, à l'unité même de la France. Il ne leur est fait aucune réponse, sinon, à la stupéfaction du peuple, une immense publicité.

***

L'ensemble de ces crises est couronné par *la crise du commandement* politique. Certes, le mécanisme de l'élection, qui est la base légitime du gouvernement républicain, crée une faiblesse, notamment dans les périodes où la discipline collective est une nécessité. Mais cette faiblesse pourrait être atténuée et corrigée en s'appuyant à la fois sur des institutions qui ont été rénovées et sur l'opinion, qui pourrait être réveillée par un langage national simple et viril. Abaisser le commandement à des combinaisons de formations politiques, de corporations professionnelles ou syndicales, d'intérêts et d'idéologies, c'est affaiblir le soutien que représentent les institutions. Gouverner par des communiqués, des promesses et des discours plutôt que *par l'application des lois, c'est-à-dire la condamnation* de ceux qui bafouent l'Etat, c'est désorienter l'opinion et lui faire perdre sa confiance naturelle dans l'autorité. Il n'est rien de plus grave que de détenir le pouvoir pour ne pas en user selon *les exigences de l'intérêt collectif* et du bien public.

Ces diverses crises s'enchevêtrent et s'additionnent. Les élections de 1978 ne régleront rien. Nous pouvons déjà l'affirmer. Si l'actuelle majorité l'emporte, elle sera détériorée plus qu'elle ne l'est présentement. Si c'est l'opposition, l'addition des démagogies, des erreurs et des disputes nous assure que les crises dont nous souffrons seront aggravées. Si l'on débouche sur une majorité dite centriste, c'est-à-dire à cheval sur l'actuelle majorité et l'actuelle opposition, l'incapacité d'agir à *l'avance est garantie*. Des hommes changeront. Des truquages se succéderont. Les abdications devant l'étranger ou devant des minorités se multiplieront. La France glissera vers une crise majeure dont les Français souffriront *d'autant plus que le temps s'écoulera.*

En effet, un peuple français fort d'une jeunesse nombreuse pourrait venir à bout de lui-même, par son élan vital, de ces diverses crises. Mais il est une autre crise qui ne pardonne pas : *la crise de la natalité.* La France redevient le pays du monde où la proportion de personnes âgées est la plus forte. La France est le seul pays au monde — lisez bien : le seul — où le nombre annuel des naissances est inférieur à ce qu'il était à la fin du dix-huitième siècle. Le renouvellement des générations ne se fait plus et, si on enlevait des statistiques les enfants d'immigrés, on s'apercevrait que nous nous dirigeons rapidement vers un nombre de décès égal ou supérieur au nombre des naissances. Déjà c'est le cas dans une trentaine de départements. De cette crise littéralement dramatique, les mœurs, l'appétit de consommation et de loisirs, l'inflation, sont responsables, mais aussi de mauvaises lois qui pèsent lourd sur notre destin. Comment les responsables peuvent-ils gérer les affaires quotidiennes sans voir cet *abîme qui s'ouvre sous nos pas ?*

Un jour viendra où il faudra faire un choix. *« Méfiez-vous*, disait l'abbé Raynal, il y a plus de deux cents ans, *quand ce peuple est en colère, il devient terrible. »* Et quand une démocratie, par défaillance de ses dirigeants, laisse éclater la colère du peuple, celle-ci débouche sur une tyrannie, aux imprévisibles conséquences !

Le devoir de la classe politique, et d'abord de ceux qui sont en charge de l'Etat, est d'éviter cela. Et il existe, dans le cœur du peuple, une attente. *Au-delà de leurs aspirations personnelles*, les Français prennent conscience des défaillances de leur machinerie politique et des immenses incertitudes auxquelles elles les condamnent. Au-delà des paroles apaisantes, et de ce fait *mensongères, ils deviennent une réalité* préoccupante. En fin de compte, il existe un immense accord populaire pour une *France indépendante* et respectée, garante des libertés.

Dès lors, les choses étant ce qu'elles sont et la prévision des choses à venir ne pouvant être meilleure, si l'on n'y remédie pas, le lecteur comprendra pourquoi il ne me paraît pas qu'il existe une autre solution républicaine que celle d'un gouvernement à la fois d'union nationale et de salut public. Seul un tel gouvernement peut mobiliser les esprits et les cœurs, imposer les disciplines nécessaires de revenus et de dépenses, rétablir le travail, l'épargne et l'investissement, affirmer la priorité d'une politique de la mère et de l'enfant, accentuer l'effort pour développer les sources nationales d'énergie, *les industries de pointe* et l'exportation, imposer aux minorités le respect de la loi et aux séparatistes, que bientôt viendra aider l'étranger, le respect de la République.

Plus les années passeront, plus *tard viendra* ce gouvernement, plus profonde sera la crise.

MICHEL DEBRÉ.

CORRESPONDANCE

L'attitude des communistes en 1940

Une lettre de M. Alain Guérin

A la suite de la publication dans le Monde *du 21 août d'un « témoignage » de Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, nous avons reçu une lettre de M. Alain Guérin, qui écrit notamment :*

Par respect pour le nom qu'elle porte, je n'entends pas polémiquer avec l'auteur de ce texte. Je ne sous-estime pas l'intérêt des éléments qu'elle y apporte ; toutefois, ces éléments n'infirment en rien ce que j'écrivais dans la lettre que vous avez bien voulu publier le 22 juillet et dont je tiens à confirmer tous les termes. Par ailleurs, il va sans dire que rien, ni dans mes articles ni dans mes livres, pas une phrase, pas un mot ne peuvent être considérés comme une « accusation insidieuse » à l'encontre de la mémoire de Maurice Thorez et de l'attitude de l'Union soviétique durant la seconde guerre mondiale : les imputations de Jeannette Thorez-Vermeersch visant mon honnêteté professionnelle et mes convictions politiques sont purement gratuites et vous comprendrez que j'ai tenu à le souligner.

Ce qui s'est passé en Scandinavie

M. Morvan Duhamel nous écrit d'autre part :

Mme Jeannette Thorez-Vermeersch écrit *en substance que* la tentative entreprise en 1940 pour faire reparaître *l'Humanité* ne résultait pas d'une directive de l'Internationale communiste, ni de la direction du Parti communiste français. Elle laisse entendre que ses auteurs auraient agi spontanément et auraient été ensuite désavoués.

J'ai quelques raisons d'estimer que ceci n'est pas exact. En raison de mes connaissances en langues scandinaves, j'ai, en effet, été chargé d'étudier, voici plusieurs années déjà, par une publication du parti socialiste, l'attitude des dirigeants communistes en 1940-1941 dans un pays scandinave non occupé par les Allemands, la Suède, ainsi que dans deux pays qui furent occupés, la Norvège et le Danemark. Mon étude a d'ailleurs paru dans *la Revue socialiste* (numéro 73, janvier 1954). Elle montre ce qu'étaient les directives de l'Internationale communiste telles qu'elles ont été suivies par trois partis communistes alors aussi fidèles que le parti communiste français à la ligne de cette Internationale.

En Suède, le 9 avril 1940, alors que l'invasion de la Norvège par l'armée allemande commençait, l'organe du P.C. suédois *Ny Dag* écrivait : *« Une rapide opération a répondu au mirage provocateur de l'Angleterre. »* Et le 24 avril 1940, *Ny Dag* publiait un reportage sur la situation en Norvège occupée, dans lequel on lisait : *« Nulle haine ne transparaît à l'égard des soldats allemands. On voit souvent des travailleurs norvégiens et des soldats allemands, au coin des rues ou dans les cafés, se livrer à des échanges de vue amicaux. Les travailleurs sont, en revanche, pleins d'amertume à l'égard de leurs dirigeants en fuite. »*

Le 27 février 1941, le président du P.C. suédois, Sven Linderot, écrivait encore dans *Ny Dag* : *« ... Quel que soit le régime politique au pouvoir en Allemagne, la Suède doit, du point de vue de la classe ouvrière révolutionnaire, suivre une politique étrangère ayant en vue des relations amicales avec l'Allemagne, des relations diplomatiques correctes... »*

En Norvège, deux jours après l'occupation d'Oslo par la Wehrmacht, et alors que des forces norvégiennes résistaient encore, l'organe du P.C. norvégien *Arbeideren* y reparaissait avec la mention *« Organe centrale du P.C. norvégien »*, les mêmes rédacteurs, etc. Et le 18 avril 1940, soit neuf jours après l'invasion allemande, on y lisait : *« Que l'Allemagne ait occupé les régions les plus importantes de notre pays, c'est un fait. Mais c'est aussi un fait que l'Angleterre cherche à exciter une partie de notre peuple à lutter contre cette occupation. »*

Le 4 juin 1940, le quotidien *communiste reproduisait ce mot* d'ordre que venait de lancer le bureau politique du P.C. norvégien : *« Liquidation de la social-démocratie dans le mouvement ouvrier norvégien et évolution du P.C. norvégien en parti dirigeant. »* Avec cette justification donnée un peu plus tard : *« Avec les capitalistes financiers et les politiciens bourgeois, la direction du parti social-démocrate est responsable de ce que la Norvège ait été entraînée dans la guerre des grandes puissances. »* (*Arbeideren*, 24 juin 1940.)

Pour que nul ne s'y trompe, dès *le 19 avril 1940* le journal communiste avait publié cette précision : *« La ligne politique suivie par* Arbeideren, *également dans la situation présente, est celle du parti communiste norvégien, et c'est la ligne générale que le parti a toujours suivie depuis le début de la guerre. »*

Au Danemark enfin, l'attitude des dirigeants du parti communiste fut identique. Aussitôt après l'occupation de Copenhague, ils firent reparaître leur journal quotidien *Arbejderbladet*, où ils écrivirent le 25 avril 1940 : *« Nous mettons en garde contre les voix irresponsables qui, dans les émissions de propagande à la radio anglaise destinées à l'étranger, cherchent à nous donner des directives. Il s'agit d'individus qui se sont complètement mis au service de l'impérialisme anglais et qui trahissent les intérêts internationaux de la classe ouvrière. »*

Le 28 avril, nouvelle mise en garde : *« Il ne va sans doute pas manquer d'individus qui tenteront une certaine agitation pour propager parmi le peuple danois l'idée chaque soir émise par Radio-Londres que le peuple danois doit chercher son salut dans la flotte anglaise, dans l'armée franco-anglaise et dans les bombardiers anglais. Nous, communistes, nous voulons à l'avance dénoncer cette agitation éventuelle comme une trahison directe et consciente envers le pays et le peuple. »* (*« Arbejderbladet »*, 28 avril 1940.)

Le 8 mars 1941, l'un des dirigeants du P.C. danois, qui devint par la suite député du parti, revenait encore à la charge : *« Nous, communistes, nous ne souhaitons pas, même dans les circonstances présentes, que le Danemark soit « libéré » à l'aide des bombes anglaises »* (*Arbejderbladet*, 8 mars 1941) — à noter que les guillemets du mot « libéré » figuraient dans le texte...

Cette attitude des responsables communistes en Suède, Norvège et Danemark dura jusqu'à l'attaque allemande contre l'U.R.S.S., après quoi elle se modifia du tout au tout. Mais ces responsables ne furent à aucun moment désavoués par l'Internationale communiste. Ils restèrent d'ailleurs à la tête de leurs partis pendant de nombreuses années encore.

Ultérieurement, j'ai fait d'autres recherches à propos d'autres partis communistes d'Europe, notamment ceux de Finlande, d'Islande, ainsi que celui de la Suisse, dénommé Parti du travail suisse. L'attitude de leurs responsables fut la même.

Cela montre que la tentative entreprise pour faire reparaître *l'Humanité* à Paris en juin 1940 ainsi que les approches faites en direction de l'occupant s'inscrivaient bien dans la ligne qui était à l'époque celle de l'Internationale communiste... et de la direction du P.C. français, qui fut toujours fidèle à cette Internationale.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, présidera, samedi 10 septembre, au Palais des congrès, à Paris, le premier congrès des maires R.P.R. Quatre mille maires environ sont attendus à cette manifestation.

● *M. Jacques Ferret*, directeur des DOM au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, est arrivé lundi 29 août à Fort-de-France. Il doit faire une visite de trois jours en Martinique pour étudier les problèmes économiques et sociaux, et préparer le voyage que les ministres de l'agriculture de la C.E.E. feront aux Antilles à la fin de l'année.

POLITIQUE

UN BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

La Guyane an II

par OLIVIER STIRN (*)

Le plan gouvernemental de développement de la Guyane a deux ans.

Pour les uns, il a contribué à mettre au soleil les riches trésors que cette terre française des Amériques, grande comme le Portugal, gardait jusqu'ici enfouis.

Pour les autres, il a tout au plus provoqué, avec l'envol de nouvelles chimères, l'aigreur redoublée des Guyanais (1).

La vérité sans doute se situe au milieu.

Comme l'indiquait l'article très objectif de Jean Octobre (*le Monde* du 3 août), les progrès « réels » et les « améliorations » que ce plan continue d'entraîner laissent espérer que, pour la Guyane, l'heure de la rédemption définitive va enfin pouvoir sonner. Ainsi l'« optimisme modéré », qui, selon lui, doit encore être de mise, encouragera les pouvoirs publics et les Guyanais à préserver la « France équinoxiale » des longues et douloureuses rechutes du passé.

Etait-il légitime de susciter en 1975 l'extraordinaire engouement qui vit jusqu'à trente mille Français de tous âges et de toutes conditions se porter candidats au voyage ? Sans eux, sans cet esprit intact d'aventure et d'entreprise que l'on prête toujours aux Français, rien de ce qui s'est déjà fait n'aurait été possible. Il fallait d'abord, pour briser l'enchaînement fatal des échecs et des erreurs, modifier profondément la mauvaise image — superficielle mais si ancrée — que la Guyane opposait jusqu'alors aux efforts des défricheurs.

L'enthousiasme de ces pionniers a servi au-delà de toute espérance la nécessaire réhabilitation de ce pays. Pays subtropical avec une saison sèche et une saison des pluies bien alternées, recouverte sur neuf dixièmes d'un dense manteau végétal que les Jésuites, autrefois les Brésiliens et les Surinamiens aujourd'hui, ont pu largement entrebâiller, la Guyane, en dépit des contraintes climatiques habituelles sous ces latitudes, est une terre salubre et belle aux ressources précieuses en ces temps de pénurie.

L'intérêt qu'elle soulève depuis deux ans a aussi permis de réduire le mal dont elle a tant souffert : la mauvaise connaissance qu'on en avait. Il a fallu prohiber dans un premier temps ces ruées désastreuses — « vers l'or » ou vers le bois, — ces « expéditions » tragiques des siècles précédents, et déterminer, grâce à des études longues et coûteuses, ce qui sur cette terre est possible, ce qui est préférable et ce qu'il faut éviter.

S'agissant d'un très vaste projet qui a besoin d'importants concours techniques, administratifs et financiers, tout progrès est difficile et s'inscrit dans une durée que les migrants et les Guyanais eux-mêmes ont eu du mal à concevoir et à accepter.

Ils semblent comprendre à présent que le premier souci du gouvernement a été de partir cette fois sur des fondements solides, parce qu'il ne faut pas jouer avec l'espoir et qu'un échec de plus ôterait pour longtemps à la Guyane tout avenir.

S'il est facile de monter en épingle les difficultés considérables auxquelles le plan doit faire face tous les jours, il n'est plus possible de nier les réalisations tangibles.

A mesure que les premiers succès se dessinent, l'agressivité chez certains prend curieusement le relais de l'ironie. L'extrême gauche guyanaise s'efforce d'établir l'inanité des efforts entrepris, le caractère illusoire ou dangereux des premières réalisations ; elle n'hésite pas à dénoncer, avec des accents xénophobes, voire racistes, l'arrivée d'« étrangers » qui exposeraient ce département aux bouleversements d'un nouveau Far-West.

Une mise en valeur progressive

Depuis le début, le gouvernement a pris soin de ne violenter ni les hommes ni la nature. Il a conçu un projet harmonieux, progressif et équilibré, qui dotera la Guyane de tous les équipements nécessaires à la vie moderne et améliorera toutes ses potentialités.

Pour réussir, ce plan doit associer complètement les Guyanais eux-mêmes aux décisions et aux réalisations. Sans se demander dès à présent s'ils seront assez nombreux pour lui donner toute l'impulsion nécessaire (ils sont à peine plus de cinquante mille en tout), l'heure d'un premier bilan est arrivée. Le plan prévoit d'ailleurs de leur donner la formation et les débouchés qui leur permettront, aux côtés d'un certain nombre de leurs compatriotes de métropole, de devenir enfin une société réellement productive.

Ce plan, pris en compte dans la préparation du VII[e] Plan, comprend trois volets essentiels :

— Un programme de développement agricole expressément inclus dans le programme d'action prioritaire n° 7 des départements d'outre-mer ;

— Un programme d'exploitation forestière, de recherches minières et de développement de la pêche ;

— Un programme d'investissements publics, notamment en matière d'équipements routiers, portuaires et sociaux.

Le développement agricole

Le programme agricole bénéficie jusqu'en 1980, dans le cadre du VII[e] Plan, de 80 millions de francs de subventions et de 40 millions de francs de prêts.

Un récent comité interministériel a approuvé les crédits budgétaires que le ministère de l'agriculture et le fonds d'investissements des DOM (FIDOM) consacreront, en 1978, au plan de développement agricole : 5,25 millions de francs et 10 millions de francs respectivement. Ces crédits permettront en 1978 l'exécution à un rythme satisfaisant du programme déjà engagé.

Précisons ici, à l'usage des sceptiques, ce qui a été fait concrètement aussi depuis le lancement du plan.

Grâce à des baux emphytéotiques à trente ans, seize exploitants agricoles — dix Guyanais et six métropolitains — ont été installés sur des lots de 150 à 250 hectares. Ils ont bénéficié de prêts avantageux de la SATEC. Dans un certain nombre de petits lotissements agricoles, de 20 à 30 hectares en moyenne (lotissement Maugès, lotissement Banane), la proportion des Guyanais est de 80 %, ce qui correspond bien à un des objectifs majeurs du Plan.

Les agriculteurs métropolitains, sévèrement sélectionnés, seront, à la fin de cette année, une vingtaine. Il s'agit d'hommes doués d'une compétence, d'une expérience et d'un dynamisme hors du commun.

Des études ont été lancées pour doter les agriculteurs guyanais d'une formation qui leur permettra d'exploiter des domaines de grande dimension.

Sur les lots déjà attribués, des défrichements ont été réalisés sur une superficie totale d'environ 500 hectares, qui seront affectés à des pâturages et à l'arboriculture. Ces opérations ont eu un effet d'entraînement sur les petits agriculteurs locaux, qui ont triplé les surfaces traditionnellement mises en culture.

A côté de ces implantations individuelles, le gouvernement a mis en place trois fermes expérimentales : l'une à Sinnamary, de 254 hectares, consacrée à l'élevage ici promis à un grand avenir ; les deux autres vouées aux plantations à l'Acarouny et à Saint-Jean-du-Maroni.

Deux d'entre elles bénéficient de subventions et de prêts du Fonds européen de développement.

Au plan des essais, une unité technique de production fruitière a été créée par l'IRFA. Deux autres, consacrées au riz fluvial (Montsiner) et aux cocotiers (Saut-Sabat) seront lancées en 1977.

La vocation première de ces unités-types est de favoriser chez les agriculteurs, la création de véritables structures professionnelles. Une coopérative fruitière et une coopérative avicole ont été créées. Une coopérative d'élevage de bovins va l'être incessamment.

Pour 1977, les superficies défrichées atteindront donc 1 500 hectares essentiellement consacrés à l'arboriculture et à l'élevage. Ce chiffre dépassera celui des vingt années précédentes.

Sur le plan financier, les *crédits* publics du ministère de l'agriculture et du FIDOM auront atteint en trois ans plus de 30 MF. L'aide du FORMA, qui a commencé à intervenir en Guyane, s'est élevée pour 1976 à 830 000 F. Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole participera pour 4,2 MF au financement des infrastructures rurales d'une importante opération d'élevage sur le plateau de Nancibo d'un coût total de 45 MF.

En matière agricole, l'objectif prioritaire, on le voit, est de permettre à la Guyane de faire face à ses propres besoins, c'est-à-dire de diminuer d'abord le volume de ses importations d'Europe.

Mais, cette production devra déboucher ensuite très rapidement sur une réelle capacité exportable. Il semble à cet égard, que l'on puisse également fonder de grands espoirs sur la canne à sucre, qui fait l'objet d'études encourageantes.

Le second volet du plan porte bien sûr sur la forêt. Ses ressources pourraient jouer un rôle décisif pour rééquilibrer notre balance des comptes, dont le déficit s'explique en partie par nos importations massives de pâte à papier.

Pour la grande exploitation industrielle, des études ont été menées à la demande du gouvernement par deux très grands groupes internationaux, qui disposent seuls de l'expérience technique des bois tropicaux et des *moyens financiers pour engager* l'opération. La première de ces études a été déposée par la société Parsons et Withmore en vue de la création d'une usine de pâte à papier, et elle est actuellement soumise à l'examen approfondi de tous les départements ministériels concernés. Conjointement, une seconde étude a été entreprise par le groupe International Paper et la société française La Cellulose du Pin. Cette étude sera déposée dans les tout prochains mois. Ses grandes lignes ont déjà fait l'objet d'une prise de position favorable, lors de ce même comité interministériel.

Ce dernier projet a pour objectif de produire annuellement 200 000 tonnes de sciages et de bois déroulés, mais aussi 600 000 m3 de copeaux, de pâte à papier et 100 000 tonnes de produits dérivés. Les investissements correspondants seraient de l'ordre de 6 à 7 F. Pour manifester l'intérêt qu'il porte à ce projet, le premier ministre a demandé au ministre de l'équipement de déléguer de suite au préfet de la Guyane les crédits d'études pour les voies forestières nécessaires.

Outre ces grands projets, de dimension internationale, cinq entreprises moyennes se sont implantées ou sont en cours d'installation pour exploiter le bois d'œuvre, qui, compte tenu des difficultés actuelles d'approvisionnement en bois exotique, revêt un intérêt exceptionnel.

En 1978, des crédits de 5 MF seront ouverts en faveur du programme de recherches et d'expérimentation sylvicole. Il associera le ministère de l'agriculture, le secrétariat d'État à la recherche et le ministère de l'industrie. Ces *crédits seront* principalement destinés à déterminer les peuplements qui devront prendre la place des espèces exploitées, sans que soit compromise la qualité des sols. Une proportion réduite de la forêt sera mise à contribution. Grâce à une régénération plus facile des secteurs exploités, la plus grande partie de la forêt restera en état de réserve naturelle.

L'industrie et la pêche

Les recherches minières du B.R.G.M. ont été intensifiées. Elles comportent un programme pluriannuel de recherches minérales et une couverture aéromagnométrique complète du département déjà en cours d'exploitation.

Elles portent également sur les possibilités de production d'énergie hydroélectrique, notamment à Saut-Maripa sur l'Oyapoc.

Enfin, une des richesses potentielles les plus intéressantes de la Guyane est constituée par sa façade maritime. Comme on le sait, la France vient de décider l'extension de la zone économique spéciale de 180 miles au large du département.

Une société d'armement s'est crée, qui témoigne de la volonté du gouvernement de développer les activités de pêche industrielle, et d'améliorer la pêche côtière. Le comité du Fonds européen de développement de Bruxelles vient d'approuver, là aussi, une proposition de financement de l'appontement de pêche du Larivot par un prêt de vingt-cinq ans à 3 %.

Le secrétariat à la recherche procède à l'implantation progressive d'un centre pluridisciplinaire à Kourou dont l'existence est fondamentale pour le développement économique de la Guyane.

Bien entendu, la mise en action de ces instruments de développement est subordonnée à la réalisation d'un très important programme d'investissements publics. Le choix des sites industriels du bois et le développement des sites urbains ont été déterminés dans un schéma directeur d'aménagement, qui prévoit un programme de développement routier (Cayenne - Saint-Laurent, route de l'Est), l'agrandissement du port de Degrad-des-Cannes, et la création de diverses zones industrielles et d'aménagement, pour un montant global, partiellement engagé, de 37 millions de francs.

De tels équipements impliquent un effort social. La Guyane, département français, bénéficie de la quasi-totalité des avantages sociaux qui existent en métropole. Alors que certains propagandistes tentent de faire passer les Guyanais pour les exclus de notre communauté nationale, il est bon de rappeler que la Guyane vient d'être encore mieux désenclavée par le satellite TV, par une liaison aérienne directe, et, ces tout derniers jours, par le téléphone automatique avec la métropole. Les mêmes vitupèrent d'ailleurs un plan qui, seul, peut tirer la Guyane du dépit et du repliement et la sauver de cette rupture politique dont ils rêvent, et qui sonnerait pour elle l'heure de la dépendance.

Pour les Guyanais responsables, l'heure est à la mobilisation de toutes les énergies, singulièrement celles de la jeunesse, qui refuse désormais d'être absente de la Guyane et de vivre sur la terre de l'échec et de l'utopie. Les jeunes ont conscience, dans leur majorité, de participer à une grande aventure qui leur donnera plus de bien-être et de dignité, parce qu'elle est aussi une contribution importante à l'économie de la France et de son avenir.

Perfectible, mais ayant déjà le mérite d'exister, ce plan permet aussi à la France d'être présente dans un continent essentiel au destin de l'humanité. Elle y est aimée et admirée ; elle y a donc un rôle, à partir d'une terre qui doit être, « *plus qu'aucune autre, le témoignage de l'œuvre de la France accomplie* », comme disait le général de Gaulle, à Cayenne, il y a dix-sept ans, et comme l'a rappelé avec force le président Giscard d'Estaing.

A la lumière d'une expérience de deux années, tout indique qu'une volonté politique sans faille assurera à ce grand dessein sa cohérence et sa continuité.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

(1) N.D.L.R. — *Cf.* l'article de Jean-Emile Vié : « L'échec du plan vert pour la Guyane (*le Monde* du 1[er] juillet).

ÉDUCATION

M. Haby espère convaincre plus de dix mille élèves de se maintenir dans l'enseignement technique

Le ministre de l'éducation a décidé d'encourager les élèves de l'enseignement technique court (anciens collèges d'enseignement technique, désormais baptisés lycées d'enseignement professionnel) à ne pas abandonner leurs études avant terme, c'est-à-dire avant le certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) ou avant le brevet d'études professionnelles (B.E.P.). M. René Haby a publié, lundi 29 août, le communiqué suivant qui s'adresse directement aux élèves :

« Chaque année, certains d'entre vous, soit à cause de la difficulté des études, soit par lassitude de l'école, soit pour toute autre raison, abandonnent leur formation avant même de passer le C.A.P. ou le B.E.P. ; ou encore, en cas d'échec à ces examens, renoncent à tenter leur chance une seconde fois.

» Même si l'on a très envie d'entrer dans la vie active, c'est là un mauvais calcul. Les statistiques montrent, en effet, que dans la conjoncture économique actuelle les élèves titulaires d'un C.A.P. ou d'un B.E.P. trouvent bien plus facilement et bien plus rapidement un emploi que ceux qui quittent l'école sans diplôme : parmi ceux qui ont passé un C.A.P. en 1975, moins de 10 % étaient encore à la recherche d'un emploi après six mois.

» Aussi, si vous êtes tentés d'abandonner en cours de route, réfléchissez bien avant de prendre cette décision ; allez voir votre directeur ou l'un de vos professeurs : ils sauront vous donner des conseils utiles.

» J'ai moi-même invité les chefs d'établissement à recenser toutes les places disponibles en deuxième et troisième années, et à solliciter vivement la réinscription de ceux d'entre vous qui pourraient tenter une nouvelle fois leur chance. Les décisions de conseil de classe orientant certains élèves de C.E.T. vers la vie active pourront être revues au profit d'un redoublement.

» J'ai d'ailleurs décidé de maintenir l'aide aux élèves boursiers qui ont à redoubler une classe. Jusqu'ici, vous le savez, le redoublement entraînait la suppression de la bourse. Ce ne sera plus le cas cette année : bien que redoublants, les élèves boursiers scolarisés dans les lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) continueront à percevoir leur bourse quels que soient leur âge et l'enseignement qu'ils suivent. Cette décision a été communiquée aux recteurs ; les dossiers seront réexaminés et les décisions de retrait rapportées.

» J'escompte que cette action en faveur des élèves qui avaient envisagé d'abandonner leurs études techniques permettra d'en convaincre dix mille à quinze mille de continuer ou de recommencer la préparation au C.A.P. ou au B.E.P. : c'est, pour leur avenir, le meilleur placement possible. »

Une garantie qui s'amenuise

Les décisions annoncées par M. Haby ont été prises à la demande du premier ministre, ainsi qu'il l'avait indiqué lors de son émission sur France-Inter, « *dans le cadre des mesures gouvernementales pour l'emploi des jeunes* » (*le Monde* daté 28-29 août). Le ministre de l'éducation nationale avait admis, à cette occasion, que l'enseignement technique français était « *peut-être allé un peu trop loin dans la rigueur* ». Ce n'est pas d'hier, en effet, que cet enseignement, qui ne veut pas paraître dévalorisé par rapport à l'enseignement général, rivalise avec celui-ci de sévérité et de « sélectionnite ». Les directives du ministre visent clairement à maintenir quelques milliers d'élèves dans le système éducatif afin de leur éviter d'aller grossir les bataillons des jeunes chômeurs.

Ces mesures, orientées contre le chômage, sont-elles positivement orientées vers l'emploi ? M. Haby rappelle, dans son communiqué, les résultats d'une enquête publiés par son ministère (*le Monde* du 4 février) et qui faisaient ressortir que 64,8 % des jeunes titulaires d'un C.A.P. en trois ans avaient, l'année suivant leur diplôme, trouvé un emploi : la proportion était de 52,5 % pour les titulaire d'un B.E.P. Cette enquête révélait toutefois que, entre 1973 et 1975, les titulaires d'un C.A.P. se « plaçaient » de plus en plus difficilement sur le marché de l'emploi (80,6 % en 1973 contre 64,8 % en 1975) les titulaires d'un B.E.P. étant plus mal lotis (7 % de sans-emploi en 1973 contre 17,4 % en 1975). Elle montrait aussi que, parallèlement à la dégradation de la situation économique, s'opérait un mouvement spontané de maintien dans le système éducatif, la proportion de redoublants augmentant, ainsi que le nombre de ceux qui s'engageaient dans des études longues.

Nul ne saurait reprocher à un ministre de l'éducation d'encourager les jeunes qu'il a en charge à aller jusqu'au diplôme, mais la vérité impose un constat : d'année en année, la garantie que représente un diplôme du technique s'amenuise.

Br. F.

POINT DE VUE

Utopie à l'Université

par MARIE-JEANNE DURRY (*)

L'UNIVERSITE. Ses tumultes. Sa dégradation, due essentiellement à la kyrielle de réformes aussi changeantes que vaines, alors qu'il y aurait tant à faire. La bataille de la « double filière », l'une censée conduire à des « carrières », et la seconde à quoi ?

Sur ce point, entre autres, une idée me poursuit depuis mon temps d'étudiante, quitte à faire hausser les épaules de tous ceux dont elle ne susciterait pas l'ire. Que les Chinois l'aient accommodée à la chinoise n'est pas une raison pour que nous ne tentions pas de la réaliser à la française.

Au cours de *chaque* année de faculté, et pour tous, deux mois devraient être consacrés, hors de ces facultés, à l'apprentissage des métiers manuels les plus divers. Pour les futurs enseignants, la durée pourrait être d'un mois, l'autre étant réservé à des stages effectifs d'enseignement. Songer qu'il n'y a — je ne parle pas des instituts universitaires de technologie — de pratique pédagogique dirigée qu'après le CAPES et l'agrégation, alors que dès après le Diplôme d'études universitaires générales, comme auparavant dès après la propédeutique, de braves gens fonctionnent comme auxiliaires ou suppléants, ou remplaçants, qui enseignent tout sans rien savoir en particulier sur la façon de s'y prendre pour passionner les élèves. Par parenthèse, on parle d'« animateurs » comme d'une nouveauté spécifique : en quel temps un professeur ayant prise sur les écoliers ou les étudiants n'a-t-il pas été fondamentalement un animateur ?

Deux mois par an dans n'importe quel métier manuel, en commençant, avant de gravir les échelons, par être O.S. à l'usine, ou même éboueur. Il m'est arrivé de dire et d'écrire que si le sort m'avait faite balayeuse des rues, je suis sûre que j'aurais eu à cœur de les balayer, de façon que chacun eût plaisir à y marcher.

On objectera que ce serait enlever le pain de la bouche des travailleurs manuels. Non. Car, au cours de telles périodes ces travailleurs en continuant à percevoir leur salaire, ou bien seraient utilisés comme moniteurs de nos « apprentis » ; bien, s'ils le désiraient, auraient accès soit à des écoles de perfectionnement dans leur propre branche, soit à l'un de ces lieux où des privilégiés se « cultivent », depuis les lycées jusqu'aux universités et autres maisons d'enseignement supérieur.

Voilà, et l'on sent bien que ce brassage — qui ferait enfin savoir à chacun, dans sa pensée et dans sa chair, ce qu'est le travail à la chaîne ou la vie des mineurs ou les affres des paysans devant les mauvaises récoltes, et permettrait enfin à ceux qui n'ont aujourd'hui pas même le temps de s'y essayer, de s'adonner à la lecture, à moins qu'ils ne choisissent de s'initier à quelque science ou d'apprendre à goûter les arts — que, donc, ce brassage énorme serait le meilleur moyen de faciliter une fraternité qui n'a jamais été qu'un mot et d'apaiser les tensions et les luttes. Mais précisément l'homme tient à ces luttes, à l'envie, à la haine, à tout ce qui prépare les sanglantes révolutions de gauche ou de droite, et les guerres.

Utopique, ce moyen ? Alors, vive l'utopie ! Qu'on essaie donc un peu : pour voir !

P.-S. — Sans doute *le Monde* m'a-t-il appris ceci : quelques-unes de nos universités tentent des expériences d'« alternance » de quelques mois, grâce auxquelles des techniciens et ingénieurs de demain ont pris contact avec la vie des entreprises régionales. A Paris-VII existe un DEUG qui peut être obtenu en trois années, dont la première de travail professionnel, la seconde d'université, la troisième de travail salarié, etc. Et l'on considère que — ô miracle ! — des entreprises alentour ont accueilli cinq de ces « alternants », qui, au reste ne sont point des manuels. Ce sont là des pas microscopiques dans une direction étroite. Du moins ont-ils le mérite d'être faits.

(*) Directrice honoraire de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Sorbonne.

SOCIÉTÉ

UNE RÉUNION DE L'UNESCO SUR LA TOXICOMANIE

Des spécialistes en « milieu vivant »

Château-de-la-Mothe (Haute-Garonne). — Le nom du lieu choisi pour la récente réunion de l'UNESCO sur « l'éducation relative aux problèmes liés à l'usage des drogues » a dû sonner agréablement aux oreilles des trente-deux spécialistes venus de cinq pays (1) francophones participer aux débats. Mais c'est dans une batisse froide, en partie délabrée, aménagée à la hâte par d'anciens toxicomanes, qu'ils ont vécu et « siégé » pendant quatre jours, du 22 au 26 août. *« Au début, nous avons été choqués, puis la présence « sur le terrain » de drogués en voie de réhabilitation nous a fait revenir sur notre première impression »*, explique l'un des représentants du Québec.

Il est vrai que les pensionnaires de l'association *Le Patriarche* n'avaient pas ménagé leurs efforts pour accueillir ces hôtes. Pendant la réunion, ils ont, eux-mêmes, préparé les repas ; sans cesse, ils ont cherché le dialogue. Ce « milieu vivant » a quelque peu perturbé les débats, et l'ordre du jour, qui portait sur l'examen et l'évaluation des programmes de préventions actuels, l'information des parents, des enseignants et des responsables de mouvements de jeunesse, n'a été tenu qu'avec peine.

« Faire pour », « faire avec » et « laisser faire »

« J'ai beaucoup appris, ici, au contact des anciens toxicomanes », confie le délégué du Luxembourg. *« Depuis, on saisit mieux l'importance de certaines réalités dans le processus de désintoxication ; l'attachement aux animaux, par exemple... »*, reconnaît l'observateur de l'ONU, M. José L. Gomez del Prado. De leur côté, les anciens toxicomanes ont trouvé l'occasion de mieux expliquer... et de s'expliquer leur aventure. L'un d'entre eux, Jean Syl, a même rédigé un texte très critique envers les parents, les enseignants. *« Je pense que l'un des meilleurs moyens de prévention est de provoquer des débats*, écrit-il pour conclure, *avec des jeunes, des parents, des médecins... et avec d'anciens toxicos, qui, eux seuls, sont les vrais spécialistes. »*

De notre envoyé spécial

« Eux seuls », ce fut un peu la tendance de cette réunion, malgré l'intérêt évident de certaines communications. Le projet pilote de la commission des écoles *catholiques* de Montréal a su retenir une attention dispersée. Il préconise *« une sensibilisation de l'élève à partir de son vécu, puis une approche globale de la drogue »* : une équipe réalisera ce projet préventif en trois phases : « Faire pour le milieu » (mettre au point le programme en fonction des besoins du milieu) ; « faire avec le milieu » ; « laisser faire le milieu », de sorte que l'équipe n'intervienne plus aux fins de consultation.

Il n'empêche que, souvent, les délégués, d'humeur buissonnière, allaient au parc rejoindre un nouvel ami toxicomane et reprendre une discussion interrompue. *« Je ne pense pas, cependant, que la réunion ait été déviée de son objet*, explique Mme Nicole Friderich, *chef de section* à l'UNESCO, *mais il est vrai que la proximité des anciens drogués a un peu modifié le cours des discussions. »* Chacun essayait, sans doute par souci de *« ceux du dehors »*, de se tenir au plus près du concret, les « théorisateurs » endiguaient, autant qu'ils pouvaient, leurs flots de paroles. Les suggestions avancées à la fin de la rencontre n'en reflètent pas moins les conditions de cette « vie de château » un peu particulière : l'information doit davantage porter sur les conditions psychosociologiques que sur les caractéristiques chimiques et médicales de la drogue ; elle doit se faire avec la collaboration éventuelle d'anciens toxicomanes motivés pour s'en sortir : l'application d'une législation trop répressive ne doit pas venir perturber la mise en œuvre des programmes de prévention... Rien d'autre, mais sous une forme plus officielle que ce qu'en disent, ou écrivent, les anciens toxicomanes de La Mothe, eux-mêmes.

« Il y a ici une âme, une chaleur... » « Pour une fois, nous nous sommes aperçus que ceux dont nous parlions étaient vivants... » A ces réflexions de participants culpabilisés s'opposait la tranquille assurance des « désintoxiqués » : ils parlaient savamment de pharmacopée, mais aussi de toutes sortes de « thérapies » : la « caninothérapie », l' « apithérapie », l' « hippothérapie » (excellente à cause du frottement de la région pelvienne, qui aiderait, paraît-il, à oublier la « défonce »). *« J'aurais aimé leur expliquer au congrès*, dit Yves, l' « hippothérapeute » de La Mothe, *mais le sujet n'était pas à l'ordre du jour. » « Je crois qu'ils sont plus capables que nous parce qu'ils savent de quoi ils parlent ! »*, s'exclamait pour finir l'un des spécialistes français des problèmes de toxicomanie.

De derrière les fagots

N'y a-t-il pas trop d'audace à vouloir tenir des débats, forcément théoriques et pas nécessairement inutiles, dans un tel milieu, trop différent pour qu'on puisse en limiter l'intérêt, ou la découverte, aux heures de pause ? Les deux camps n'étaient pas d'égale force. D'un côté, les anciens toxicomanes, qui avaient travaillé dur et qui avaient, envers les participants, des exigences : ils savaient ce qu'ils voulaient : une réinsertion par des activités de prévention. De l'autre, des spécialistes peu habitués à *toucher* du doigt le mal qu'ils observent. D'où une vive séduction chez les uns, un léger mépris chez les autres.

« Ils ne nous ont rien appris. » « Que ferez-vous, une fois rentrés chez vous : aurez-vous le courage de dire ce que vous avez vu ou bien votre rapport ira-t-il finir sous le coude d'un quelconque responsable ? » des questions que les anciens drogués posaient au dernier jour de la réunion avec d'autant plus d'agressivité contenue qu'ils avaient découvert — par quelle indiscrétion ? — plusieurs bouteilles d'alcool cachées dans les chambres des participants. *« Une vigilance particulière doit se manifester à l'égard des boissons alcoolisées et celles-ci doivent faire l'objet d'une réglementation efficace... »* la dernière suggestion « officielle » de la réunion de La Mothe.

CHRISTIA:' COLOMBANI.

(1) Belgique, Canada, Luxembourg, Monaco, Suisse.

LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES COMMUNAUTÉS THÉRAPEUTIQUES A MONTRÉAL

Punir pour guérir

Lac-Echo (province de Québec). — Il y a deux manières de juger l'expérience de Portage, une communauté thérapeutique installée depuis 1972 sur les rives du lac Echo, au nord de Montréal. La première peut se résumer ainsi : harcèlement et conditionnement des toxicomanes. La *seconde tient au spectaculaire* pourcentage de ceux qui renoncent ensuite définitivement à la drogue : 85 à 90 %.

Cela justifie-t-il le recours à des méthodes parfois choquantes sur le plan éthique ? A Synanon et à Daytop, aux Etats-Unis, les communautés où ont été mises au point les techniques en usage à Portage, on soutient que oui. Pour la très grande majorité des spécialistes français et

De notre envoyé spécial

européens qui ont participé, du 19 au 26 août à Montréal, à la deuxième conférence sur les communautés thérapeutiques (*le Monde* du 26 août), la réponse est non.

Les toxicomanes, hommes et femmes, admis à *suivre le programme* de Portage doivent, dès le premier jour, renoncer symboliquement à leurs cheveux longs et à toute coquetterie. Dès cet instant, le nouvel arrivant doit se conformer stric*tement* aux règles auxquelles sont soumis les autres pensionnaires. Sa vie était désordonnée, elle va être minutée. Il ne respectait aucune contrainte, elles seront multipliées. Il fuyait les autres, ils sont omniprésents.

La durée du séjour est, en principe, d'un an. Le nouvel arrivant a d'abord le titre de « travailleur général ». Il devient ensuite, selon ses « progrès », « contremaître », puis « chef de section ». Les travaux ménagers — *cuisine, lessive, nettoyage* — sont exécutés sous la direction des chefs de section et répétés inlassablement jusqu'à la perfection, moins par souci de propreté que pour réapprendre à respecter des règles.

Au cours de ces travaux, exécutés en commun, les toxicomanes sont tenus de se parler, de préférence de leur passé, un remède contre le silence dans lequel la drogue les a emmurés, une manière aussi d'extirper, en les formulant, les racines du *mal. Le moindre silence est impitoyablement* dénoncé, le plus petit manquement à la règle commune, sanctionné.

Pression

Le pensionnaire qui, par exemple, surprend un de ses condisciples plongé dans ses pensées, doit en avertir par écrit l'un des cinq ou six « expéditeurs » de la communauté, généralement un contremaître *ou un chef de section. L'« expéditeur »* demande alors au « fautif » de lui indiquer les raisons de cette « absence », puis transmet la réponse à l'un des toxicothérapeutes.

En cas de récidive, ou lorsque *l'équipe clinique le juge utile*, le « coupable » comparaît devant un « tribunal » composé de thérapeutes, à qui il doit fournir des explications plus approfondies. Ce « tribunal » peut prendre des sanctions : tâches *ménagères supplémentaires, privation* de sortie, etc. Il peut aussi, à la manière des gardes rouges, condamner le coupable à porter autour du cou une pancarte indiquant les raisons de sa condamnation.

Cette sanction, qui peut durer huit jours, a deux objectifs : rappeler au *fautif qu'il doit s'amender, mais aussi* inciter les autres pensionnaires à l'aider. Lors de notre visite, une jeune femme traînait ainsi, au bout d'une ficelle, un carton sur lequel était écrit : *« Je résiste ; je ne fais pas confiance aux autres. Aidez-moi. »*

Ce réseau serré de surveillance, ce système de dénonciation mutuelle, trouvent leur exutoire dans les « groupes d'hostilité » qui se réunissent une fois par semaine. Les séances sont très impressionnantes. On y voit des toxicomanes hurler, trépigner et crier leur désarroi, avant de s'effondrer en larmes. Pierres angulaires du traitement, ces psychodrames servent de soupape aux *conflits latents et, selon la formule* en vigueur à Portage, permettent, en « nommant » ces conflits, de les maîtriser.

La pression continuelle du groupe a pour effet de déconditionner le *toxicomane. Mais elle a aussi pour* objet de faciliter son retour à une vie « normale ». Les valeurs à l'honneur pendant le traitement sont l'« honnêteté », la famille et le travail. Au terme de son séjour au lac Echo, le toxicomane est invité à passer quelques semaines au « centre métropolitain » de Portage, à Montréal, pour y réapprendre à vivre en ville, mais aussi pour y chercher un « job » et — cela lui est expressément conseillé — une épouse ou un époux.

Les résultats spectaculaires obtenus doivent toutefois être tempérés par deux remarques :

1) Si 90 % des individus qui suivent le traitement jusqu'au bout renoncent définitivement à la drogue, 68 % des toxicomanes admis au centre le quittent avant terme. Il y a par conséquent un *« déchet »* important ;

2) 50 % des « clients » de Portage lui sont envoyés par le ministère de la justice et n'ont ainsi que deux solutions : se tenir coi ou aller en prison. S'il n'y avait que de vrais volontaires, il est probable que le pourcentage de « déchet » serait plus élevé encore.

Cela dit, Portage accueille surtout des polytoxicomanes, des adeptes réguliers et anciens des drogues « dures », dont certains ont côtoyé la mort ou ont déjà tenté de se suicider. Un facteur qui justifie, pour certains, un traitement de choc, et dont on doit en tout cas tenir compte si l'on veut porter un jugement serein.

BERTRAND LE GENDRE.

« FACE-A-FEMMES » PREMIER NUMÉRO DE LA REVUE « ALTERNATIVES »

Dernier rameau en date du *Catalogue des ressources*, qui, dans l'esprit de 1968, recense les expériences, les luttes, les livres, ainsi que tous les « trucs » utiles à ceux qui souhaitent s'évader du gris quotidien (« Le Monde des livres » du 14 janvier 1977), le premier numéro de la revue *Alternatives*, est entièrement consacré au deuxième sexe.

Au fil de cent quarante-deux pages claires et denses, une cinquantaine de femmes examinent les principaux sujets de discussion du mouvement : travail, mariage, famille, viol, amour, sexualité, maternité, avortement, médecine, psychanalyse, création artistique, etc.

Dans ce numéro, intitulé symboliquement *Face - à - femmes* — les femmes n'ont plus peur de regarder, aujourd'hui, *en face*, ces questions, — sont répertoriées des centaines d'adresses, des dizaines d'ouvrages et de nombreuses informations pratiques en provenance de France et de l'étranger. Les renseignements sont toujours précis, concis, facilement utilisables.

C'est d'ailleurs comme guide féministe kaléidoscopique que le joli volume de *Face-à-femmes* semble offrir le plus d'intérêt. Loin de se lire d'une traite, cette bande dessinée poivrée d'humour se consulte à la manière d'un catalogue ou d'un livre de recettes, qui s'ouvre de lui-même aux pages que l'on aime. — M. S.

★ FACE-A-FEMMES. ALTERNATIVES. Edition Librairies alternatives et parallèles, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. 28 F.

— *REGARDS* —

Les derniers des Bordigueros

Sur un rivage balayé par la tramontane, entre Canet-Plage et Port-Barcarès, au milieu de débris calcinés, de cabanes éventrées et d'amas de planches, on découvre avec étonnement d'étranges vestiges : quatre grandes paillotes aux formes de barques renversées. Faites de sanils, variété de roseaux utilisés en Catalogne comme matériau de construction, longues de 10 à 15 mètres, hautes de 3 à 4 mètres, elles semblent en bon état *et sont habitées. « C'est tout ce qui reste du Bourdigou, un village où cinq mille personnes passaient leurs vacances et où plusieurs familles vivaient toute l'année »*, constate M. Galdrich Manya, un ancien pêcheur âgé de soixante-quinze ans. Il a bâti sa paillotte en 1921 et l'a reconstruite après la guerre. Depuis, il n'a jamais quitté cette plage.

« L'histoire de notre village est exemplaire, explique l'un des derniers Bordigueros, *parce qu'elle résume l'évolution du littoral roussillonnais. »* Depuis le début du siècle, sur la côte méditerranéenne, les pouvoirs publics toléraient la présence d'abris maritimes édifiés sans achat de terrain sur le domaine privé de l'Etat et sur le domaine maritime. Dans les paillotes qu'ils construisaient, certains *pêcheurs habitaient en permanence*. C'est ainsi que Le Bourdigou est né.

A la libération, le développement des congés payés amène au Bourdigou une nouvelle population composée de cheminots, d'ouvriers du bâtiment, d'employés municipaux perpignanais qui s'installaient pour l'été. Les cabanons en matériaux de récupération s'ajoutent aux paillotes. Des cultures apparaissent, simples potagers ou véritables jardins andalous avec leurs figuiers *et leurs citronniers. Tout au* long des années 50, les Bordigueros s'organisent, creusent des puits perdus, des fosses septiques, et aménagent des voies d'accès.

*En 1961, par décision du tri*bunal administratif de Montpellier, l'existence du Bourdigou est sinon admise, du moins tolérée : les cent trente-cinq habitations recensées paieront des impôts locaux à la commune de Sainte-Marie-de-la-Mer. Paradoxalement, ce début de reconnaissance officielle a des conséquences néfastes. Chassés par les premiers travaux d'aménagement du littoral, les habitants d'autres villages situés à Canet, Saint-Cyprien et Port-Barcarès, se replient au Bourdigou dont la population estivale ne cesse d'augmenter, jusqu'à atteindre trois mille à cinq mille *personnes au début des années 70.*

« Ces maisons sont à nous »

Au cours de l'été de 1972, après un incendie qui détruit vingt-six baraques, un arrêté préfectoral déclare le Bourdigou insalubre et impropre à l'habitation. Aussitôt deux cents familles se groupent pour constituer l'Association familiale des abris maritimes (AFAM) et engagent les négociations avec les autorités. Mais les Bordigueros sont divisés. Certains, désireux de devenir de véritables propriétaires, acceptent le principe d'un relogement futur dans les lotissements de la station nouvelle : le Bourdigou est condamné.

Dans la chaleur de l'été de 1976 commencent les procédures d'expulsion. La destruction est prévue pour le mois d'octobre. *« Nous ne pouvions les laisser faire comme ça en échange de vagues promesses qu'était venu faire M. Bonaud, le directeur de la Mission interministérielle d'aménagement »*, raconte Maurice Durozier, un jeune homme dont la famille vit au Bourdigou depuis 1950. *« Nous, les plus pauvres*, continue-t-il, *nous payer le relogement. Et nous ne pourrons pas Galdrich, qui n'a pas le sou, où ira-t-il ? A l'hospice ? »* Autour de Maurice Durozier se crée un Comité de défense et d'action. Le temps d'un film, *le Bourdigou ou la guerre du littoral*, réalisé à la fin de l'été, les Bordigueros semblent combattifs. *« Nous resterons*, affirment-ils. *Ces maisons, que nous avons faites avec rien, elles sont vraiment à nous. »*

Pourtant, ils sont partis. *« Ils ont eu peur des procès*, explique Mme Durozier, la mère de Maurice. *Et puis, ici, les gens ne sont pas habituer à lutter. »* Pour la plupart, le combat se *limitait à la préservation de leur* cabane.

La liberté des pauvres

« Gratuites et libres, c'est comme ça qu'étaient nos vacances, dit une jeune femme. *Et on vivait mieux là que dans les H.L.M. proposées par les gens de la Mission. Ce sont eux, les sauvages. » « Sûr*, répond Galdrich. *Des milliers de gens qui passaient des vacances « à l'œil », ils ne pouvaient pas le supporter. »* De l'avis général, on était tranquille au Bourdigou. Les femmes n'avaient pas de ménage à faire, les enfants allaient où ils voulaient, le soir on faisait des veillées et des feux sur la plage. *« Ce n'était pas pour autant une commune libre, quelque chose de marginal, comme on a voulu le faire croire*, précise Maurice. *C'était seulement la liberté des pauvres, un endroit dont personne ne voulait et qu'ils avaient rendu accueillant. Ma mère a élevé seule ses six enfants ; sans le Bourdigou, nous n'aurions jamais eu de vacances. »*

Les Durozier n'ont plus de cabanon. Ils occupent, depuis le mois de juin dernier, une des quatre paillottes dont la destruction est prévue pour l'automne. Leur comité de défense et d'action, soutenu par les organisations d'extrême gauche, ignoré par les partis de gauche, cherche à populariser sa lutte. Au mois de juillet, une fête a réuni cinq cents personnes au Bourdigou. A la fête du Roseau, le dimanche 28 août, ils n'étaient qu'une centaine à affronter la tramontane glaciale.

Ni Maurice ni ses amis ne peuvent admettre qu'on ait tué leur enfance avec tant de brutalité. Ils voudraient croire encore que, nettoyé, réaménagé, leur petit coin va rester *« sans béton, sans néons, sans vacances à pognon »*, comme le dit la chanson qu'ils ont dédiée *à « leur Bourdigou ». Pour Galdrich*, le vieux pêcheur qui s'accroche à sa lutte et à sa maison pour vivre encore un peu, *« cette côte n'est plus pour les Catalans pauvres. La mer, on nous l'a prise ».*

« Ces histoires d'attachement à leurs taudis, raille un commerçant de Canet-Plage, *c'est du sentimentalisme d'un autre âge. » « Pour ce qui nous concerne, nous refusons de considérer l'aspect sociologique de la baraquette »*, déclarait, en 1976, à l'hebdomadaire régional *Sud* un responsable de la mission interministérielle pour l'aménagement du littoral. *« Dans ce domaine*, ajoutait-il, *on se laisse aller à des fantaisies qui n'ont rien à voir avec la réalité. Il faut assainir tout cela. Nous devons améliorer l'image de marque du littoral pour l'ouvrir au tourisme international. » « Et les Indiens du pays*, demandent les derniers des Bordigueros, *où ils iront se baigner ? »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La rupture entre Lauda et Ferrari

Le constructeur italien Ferrari a annoncé, lundi 29 août, à Maranello, que le contrat du pilote autrichien Niki Lauda ne sera pas renouvelé en 1978.

C'est par un très court communiqué que la rupture entre Lauda et Ferrari a été rendue publique. Rien n'indique, officiellement, pour quelles raisons les deux parties n'ont pu parvenir à un accord et poursuivre une collaboration aussi heureuse pour le pilote que pour le constructeur. Il s'agit en fait à la fois d'un problème financier, d'une question d'organisation de l'équipe et d'une opposition de caractères. Niki Lauda, en passe de redevenir champion du monde, a exigé de Ferrari, pour un an, la plus forte somme qu'un pilote ait jamais touchée d'un constructeur : environ 600 millions de lires (1). Il aurait aussi fait savoir que dans l'hypothèse où cette exigence serait recevable, il entendait être le seul pilote de l'écurie Ferrari en 1978.

Si Niki Lauda a posé de telles conditions draconiennes, en imaginant sans doute qu'elles appelleraient un rejet, c'est aussi que ses rapports personnels avec M. Enzo Ferrari se sont détériorés. La faute, de toute évidence, en revient à M. Ferrari qui a trop vite condamné Niki Lauda — et l'a fait savoir — après son abandon dans le Grand Prix du Japon, en octobre 1976. Lauda, sans combattre, avait ce jour-là, sous la pluie, renoncé à conquérir le titre mondial et M. Ferrari en avait tiré la conclusion prématurée que la carrière de son pilote était, sinon terminée, du moins très hypothéquée par les appréhensions de ce dernier à conduire dans des conditions difficiles. Sans la médiation de Fiat, qui contrôle financièrement Ferrari, il est même possible que la rupture serait intervenue bien avant le 29 août 1977.

Niki Lauda n'a, semble-t-il, *jamais bien accepté le jugement* porté par M. Ferrari sur ses qualités, sur son avenir, et surtout le manque d'égards qui lui a été témoigné au début de la saison 1977. Dans les premiers Grands Prix de l'année — essentiellement au Brésil — *il était à ce point* évident que, pour toute l'équipe Ferrari, Lauda était un pilote « fini », et son nouveau coéquipier Reutemann l'homme « bien en cour », qu'on ne pouvait qu'être gêné d'une telle désinvolture et une telle injustice à son endroit. Depuis, Lauda a fait en sorte de se rappeler au bon souvenir de M. Ferrari, et il a démontré que, tout en refusant de prendre les mêmes risques qu'auparavant sous la pluie, il demeurait l'un des meilleurs pilotes du monde. Le départ de Lauda, *si l'on s'en* tient à cet aspect du contentieux, correspond à une faute d'appréciation de M. Ferrari. C'est même un échec personnel.

Il reste, bien entendu, que Lauda est avant tout un pilote *professionnel et qu'il a cherché* à gagner le maximum d'argent le plus vite possible. La carrière d'un pilote est courte, les risques permanents — Lauda, en particulier, est prévenu, — et il est certain qu'une offre satisfaisante l'a aussi *poussé à une telle intransigeance.* On sait que des négociations très avancées ont lieu avec Brabham, mais il n'est pas exclu que Lauda ait d'autres projets.

Pour le remplacer chez Ferrari, les noms le plus souvent cités *sont ceux de Fittipaldi, Scheckter* et Peterson.

FRANÇOIS JANIN.

(1) A l'exception toutefois d'Emerson Fittipaldi, qui a reçu beaucoup plus de la coopérative sucrière brésilienne Copersucar. Mais il s'agissait d'un contrat exceptionnel, à l'écart de la règle professionnelle de l'offre et de la demande — voiture brésilienne, pilote brésilien — dans lequel la préoccupation « nationaliste » était prioritaire.

ÉQUITATION

HEURS ET MALHEURS DES JUNIORS FRANÇAIS AU CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le championnat d'Europe junior de concours complet d'équitation a pris fin, dimanche 28 août, au Grand Parquet de Fontainebleau avec l'épreuve de concours hippique, troisième et dernière étape de la compétition où se battirent et se débattirent contre un vrai temps de mousson les cavaliers de sept nations.

Jugé des tribunes, cet ultime effort venant après la reprise de dressage des 25 et 26 août, le steeple et le cross courus le 27 août, ne présente qu'un intérêt très relatif. En fait, le parcours ne compte que des barbettes. Il s'agit pour le jury, règle immuable et combien sage, de constater si, après le marathon de la veille, les chevaux sont encore aptes au service. Disons tout de suite que la lutte n'a cessé d'être propre et loyale, que tous les chevaux ont fini apparemment frais et dispos et les cavaliers valides, y compris les désarçonnés. Le jeune Allemand de l'Ouest, Michel Spehlmann s'est adjugé le titre individuel, un écart infime le séparant du Français Pierre Cronier classé deuxième sur le bai *Dandy XXVI*, huit ans, un brave et courageux animal sachant éviter à propos toute malice du sort.

Par équipe l'Irlande vient en tête, talonnée par la R.F.A. et la Pologne. Suivent de très près également les Pays-Bas, l'Italie et l'Union soviétique. Et les Français ? Non classés. La malchance il est vrai s'est acharnée sur l'équipe de France au cours du cross disputé sous une pluie tombant en cascade d'un ciel d'encre.

ROLAND MERLIN.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

Concorde à New-York

NOUVELLE ATTENTE JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE

Les trois juges de la deuxième chambre d'appel du tribunal de New-York ont décidé, le 29 août, à l'unanimité, que le supersonique Concorde ne pourrait pas se poser sur l'aéroport Kennedy, comme l'y autorisait, à partir du 31 août, une décision du juge Milton Pollack.

En effet, la cour d'appel a donné à l'Autorité portuaire de New-York (PONYA) jusqu'au 8 septembre pour lui présenter ses arguments contre l'atterrissage du supersonique. Les compagnies Air France et British Airways *devront* déposer leurs propres conclusions avant le 13 septembre.

La cour se réunira le 19 septembre pour examiner le recours formé par le PONYA contre la décision du juge Pollack, qui avait estimé, le 16 août, que le PONYA avait agi de façon « *discriminatoire et déraisonnable* » en refusant pendant plus de quinze mois de déterminer les critères de bruit applicables à Concorde.

D'autre part, le service de presse de Matignon confirme que M. Raymond Barre empruntera, le 14 septembre, le vol régulier de Concorde entre Paris et Washington, où il séjournera en visite officielle, pendant trois jours, à l'invitation du président Carter.

L'EUROPE DES AIGUILLEURS VEUT FAIRE DU ZÈLE

Après avoir mis fin, le 30 août, à leur grève totale, les aide-contrôleurs du trafic aérien de Grande-Bretagne ont entamé une grève du zèle, malgré la menace de sanctions annoncées par la direction de l'aviation civile britannique.

La situation, qui s'était relativement améliorée, le 29 août, sur les aéroports britanniques, devrait à nouveau se dégrader, car les aides-contrôleurs projettent de débrancher les ordinateurs et d'établir les plans de vol à la main.

De leur côté, les contrôleurs français, *qui mènent une grève du zèle* depuis le 26 août et jusqu'au 5 septembre, ont accepté la proposition de leurs collègues britanniques de coordonner — selon des formes qui restent à déterminer — leurs actions avec les contrôleurs aériens espagnols.

Des contacts ont été pris avec les aiguilleurs du ciel algériens, allemands, italiens et suisses afin que ceux-ci n'acceptent pas la charge supplémentaire des vols déroutés en raison des grèves encours en France, en Grande-Bretagne et en Espagne. Des retards devraient affecter indistinctement les vols charters ou réguliers, moyen et long-courriers.

ENVIRONNEMENT

DES CHASSEURS ITALIENS EN COLÈRE

Plusieurs milliers d'oiseaux protégés sont tués dans une réserve naturelle

De notre correspondant

Rome. — Plusieurs centaines de chasseurs italiens ont envahi dimanche une réserve naturelle près de Ravenne, tuant des milliers d'oiseaux protégés, dont certains en voie de disparition, pour protester contre l'interdiction de chasser dans la vallée du Roseau, décrétée samedi dernier par le juge Vicenzo Andreucci.

Le magistrat avait pris cette décision *in extremis* sur la demande de diverses associations de défense de la nature, afin d'« *empêcher les conséquences nuisibles des retards administratifs* ». La vallée du Roseau, située à quelques kilomètres de Ravenne, est en effet classée parmi les zones humides européennes d'« *intérêt international* », selon la *convention de Ramsar, signée en* 1971 par l'Italie.

Le 3 août dernier, après six ans d'attente, le décret d'application de cette convention internationale paraissait finalement au *Journal officiel*. Sur place, cependant, aucune mesure particulière n'avait été prise pour que soit effectivement respecté le décret. C'est pourquoi le juge Andreucci décidait samedi la « *mise sous séquestre* » de la vallée du Roseau et faisait aussitôt apposer des panneaux d'interdiction de chasser tout autour de la réserve.

Dès samedi soir, les chasseurs de Ravenne, en présence des responsables locaux de leurs associations, décidaient, au cours d'une assemblée générale houleuse, tenue sur la place de la cité, de transgresser la décision judiciaire.

Dimanche matin, jour d'ouverture de la chasse en Italie, des centaines de chasseurs se sont rendus dans la vallée du Roseau et ont arraché les panneaux d'interdiction de chasser. On a ensuite assisté pendant plusieurs heures à une véritable hécatombe. Des milliers de coups de feu ont été tirés sans discrimination sur les oiseaux protégés. Des témoins racontent que les coups de feu ont commencé avant même le lever du soleil. Le juge avait pourtant demandé aux carabiniers, aux gardes-chasse et aux agents des finances de faire respecter sa decision, mais personne n'a tenté de s'opposer à une armée de chasseurs prêts à tout, semble-t-il.

Cet épisode a provoqué une grande émotion en Italie, mais le même problème se posera dimanche prochain dans la vallée du Roseau, où la chasse n'avait jamais été interdite auparavant malgré la convention de Ramsar. Le quotidien local *Il Resta del Carlino* explique en effet : « *Les Chasseurs, après avoir imposé leur puissance à coups de feu, feront peser toute leur force politique. Ils sont vingt mille à Ravenne, un nombre suffisant pour intimider les partis.* »

Une enquête judiciaire a été ouverte pour tenter d'établir les responsabilités de ce massacre écologique dont on ne s'est aperçu de toute l'ampleur que lundi.

(Intérim.)

● *Les écologistes européens se regroupent.* — Les quarante associations de défense de l'environnement, venant de dix pays européens, qui ont tenu un symposium à Bergish-Gladbach, près de Cologne, le 28 août, ont décidé de se retrouver avec leurs militants le 24 septembre prochain devant le site de Kalkar, sur les rives du Rhin, en Rhénanie-Westphalie, où devrait être construit le premier surrégénateur allemand. La démonstration — seconde manifestation européenne de masse contre le nucléaire après Malville — devrait demeurer non-violente, selon ses organisateurs.

TIR A VUE SUR LES CHAMOIS D'ALSACE...

La chasse au chamois est ouverte en Alsace. Elle sera, cette année, exceptionnellement intéressante puisque les Nemrods locaux ont reçu l'autorisation de tuer deux cent vingt bêtes entre le 23 août et le 1er février prochain. En effet, les onze chamois que l'on avait introduits, en 1956, dans les 3 000 hectares de la réserve de Marckstein (Haut-Rhin) sont maintenant plus d'un millier.

En excellente santé — contrairement à leurs congénères savoyards (le Monde *du 23 août, « Le paradoxe des réserves »). — ils se sont répandus hors de la réserve et dévorent avec bel appétit les pousses des jeunes arbres dans les zones de reboisement. Depuis 1975, il a fallu autoriser leur tir, mais selon un plan de chasse qui fixe avec précision le nombre et la qualité des bêtes à abattre.*

NAUSSAC : polémique entre le parti socialiste et le parti républicain.

(De notre correspondant.)

Orléans. — Une polémique vient de s'élever entre le parti socialiste et M. Jacques Doufflagues, délégué général du parti républicain et candidat aux législatives dans la première circonscription du Loiret. M. Doufflagues estime que sur les questions des centrales nucléaires et de l'environnement, « *la gauche s'enfonce dans le XIXe siècle* ». Il critique la position du parti socialiste du Loiret sur le barrage de Naussac, qui, selon M. Doufflagues, « *mettra les habitants du val de Loire à l'abri des désastres d'une nouvelle crue centenaire du fleuve* ».

Le parti socialiste, qui rappelle que le barrage de Naussac a été conçu pour stocker de l'eau et non pas pour écrêter une crue du fleuve, s'étonne « *de la bourde* » de M. Doufflagues et se montre « *stupéfait d'une telle ignorance de la part d'un ancien chef de mission régionale* ». M. Doufflagues fut, en effet, chef de la mission de la région Centre, à Orléans, de 1971 à 1975.

Par ailleurs, le P.S. du Loiret critique le choix du site de Naussac ; il estime qu'un autre ouvrage construit plus en aval dans les gorges de l'Allier serait préférable, qui pourrait à la fois aider à la lutte contre les inondations et constituer des réserves pour les périodes de sécheresse, tout en sauvegardant les droits des paysans de Naussac. Ce point de vue est, aujourd'hui, partagé par un bon nombre de responsables politiques du Val-de-Loire, y compris de la majorité. — R. G.

LE PELLERIN : « Parodie de consultation » déclare le maire de Nantes.

L'enquête d'utilité publique ouverte en vue de la construction d'une centrale nucléaire au Pellerin (Loire-Atlantique) n'a été qu'une « *parodie de consultation* ». Tel est l'avis du maire de Nantes, M. Alain Chenard (P.S.), qui, dans un communiqué remis à la presse lundi 29 août, s'étonne que les commissaires enquêteurs, « *se déclarant conscients de leur responsabilité, aient conclu en faveur de l'utilité publique d'un projet qui a fait l'objet — sur les registres d'enquête — de 740 avis opposés contre 95 seulement favorables, sans oublier les quelque 30 000 signatures figurant sur les pétitions d'opposition* ». Le maire de Nantes affirme que « *seul un grand débat public associant l'ensemble de la population et ses représentants légitimes permettra de faire les choix nécessaires* ».

A PROPOS DE...

DES EMBUCHES SUR LE TRACÉ DE L'AUTOROUTE PARIS-CLERMONT-FERRAND

En passant par la Sologne...

Parce qu'elle ne lui semblait pas « nécessaire », le Conseil d'Etat vient de dire « non » à la construction du tronçon Orléans-Bourges (traversée de la Sologne) de l'autoroute Paris-Clermont-Ferrand (A 71).

Cette décision a surpris le ministère de l'équipement, qui s'apprêtait à clore un dossier dont le président de la République, le 18 juillet dernier, lors de sa visite à Orléans, notait tout l'intérêt qu'il lui portait. Qui aura le dernier mot ?

A Orléans, M. Giscard d'Estaing a rappelé son attachement « en tant qu'Auvergnat » *à cette autoroute destinée à désenclaver le Massif Central et qui devrait être mise en service jusqu'à Bourges en 1980, avant d'être prolongée vers Clermont-Ferrand en 1983. On précise dans l'entourage du président de la République que l'avis du Conseil d'Etat — un « petit obstacle » — ne remet pas en cause le principe de cette liaison. Celle-ci sera construite aussi entre Orléans et Bourges, contrairement à ce que suggèrent les conseillers d'Etat.*

Dans leur avis du 5 juillet, ceux-ci se prononcent en effet sur le dossier technique et ne s'en tiennent pas, pour une fois, à des arguments juridiques de forme. Ils estiment que « le trafic s'écoule sans difficulté sur la nationale 20, si on excepte quelques journées par an » *et que la densité de la circulation* « n'atteindra pas avant plus de dix ans la densité minimale qui justifierait le recours à une voie autoroutière ». *Le Conseil suggère à l'administration d'entreprendre,* « dans un premier temps, l'aménagement de voies reliant Bourges au Massif Central ».

Les conseillers jugent que « les inconvénients qui pourraient résulter de l'opération envisagée seraient excessifs au regard des avantages escomptés. » *Leur « condamnation » est fondée sur le fait qu'une trouée à travers la Sologne (s'ajoutant à celle de la nationale 20 et de la voie de chemin de fer) sur plus de 100 kilomètres* « risque de compromettre l'équilibre écologique particulièrement sensible de cette région naturelle ».

Ce disant, les conseillers d'Etat épousent les thèses soutenues depuis plusieurs années par les défenseurs de la nature et... les propriétaires de chasses. Depuis 1972, deux tracés se trouvent en effet en concurrence (le Monde du 9 novembre 1972) ; mais ils écornent tous deux la nature et ont été fortement critiqués. Un premier tracé, situé à l'ouest de la route nationale 20 et de la voie ferrée, avait pour inconvénient de couper la Sologne des étangs, « l'une des zones de refuge saisonnier les plus importantes de toute l'Europe », *selon les biologistes. Le second tracé, situé en grande partie à l'est de l'axe de la route nationale 20, lésait un certain nombre de massifs forestiers..*

Les élus, conscients du développement économique que l'arrivée de l'autoroute ne pouvait manquer de susciter dans une région où l'agriculture est en déclin et où l'industrialisation est surtout concentrée le long de la nationale 20, se montraient eux-mêmes partagés. Certains redoutaient que la réalisation de ce projet n'entraine une multiplication anarchique des résidences secondaires. D'autres estimaient que le doublement de la nationale ou le contournement des agglomérations traversées par celle-ci suffiraient à réduire les encombrements.

Finalement, un tracé ouest, se rapprochant de la R.N. 20 entre La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) et Vierzon (Cher), était retenu par le ministère de l'équipement, après une enquête publique qui avait conclu favorablement tout en suggérant des modifications du tracé.

Aujourd'hui, l'avis du Conseil d'Etat « étonne » *le directeur des routes au ministère de l'équipement. Pour M. Michel Fève,* « ce débat a déjà eu lieu, et une consultation régionale assez poussée a donné une grande liberté de choix aux élus locaux ». *Evoquant les fameux « bouchons » de La Ferté-Saint-Aubin, M. Fève sous-entend que le Conseil d'Etat n'est pas bien informé, et il affirme la nécessité de cette autoroute qui sera* « une des plus rentables pour la collectivité » *puisqu'*« on prévoit deux fois plus de trafic que sur des tronçons comme Le Mans-Rennes et Angers-Nantes ».

« Par surprise »

Quant à réutiliser la route actuelle, cela ne serait possible, selon le directeur des routes, que sur un quart du trajet. Cette solution a déjà été étudiée « très largement » *et elle aurait, en raison des déviations et des élargissements, un effet de coupure de la forêt au moins aussi important. Enfin, la suggestion du Conseil d'Etat de réaliser d'abord la liaison Bourges-Clermont ne « séduit » pas M. Fève :* « Il faut mener une autoroute à l'avancement, *déclare-t-il.* Les usagers n'emprunteront un tronçon autoroutier Bourges-Clermont que si, venant du Nord, ils abordent le Massif central à Bourges qui n'est pas sur leur itinéraire actuel. »

Au ministère de l'équipement, on est visiblement embarrassé par la tournure que prend cette affaire. « Nous avons un dossier justifiant de façon péremptoire la nécessité de cette autoroute », *indique-t-on dans l'entourage de M. Fourcade. L'avis du Conseil d'Etat a été rendu au début des vacances, et les fonctionnaires étaient tellement sûrs de leur dossier (le rapporteur de la section des travaux publics du Conseil était favorable au projet) que le directeur des routes n'est pas allé lui-même, comme il le fait pour les dossiers épineux, présenter ses arguments aux conseillers.*

« Nous avons été pris par surprise », *avoue un conseiller de M. Fourcade, qui étudie le moyen de* « faire appel » *ou de présenter à nouveau le dossier de l'administration aux conseillers. Car on n'envisage pas sans une certaine gêne une déclaration d'utilité publique qui serait prise contre leur avis. Bien que cela soit déjà arrivé pour une autoroute en Alsace, dans la vallée de la Zorn. Le gouvernement a tout à fait pouvoir de passer outre... quitte à aller ensuite en contentieux défendre son dossier.*

D'ores et déjà, les arguments échangés appellent tout de même quelques questions. Pourquoi consulter le Conseil d'Etat si on ne tient compte de ses avis que lorsque ceux-ci sont, comme c'est le plus souvent le cas, favorables à l'administration ? Pourquoi, comme le déclarent ouvertement certains fonctionnaires de l'équipement, les conseillers d'Etat seraient-ils « techniquement incompétents » ou « mal informés » alors que c'est l'administration elle-même qui leur fournit les dossiers ? Pourquoi continue-t-on dans les ministères parisiens à rêver d'un réseau autoroutier qui double la fameuse toile d'araignée centralisatrice des chemins de fer du siècle dernier ? N'est-ce pas, en fait, parce que la nécessité de concéder les autoroutes à des sociétés privées conduit à réaliser d'abord les tronçons les plus « rentables », c'est-à-dire ceux qu'empruntent les Parisiens ? Pourquoi enfin, pense-t-on toujours à « désenclaver » le Massif central à partir de la tour Eiffel et non à partir du Puy-de-Dôme ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

PRESSE

Nouvel hebdomadaire du week-end

« V.S.D. » PARAITRA LE 9 SEPTEMBRE

Un nouvel hebdomadaire, *V.S.D.* (vendredi, samedi, dimanche), lancé par M. Maurice Siegel, ancien directeur général d'Europe 1, fera paraître son premier numéro le vendredi 9 septembre. Publié sur format tabloïd, 64 pages en offset, à trois cent mille exemplaires (pour le premier numéro du moins), il sera diffusé pour un tiers sur Paris, un tiers sur la banlieue proche et un tiers dans les villes de province de plus de vingt mille habitants. Prix : 3,50 F ou 4 F.

Selon un sondage réalisé en 1976, 63 % des personnes interrogées ont déclaré que le numéro zéro de *V.D.S.* les avait intéressées et 33 % admettaient qu'elles avaient un comportement différent et une disponibilité particulière pendant le week-end. C'est pourquoi *V.S.D.* sortira chaque vendredi matin et se propose de répondre à la curiosité des lecteurs de manière différente.

Une trentaine d'actionnaires, des « *amis* » de l'ancien directeur général d'Europe 1 (M. Trigano, du Club Méditerranée, par exemple), composent, autour de M. Siegel et de son fils, la société indépendante de presse et de publications qui édite *V.S.D.* Ils ont pris le relais financier d'un apport initial de M. Siegel de 300 000 francs.

● *Le Quotidien du peuple*, qui reprend sa parution le 1er septembre, a décidé de devenir un journal du soir. Mis en vente l'après-midi à Paris et dans la région parisienne à partir de jeudi, on pourra le trouver tôt le matin en province à partir du 2 septembre. Pour la semaine de reprise, en dehors des rubriques habituelles, *le Quotidien du peuple* ouvrira un débat sur l'énergie nucléaire.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Ile-de-France

Protestations à la suite de l'expulsion de plusieurs familles de squatters dans le Marais

Sur la demande de la Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.), les cinq familles qui occupaient des logements rue Saint-Paul (quatrième arrondissement) ont été expulsées par la police le lundi 29 août.

Cette expulsion a provoqué plusieurs vives réactions. M. Pierre Dabezies, conseiller de Paris et vice-président de la Fédération des républicains de progrès, estime « *qu'il est honteux (...) de profiter du mois d'août pour procéder à de pareille besogne, en contradiction formelle avec les engagements pris auprès des intéressés et des élus* ». De son côté, l'Union départementale C.F.D.T. a élevé une protestation, et le groupe communiste du Conseil de Paris a demandé que les familles soient relogées dans le quartier. Enfin, la fédération de Paris du parti socialiste demande un relogement sur place des familles et s'oppose aux expulsions.

Une cinquantaine de personnes se sont rendues lundi à l'Hôtel de Ville où une délégation a été reçue par M. Raymond Bourgine, maire adjoint chargé de l'urbanisme. Pour sa part, M. Denis Baudouin, porte-parole du maire de Paris, a indiqué que seuls les habitants en titre de l'îlot Saint-Paul pourront bénéficier d'un relogement à l'intérieur même de l'îlot.

Les cinq familles de squatters occupaient leurs logements depuis le mois de mars 1977. Elles ne logeaient pas auparavant dans le quartier, mais étaient inscrites depuis plusieurs années au fichier des mal-logés. C'est sur la proposition de l'intercomité du Marais qu'elles décidèrent d'occuper des logements vides dans ce quartier, dont la rénovation a été confiée à la R.I.V.P. par la Ville de Paris.

A la demande de la Régie, la justice condamnait, le 22 mars, les familles à quitter les lieux dans les trois mois. La R.I.V.P. a proposé à ces familles des logements dans les douzième, dix-neuvième et vingtième arrondissements.

La R.I.V.P. se heurte depuis plusieurs mois à l'action d'une association, l'intercomité du Marais, qui juge qu'une réfection légère suffit dans la plupart de ces immeubles. L'occupation des familles dans des logements en bon état était à leurs yeux la preuve qu'une rénovation totale ne s'imposait pas dans ces immeubles.

Du social en vitrine

Situé dans le Marais, près des quais, l'îlot délimité par les rues Saint-Paul, de l'Ave-Maria, des Jardins-Saint-Paul et Charlemagne, dans le quatrième arrondissement, avait été déclaré insalubre. La ville avait acheté les immeubles pour les démolir et, sans les entretenir, elle louait depuis la guerre les appartements à titre précaire. Depuis la création du secteur sauvegardé du Marais, en application de la loi Malraux du 4 août 1962, les immeubles doivent être conservés et leur restauration a été confiée, par convention, en 1973, à la Régie immobilière de la Ville de Paris. La Ville détient dans cette société d'économie mixte 37,5 % du capital, le reste étant essentiellement partagé entre la Banque de Paris et des Pays-Bas (30 %) et la Compagnie La Hénin (27 %). Les groupes privés trouvent leur intérêt dans ce genre de sociétés non par les profits (il n'y en a pas), mais par la rémunération des activités et du financement.

La restauration des deux cent soixante logements compris dans l'îlot est relativement coûteuse (environ 3 000 francs du mètre carré), car, outre l'installation du confort moderne dans les appartements, des travaux importants ont été prévus, comme la démolition de certains bâtiments situés dans les cours. Mais le conseil de Paris a décidé, en 1976, de reloger en priorité dans ce secteur les habitants du Marais chassés d'autres immeubles et de leur consentir, en fonction de leurs revenus, des loyers équivalents à ceux des H.L.M. (300 F pour un trois pièces de 60 mètres carrés). Dans les cent douze appartements dont la restauration est terminée habitent donc soixante familles qui bénéficient de loyers H.L.M., et une cinquantaine, installées avant cette décision, qui paient des loyers soumis à la réglementation du type Crédit foncier.

La Ville et la R.I.V.P. se sont donc attachés à faire de la restauration de l'îlot des Jardins-Saint-Paul une opération exemplaire : modernisation des logements, restauration des immeubles, aménagement des cours, pour des habitants du quartier, et à des loyers très raisonnables. La seule question reste de savoir si en dépensant moins d'argent dans ce petit secteur et en faisant des travaux moins « luxueux » il n'aurait pas été possible d'étendre cette exemplarité à d'autres ensembles de bâtiments du Marais.

M. Ch.

Le Monde
L'ÉTÉ

Un semblant de vacances dans les centres aérés de Paris

Dix mille enfants «au vert»

« *METTEZ vos enfants au vert dans les centres aérés* », conseille l'affiche de la municipalité de Paris. L'oxygène et la chlorophylle aux portes de la capitale : on peut sourire et trouver la note forcée. La plupart des trente-sept centres aérés de la ville sont situés dans les bois, passablement pollués, de Boulogne et de Vincennes. Plus de dix mille enfants s'y retrouvent chaque année au temps de leurs vacances. Au centre Saint-Hubert de Vincennes, dans un enclos, sous des tentes, une vingtaine d'animateurs s'ingénient à faire oublier à plus de trois cents enfants qu'ils ne sont pas partis cet été. Tout y passe, les quatre-vingt-huit fiches-jeux des Francs et Franches camarades, les compétitions « intercentres », l'aéromodélisme de fortune... « *Ce n'est pas si mal*, explique le directeur, M. André Chaufourier, *et il vaut mieux ça que de traîner dans la rue* ». Les petits Parisiens, entourés de gentillesse, ne se plaignent pas.

15 millions de francs

La réputation des centres aérés de Paris était, l'an dernier, au plus bas après l'intoxication alimentaire d'une centaine d'enfants à Vincennes. Il n'y avait pas de plancher sous les tentes où l'on servait les repas : la poussière saupoudrait les plats. A Pyramide, pas d'eau potable, à Vincennes-Gabrielle, on ajoutait du chlore autant qu'on pouvait. Les élus de gauche et la Fédération des parents d'élèves Cornec se sont émus, M. Chirac, au cours de sa campagne, avait promis...

Cette année, tous les réfectoires sont équipés d'une dalle de béton et les robinets de systèmes de sécurité. « *Nous avons investi 1 630 000 francs* », peut annoncer M. Jacques Rippe, directeur des affaires scolaires à la préfecture de Paris. En 1977, 15 millions de francs ont été consacrés au fonctionnement des centres aérés.

Jeux de pauvres

L'effort de la municipalité est important — 47 francs par jour et par enfant — mais les centres n'ont pas été épargnés par les restrictions budgétaires. Au Conseil de Paris, M. de la Malène refusait, au début de l'année, 20 centimes supplémentaires pour le goûter. On a supprimé ici ou là des postes de directeurs, d'animateurs ou d'assistants médicaux. Au centre nautique de Choisy-le-Roi, le directeur « commande » plus de bateaux que de moniteurs de voile pour les faire naviguer. « *Dans les centres, il existait autrefois des ateliers de poterie, on donnait des leçons de guitare, de chant* », dit une éducatrice. « *C'est aujourd'hui devenu le plus souvent une garderie* », reconnaît un jeune moniteur.

A la direction des affaires scolaires on pense qu'avec plus d'imagination les animateurs pourraient mieux faire. Sur place, on insisterait plutôt sur le manque de matériel. « *Il faudrait avoir une imagination délirante...* » En fin de saison ne restent souvent que des ballons crevés et des morceaux de papier crépon. Quand il pleut, quelques jeux de cartes ou de dames aident à passer la journée sous la tente... On essaie d'amuser avec des pommes de terre, des savonnettes ; on joue au dauphin-chasseur (il suffit d'une cuvette et d'une balle de ping-pong), au chamboule-tout (avec des boîtes de conserve) Jeux de pauvres...

Préférer la rue !

Le dévouement suffit-il pour oublier une réalité injuste ? La plupart de ces enfants ne partent pas en vacances. Plus d'un tiers d'entre eux suivent les deux « sessions » de juillet et d'août. Leurs familles ne peuvent pas les envoyer en colonie. Souvent ils ont au centre aéré le repas le plus substantiel de la journée, et il arrive qu'ils réclament les restes pour les emporter chez eux.

« *Les centres*, affirme M. Rippe, *sont ouverts à tous, toutes les catégories sociales y sont représentées...* » En réalité, on n'y rencontre guère de « fils de cadres supérieurs et, s'il s'en trouve, le sous-équipement, les mauvais emplacements, l'alimentation médiocre, ne sont jamais pour eux que passagers. Ils « jouent » ailleurs leurs vraies vacances. Mais, pour les enfants du 20e arrondissement, Saint-Hubert, avec ses palissades de bois, ses dalles de béton, vestiges d'un camp allemand, ses maigres arbres auxquels il est interdit de grimper, c'est à la fois la mer, la plage, la prairie. Pour ceux-là, la compensation est bien pauvre. Il n'est pas étonnant qu'en grandissant certains préfèrent la rue, *où ils feront mieux, pressentent-ils peut-être*, l'apprentissage de ce que sera la vie. On enregistre cette année une baisse de fréquentation des centres de l'ordre de 10 % qui n'est pas due à la seule baisse de la population parisienne.

Une action pédagogique

Pourtant, quelque part, le modèle existe. Au centre aéré de Choisy-le-Roi, qui dépend aussi de la Ville de Paris, les enfants s'initient à la voile. Sur le plan d'eau, une soixantaine de bateaux sont à leur disposition. « *On ne leur enseigne pas que le maniement du voilier*, explique M. Jacques Trinchant, le directeur; *notre action est aussi pédagogique et nous les formons à la vie en collectivité* ». Ici, très vite, les jeunes Parisiens ont appris une technique, un langage. « Grand-voile », « dérive », « dessalage », n'ont plus de secrets pour eux. L'enseignement s'est construit autour d'un centre d'intérêt, et les enfants y participent avec ferveur, souvent depuis plusieurs années. « *Notre centre coûte cher cependant, et l'on m'a supprimé du personnel.* » Mais Choisy est unique, et les autorités d'ailleurs le savent : « *Il y a quelques années nous avions souvent la visite de la télévision, on nous a même envoyé un car de Japonais...* » Il se produit ici comme un éveil. « *Nous avons beaucoup de dérogations, entre autres des enfants au-delà de la limite d'âge.* » Raymonde, qui a quinze ans passés, se passionne pour la voile grâce à Choisy. Ses parents ne peuvent pas lui offrir d'autres vacances. L'an prochain, pourtant, elle ne pourra plus venir au centre, et aucun organisme à Paris ne lui permettra de continuer. « *L'an prochain, je ne sais pas... J'irai dans la rue...* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

7,50 F PAR JOUR

Les centres aérés accueillent les enfants des maternelles et du primaire jusqu'à l'âge de quatorze ans. Le tarif est en moyenne de 7,50 F par jour, transport et nourriture compris. Les familles peuvent bénéficier de tarifs dégressifs. La gratuité est accordée aux familles dont le revenu ne dépasse pas 1 600 F par mois.

(*) Renseignements dans les écoles ou à la préfecture de Paris, direction des affaires scolaires, 18, boulevard Morland, 75004. Tél. : 277-15-50.

UN JEUNE FRANÇAIS EN INDE

LE DOUX DINGUE DE L'ASHRAM

POONA. — La journée touche à sa fin. Une jeune femme blonde trace des signes sur le sol ocre, détrempé par la mousson, sous le regard attendri d'un géant à la longue chevelure rousse. Il frappe dans ses mains et, de ses pieds, marque le pas du rituel de la possession. Des chants, à mi-chemin de l'incantation et de la mélopée, parviennent d'une cour intérieure, rythmés par des tablâs, des tambourins et ces petites cymbales qui accompagnent souvent, en Inde, les cérémonies religieuses.

Plus loin, sous un auvent, des filles et des garçons discutent ou mangent une nourriture végétarienne dans des bols. Tous sont vêtus de tuniques ou de robes orange que seuls portent, en Inde, les « sadous » (ermites), qui, dans la religion hindoue, renoncent au monde. Certains ont le crâne rasé. Ils sont venus de New-York, de Paris, de Tokyo, de Rio ou de Rome oublier leurs angoisses occidentales et trouver un nouveau sentiment d'exister auprès de Bhagwam, maître spirituel de l'ashram de Rajneesh, proclamé « dieu cosmique » par les siens, l'égal vivant de Krishna, Bouddha, Zarathoustra ou Jésus.

« Trouver son self »

Parmi ces jeunes disciples, Patrick, un Français d'une trentaine d'années, « *l'âge ici n'a plus aucune importance* ». Diplômé de l'ESSEC, ancien attaché commercial à l'ambassade de France à Islamabad, il a travaillé pour la C.F.D.T., fait de nombreux métiers, utilisé les multiples ressources qu'offre le système à qui veut voyager, avant de se fixer dans ce vaste domaine du Maharashtra, perdu sous les arbres tropicaux de l'ancien cantonnement anglais de Poona. « *J'ai fait quarante-cinq pays*, explique-t-il, *mais je ne me sens bien qu'ici L'ashram est comme une oasis : Bhagwam, c'est le puits d'eau de cristal pur. Nous venons boire cette eau* »

A vingt et un ans, Rajneesh l'Indien, aujourd'hui un vieil homme à la barbe poivre et sel, est devenu Bhagwam le Dieu, lors d'un séjour à Jabalpur, ville du Madhya-Pradesh, située presque exactement au centre de l'Inde. « *Il a été illuminé* », raconte Patrick, en ajoutant, comme si l'explication manquait de limpidité : « *Tu comprends, il est devenu lumière à lui-même. Il a trouvé son self* [ou identité propre]. » Bhagwam a ensuite pris la route « *Pendant quinze ans, il a parcouru l'Inde en s'efforçant d'éveiller les consciences Mais il a vite compris qu'il ne parviendrait pas à faire bouger le système indien avant des millénaires.* »

Les Occidentaux ont été moins sceptiques Selon des chiffres invérifiables, les fidèles seraient vingt mille, répartis à travers le monde, principalement aux Etats-Unis. La plupart sont « sannyasis », c'est-à-dire disciples directs. Plusieurs centaines résident à l'ashram en permanence. Chaque matin, Bhagwam commente les textes sacrés d'une religion au syncrétisme extrême : il explique aussi bien le sens des messages laissés par le Christ, Krishna ou Héraclite et familiarise son auditoire avec les grandes traditions mystiques, qu'elles soient inspirées au zen ou du monde musulman.

Rajneesh n'écrit pas. Chaque mois, ses fidèles rassemblent ses commentaires dans des livres, largement diffusés en Inde et dans les pays anglo-saxons. Chaque onzième jour du mois commence un nouveau cycle : les lectures se font d'abord en anglais puis en hindi « *Il n'y a rien d'étonnant à ce que les Occidentaux soient fascinés par Rajneesh*, explique Patrick. *Les Européens sont tout dans la tête.* »

Le décrassage se fait principalement au moyen de multiples thérapies de groupe et de techniques d'expression que l'ashram tient à la disposition des disciples

Ni espoir ni peine

Pour Patrick, Bhagwam est cependant beaucoup plus qu'un gourou doublé d'un « thérapeute » efficace : « *C'est un miroir parfait. Il te renvoie uniquement ce que tu investis en lui.* » Le dieu demande ainsi à chacun de satisfaire ses désirs les plus chers tout en restant observateur froid de ses propres actes. Mais, généralement, le disciple entretient avec son dieu une « relation irrationnelle » qui ne s'estompe que lorsque le premier parvient à prendre confiance en lui-même. Le détachement suprême consiste alors à devenir totalement extérieur à ses propres désirs. « *Tu n'es plus tes pensées, tu n'es plus tes émotions. Tu ne dois plus avoir dans ton cœur ni espoir ni peine.* »

Patrick reconnaît cependant que cette phase évoluée est rarement atteinte par les Occidentaux de l'ashram. La majorité des disciples vivent pleinement leurs obsessions « *C'est bon pour ceux qui arrivent ici avec des problèmes sexuels ou de drogue* », dit Patrick. Les fidèles se classent en deux catégories : ceux qui ont suivi le chemin des hippies ou des « junkies », se sont perdus dans les méandres indiens à la recherche de leur identité, et ceux qui, comme Patrick, arrivent par la « voie conformiste », qui, du jour au lendemain, cessent toute activité dans nos sociétés de confort. C'est le cas de quelques P.-D.G. américains, d'anciennes « cover-girls » et, paraît-il, de dizaines de jeunes cadres dynamiques, stoppés net dans leur ascension

Un lupanar ?

Patrick vit dans l'ashram depuis six mois. Il habite un bungalow sur la route du centre de Poona, qu'il partage avec un « ex-routard » canadien. Les murs de sa chambre sont tendus de tissus orange. Partout, des photos de Bhagwam. Comme les autres disciples, il porte le *mala*, collier-chapelet composé de cent huit boules noires, « *comme cent huit façons différentes de parvenir à la vérité* ». Dès leur arrivée, les résidents changent de nom : les garçons s'appellent Swami, ce qui signifie « maître de soi-même », les filles, Ma (« mère de la création »). Selon le vœu de Bhagwam, Patrick est aujourd'hui devenu Swami Anand Prabhakar, « *Source de lumière et de félicité* ».

A chacun, le dieu demande aussi de s'épanouir dans l'amour et la sexualité. Parfois, Bhagwam compose lui-même les couples. « *Avec une fille, tu peux développer en toi ton côté féminin. C'est facile d'ailleurs : l'Inde est essentiellement un pays féminin* », explique Patrick. Cependant, les Indiens de Poona restent persuadés que l'ashram n'est rien d'autre qu'un vaste lupanar à la sauce religieuse et bien peu osent, même pour une simple visite, venir déranger les fidèles que l'on voit, de la route, s'embrasser ou marcher tendrement enlacés.

Les parents de Patrick, venus constater sur place l'enthousiasme de leur fils, n'ont, paraît-il, pas été choqués par la liberté du lieu. Simplement, ils ont traité Patrick de « *doux dingue* », ont regretté de ne pas rencontrer Bhagwam, qui, étant dans une « phase lunaire », ne reçoit plus les étrangers, et se sont simplement réjouis de sa bonne santé.

« *Plusieurs conformistes sont venus me voir*, raconte encore Patrick. *Mon ancien patron, un énarque, est resté sept jours. Un autre ami agronome, qui travaille à l'ambassade américaine à Paris, est resté plus longtemps. Mais il s'est effondré. Devant Bhagwam, il a bafouillé. Bhagwam lui a dit de revenir quand il serait plus cool. Tu comprends, il avait tout dans la tête* »

PHILIPPE BOGGIO.

FEUILLETON - N° 44 — 31 août

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

La séance de spiritisme organisée par Hincz a produit l'effet recherché, et le voyant est persuadé que François s'est réincarné dans Waltchak. Mais Hincz et Skolinski ne sont pas au bout de leurs peines, car, rentrant d'une vérification, Grégoire les arrête sur la route pour les prévenir que Kkolawitski a couché dans la vieille cuisine et que, depuis, il a disparu. Skolinski décide de rentrer tout de suite au château, et Hincz à Polyka, où il apprend que Maya est partie avec Kholawitski.

JUSQU'ALORS Maya n'avait accordé que peu de crédit aux hypothèses de Hincz, qui lui semblaient invraisemblables, sinon fantaisistes, et restait convaincue en son for intérieur que Waltchak avait tout simplement perdu la raison, ou qu'il simulait la folie pour se soustraire à ses responsabilités. Après la séance, elle commença à le croire vraiment envoûté. Il devait exister un lien entre ses actes et cette pièce. Ils se trouvaient en présence de quelque fluide occulte.

Mais, alors, tout devenait possible !

S'il n'était pas foncièrement l'être qu'elle s'était imaginé, il avait pu commettre ce crime et les actes qui l'avaient précédé sous l'empire de cette volonté étrangère.

Peut-être, après tout, n'avait-il pas assassiné Maliniak ?

Il n'aurait donc pas menti lorsqu'il l'avait accusée du meurtre ?

Mais, s'il l'avait soupçonnée... c'était peut-être la raison de son acte de folie, de sa sensibilité aux influences de la pièce ? Donc, il l'aimait. Et pourtant...

Maya allait et venait d'un coin à l'autre de la pièce, aux prises avec elle-même.

Fallait-il aller le voir, ou non ?

Ce qui la tourmentait le plus, c'était qu'il ne supportât pas sa présence, qu'ils fussent séparés.

Irait-elle, ou non ? Et si sa visite aggravait son état et qu'il eût une nouvelle crise ?

Mais elle la sentait nécessaire.

Elle était sûre qu'elle seule pouvait le guérir.

Puisqu'il l'aimait...

Elle tourna le bouton de la porte.

Il était étendu sur son lit. Aucun muscle de son visage ne tressaillit lorsqu'elle entra. Ils se regardèrent sans un mot. Maya éprouva un sentiment étrange.

« Pensez-vous vraiment que j'ai tué Maliniak ? »

Il se taisait, mais ses yeux restaient hagards et remplis d'épouvante. Comment le convaincre ? Que lui dire ?

Il semblait que Waltchak eût cessé de réagir à sa présence

« Que ce soit vous ou non, déclara-t-il enfin, cela m'est égal. »

Oh ! ce regard figé de terreur !

« Que voulez-vous dire ? souffla-t-elle.

— Tout simplement que je suis perdu, et bien perdu.

— Ce n'est pas ma faute... »

Il se souleva sur son lit :

« Pas votre faute ? Alors, à qui la faute ? Ce n'est pas vous qui m'avez tenté de toutes les façons possibles ? Je vous l'ai déjà dit plus d'une fois ! Cet esprit mauvais m'a contaminé non par l'intermédiaire du crayon mais par le vôtre C'est en vous qu'il réside depuis le début ! Quand vous avez volé le portefeuille de Szulk Quand vous avez fait de moi votre complice. »

Elle ne sut que répondre. Il avait raison. Son regard était terrible ! Que n'avait-elle la conscience tranquille ! Au lieu de l'élever par son amour, elle l'avait méprisé, ne lui avait jamais accordé sa confiance, et l'avait enfoncé toujours un peu plus

« Taisez-vous ! s'écria-t-elle. C'est faux ! Et, d'ailleurs, je vous aime. Je vous aime ! Et vous aussi, vous m'aimez, je le sais ! »

Elle voulait à tout prix l'arracher à cette torpeur. Aurait-elle perdu toute influence sur lui ?

« Eloignez-vous, dit-il lentement, ce n'est pas le moment de nous conter fleurette. Il y a en moi ce qui, peut-être, est aussi en vous. Si c'est en moi, c'est aussi en vous. Comment savoir si c'est vous qui me parlez maintenant, ou... je ne sais pas... je ne suis pas sûr... que ce soit vous... Si vous voulez m'aider, faites venir un prêtre, je veux me confesser. »

Elle sortit.

Elle fut un instant sans comprendre ce qui s'était passé.

Il la soupçonnait ni plus ni moins d'avoir en elle ce même « mal ». Cet esprit mauvais Voilà ce qu'il s'imaginait.

Ils avaient peur l'un de l'autre, d'une peur viscérale qui anéantissait toute chance de salut !

Il voulait se confesser... Appeler un prêtre. N'était-ce pas la seule chose à faire dans leur situation ? Maya ne pouvait y croire

Elle tomba à genoux dans le couloir et, pour la première fois depuis bien des années, se plongea dans une ardente prière.

Elle n'aurait su dire qui elle priait et pourquoi. Elle appelait désespérément quelqu'un à l'aide, implorait sa pitié pour elle-même et pour Waltchak.

Elle avait perdu toute son énergie. Désemparée, elle s'agrippait au seul désir d'en finir avec ces tourments. Peu importe de quelle façon !

Elle était agenouillée dans un coin obscur, le visage entre les mains et ne sentait pas les larmes tièdes qui coulaient à travers ses doigts. Elle fut peu à peu gagnée par l'épuisement et une indifférence si profonde qu'elle ressemblait à de l'ataraxie

La maison semblait sommeiller La lampe du couloir s'était éteinte.

Dormait-elle ou rêvait-elle éveillée ? Il sembla à Maya que, venu d'on ne sait où, quelqu'un la relevait et la conduisait à travers la pénombre et le silence.

L'endroit était désert. Les portes s'ouvraient sans bruit devant elle et se refermaient aussitôt sur son passage. Elle en prenait conscience par les ténèbres, qui devenaient toujours plus épaisses Une rumeur de plus en plus nette parvenait de derrière les parois, toutes proches, qui tenait du bruissement des branches dans la tempête ou du battement de l'averse sur les vitres

Tout cela était irréel, et pourtant vrai. Il aurait suffi d'étendre les bras pour toucher les murailles humides. Elle en avait une certitude totale. Et elle traversait de mystérieux péristyles sans hésitation, confiante en celui qui la conduisait, quel qu'il fût.

Dans le lointain, une petite lumière se mit à briller, qui grandit et devint plus nette. *Elle reconnut un vitrail multicolore comme il s'en rencontre parfois dans les couloirs des vieilles abbayes, mosaïque de carreaux colorés disposés au hasard*

Elle voulait voir quelque chose derrière les verres de couleur. Mais le dessin du vitrail s'animait, les lignes ondulaient et grouillaient comme des serpents. Les efforts qu'elle fit restèrent vains

Elle avait la certitude qu'elle ne dormait pas.

Elle voulut briser le vitrail, mais s'aperçut qu'elle ne pouvait lever les mains.

Elle les tenait sur ses yeux, dans la même attitude qu'un instant auparavant lorsqu'elle était à genoux et priait. Elle sentait les tièdes pulsations du sang dans ses doigts, qui restaient soudés à ses joues baignées de larmes. Entre ses doigts, elle percevait toujours aussi nettement la lumière, non plus unie mais multicolore.

Non, elle ne dormait pas ! Elle entendait même sa propre respiration, accélérée, interrompue parfois par un soupir spasmodique

Elle était cependant comme paralysée incapable de faire un mouvement.

Quelqu'un était près d'elle — il n'y avait d'ailleurs personne d'autre — qui avait eu enfin pitié d'elle à la voir lutter contre son impuissance. Il avait certainement poussé les battants de la petite fenêtre car les verres colorés avaient disparu

Elle regarda par l'étroite ouverture, percée dans une épaisse muraille. Elle savait qu'elle allait découvrir quelque chose de terrible. Elle rassembla ses dernières forces pour vaincre son appréhension Car il fallait à tout prix qu'elle vît enfin ce qui se cachait là.

Elle aperçut une scène étrange, comme au travers d'un épais rideau. *Sous un angle insolite, comme si elle* était placée plus haut ou plus bas.

Oui, plus bas. Dans une pièce blanche flottaient des silhouettes aux raccourcis curieux. De grands pieds, de longues jambes, des troncs réduits, des têtes presque inexistantes.

L'un des spectres s'approcha de Maya. Il se pencha vers elle. Elle crut deviner à travers le rideau le contour d'un visage familier, et pourtant si changé qu'elle fut parcourue d'un frisson (non, ce frisson, elle ne l'aurait pas senti dans le sommeil).

Qui était-ce ?... Waltchak, à coup sûr Qui d'autre s'attendait-elle à voir ici ? Les yeux lui sortaient des orbites, blancs et globuleux comme chez un noyé. Un visage bouffi, livide, et les lèvres gonflées, avec de sombres reflets métalliques.

Un véritable cauchemar.

Ses énormes mains se tendaient vers Maya. Les doigts, recourbés comme des serres, se contractaient et se dépliaient sans rien pouvoir saisir. Ils se heurtaient au rideau blanc. Leurs ongles s'y empêtraient, le tiraillaient, le lacéraient, *sans parvenir à le déchirer.*

Soudain, dans ses pupilles dilatées, passa un éclair d'épouvante. Les serres se reculèrent. De sa main gauche, il se saisit la gorge et la serra au point que ses lèvres noires s'ouvrirent et se contractèrent en une grimace horrible qui découvrit ses dents. L'autre main battait dans l'air comme l'aile d'un oiseau blessé.

Le spectre chancelait. Il vacilla un instant, sans force, et brusquement s'abattit, le visage tourné vers Maya.

Elle entendit un cri étouffé. Sa propre voix. Une *clameur d'étonnement* plutôt que de crainte. Ce n'était pas Waltchak.

Quelqu'un de connu, pourtant, mais qui ?... Qui ?... Handrycz !... Bien sûr, Handrycz !

La vision se dissipa. Mais le visage du spectre restait gravé dans la mémoire de Maya. Elle ne pouvait se tromper, quoique ses traits fussent si effroyablement altérés.

Tout s'était brusquement évanoui. Le rideau, la chambre blanche, les ombres humaines... Seul demeurait le *souvenir* du visage de Handrycz.

Que venait faire Handrycz ?

(A suivre.)

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Y-a-t-il encore des explorateurs ?

Les archives de la planète

*La Terre forme un tout, nous a expliqué Xavier Le Pichon, géophysicien. Les phénomènes naturels sont liés par d'innombrables interactions. Il n'en va pas de même des sociétés humaines. Françoise Le Guennec-Coppens, ethnologue, en a apporté une illustration après son « exploration » chez les femmes de Lamu (*le Monde *des 10 et 17 août). Pour sa part, Claude Lorius, glaciologue, va rechercher le passé de la Terre dans la calotte glaciaire de l'Antarctique.*

QUE choisir quand on a vingt-quatre ans et une licence de physique-chimie ? Tamanrasset ou la Terre-Adélie ? L'année géophysique internationale (A.G.I.) 1957-1958 va faire appel à de jeunes scientifiques : pendant dix-huit mois, et sous *toutes les latitudes, la Terre va être* scrutée, auscultée, mesurée. Le désert et le Hoggar tentent Claude Lorius. L'Antarctique, finalement, l'emporte, quoiqu'il ne sache rien des recherches glaciologiques. L'attrait de ce voyage exceptionnel et surtout les dix mois d'isolement à trois dans la petite base Charcot lui ont semblé plus intéressants à tous points de vue.

Charcot 2 400 mètres d'altitude ; température moyenne annuelle : — 38° C (1) ; 24 mètres carrés habitables ; deux ans de vivres et de gas-oil ; trois hommes. La tranquillité est assurée : la petite station installée sur la calotte glaciaire antarctique est à 315 kilomètres de Dumont-d'Urville, la base française de la côte de Terre-Adélie, et il est pratiquement impossible de faire le trajet pendant l'hiver et la nuit. Les trois hommes, Claude Lorius, Roland Schlich et Jacques Dubois, sont seuls pour dix mois.

Le séjour se passe bien. Pas de heurts de caractère. les trois hommes ont eu le temps de se connaître avant de partir. Pas de sérieux *ennuis de santé : par prudence*, ils ont été opérés — préventivement — de l'appendice et leurs dents de sagesse douteuses ont été arrachées. Les journées sont bien occupées : glaciologie pour Claude Lorius, magnétisme pour Roland Schlich, météorologie pour Jacques Dubois. La cuisine se borne à l'ouverture de boîtes de conserve.

L'Antarctique a tout de suite conquis Claude Lorius. L'arrivée en bateau à Dumont-d'Urville est splendide : un peu de rochers, beaucoup de glace, beaucoup d'eau, une lumière sans cesse changeante. A Charcot, c'est le désert blanc, le désert absolu. Il n'y a guère que les « sastruggi », ces arêtes de neige durcie sculptées par le vent, pour donner quelque relief à la pureté uniforme de la calotte glaciaire. Le soleil ne se montre pas pendant un bon mois. Claude Lorius aime ces paysages immenses faits de rien. Selon lui, l'Antarctique, le plateau surtout, est sans pareil pour prendre du recul, pour apprécier les petites joies, les odeurs, les couleurs, qu'on ne remarque plus dans la vie de *tous les jours.*

L'âge de la glace

Le deuxième hivernage en Antarctique (en 1965) est très différent. Cette fois, Claude Lorius a été investi, par les Terres australes et antarctiques françaises et par les Expéditions polaires françaises, de la responsabilité de chef de base à Dumont-d'Urville. Le confort matériel est nettement supérieur à celui de Charcot, la promiscuité est moins grande. Mais il y a la charge d'une vingtaine d'hommes et d'une dizaine de laboratoires. Les régions polaires sont, en effet, des zones privilégiées pour l'étude de l'activité solaire, et il y a la glace, ces 25 millions de kilomètres cubes où sont stockés plus des deux tiers de toute l'eau douce de notre planète.

On pense que la calotte glaciaire antarctique existe, dans ses proportions actuelles, depuis environ douze millions d'années. Certes, elle se renouvelle constamment : la glace se forme à partir de la neige qui tombe sur le continent (précipitations moyennes annuelles sur les 15 millions de kilomètres carrés : 150 millimètres d'eau). Puis elle s'écoule lentement vers la périphérie du continent et tombe dans la mer sous forme d'icebergs qui partent à la dérive en fondant peu à peu.

L'écoulement est lent : pour Claude Lorius, elle est de l'ordre du mètre par an sur le continent et de l'ordre du kilomètre par an pour les glaciers côtiers. On pense qu'il faut cinq cent mille ans pour qu'un flocon tombé au centre du continent arrive sur le rebord de la calotte glaciaire. L'âge de la glace augmente avec la profondeur. Rappelons que l'épaisseur moyenne de la calotte polaire est voisine, probablement, de 2 000 mètres, et l'épaisseur maximum connue dépasse les 4 000 mètres. Or la glace garde la trace des conditions climatiques qui régnaient au moment où la neige est tombée. Plus il fait froid, moins sont abondants les isotopes lourds de l'oxygène (l'oxygène 18) et de l'hydrogène (le deuterium).

Dans la pratique, précise Claude Lorius, la reconstitution des climats anciens est plus compliquée que ce que l'on croyait jusqu'à ces toutes dernières années car la proportion d'oxygène 18 et de deuterium varie aussi avec l'altitude où est tombée la neige. L'altitude est, en effet, un facteur important de refroidissement (100 mètres en plus, 1 °C en moins). L'altitude d'origine pourra être connue par la détermination de la teneur de la glace en gaz. Mais où est tombée *la neige il y a dix mille, vingt mille* ou cent mille ans ?

Par moins 50 degrés

Les calottes glaciaires, rappelle aussi Claude Lorius, emprisonnent à jamais les particules solides (sulfates et métaux lourds tels le plomb, le cuivre, le zinc, le cadmium) qui sont tombées sur elles. Ainsi peut-on dire que la teneur de ces particules dans la glace reflète la teneur de ces mêmes particules dans l'air de l'époque où est tombée la neige. On a cru, jusqu'à l'année dernière, que les calottes glaciaires de l'Antarctique et du Groenland permettaient de retracer la progression récente de la pollution due à la civilisation industrielle. Or, Claude Lorius et l'équipe du laboratoire de glaciologie du C.N.R.S. à Grenoble ont découvert, cette année, que la teneur actuelle en métaux lourds de la surface de la calotte antarctique et de l'air est très supérieure à ce qui aurait pu résulter de l'activité industrielle du monde entier.

A quoi attribuer ces fortes teneurs en métaux lourds ? A de grandes éruptions volcaniques (on pense avoir repéré les traces de l'éruption en 1963 de l'Agung, un volcan de Bali) ? A d'autres causes naturelles ? Claude Lorius n'a pas encore de réponse à cette question importante. Mais il semble qu'on ne puisse plus désormais les imputer aux seules pollutions industrielles.

En somme, les calottes polaires sont les archives de la planète. Mais les glaciologues sont dans une situation très comparable à celle d'un archéologue découvrant d'antiques archives royales rédigées dans une écriture dont il ne peut lire que quelques caractères. Il faut donc accumuler les mesures dans l'espoir que la confrontation de toutes ces données donnera, un jour, la clé de nos archives.

La collecte des échantillons doit se faire dans l'intérieur du continent à l'occasion de raids ou d'expéditions spécialement montés. Les prélèvements sont difficiles : forer dans le névé, puis dans la glace, soulève des problèmes techniques : les Américains n'ont pas réussi, pendant l'été (austral) dernier, à percer les 250 ou 300 mètres de l'*Ice-shelf* de Ross (2) alors qu'en 1968 ils avaient foré, en Antarctique occidental, les 2 164 mètres de la calotte et étaient parvenus jusqu'à une glace vieille — peut-être — de cent mille ou cent vingt-cinq mille ans et jusqu'au socle rocheux.

La collecte des échantillons destinés à l'analyse de la « pollution » doit se faire avec un masque et les mains gantées. Et Dieu sait si le froid vous gagne, soupire Claude Lorius, lorsqu'on est dans un trou où il fait — 50 °C ou — 55 °C. Les échantillons sont ensuite déposés dans des récipients parfaitement propres revêtus, à l'intérieur, de teflon. Les teneurs en sulfates et métaux lourds sont si faibles (de l'ordre de quelques parties par trillion) que tout contact intempestif fausserait les mesures

Voyager dans l'Anterctique est toujours difficile. Les tracteurs à moteur de toutes les nationalités, de tous les types, marchent toujours mal à cause du froid et de l'altitude Les *sastruggi* fatiguent les véhicules. Et *la topographie de l'Antarctique* réservait encore tout récemment des surprises. Ainsi Claude Lorius se souvient-il du raid américain auquel il a participé pendant l'été austral 1969-1970. Après avoir parcouru 2 500 kilomètres en trois mois, les trois véhicules et les neuf hommes n'ont pu redescendre comme prévu sur la côte de la mer de Ross : une chaîne de montagnes beaucoup plus importante que ce que l'on croyait barrait la route... On a abandonné les véhicules sur place et un avion est venu chercher les hommes et leurs échantillons.

De plus en plus, l'acheminement des hommes et du matériel français est assuré par des avions américains C 130 spécialement équipés. Mais la neige complique le décollage, et Claude Lorius se souviendra longtemps du 15 janvier 1975.

Cette année-là se poursuivait au « Dôme C » (1 100 kilomètres de Dumont-d'Urville, 3 200 mètres d'altitude — 52° C de température moyenne annuelle) l'International Antarctic Glaciological Program, auquel participent la France, les Etats-Unis, l'U.R.S.S., l'Australie et la Grande-Bretagne. Un premier C 130 est arrivé au « Dôme C » pour reprendre six hommes et du matériel. Il s'écrase au décollage vers 19 heures : une des fusées d'appoint a explosé puis est venue percuter et mettre le feu à un moteur, mais il n'y a pas de victimes. Trois heures après, un deuxième C 130 *arrive, embarque une partie* des hommes et du matériel ; le pilote ne veut pas utiliser les fusées d'appoint, dangereuses selon lui ; l'avion cahote trop longtemps sur la neige, casse un des skis avant de son train d'atterrissage et pique du nez dans la neige. Tous les passagers sont indemnes. Vers minuit ou une heure du matin un troisième C 130, dérouté pendant son vol vers le pôle sud, embarque toute le monde (quarante-trois personnes) et le matériel, et réussit enfin à décoller vers 2 heures du matin.

Désormais il y a sur le « Dôme C » un camp capable de recevoir une cinquantaine de personnes. C'est là que logeront, du 15 novembre au 1er février prochains, les douze Français (dont une femme) et peut-être des Américains et des Soviétiques, qui, sous la direction de Claude Lorius, vont s'efforcer de forer la glace sur 1 000 mètres d'épaisseur (3). Le transport des personnes et du matériel sera assuré, bien évidemment, par des C 130. Mais, comme le dit Claude Lorius avec un sourire en coin, le « Dôme C » est maintenant doté d'une piste décabossée...

YVONNE REBEYROL.

(1) La température moyenne annuelle en un point est égale à la température qui règne à 15 mètres sous la surface de la calotte en ce même point.

(2) Un ice-shelf est composé de glace d'eau douce qui, après être descendue du continent, forme sur la mer un grand plateau flottant, du front duquel se détachent des icebergs tabulaires.

(3) Le transport de la foreuse française devait être fait l'an dernier par bateau jusqu'à Dumont-d'Urville. Mais la glace de mer était si épaisse que le bateau est arrivé en Terre-Adélie avec plus d'un mois de retard.

EN TOUTE LOGIQUE

Les bœufs de Newton

PROBLEME N° 101

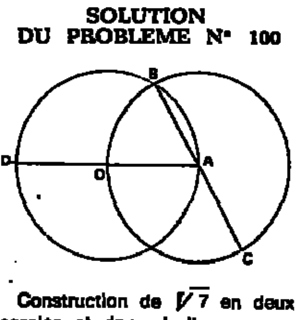
La tradition attribue à Newton ce curieux problème, dont la solution n'exige aucun calcul différentiel.

Soixante-quinze bœufs ont besoin de douze jours pour brouter l'herbe d'un pré de 60 ares, tandis que quatre-vingt-un bœufs ont besoin de quinze jours pour brouter l'herbe d'un pré de 72 ares Combien faut-il de bœufs pour brouter en dix-huit jours un pré de 96 ares ?

(On suppose que l'herbe croît uniformément et quelle est dans les trois prés à la même hauteur au début du problème)

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 100



Construction de $\sqrt{7}$ en deux cercles et deux droites.

Les deux cercles ont pour rayon OA et sont centrés sur O et A.

$$DC^2 = DB^2 + BC^2 = 3 + 4 = 7$$

PIERRE BERLOQ

LA PRÉVISION AUX ÉTATS-UNIS

Un tremblement de terre en quête de théorie

DEPUIS 1971, la terre a tremblé plus de deux cents fois dans l'Etat de New-York et dans le nord du New-Jersey. En quasi-totalité, ces séismes étaient de magnitude faible ou très faible et n'ont pas été ressentis par la population. Tout au plus, parfois, quelques verres ont-ils tinté. En général, seuls les sismographes détectent les vibrations du sol.

La sismicité du nord-est des Etats-Unis est très surveillée, pour de multiples raisons. Un certain nombre de centrales nucléaires sont ou seront construites dans la région, et à elle seule l'agglomération de New-York compte une quinzaine de millions d'habitants. De plus, six tremblements de terre relativement forts ont secoué la région de New-York au cours des trois derniers siècles (la seule période pour laquelle on dispose de quelques données historiques). *En outre, les sismologues* pensent que, en raison du plus grand âge des roches, un séisme survenant dans le nord-est des Etats-Unis serait, à magnitude égale, quinze à vingt fois plus destructeur qu'une secousse en Californie. Enfin, la cause des séismes du nord-est reste encore inexpliquée : contrairement à la Californie, cette zone est éloignée des bordures de la plaque américaine, alors que la plupart des tremblements de terre se produisent sur le pourtour des plaques rigides qui forment la surface de notre globe.

Depuis cinq ans, un réseau de trente stations sismiques a été installé dans l'Etat de New-York. Cette opération, qui a reçu le nom de « *Tremblements de terre à la recherche d'une théorie* », est dirigée par le Dr Yash Aggarwal, un sismologue du Lamont-Doherty Geological Observatory (Columbia University). Il faut rappeler que, le 3 août 1973, le Dr Aggarwal a réussi la première prédiction sismique : ce jour-là, un petit séisme de magnitude 2,5 s'est produit à Blue-Mountain-Lake, une petite ville du nord de l'Etat de New-York, séisme que le Dr Aggarwal avait prévu depuis quarante-huit heures.

La dilatance

La méthode qui avait permis de faire cette prédiction était basée sur la diminution du rapport des vitesses des ondes « P » et « S », liée à la théorie, toute nouvelle à l'époque, de la « dilatance » (*le Monde* du 8 mai 1974). Lorsque des contraintes élastiques s'accumulent dans des roches, les minuscules craquelures de celles-ci augmentent de volume. Ces craquelures étant remplies d'eau, la pression de l'eau diminue, une partie se vaporise, puisque seul le volume du contenant a augmenté. L'évolution de la situation pourrait ensuite s'expliquer de deux manières différentes :

● Selon les Américains, de l'eau venue des roches *environnantes* viendrait remplir les vides créés par la dilatation des craquelures. Les contraintes ainsi produites suffiraient à briser la roche : les craquelures ayant une forme très allongée, les contraintes se concentreraient, en effet, sur les extrémités très aiguës de ces « trous » microscopiques. La roche casserait, et ce serait le tremblement de terre ;

● Selon les Soviétiques, la venue d'eau extérieure ne serait pas nécessaire Après s'être dilatées, les craquelures se refermeraient plus ou moins sous l'effet de l'accumulation des contraintes, ce qui suffirait à briser la roche aux extrémités des craquelures.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, ou si, comme le Dr Aggarwal, on pense que la vérité se situe probablement entre les deux, la dilatance explique le ralentissement des ondes sismiques « P » et « S » et surtout la diminution de 10 à 15 % de la valeur du rapport des vitesses Vp/Vs qui se produit avant un tremblement de terre et que les Soviétiques ont été les premiers à constater en 1969 (1). Les ondes « P » se propagent mieux dans un milieu liquide que dans un milieu gazeux : la dilatation des craquelures les ralentit donc. Au contraire, les ondes « S » ne se propagent ni en milieu liquide, ni en milieu gazeux : elles ne sont donc pas affectées par la dilatation des craquelures. Toutefois, il faut aussi tenir compte du fait que la géométrie (forme, dimension, nombre) des craquelures de la roche contribue à modifier la vitesse de propagation des ondes « P » comme celle des ondes « S ».

Dans l'euphorie de la découverte de la dilatance, les sismologues ont pensé qu'ils auraient bientôt la clé de la prévision des tremblements de terre. Cette nouvelle théorie expliquait, en effet, un certain nombre des signes jugés annonciateurs des séismes : variations locales du champ magnétique et de la résistivité électrique, déformations du sol autour du futur épicentre, variations du niveau de l'eau des puits et du débit des sources, augmentation de la teneur en radon des eaux des sources et des puits, sans oublier, bien sûr, la diminution puis le brusque retour à la normale du rapport Vp/Vs. Et puis, comme cela se produit presque toujours après la découverte d'une théorie nouvelle, on s'est aperçu que la dilatance n'expliquait pas tout et que les signes précurseurs ne se manifestaient pas toujours.

Le rapport des vitesses Vp/Vs peut ne pas varier avant les séismes de très faible magnitude. Un « gonflement » de la topographie locale ou régionale ne précède pas tous les tremblements de terre. Et, même s'il se produit, il n'est pas forcément accompagné d'une augmentation de l'activité sismique locale.

Ainsi, depuis une quinzaine d'années, la région située autour de Palmdale (en Californie, non loin de Los Angeles) s'est-elle soulevée de 15 à 20 centimètres. Le « gonflement » est important puisqu'il affecte une région longue de 300 ou 400 kilomètres. Mais, dans le même temps, aucun changement significatif de l'activité sismique locale n'a été constaté — et pourtant la Californie est équipée de réseaux de surveillance, quelque 2 millions de dollars (10 millions de francs) ont été consacrés en 1976 au seul « gonflement » de Palmdale — et, depuis peu, il semble que la périphérie de la région soulevée commence à redescendre. Il est néanmoins indéniable que la région de Palmdale est sismique puisqu'elle a été secouée en 1857 par un tremblement de terre extrêmement violent auquel on a attribué, rétrospectivement, la magnitude probable de 8,4 ou de 8,5 (rappelons, par comparaison, que la magnitude du séisme de 1906 de San-Francisco n'était « que » de 8,3...).

Après l'optimisme la prudence.

Après l'optimisme est donc venue la prudence : en souriant, le docteur Aggarwal avoue ne plus se risquer à faire de prévision de séismes. Il essaie maintenant, avec d'autres géologues et géophysiciens, de comprendre pourquoi des tremblements de terre se produisent dans le nord-est des Etats-Unis (*et aussi dans la* région voisine du Canada). Il s'agit, très probablement, du rejeu de failles anciennes. Mais ces failles sont-elles des héritages de l'ouverture — il y a quelque huit cents millions d'années — d'un « proto-océan » Atlantique, du plissement appalachien (vers moins quatre cents millions d'années) ou de l'ouverture, il y a cent soixante ou cent cinquante millions d'années, de l'actuel océan Atlantique ? De toute manière, il ne suffira pas de déterminer auquel de ces événements on doit attribuer la paternité des séismes du nord-est des Etats-Unis ; il faudra ensuite trouver la cause de l'activité actuelle de ces accidents anciens.

En dépit — ou plutôt à cause — des incertitudes présentes, les Etats-Unis consentent un grand effort financier en faveur de la recherche sismologique : 17 millions de dollars (85 millions de francs) pour l'année fiscale 1977-1978, soit le double des crédits de l'année précédente. Mais le programme *et les crédits sont* partagés entre la réduction des risques liés aux séismes (essentiellement la construction para-sismique) et la prévision des tremblements de terre, qui comprend une partie de recherche fondamentale et une partie d'accumulation de données obtenues par les réseaux de surveillance installés depuis trois ou quatre ans autour de Salt-Lake-City (Utah), de Seattle (Etat de Washington), de Charleston (Caroline du Sud), dans le Missouri, en Alaska, à Porto-Rico, dans les îles Vierges et dans les Petites-Antilles (2), et qui sont venus s'ajouter aux réseaux relativement plus anciens de Californie et de l'Etat de New-York.

Plusieurs inconnues

Un professeur de géologie du Lamont-Doherty Geological Observatory, le docteur Christopher H. Scholz, participe au programme national américain sur les tremblements de terre, ses travaux portant sur la recherche fondamentale. Selon lui, « *Il faut d'abord connaître les bases physiques des séismes. On ne sait même pas l'ordre de grandeur des contraintes qui suffisent à déclencher un tremblement de terre. On ne sait pas non plus comment se répartit l'énergie libérée par un séisme. Quelle proportion de cette énergie est absorbée par la friction puis transformée en chaleur ? Quelle proportion est dissipée par la « cassure » proprement dite ? Quelle proportion est transmise par les ondes sismiques ? Pourtant, cette dernière portion est capitale puisque d'elle dépendent la violence des secousses et l'importance des destructions. On peut, certes, étudier en laboratoire la résistance et le comportement des roches aussi bien que le rôle et le comportement de l'eau. Mais ces expériences sont forcément faites à toute petite échelle. Est-on sûr de savoir reconstituer les conditions de la nature ? La nature est certainement différente, mais on ne peut pas expérimenter à son échelle* ».

Toutes ces inconnues ne rendent pas, cependant, le docteur Scholz trop pessimiste. Il faut accumuler les données. Il faut faire travailler ensemble des scientifiques d'horizons très variés : géologues, physiciens, sismologues, spécialistes des fluides, etc. Tout cela sera long, surtout pour les régions situées hors des bordures de plaques. Mais, dans dix ans, vingt ans peut-être, la prévision de certains séismes devrait être raisonnablement fiable. En attendant, et sûrement aussi dans l'avenir, la meilleure façon de minimiser les effets des tremblements de terre est de construire selon des normes antisismiques appropriées à la sismicité probable de chaque région.

Y. R.

(1) Un tremblement de terre engendre divers trains d'ondes. Les plus rapides (6,2 kilomètres par seconde *en moyenne* dans la croûte continentale) sont les ondes « *P* », ainsi nommées parce qu'elles arrivent en premier. Elles font vibrer chaque particule de roche dans le sens de leur propagation, comprimant et dilatant alternativement les roches traversées. Elles sont dites longitudinales ou de condensation. Plus lentes (3,6 kilomètres par seconde *en moyenne* dans la croûte continentale) sont les ondes « S » qui arrivent donc en second. Les ondes « S » sont dites transversales ou de cisaillement car elles font vibrer chaque particule de roche perpendiculairement à leur sens de propagation. La vitesse des ondes « P » et « S » dépend de la densité des roches traversées. Elle présente obligatoirement des particularités locales permanentes qu'il est important de connaître pour bien tirer parti des données sismiques. Quelle que soit la région, le rapport des vitesses Vp/Vs est constant : il est sensiblement égal à $\sqrt{3}$ (soit 1,73).

(2) Le Missouri, situé lui aussi loin d'une bordure de plaque, a été secoué en 1811 et 1812 par trois tremblements de terre très violents dont la magnitude était certainement voisine de 8 et qui ont été ressentis dans une bonne partie du Middle-West et jusque sur la côte du golfe du Mexique. De même, Charleston a beaucoup souffert en 1886 d'un fort séisme de magnitude probablement proche de 6,5. Bien que ni le Missouri ni Charleston n'aient eu à subir depuis lors de violents tremblements de terre, de très faibles séismes y sont enregistrés.

ACTUALITÉ MÉDICALE

POINT DE VUE

La radiologie parisienne connaît une situation dramatique

par le professeur LAVAL-JEANTET (*)

L'ASSISTANCE publique de Paris va-t-elle accepter la régression d'une discipline *aussi importante que la radiologie ?*

Après quelques années de fonctionnement presque normal, les files d'attente des malades s'allongent, les rendez-vous sont reportés, les pannes paralysent toute organisation. Dans bien des hôpitaux, le radiodiagnostic redevient un goulet d'étranglement.

Quelques réalisations de prestige dans des hôpitaux neufs ou rénovés masquent la médiocrité de la situation d'ensemble du parc de matériel radiologique. Selon une récente enquête du Centre technique d'électroradiologie des hôpitaux de Paris, cent cinquante-deux postes ont plus de dix ans. Ils ont largement dépassé *leur durée d'amortissement normal* (sept ans) et leur entretien coûte de plus en plus cher. Le remplacement de ces ferrailles branlantes était évalué en 1974 à plus de 30 millions de francs actuels et dépassera sans doute largement cette somme en 1977. Cette opération ne saurait pourtant suppléer l'effort de renouvellement régulier du matériel lourd parvenu à péremption pour lequel 15 millions de francs par an sont un minimum.

Si l'on répartit l'effort de rénovation des matériels désuets sur trois ans, c'est à un total de 30 millions de francs par an que l'on arrive pour maintenir au niveau actuel le parc *radiologique de l'Assistance publique*. En 1976, les crédits totaux pour tous les hôpitaux de Paris n'ont pas dépassé 10 millions de francs, dont la plus grande part n'est pas encore engagée en 1977. Cette somme est inférieure à celle que consacrent à la radiologie des ensembles hospitaliers beaucoup moins importants tels *que Marseille ou Lyon.*

En fait, ce qui est refusé en investissements est payé par le fonctionnement. Comme une automobile hors *d'usage*, un *matériel* vétuste coûte cher. Un amplificateur ou un tube surmené représentent des dépenses de plus de 50 000 F. Certains postes sont en panne une semaine par mois, et des *firmes de matériel ont mis* en place dans les hôpitaux des équipes permanentes de dépanneurs dont l'Assistance publique paie... l'entretien !

Un grave manque de personnel technique

Dans des services où le nombre du personnel a été calculé au plus juste, le tiers et parfois la moitié des postes de techniciens sont vacants. *Les démissions se multiplient, pour* des causes qu'il faudra bien analyser un jour. Des postes sont fermés faute de techniciens, alors qu'on refuse les consultants et que les files d'attente s'étirent dans les couloirs. Attirer plus de candidats vers les écoles techniques de radiologie est bien. Les retenir serait mieux. Quoi qu'il en soit, on est loin de pouvoir constituer le volant d'« intérimaires » qui viendraient renforcer une équipe décimée par la maladie... ou les grossesses...

Au milieu des difficultés, le radiologiste hospitalier se voit encore harcelé par le rappel quasi permanent de son rôle dans le déficit chronique de l'Assistance publique. Il faut faire justice de ces allégations : le prix de revient moyen du Z hospitalier est passé de 2,42 F en 1970 à 3,16 F en 1975, soit une augmentation de 30 % seulement en cinq ans, inférieure au taux d'inflation durant cette période. Tout cela est obtenu dans des conditions difficiles, où les contraintes de garde et de veille, les heures perdues en salle d'opération, *grèvent lourdement le prix de revient* moyen.

* * *

Sous-équipé, souffrant du manque de personnel, soumis aux inquisitions et aux contraintes de l'administration, au moins le radiologiste parisien pourrait-il se féliciter d'être à la pointe du progrès, à la tête de la recherche ! Ce n'est plus, hélas ! à Paris qu'il faut chercher les innovations. Ce fait n'est pas limité à notre discipline, mais la radiologie dépend *trop des progrès technologiques pour* que le freinage des investissements lui permette d'évoluer. Depuis plusieurs années, c'est en province que la science du radiodiagnostic évolue. Paris suit, quand il peut ! Dix ans de retard sur Besançon ou sur Strasbourg pour les ultrasons, presque autant pour la thermographie, le premier scanner crânien à Marseille, les premiers scanners corps entier à Montpellier, Marseille et Bordeaux (1)...

L'amertume est grande. Beaucoup de radiologistes le disent : sans efforts de redressement pour notre discipline, Paris c'est fini.

(*) Président du Syndicat des médecins électro-radiologistes des hôpitaux de Paris.

(1) Les experts de l'Assistance publique de Paris ont procédé fin juillet seulement aux études comparatives préludant à l'acquisition de deux scanners crâniens destinés respectivement aux hôpitaux Lariboisière et Beaujon. L'appareil qui fonctionne déjà à l'hôpital de la Pitié est français.

Les consultations externes à l'épreuve de l'humanisation

Après une hospitalisation, en l'absence du médecin traitant ou pendant les vacances des praticiens de ville, les malades ont recours aux consultations externes des hôpitaux dont le *nombre est en nette progression* : ainsi, à l'Assistance publique de Paris, elles ont concerné 2,7 millions de personnes en 1976, en augmentation de 35 % par an depuis 1970 alors que les hospitalisations augmentaient de 20 % seulement.

Les plaintes concernant d'une part les attentes interminables et d'autre part la lenteur et la complexité des formalités administratives affluent (« le Monde » du 22 juin 1977). Mais certains centres hospitaliers ont accompli un effort de réorganisation notamment dans l'aménagement des locaux et des horaires et le groupement des disciplines. L'enquête conduite à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) et à l'Hôtel-Dieu de Paris montre que, si certains de ces efforts commencent à porter leurs fruits, la situation est encore loin d'être humainement satisfaisante.

Le fait que nombre de consultations externes soient confiées à des « attachés » dont beaucoup prennent avec *les horaires* de surprenantes libertés ne facilite pas la tâche entreprise.

La place qu'occupera l'hôpital dans le système de santé dépend pourtant et pour une large part du succès (ou de l'échec) des efforts ainsi conduits.

NICOLAS BEAU.

UN SERVICE A PART ENTIÈRE

En face du marché aux fleurs, en plein cœur de Paris, s'est ouvert depuis 1972 le centre de diagnostic de l'Hôtel-Dieu. Son originalité ? Elle tient tout d'abord au regroupement des consultations des différents services, à l'exception de la chirurgie et de l'ophtalmologie, en un lieu unique. Elle réside également dans les horaires qui sont pratiqués dans ce centre, ouvert jusqu'à 19 heures, et également le samedi matin : « *Ici, nous constituons un véritable service public, assurant une permanence des soins* », affirme un médecin. Enfin, les malades sont reçus seulement sur rendez-vous : quatre standardistes sont affectées à la réception des appels des quelque trente-cinq mille personnes qui fréquentent ces consultations chaque année. L'échelonnement des rendez-vous dépend des spécialistes et des habitudes des médecins. Une infirmière reconnaît que « *certains médecins n'arrivent qu'à 10 heures ou 10 h. 30, bien que le début des vacations soit à 9 heures : dans ce cas, nous adaptons l'horaire au médecin* ».

Les patients doivent néanmoins arriver un quart d'heure avant l'heure de leur rendez-vous, afin de remplir les papiers leur donnant droit au tiers payant. Les formalités administratives sont simplifiées : le paiement n'a lieu qu'à la sortie, toutes les indications étant portées au fur et à mesure sur « une feuille de circulation ». De plus, pour les malades ou leur famille, des repas à des prix réduits sont prévus au centre lui-même : aussi, ceux qui accompagnent un malade cancéreux, dont le traitement chimiothérapique dure toute la journée, déjeunent-ils sur place.

Des délais importants

Est-ce à dire que tout est parfait ? Personne ne le prétend. Se pose notamment le problème des malades qui viennent sans rendez-vous, simplement parfois parce qu'ils ne possèdent pas le téléphone. « *Dans ces cas-là, confie une infirmière, on essaye de tricher avec les horaires* ». Mais on peut être amené aussi à aiguiller ces malades vers les services d'urgence, multipliant les « fausses urgences » dans un service par ailleurs souvent encombré. Autre *difficulté*, des délais importants sont imposés quelquefois aux malades avant qu'ils n'obtiennent un rendez-vous : une semaine en médecine l'hiver, trois semaines souvent en rhumatologie.

Ces imperfections expliquent le refus du service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu d'adopter le système de rendez-vous : particulièrement réputé, il accueille cinquante mille consultants tous les ans. Ceux-ci attendent quelquefois sous la pluie, mais tous sont sûrs d'être examinés le jour où ils se présentent par les médecins, qui finissent souvent leur matinée à 14 heures.

Désormais, à l'Hôtel-Dieu, les consultations externes constituent non plus une *simple annexe des* urgences mais un service à part entière — à une particularité près néanmoins : le chef du service n'a une autorité effective que sur 20 % des médecins qui travaillent dans ce centre. Les autres sont souvent des « attachés » recrutés par les médecins de ville et placés sous l'autorité *des différents chefs de service, qui*, seuls, peuvent les contraindre notamment à respecter les horaires. Rares sont en fait les sanctions prises contre ceux des médecins dont l'heure d'arrivée n'est pas régulière...

TRENTE MALADES EN TROIS HEURES

Le portier de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, dans le Val-de-Marne, ne devrait être recruté qu'après un concours difficile : il lui revient, en effet, d'orienter les malades vers les consultations externes, et c'est là une tâche exigeant de multiples qualités.

Tout d'abord, une bonne connaissance de la géographie de ce centre hospitalier de 29 hectares est indispensable pour aiguiller les malades vers les quelque huit lieux différents où se tiennent les consultations (pédiatrie, rhumatologie, médecine interne, consultation générale...). La maîtrise de plusieurs langues étrangères lui serait en outre très utile : près de la moitié des consultants de jour sont des immigrés, qui habitent dans les communes proches de l'hôpital : Arcueil, Bagneux, Gentilly. « *Je leur dis blanc*, soupire le portier, *et ils comprennent noir...* »

Enfin, il faut dès l'entrée de l'hôpital arrêter les malades trop présomptueux qui se dirigent eux-mêmes vers l'une ou l'autre des consultations, oubliant la « feuille de route », où doivent être inscrits les actes pratiqués. Oubli fatal : les malades devront, même handicapés ou privés de l'usage d'une jambe, parcourir à nouveau les 800 mètres séparant la comptabilité des consultations de chirurgie.

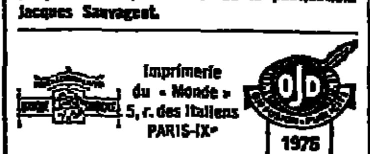
Un simple externe

Peut-on réellement parler de consultations, lorsqu'un seul interne assure à la fois dans la matinée les urgences et la réception des malades quotidiens ? « *Après 10 h. 30*, explique une infirmière, *nous fermons les inscriptions, car trente ou quarante personnes attendent souvent déjà. « Le docteur » n'aurait pas le temps d'en voir davantage.* » Et cela d'autant que l'interne arrive *souvent vers 10 heures seulement.* « *Il faut le comprendre*, souligne-t-on, *il a des gardes de vingt-quatre heures !* » La matinée ne s'achève donc que rarement avant 13 heures ; les malades arrivent, eux, à partir de 8 h. 30.

L'après-midi, outre quelques chefs de clinique, qui reçoivent sur rendez-vous, la permanence des soins est assurée par les urgences, où « *il y a toujours un chirurgien* » : un « chirurgien » qui est souvent un simple externe. Ce sont également des étudiants hospitaliers qui, *sous l'autorité* d'un chef de clinique, assurent le service de consultation de médecine. « *Cela ne pose pas de problèmes* », assure l'un d'entre eux, *puisque, de toute façon, aucune affaire n'est classée sans que le malade soit vu par le chef de service* ». Ce dernier s'absente-t-il du service de consultations pour aller dans les salles ? « *Il est toujours possible de passer un coup de téléphone ou de grouper trois ou quatre malades que le chef de service verra à son retour.* »

« *L'organisation des consultations est perfectible*, reconnaît-on à la direction de l'hôpital, où l'on souligne que *de nouveaux locaux sont prévus à cet effet dans les bâtiments en construction près du C.H.U.* » Les travaux seront achevés en 1982, ... nous sommes en 1977... En attendant...

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Gérard Féry, font part du mariage de leur fille, Caroline, avec Erik Giraux, qui a été célébré dans l'intimité.

Décès

— On nous prie d'annoncer avec profonde tristesse le décès de

M. Henri BRAUN-ADAM, critique d'art,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 septembre 1977, au cimetière du Père-Lachaise, à 10 h. 45.

On se réunira à la porte principale, entrée boulevard de Ménilmontant.

De la part de
L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (U.J.R.E.).
La Naie Presse.
La Presse nouvelle hebdomadaire (P.N.H.).
La Commission centrale de l'enfance.
Le dispensaire « Aide Médicale ».
L'Association nationale des anciens combattants de la résistance (A.N.A.C.R.).
L'Amicale des juifs anciens résistants (A.J.A.R.).
Le conseil national du Mouvement de la paix.

— Agen, Bazens.
Monsieur Pierre Dudouet.
Mme Jacques Benss et ses enfants.
M. et Mme Jean Dudouet et leur fille.
Catherine et Elisabeth Dudouet.
Les familles Dudouet, Mahinc, Lapin, de Bluze, Ojardias,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DUDOUET,

survenu le 26 août 1977.

— Mme Henri Machet-Lamartinière,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MACHET-LAMARTINIÈRE
procureur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu à son domicile, le 13 août 1977, dans sa soixante-dix-septième année.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme François-Robert Malterre.
M. et Mme Jean-Claude Malterre et leurs enfants.
M. et Mme Pierre Melon et leurs enfants,
Mme Sylvain Nurit,
Mme Eugène Malterre,
M. et Mme Bernard Meunier et leur fille,
Et toute la famille.

Le conseil d'administration et la direction de la S.A.G.E.M.,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François-Robert MALTERRE,

survenu à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), le mercredi 31 août, à 16 heures.

Après la bénédiction du corps, l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Médard (Creuse), le jeudi 1er septembre, à 15 h. 30.

122, rue Lauriston, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer à ses amis et admirateurs le décès de

Claire MARLY,
artiste lyrique et dramatique,

survenu à Chatou (Yvelines), le 6 août 1977.

— Mme Jean Merlo, son épouse,
Donata et Laurent, ses enfants,
M. et Mme Philippe Gavillet, ses beaux-parents,
M. et Mme Vincenzo Boha,
Mlle Monique Gavillet,
M. et Mme Philippe Gavillet,
M. et Mme Denis Gavillet,
Ses sœur, belles-sœurs, beaux-frères et leurs enfants,
M. et Mme Luigi Groppi,
M. et Mme Marco Avogadro,
Ses neveux et nièces et leur enfant,
Tous ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MERLO,
ingénieur civil des mines,

survenu le 27 août 1977, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu à Gex, le 31 août.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 16 heures, en l'église de Gex où le corps sera déposé mercredi matin.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, avenue de la Tranquillité,
78000 Versailles.
27, rue du Commerce,
01170 Gex.

— La direction du groupe IMETAL,
La direction de la Société minière et métallurgique de Penarroya, et le personnel,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Jean MERLO,
responsable du département mines du groupe.

— Mme Pierre Peltier,
M. Jean Peltier,
Le docteur Nicole Peltier et leurs enfants,
Le docteur et Mme André Peltier et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Bavercy, leurs enfants et petits-enfants,
Le Père François Peltier, S.J.,
M. et Mme Albert Calvariz et leurs enfants,
Le docteur Marie Peltier,
M. et Mme Paul Peltier et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Madeleine Peltier, sa sœur,
Les familles Genevey, Bonniol, Delamare et Mittenne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PELTIER,
commandeur de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, à l'âge de soixante-quinze ans, le 23 août, à Paris, à la suite d'une longue *maladie*.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Pontaubert (Yonne).

Une messe sera célébrée à Paris dans le courant du mois d'octobre.

— M. Alexandre Rambaud,
M. et Mme Alain Rambaud,
Mlle Anne-Marie Rambaud,
M. et Mme Jean-Claude Périer,
M. Marcel Rochegude,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexandre RAMBAUD,
née Danielle Berge,
professeur honoraire au lycée Camille-Sée,

survenu le 6 août 1977, à Chatou (Yvelines).

La cérémonie religieuse a été célébrée le 10 août 1977, à Veynes (Hautes-Alpes), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

— M. et Mme Guy Bronner,
Mlle Cécile Spitz,
Les familles Bernard-Spitz, Laslandes, Cart, Simonet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SPITZ,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 24 août 1977, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

10, rue du Vieux-Château,
25300 Pontarlier.

— M. Jean-Noël Surugue et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean SURUGUE,
née Berthe Wijle,

survenu le 22 août 1977.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Sorède (Pyrénées-Orientales).

Commémorations

— Une journée André Maurois se déroulera en Dordogne le 1er septembre à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de l'écrivain, décédé à Paris le 9 octobre 1967, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. André Maurois passait tous ses étés au château d'Essendieras, près de Périgueux.

Le maire d'Excideuil inaugurera dans sa ville, la plus proche d'Essendieras, *les allées André-Maurois*, où sera édifiée une bibliothèque municipale, qui portera également le nom de l'écrivain.

Visites et conférences

MERCREDI 31 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».

15 h., 277, rue Saint-Jacques, Mme Oswald : « Anne d'Autriche au Val-de-Grâce ».

15 h., 60, rue des Archives, Mme Saint-Girons : « Le Marais ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Vermeersch : « Notre-Dame ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., entrée : « Sainte-Chapelle » (en anglais) (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., portail de Saint-Séverin : « Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

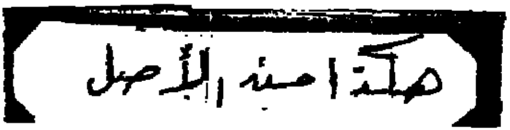
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Festivals

Cultures à Martigues

Au Festival de Martigues (qui vient de s'achever), chaque soir, sur une petite place que l'on dirait faite pour ça, intime avec les rues qui déboulent dedans, chaque soir, donc, des troupes de théâtre, des musiciens, des orchestres, ont fait du bruit jusqu'à minuit ou 1 heure du matin. C'est dur, vraiment dur, pour ceux qui habitent à côté. Certains sont harassés, « *mais, voyez-vous, ce Festival est une belle chose* », explique une dame : « *on ne dort pas mais on pardonne* ». Tout le monde ou presque « *pardonne* ». Le Festival a été adopté, en un an, par une population pourtant hétérogène. Il est au-delà des critiques. Et ce n'est pas seulement parce qu'il est populaire — authentiquement, absolument populaire — qu'il mérite l'attention.

La municipalité de Martigues (union de la gauche, maire communiste) a créé en 1969 l'office socio-culturel, dont la première tâche a été de coordonner les manifestations des associations, qui ont leur place au conseil d'administration. Le budget culturel de Martigues représente 4 % du budget total de la ville, soit 950 000 F. Chiffre relativement important pour une ville à forte proportion ouvrière, mais la culture permet tant de rencontres... et l'idée de rencontre, d'échange, la volonté de mouvement est peut-être ce qui compte le plus à l'office municipal socio-culturel. En 1975, le Théâtre de la Carriera avait été invité à partager la vie des habitants de Martigues avant d'écrire *la Pastorale de Fos*, spectacle dont on parle encore ici. En 1976, l'office organisait le premier Festival populaire de Martigues, né de tout ce travail mené au jour le jour, année après année. Et dix mille personnes s'y étaient rejointes autour d'un thème : « Les communautés culturelles du pays martégal ».

Les communautés sont nombreuses à Martigues : une vraie mosaïque. Le port de pêche, replié sur lui-même, la « Venise provençale », comme on l'appelle encore, a éclaté avec l'installation d'usines et du complexe pétrochimique de Fos. La ville est passée de 8 000 à 40 000 habitants en quelques dizaines d'années. Lorrains, Savoyards, Normands, Italiens de Gênes, Grecs, Arméniens, Turcs, gitans, Maghrébins (ils représentent la plus forte proportion, environ 11 %), habitent les ZUP et les H.L.M. qui cernent aujourd'hui les maisons de poupée roses et jaunes et les canaux bleutés. Entre les communautés, parfois, existe un racisme « ordinaire », sans violences mais sans échanges.

C'est sur ce puzzle que le Festival s'appuie. Il est peut-être le plus pédagogiquement antiraciste, mais la pédagogie ne se voit pas. D'eux-mêmes, les gens bougent : « *Je n'aime pas trop les Arabes* », disait une Lorraine, place Mirabeau, à 15 heures, mais la découverte du chanteur berbère Idir, celle du Théâtre de Sidi-Bel-Abbès, l'ont tant éblouie que ses réserves se sont nuancées.

Il y eut d'autres glissements. Au cours de la soirée avec Idir et Sara Alexander, par exemple. Le Festival les avait annoncés le même soir. Les Maghrébins, venus nombreux pour écouter Idir, avaient d'abord vu Sara, l'Israélienne. La presse locale s'était inquiétée, le matin, du tour que pouvait prendre le spectacle. L'Amicale des Algériens de Martigues s'était déclarée hostile à la présence de la chanteuse.

Le Théâtre de quartier de Sidi-Bel-Abbès, théâtre amateur venu d'Algérie pour jouer une pièce de son répertoire (il en a justement une sur la Palestine), avait refusé l'invitation faite par l'office de présenter au public Sara *Alexander, Israélienne, juive*, porte-parole d'une gauche antisioniste et minoritaire (elle a dû s'exiler pour avoir trop parlé de paix dans son pays.

Un silence dur

Aussi, quand la chanteuse s'est avancée, seule, sur le devant de la scène, le silence s'est durci. Elle a raconté son pays et les Palestiniens, elle a chanté en hébreu, en traduisant avec un léger accent. Son ardeur, sa spontanéité, touchaient Le public, attentif à sa poésie militante, applaudissait par moments. Avait-elle convaincu ? Pas les Maghrébins, du moins. Elle avait dit : « *Aussi longtemps que les larmes des paysans arabes arroseront nos terres, ne nous étonnons pas si nos fruits sont amers* » : le « *nos* » avait choqué, mais on l'avait écoutée.

Ce serait donner une image fausse du Festival que de le réduire à cette soirée, mais il s'est passé là quelque chose qui est bien dans l'esprit de Martigues. Plus tard, Idir — chanteur berbère — avait fait danser tout le monde, Martéguois compris.

Cette année, Christine Fabre et Jean-Marie Lamblard n'ont pas invité que des troupes ou des chanteurs susceptibles de valoriser *les cultures ethniques et régionales* représentées ici. Les Turcs (le Théâtre de Liberté), les Italiens (le Gruppo Operaio'E zezi), les Maghrébins, les Occitans (Lo Theatre de la Carriera), les Provençaux (le Théâtre de l'Olivier), *étaient là, mais d'autres cultures* aussi, bretonne, alsacienne, espagnole.

Entre les associations de la ville et les groupes étrangers, entre les professionnels et les non-professionnels, entre ceux-ci et le public, des liens se sont formés grâce à des ateliers ouverts et souples où l'on apprenait la musique médiévale, la musique contemporaine, la danse. Le chanteur Jacques Barthes animait l'un de ces stages. On ne peut pas être de passage à Martigues, tous les groupes (de théâtre, de musique) ont dû rester quelques jours et se mêler à la vie. Le Théâtre d'Eau Risorius, qui occupait le quartier de l'île avec ses stages de marionnettes, ses pièces pour les enfants, présentait, le soir, son feuilleton aquatique. Le monstre aux yeux phosphorescents, comme dans les contes, hantait le Miroir aux oiseaux.

CATHERINE HUMBLOT.

■ De nouvelles classes créées à la Schola Cantorum (Ecole supérieure de musique, de danse et d'art dramatique) ont été confiées à Lélia Gousseau (piano supérieur), Anne Grappotte (accompagnement), Claude Burgos (violoncelle), Marie-France Louviaux (guitare), Joël Chalude (mime), Anita Quilici (initiation musicale des jeunes enfants).

Chaine des rencontres cinématographiques

La multiplication des festivals de cinéma à travers le monde, si elle n'a pas encore provoqué une modification des structures de diffusion des films, témoigne de la variété des choix offerts à un *public finalement plus curieux* qu'on ne l'imagine.

En France, sur la côte normande, trois manifestations. Du 22 au 28 août, Cabourg a accueilli le FIFEF, le traditionnel Festival du film et d'échanges francophones, qui se tient tous les deux ans dans notre pays, en alternance avec divers pays ou régions où l'expression française joue un rôle : Québec, Liban, Suisse romande, l'année dernière la Lousiane (lire l'article de Jean de Baroncelli). Après Cabourg, Trouville a inauguré le 29 août son premier Festival consacré au jeune cinéma français, avec, jusqu'au 3 septembre, des films de nouveaux réalisateurs et les premières œuvres de cinéastes connus, comme René Allio, Costa-Gavras, Jacques Tati et François Truffaut. Le IIIe Festival du cinéma américain prend immédiatement le relais à Deauville du 5 au 11 septembre, avec, entre autres, des films inédits de Sydney Pollack, Peter Bodganovitch, Franklin Schaffner, un hommage à Vincente Minelli et la première européenne de *la Guerre des étoiles*, de George Lucas (*le Monde* du 18 août). En même *temps que celui de Trouville* a lieu le Festival d'Hyères, qui revient ainsi à sa ville d'origine (où la gauche a remporté les élections municipales), après des difficultés avec la ville de Toulon, où il a eu lieu pendant cinq ans. Cette *manifestation est surtout axée* sur le jeune cinéma, notamment le cinéma expérimental.

A l'étranger, la revue *Positif* a présenté à Trieste, du 18 au 28 août, sa sélection du « Cinéma français des années 70 », en col*laboration avec Unifrance Film*. La « mostra » du nouveau cinéma de Pesaro, pour sa treizième édition, du 15 au 22 septembre, sera dédiée au jeune cinéma espagnol. Le XXVe Festival de San-Sebastian, au Pays basque, l'un des plus anciens au monde après ceux de Cannes, Venise et Locarno, s'annonce, du 10 au 21 septembre, comme le plus important de son histoire. Il réunira principalement les cinémas d'Amérique latine, avec une importante participation du Brésil, du Venezuela, du Mexique et de Cuba. Seront également projetés : *Cet obscur objet du désir*, de Luis Bunuel, et *la Guerre des étoiles*.

Du 21 au 25 septembre, le VIe Festival international de Thessalonique, en Grèce, organise parallèlement à la manifestation officielle, un colloque sur le cinéma d'art et d'essai en présence de Jean Lescure, président de l'A.F.C.A.E. (Association française des cinémas d'art et d'essai), qui traitera de la diffusion mondiale du nouveau cinéma. Aussitôt après, toujours à Thessalonique, du 26 septembre au 2 octobre, aura lieu le XVIIIe Festival du film grec.

La Biennale de Venise, après la démission collective des responsables du cinéma (Giacomo Gambetti), du théâtre (Luca Ronconi) et des beaux-arts (Vittorio Gregotti), annonce *officiellement*, par l'intermédiaire de son président, Carlo Ripa de Meana, une manifestation cinématographique, du 15 novembre au 15 décembre, consacrée aux pays de l'Europe de l'Est, avec un colloque sur le thème « Le cinéma nationalisé, ses succès et ses problèmes ».

Enfin, le CICI (Congrès international du cinéma indépendant), pour sa dix-septième édition, émigre, du 1er au 8 septembre, à Munich, à la cinémathèque d'Enno Patalas. Thème retenu : « Trois moments du cinéma allemand », avec Ernst Lubitsch à ses débuts (1919-1923), « Vers le IIIe Reich » (1931-1936) et « L'école de Munich » (1966-1969) (1).

L. M.

(1) Le CICI est ouvert à tous les cinéphiles, offre des abonnements et assure éventuellement l'hébergement. Ecrire à : Cinéma en France, B.P. 3, 69396 Lyon, Cedex 3. Inscription : 200 F pour l'ensemble des séances.

Interrogations africaines

(Suite de la première page.)

Force est de constater que, cette année encore, le cinéma en provenance de l'Afrique noire nous a déçus. Deux films en compétition, deux autres (l'un du Bénin, le second du Mali) hors compétition. C'était peu. Et d'autant plus insuffisant que l'intérêt de ces quatre films était médiocre. Dans *Safrana*, le Mauritanien Sydney Sokhona raconte l'existence de quatre travailleurs émigrés, leurs déboires et leur participation aux luttes politiques, leur décision de quitter la ville et d'acquérir une formation agricole qui leur permettra de servir utilement leur pays.

Démonstratif et didactique, le récit ne trouve son originalité et son rythme que dans les séquences relatant la rencontre des quatre travailleurs avec des paysans français. Dans *O'Bali*, c'est le caractère archaïque de certaines traditions familiales que dénonce le Gabonais Pierre-Marie Dong. Mélodrame et folklore font ici bon ménage. La photographie est belle, mais son esthétisme nuit à la crédibilité de l'histoire.

Les réserves ou les griefs des *Africains noirs à l'égard du FIFEF* n'expliquent cependant pas entièrement la pauvreté de leur représentation à Cabourg. « *La vérité*, nous disait Mahama Traore, réalisateur et secrétaire général de la FEPACI (1), *est que notre cinéma traverse une crise très grave. Crise qui n'est pas culturelle — nous ne manquons ni de sujets ni d'auteurs — mais politique et financière. Au Sénégal, le gouvernement avait eu l'idée de fonder une société nationale de cinéma. L'administration de cette société a malheureusement été confiée à des fonctionnaires dont l'incompétence et la soumission au pouvoir se sont révélées désastreuses. Parce que l'Etat-mécène (quelle que soit sa nature) supporte mal l'anticonformisme, tous les cinéastes africains se heurtent à cette forme hypocrite de censure qu'est la censure de l'argent. Comment remédier à cette situation ? Sans doute en favorisant la création, aux côtés d'un « office » à vocation éducative, de sociétés privées dont l'autofinancement pourrait être assuré par la récupération de certaines taxes frappant les films. Qu'il s'agisse de la production, de la distribution ou de l'exploitation, tout est à revoir dans les structures du cinéma africain. Et il est clair que nous ne nous sortirons d'affaire qu'en dépassant notre micro-nationalisme.* »

« Nous sommes tous des juifs arabes... »

Par le sujet qu'il traite le plus passionnant des films projetés à Cabourg fut celui d'Igaal Niddam, *Nous sommes des juifs arabes en Israël*. Igaal Niddam est de nationalité suisse. Mais il est né à Fez et a passé son adolescence dans un kibboutz. « *C'est pourquoi*, dit-il, *j'ai eu envie de faire un film sur ces juifs orientaux dont on connaît si peu l'origine, l'histoire, la culture. Je voulais témoigner de leurs difficultés d'intégration en Israël, mais aussi de leur attachement à cette terre, de leur désir d'y jouer un rôle politique important.* »

Deux heures durant, Igaal Niddam interroge ces hommes et ces femmes venus d'Egypte ou du Maghreb, de la Libye ou du Yémen, d'Irak ou de Syrie. Savent-ils qu'ils représentent à l'heure actuelle 65 % de la population israélienne ? Souhaitent-ils, compte tenu de ce chiffre, une orientalisation de leur nouvelle patrie ? Quels sont leurs rapports avec les Arabes non juifs vivant en Israël ? Et quelle contribution *pensent-ils pouvoir apporter à la* recherche d'une solution pacifique dans le conflit palestinien ? Les réponses à ces questions constituent une somme de témoignages particulièrement révélateurs sur le plan de *l'information politique*. Témoignages dont beaucoup sont, en outre, des documents humains qui saisissent sur le vif l'éternel dialogue de la peine et de l'espoir... Absent du palmarès officiel, *Nous sommes des juifs arabes en Israël* a remporté, à juste titre, le Prix de la presse.

Le Grand Prix du Festival est allé à *Omar Gatlato*, de l'Algérien Merzak Allouache. Nous connaissons ce film depuis *le Festival de Cannes où il* avait été présenté à la Semaine de la critique. Les aventures sentimentales du héros servent de prétexte à une description du petit peuple algérois — bruyant, farceur, querelleur, bon enfant, — et de sa vie quotidienne. Par sa cocasserie, sa spontanéité, ses discussions homériques et ses bagarres, *Omar Gatlato n'est pas sans rappeler certains films* italiens. C'est un ouvrage spécifiquement méditerranéen. L'un des plus séduisants, à coup sûr, de la production algérienne.

Second film maghrébin à l'honneur (Prix spécial du jury) : *le Soleil des hyènes*, du Tunisien Rida Behi, violent réquisitoire contre l'industrie touristique telle qu'elle est pratiquée par les marchands de loisirs dans les « paradis » du tiers-monde. Destruction de la société traditionnelle, exploitation systématique d'une culture transformée en folklore : les préoccupations de Rida Behi sont assez proches de celles exprimées par Jean-Daniel Simon quand il stigmatise *(Un été à Vallon)* les méfaits du capitalisme sauvage dans un village de l'Ardèche livré aux vacanciers.

Parmi les autres films qui ont *également retenu l'attention, citons : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?*, excellent film-enquête de Corine Serreau sur la condition féminine ; *Un neveu silencieux*, de Robert Enrico (que l'on a pu voir récemment à la télévision); *Les Indiens sont encore loin*, de Patricia Moraz (mention spéciale du jury), film sensible et grave dont nous avons déjà parlé, l'histoire d'un désarroi dans une Suisse trop tranquille.

Tous ces titres réunis composaient une sélection sans éclat, mais somme toute honorable et fidèle à l'esprit du F.I.F.E.F. La manifestation s'est terminée dans l'euphorie des distribution de prix et des banquets. Il y a *eu beaucoup de discours où fleurissaient* les compliments et les vœux. Le plus remarqué de ces discours fut celui où M. d'Ornano, ministre de la culture, a promis son appui pour une meilleure diffusion des *films en provenance du tiers-monde* francophone. C'est sur cet espoir que nous nous sommes quittés, rendez-vous étant pris, pour 1978, à Namur.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Fédération panafricaine des cinéastes.

■ Le sixième Festival de Saint-Lizier (Ariège) aura lieu du 9 au 18 septembre. Le dimanche 11 septembre, il accueillera le violoniste Emmanuel Krivine et la pianiste Marian Lapsansky.

Le praxinoscope d'Émile Reynaud a cent ans

Avec son praxinoscope, Emile Reynaud avait mis au point un nouveau système de représentation, un nouvel art plastique et graphique en mouvement. Cet été, le musée-château d'Annecy lui a consacré une salle de son exposition « Cent ans de dessins animés : 1877-1977 ». Le réalisateur de films d'animation André Martin évoque ici une invention centenaire.

par ANDRÉ MARTIN

Le 30 août 1877, Emile Reynaud, jeune professeur de sciences physiques et naturelles à l'école des arts et métiers du Puy, dépose, sous pli cacheté, une demande de brevet contenant la description de son Praxinoscope, un appareil d'optique capable de produire l'illusion du mouvement à l'aide de dessins figurant les phases successives d'une action. Reynaud s'installera bientôt à Paris afin de se consacrer à la fabrication de son appareil : une sorte de lampe de chevet entourée d'une couronne mobile de miroirs que surmonte un élégant abat-jour.

Il faut reconnaître que les images des instruments d'optique amusante du début du siècle gardaient toujours quelque chose de « bougé » et de bousculé. Les miroirs du praxinoscope, au contraire, réfléchissent les figures successives de bandes lithographiées avec une impressionnante luminosité, en les reliant optiquement, sans éclipse ni obturation.

Les jouets d'optique du début du XIXe siècle enfermaient l'animation, à chaque tour de leurs disques et de leurs tambours fenêtrés, dans de petits cycles répétés : jamais plus de vingt-quatre positions pour les phénakisticopes, cinquante pour certains zootropes géants.

Avec son Théâtre Optique de 1882, Reynaud parvient à élargir non seulement son champ de projection mais également, la longueur de ses films dessinés. Il réussit, pour cela, à fixer jusqu'à six cents ou sept cents petites miniatures successives sur une bande souple et perforée, ancêtre indéniable du film. Un bon bock *(1889)*, Clown et ses chiens *(1890)*, Pauvre Pierrot *(1891) ou plus tard* Autour d'une cabine *(1895), les premiers films peints et dessinés de l'histoire de l'art, font de lui le créateur du dessin animé.*

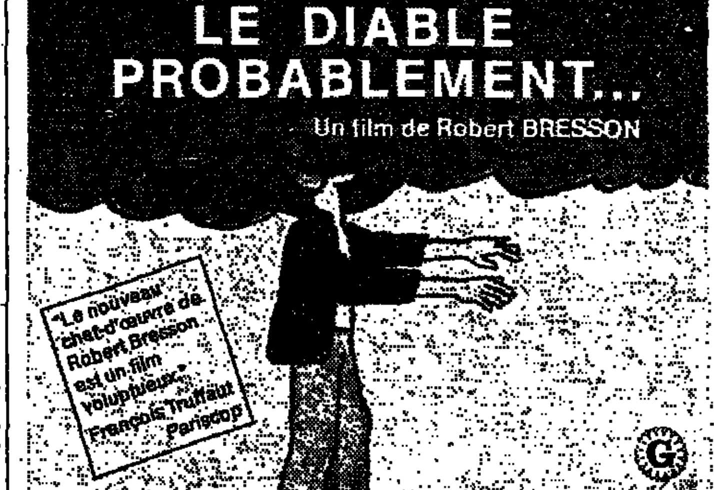
Depuis les premières bandes du praxinoscope jusqu'aux grandes œuvres du Théâtre Optique, Reynaud a tracé et animé les silhouettes denses et galbées dont les couleurs transparentes et l'élégance se retrouveront fréquemment dans des films d'animation réalisés en France, qu'ils soient signés par Paul Grimault, Jacques Leroux ou Jean-François Laguionie.

Malheureusement, ployant sous l'effort démesuré qu'exigeait la préparation manuelle des innombrables images de son Théâtre Optique, Reynaud ne réussit pas à renouveler son spectacle. Après avoir présenté ses productions à cinq cent mille spectateurs, il dut quitter le musée Grévin pour laisser la place aux images inépuisables du cinématographe Lumière. Un jour de rangement, il démantèlera le dispositif du Théâtre Optique et, jettera à la Seine toutes les bandes dont il disposait encore. Il mourra à l'hospice d'Ivry, en janvier 1918, complètement oublié. Moins de six ans après la disparition du Théâtre Optique, Secundo de Chomon et Emile Cohl devront littéralement réinventer le cinéma d'animation à partir de moyens cinématographiques.

Un siècle après l'invention du praxinoscope, l'animation, en France, ne démérite pas de son saint patron. Au milieu d'un flot énorme d'images réalistes, cinéphotographiques ou de vidéo, les créateurs d'un cinéma image par image ne cessent de mettre au point d'étranges machines à dessiner, à peindre et à animer, comme le montrent les supports d'éléments poudreux ou perforés de Lapoujade et Kamler, les écrans d'épingles d'Alexeieff, les combinaisons et les transformations optiques de Bokanowski, et, il n'y a pas si longtemps, les figures agiles que Peter Foldes tirait des ordinateurs à tablette graphique, chaque fois qu'il lui en tombait un sous la main.







SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros chiens.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : La Serrure ; la Voix.

Festival estival

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 : et 20 h. 30 : *Maîtrise Gabriel-Fauré* (Palestrina, Mozart).

Les cafés-théâtres

Au Bec-Fin, 20 h. 45 : Clovis et Laure ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Jean-Marc Thibault ; 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 23 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : *Marianne Sergent* ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : *Que n'eau, que n'eau* ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 30 août

Le Petit Casino, 21 h. 15 : Caml ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Quatre Cent Coups, 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Tout-à-la-joie, 20 h. 15 : La muse gueule ; *21 h. 15 : N'oublie pas que* tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi.
La Vieille Grille, I, 21 h. 30 : Lionel Rocheman ; 22 h. : De l'autre côté de la vie ; 23 h. : les Amuse-*Gueules*. — *II, 23 h. : M. Haumont* et A. Giroux.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 21 h. : B. Engerer, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Schumann).

Jazz, pop' et rock

Théâtre Mouffetard, 22 h. 45 : Saheb Sarbib Unit.
Palais des Glaces, 21 h. : *Pharoah* Sanders.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

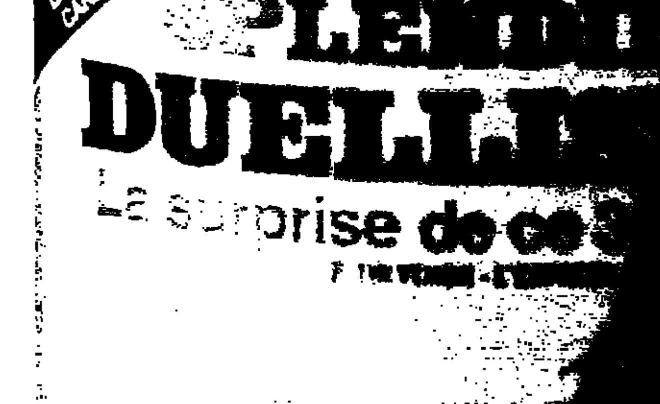
Chaillot : 15 h. : Flesh and the devil, *de C. Brown ; 18 h. 30, la Mégère* apprivoisée, de D. Fairbanks ; 20 h. 30, El, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.-Belg.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; (v. f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Athéna 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CAR WASH (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LE CASSE-COU (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v. f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Quintette, 5e (033-35-40). *Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)*, 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZOULA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25). Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Nations, 12e (343-04-67)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE (It., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Quintette (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27). Wepler, 18e (387-50-70)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55).
J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), la Clef, 5e (337-90-90). Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34). Biarritz, 8e (723-69-23).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52). *Marignan*, 8e (359-92-82)
LE MAESTRO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Paris, 8e (359-53-99), Athéna, 12e (343-07-48). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
L'OMBRE D'UN TUEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43).

LE CALENDRIER DES CONCERTS

Vendredis à 20 h. 45 Samedis, dimanches et fêtes à 17 h. 30 Voir progr. détaillés Samedi 3 sept. à 17 h. 30 (p.a. Kiesgen)	**Festival de SCEAUX** Orangerie du Château Métro : Bourg-la-Reine Mini-bus : dép. Bourg-la-Reine Ret. jusqu'à porte d'Orléans **CONCERTS** Rens. et loc. tél. 661-86-71 CHATEAU de SCEAUX Unique récital de piano **VIVIANE GOMORI** Mozart ; Kodaly et les Etudes Symph. de Schumann
CHARTRES Musée des Beaux-Arts Samedi 3 septembre à 21 h. (Kiesgen)	**Samedis Musicaux** **BEETHOVEN** 150e anniversaire Quatuors nos 4 - 9 - 13 par le **QUATUOR LŒWENGUTH** Le 10 sept. : Cziffra
C.I.P. Palais des Congrès Mercredi 14 et jeudi 15 septembre 21 heures Loc. à/c. du 1er sept. (758-27-74) (p.a. Valmalète)	CONCERTS EXCEPTIONNELS **ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'ISRAEL** **Dir. : Zubin MEHTA** 14/9 - Mozart, Mahler 15/9 - Schumann, Schubert



SPECTACLES

OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; v. ang.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56). A partir du 25.
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
TRANSAMERICA EXPRESS (Amér., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CHINOISE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ELVIS ON TOUR (A.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanoramâ, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Athéna, 13e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).
MALICIA (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAMMA-ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHASE IV (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SSSNAKE LE COBRA (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (225-47-19), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
STAGE COACH (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) (*) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.
LES VACANCES DE M. HULOT Cinoche, 6e (633-10-82) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (359-52-70).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.
CARNE - PREVERT - RENOIR : la Pagode, 7e (705-12-15) : les Enfants du Paradis.
P. PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h., 22 h. : le Décaméron ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : les Mille et Une Nuits.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : Persona.
STRANGE (v.o.) le Seine, 5e (325-95-99), 22 h : Solaris ; 22 h 30 : la Nuit des morts-vivants.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Ziegfeld Follies.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Meurtres sans importance.
LE THRILLER A LA FRANÇAISE, Olympic, 14e (542-67-42) : la Chair de l'orchidée.
POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Repulsion ; 18 h. et 0 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.
H. BOGART (v.o.) : La Fayette, 9e (878-80-50) : Accross the Pacific.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : M. le Maudit.
BOITE A FILMS (v.o.) (754-51-50) I : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Jour de fête ; 15 h. 45 : les Vacances de M. Hulot ; 17 h. 45 : Amarcord ; 19 h. 45 : Carrie ; 21 h. 45 : Zardoz ; II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (1re époque) ; 17 h. 30 : 1900 (2e époque) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
CHATELET-VICTORIA (1er) (v.o.) (508-94-14) I : 11 h. 40 et 20 h 30 : Dersou Ouzala ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h 20 : l'Epouvantail ; 23 h. ; II : 12 h. : Satyricon ; 14 h 10 et 22 h 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Cria Cuervos ; 18 h. 10 : Taxi Driver.
WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Bananas.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 20.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : 12 h. et 24 h.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 24 h.
LA MORT D'UN BUCHERON (Can.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar 21 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h.
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.

Les films nouveaux

MONSIEUR PAPA, film français de Philippe Monnier. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JULIE ETAIT BELLE, film français de René Sorel. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LE BISON BLANC, film améric. de John Lee Thompson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN, film américain de Richard Attenborough. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DONALD ET DINGO AU FAR-WEST, film américain de Walt Disney. V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).



RADIO-TÉLÉVISION

LES HEBDOMADAIRES DU « PETIT ÉCRAN »

De nouveaux guides

L'hebdomadaire « Top-Télé », lancé en 1976 par Régie n° 1 (Europe 1) et le groupe « Ici-Paris », publiera son dernier numéro le 14 septembre. Disparaissant curieusement en pleine ascension — il diffusait près de 350 000 exemplaires en moyenne par semaine — par suite d'« erreurs dans les comptes prévisionnels des coûts de fabrication », « Top-Télé » quitte un des rares secteurs de la presse écrite en plein essor : les hebdomadaires spécialisés de télévision.

Le plus fort tirage de la presse française est un hebdomadaire consacré à la télévision : *Télé 7 Jours*, 2 700 000 exemplaires chaque semaine. Signe des temps. Nouvelle preuve de l'importance que prend la télévision, depuis vingt-cinq ans, dans la société française.

Le mérite du lancement de la formule, en France du moins, ne revient pourtant pas à ce titre, mais à *Télé-Magazine*, lancé par M. Marcel Leclerc en 1955. Malheureusement pour cette publication, son propriétaire avait d'autres passions, notamment le football. A ce jeu, *Télé-Magazine* perdit sans doute le prestige que l'O.M. y gagna.

Vint *Télé 7 Jours*, qui, en fait, se lança sur les bases modestes d'une publication spécialisée patronnée par la Sofirad (1), sous le titre *Radio 57*, *Radio 58*, etc. Mais la Sofirad, à l'image de l'O.R.T.F. et des organismes d'Etat, n'avait pas alors le sens des affaires. Ignorant le marketing, *Radio 58* exploitait une mine d'or avec une pince à sucre. Le groupe Prouvost (*Paris-Match*, à l'époque) racheta alors à un prix avantageux le fichier des abonnés et le titre *Radio 58*. Pour mieux le couler. *Télé 7 Jours* était né.

Délaissant en grande partie les programmes de radio, qui abondaient dans *Radio 58*, *Télé 7 Jours* reprenait — en l'enrichissant — la formule de *Télé-Magazine* : programmes TV détaillés de la semaine, dont certaines émissions suscitèrent des articles en « avant première » (interviews de comédiens, détails historiques sur l'œuvre, conditions de tournage de l'émission, etc.). Un certain souci d'éducation populaire, même s'il est permis d'en discuter, animait — et continue de guider — ceux qui avaient rapidement compris que la télévision allait tenir une grande place dans la vie des gens, en cette seconde moitié du vingtième siècle. A ce peuple parti à la conquête des chaînes, il fallait un guide.

Bientôt, tout un groupe de guides s'engagea sur la trace de *Télé-Magazine* : *Télérama*, *Télé 7 Jours*, *Télé-Poche*, *Télé-Journal*, *Télé-Star*, sans oublier *Mon Programme* et *la Semaine radiophonique*, et sans compter quelques tentatives infructueuses, comme *Top-Télé*, la dernière en date.

L'exception « Télérama »

Chaque nouveau titre apportait, certes, des aménagements à la formule initiale, mais le style de publication répondant au goût du public était trouvé, sans doute pour longtemps. En revanche, si l'on en croit les responsables de ces publications, les annonceurs publicitaires ne manifestent pas encore un grand enthousiasme pour ce marché. Sauf quand il s'agit de patronner des journaux gratuits, à base de programmes de TV...

Télé-Poche, vice-champion pour la diffusion (1 600 000 exemplaires), a lancé un format pratique et a su adapter des « recettes » (roman en images et bandes dessinées) qui avaient fait florès dans d'autres publications du groupe Del Duca.

Dernier-né dans le genre, *Télé-Star* a réussi une belle percée grâce, il est vrai, à un effort de promotion exceptionnel. Mais le groupe Week-End qui l'édite s'y est épuisé et a dû chercher un relais financier du côté de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. Selon certaines informations, la conclusion de cette prise de participation récente de la C.L.T. préludait à la fusion prochaine de *Télé-Star* et de *Top-Télé*, dans lequel Europe 1, cette fois, était partie prenante. La société éditrice de *Top-Télé* n'a pas eu la patience d'attendre.

Le style adopté par *Télérama*, qui ne sacrifie pas tout au « dieu Télévision », rompt la monotonie de cette débauche de titres « siamois ». La publication s'adresse visiblement à un public plus exigeant, où le petit écran occupe la place qui lui revient dans le secteur des distractions, mais sans plus.

L'éclosion de nouveaux titres, qui n'enlèvent que peu ou pas de lecteurs aux « anciens », prouve que le public du petit écran ne cesse d'augmenter, et que la télévision en soi devient un phénomène sociologique dont on ne peut se désintéresser. C'est ainsi qu'un lecteur sur deux de *Télé 7 Jours* avoue ne rien lire d'autre que cet hebdomadaire. Le petit écran serait-il déjà devenu le prisme à travers lequel la moitié de la France observe la vie du monde ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) Société financière de radiodiffusion, qui gère les actions que l'Etat détient dans les postes périphériques.

LE JOURNAL DE FR 3-LYON INTERROMPU PAR DES MANIFESTANTS

● Le journal télévisé régional de FR 3-Lyon a été interrompu le 29 août, peu avant 19 h. 20, par une trentaine de personnes qui se réclamaient du « Groupe des insoumis de Lyon ». Ils exigeaient que soit lu à l'antenne un communiqué où ils réclamaient la libération de deux insoumis, Eric Schaal et Bernard Paurissier, incarcérés depuis le 15 août par les autorités militaires, et qui ont commencé une grève de la faim.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 30 AOUT

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., participe au magazine d'Europe 1, à 19 h. 15.

MERCREDI 31 AOUT

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions de la rédaction de France-Inter, à 13 heures.

— *M. Christian Beullac*, ministre du travail, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MARDI 30 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon (Albert Ier de Monaco) par A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 30, Numéro un : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 20, Les grandes expositions : Jean-François Millet.
22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : téléfilm : BONAPARTE AU MOYEN-ORIENT, de G. Silberfeld.
Rétrospective des combats qui commencèrent par l'embarquement à Toulon de trente-six mille hommes, de cent bâtiments de guerre et de cent savants.
Vers 22 h., Débat : La campagne d'Egypte.
Avec MM. J. Tulard, professeur à la Sorbonne, W. Smith, professeur d'histoire à l'université de Londres, Abd El Hamid Mohamed Ambar, professeur d'histoire à l'université du Caire ; Saad El Aine Mourst, vice-ministre égyptien de l'information, et le baron J. Thiry, membre de l'Institut de France.
23 h. 5, Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.
23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'HOMME QUI RIT, de S. Corbucci (1965), avec J. Sorel, I. Occhini, Ed Purdom, L. Gastoni.
Un baladin, défiguré par une blessure qui lui a élargi la bouche en un horrible rictus, devient l'homme de confiance de César Borgia. Celui-ci veut se servir de lui pour venir à bout du duc de Faenza.
Une adaptation-massacre de l'étrange roman de Victor Hugo. Du mouvement et de l'action (mélodramatique) pourtant. Et Jean Sorel est très bon dans un double rôle.
22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : La guerre permanente, avec MM. A. Joxe et J.-B. Pinatel ; 21 h. 30, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Robert Duncan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Présentation de la soirée lyrique ; 21 h. 15, Festival de Montreux-Vevey : la Servante maîtresse (Pergolèse), avec K. Kolakowska, A. Milewski, et Pimpinone (Telemann), avec J. Artysz, E. Ignatowicz ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Iberica ; de 2 h. à 7 h., Musique ininterrompue.

MERCREDI 31 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Caméra au poing ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Elisabeth R ; 15 h. 10, Championnat du monde cycliste sur piste ; 16 h. 45, Spécial jeunes ; 18 h. 20, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 45, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Téléfilm : « la Lettre écarlate », de J.-P. Bugart. D'après l'œuvre de N. Hawthorne.
Accusée d'adultère, une femme est exposée publiquement au mépris des notables et de la foule.
22 h. 5, Une famille américaine.
22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 55, Série : Vivre libre (L'enfant d'Afrique) ; 17 h. 40, Feuilleton : Yao ; 18 h. 5, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Série américaine : Un shérif à New-York ; 21 h. 50, Magazine d'actualité : Question de temps : Vos artères en danger.
Les professeurs Joël Ménard et Jean-Paul Cachera participent au débat qui suivra la projection d'un film réalisé par L. Nilsson.
23 h. 15, Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.
23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin et Les aventures de Lolek et Bolek ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Dora Kristeller ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : DU SANG DANS LA POUSSIERE, de R. Fleischer (1974), avec L. Marvin, G. Grimes, R. Howard, C.M. Smith, A. Hunnicutt.
Trois adolescents, qui ont soigné un pilleur de banque blessé, partent pour la « grande aventure » que celui-ci représente à leurs yeux. Ils mènent une vie dangereuse et décevante. Ce western de Richard Fleischer est inédit en France.
22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Robert Duncan (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : à 8 h., Le fil du temps ; à 8 h. 32, L'ivresse et l'imaginaire ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Musique de chambre (Satie, Gershwin, Copland) ; 14 h. 5, « Guerre et Paix », d'après Tolstoï ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture. Magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie ; 15 h. 35, Un métier comme un art ; 16 h. 35, E. Morin et la méthode ; 17 h. 32, La musique contemporaine hongroise ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, La science en marche ;
20 h., Musique : La rose des Tudor... « Musique funèbre » pour la reine Mary (Purcell), « Stabat Mater » (Browne), « Messe du vent d'ouest » (Taverner) ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

De 2 h. à 7 h., Musique ininterrompue ; 7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;
13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques ; à 15 h., Marcello, Bach ; à 15 h. 30, Brahms, Schubert, Moussorgski ; 17 h. 30, Ateliers musicaux de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Aubade ironie ;
20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., Festival de Salzbourg : Concert Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein : « Quatorzième Quatuor opus 131 », ouverture de « Coriolan », « Cinquième Symphonie » ; 22 h. 45, Le clavecin contemporain ; 23 h. 30, Musique des Incas ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Bye-bye Blackbird.

ENQUÊTE

L'homme et l'avancée du désert

II. — La terre sans défense

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Nairobi. — L'amateur de safaris-photos n'a pas à se plaindre en Afrique orientale. Il voit de plus en plus d'animaux sauvages parcourant des réserves ou des parcs nationaux parmi les plus beaux de la planète. Il ne se doute pas qu'il est le témoin d'un processus dangereux : de plus en plus d'animaux se concentrent sur des *oasis de forêts de plus en plus* réduites. « *La faune tue les arbres ; dans le parc d'Amboseli, ils sont tous en train de mourir depuis cinq ans* », explique M. Fauchon, un expert français du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.). Le touriste ignore peut-être également que « *pour plus du tiers de l'humanité, la vraie crise de l'énergie se traduit par une lutte quotidienne pour trouver le bois nécessaire à la cuisson d'un repas* », comme l'écrit M. Erik Eckholm, un autre spécialiste de l'environnement.

Le spectacle d'une vieille femme littéralement cassée en deux, sous le poids d'un fagot de branches qu'elle a passé plusieurs heures à rassembler, est familier sur ce continent. La moitié au moins du bois coupé dans le monde sert encore à faire du feu. Dans la plupart des pays pauvres, le bois de chauffage demeure la principale source de combustible pour les neuf dixièmes de la population. Cela donne une moyenne annuelle de 1 tonne de bois de chauffage consommée par personne.

« *L'action destructive de l'homme est la cause essentielle de la déforestation en Afrique* », souligne M. Phan Duy Khoi, expert vietnamien du P.N.U.E. Selon lui, le processus de la « désertification » est en grande partie le produit du surpâturage, de la coupe de bois, de la culture irrationnelle, de la perte d'eau, de la mise à feu des forêts et des pâtures, et aussi de l'absence d'un réseau de commercialisation. « *L'utilisation des forêts et des pâtures et aussi de l'absence d'un réseau de commercialisation.* « *L'utilisation des terres marginales, semi-arides, est très dangereuse, et c'est le risque au sud du Sahara* », dit-il en rappelant qu'il ne s'agit pas d'une « *avance du désert* » mais d'une « *désertification sur place* ».

M. Mungi, expert tanzanien du P.N.U.E., cite le cas du Zaïre, où les feux de forêts ont engendré une dégradation « *difficile à arrêter* ». Il ne reste plus que des galeries de forêts le long des cours d'eau. Au Congo, la culture itinérante sur brûlis a produit la savane. Au Nigéria, dont les forêts ont été surexploitées depuis des dizaines d'années, un expert s'est inquiété que le pays « *fasse l'expérience d'un certain degré de famine du bois avant la fin du siècle* ». Au moins le tiers du continent africain est couvert de savane et de hautes herbes, vestiges de forêts abîmées par l'homme.

En l'espace de dix ans, la production de bois du tiers-monde a augmenté de 25 %, en grande partie pour répondre à la demande des pays industrialisés. Le rythme de la déforestation s'accentue, si l'on en croit encore M. Eckholm.

Ainsi dépouillée de son couvert végétal, la terre, sans protection, sans défense, est à la merci des ntempéries. Une saison sèche un peu trop fortes, le moindre peu trop fortes — le moindre écart a des effets sensibles. Les cycles sécheresse - inondations s'étendent : le sol ne retient pas l'eau, l'érosion s'accentue... « *Ce n'est pas une coïncidence si les forêts des pays qui ont connu de très faibles récoltes ces dernières années à cause de sécheresses ou d'inondations* (Bangladesh, Inde, Pakistan et pays du Sahel) *ont été rasées jusqu'au sol* », écrivait voilà deux ans une revue des Nations unies.

Trop de bêtes

Cause de désertification, la surexploitation de la forêt est elle-même provoquée par l'explosion démographique. La population du Sahel a doublé en vingt-huit ans. Au rythme de croissance actuel, elle pourra être multipliée par seize en un siècle. Or plus de bouches à nourir signifie accroissement du cheptel et des emblavures. Dans quelles conditions ? « *Le Sahel*, explique M. Ferlin, expert français des problèmes du Sahel, *est une zone à vocation d'élevage extensif et nomade. Le nomadisme n'est pas une source de désertification, le climat du Sahel n'a pas varié depuis deux mille ans. Il faut l'admettre : les essais d'élevage extensif sédentaire, les ranches, ont été des échecs.* » Pourquoi la sécheresse a-t-elle eu des effets dévastateurs ? « *L'action sanitaire avait produit une multiplication du cheptel, avec ouverture de nombreux points d'eau, donc concentration autour de ces points de milliers de têtes de bétail et l'amorce d'une désertification par piétinement* », ajoute M. Ferlin.

En l'espace de quinze ans, de 1955 à 1970, le cheptel de la zone sahélienne a doublé. Les conséquences sont faciles à imaginer : surpâturage, dégradation progressive des terres. « *La sécheresse est intervenue là-dessus. Les nomades ont reflué vers le sud, où il y avait moins de pâturages, moins de place. La mortalité a affecté de 30 % à 40 % du cheptel* », explique encore M. Ferlin.

M. Christopher Dunford, écologiste chargé du plan d'action contre la désertification du P.N.U.E., abonde dans le même sens. « *La première réaction a été de se dire « ils n'ont pas d'eau », alors qu'ils manquaient de nourriture parce les hommes et le bétail étaient trop nombreux. On a envoyé sur place des équipes chargées de creuser des puits, un encouragement à demeurer dans la zone de sécheresse, alors qu'il aurait fallu les déplacer. Il faut des années à la végétation pour reprendre lorsqu'elle a été piétinée par le bétail autour des puits.* »

M. Jack Caldwell, l'un des grands experts du Sahel, en a tiré la leçon suivante : « *Les nomades ont survécu beaucoup plus en raison de leurs propres connaissances que grâce à l'aide internationale. Leur assurance de survie, c'est leur mobilité. La fixation — les puits, les écoles — les rend plus vulnérables à la sécheresse.* »

La dégradation se poursuit

Plusieurs experts ont noté que la grande sécheresse de 1968-1973, qui a fait tant de victimes dans le Sahel et en Ethiopie, n'a pas été plus grave que celle de 1940-1944 et qu'elle a été moins sévère que celle de 1913-1914. Le chiffre de cent mille victimes a néanmoins été avancé. Pour éviter que de telles catastrophes, n'aient des effets identiques dans le futur, un certain nombre d'initiatives ont été prises. Les projets de « ceinture verte », notamment au nord du Sahara, commencent maintenant à se réaliser.

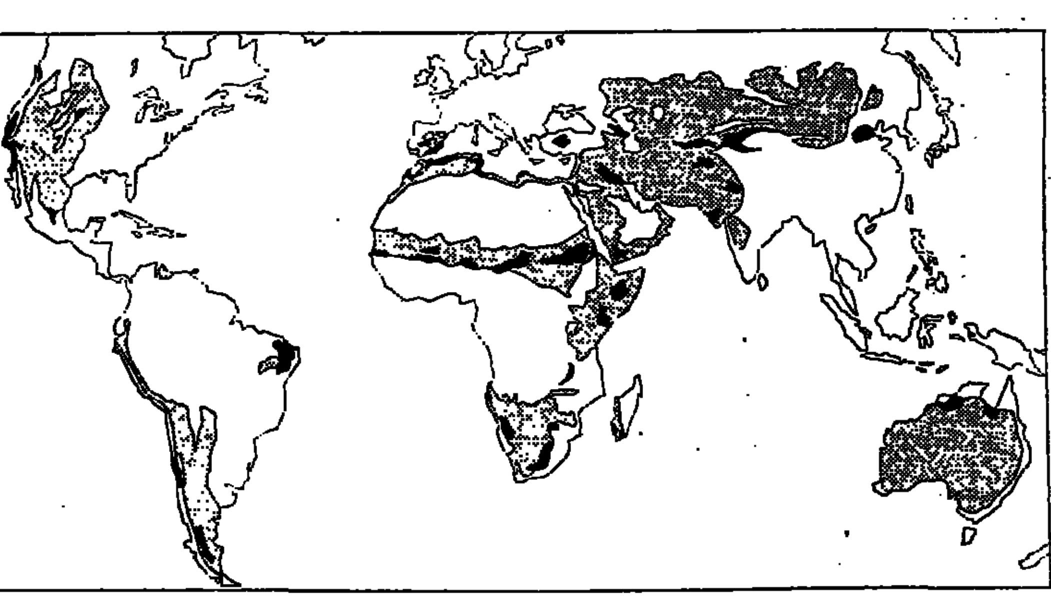
« *L'idée de rendre vert le désert est dangereuse* », estime cependant M. Mabbut, un géographe australien en mission auprès du P.N.U.E. « *La conception d'une barrière est erronée, la désertification est déjà là* », souligne encore M. Ferlin. De surcroît, selon cet expert français, « *la barrière couperait les territoires de transhumance des peuples pasteur. Or la seule valeur de la zone sahélienne, c'est l'élevage extensif nomade. Il s'agit non de le détruire mais de l'organiser en utilisant les connaissances des peuples pastoraux. C'est un principe de base. D'où l'idée de constituer des unités-pilotes en tentant de délimiter, — ce qui n'est pas facile — les territoires de groupes pastoraux déterminés. Il faudrait étendre cette action le plus vite posisble, car la dégradation se poursuit* ».

Il faudrait également obtenir des gouvernements africains qu'ils renoncent à la grande tentation de sédentariser leurs populations nomades, souvent considérées comme marginales, difficile à contrôler, en raison de leur mobilité, par les métropoles africaines. « *Les villes africaines*, dit M. Dunford, *sont déjà surpeuplées. Elles ne peuvent plus rien absorber. Il faut apprendre à vivre sur place.* » Mais des Etats sous-administrés ne l'entendent pas toujours de cette oreille. « *Les efforts ne peuvent venir que des Africains eux-mêmes* », explique M. Ferlin, lequel envisage une multiplication de ses unités-pilotes dans une zone de 250 à 300 kilomètres de large. « *C'est une question de limitation, de discipline, afin de créer un certaindegré d'économie de marché, des points d'eau judicieusement aménagés, des rotations des nomades et de leur bétail autour de ceux points d'eau* », dit-il. Il ne se fait pas d'illusion : « *On n'y arrivera pas par des mesures autoritaires.* »

Une prise de conscience s'est néanmoins effectuée depuis quelques années. En 1968, répondant à un appel de l'Organisation de l'unité africaine, les Etats indépendants du continent ont passé une convention sur la conservation des ressources naturelles et la protection des espèces en danger. M. Mungi relève, à juste titre, que les Etats d'Afrique orientale et le Mozambique, pour citer un exemple, ont fait un gros effort dans ce sens. « *La Tanzanie a fermé 110 000 kilomètres carrés de forêts et consacre 115 000 kilomètres carrés à ses réserves de faune et à ses parcs nationaux* », dit-il, en ajoutant que « *même le Zaïre consacre 14 % de la superficie de son territoire à la conservation de la nature.* »

D'autres exemples sont également encourageants. Après la grande sécheresse de 1968-1973, la Somalie semble avoir réussi à installer des dizaines de milliers de nomades dans le sud du pays, où des structures d'accueil avaient été aménagées au préalable. Le royaume du Lesotho vient de faire appel au P.N.U.E. pour l'aménagement d'un parc national consacré à la protection des espèces les plus rares. La préservation des ressources naturelles est inscrite dans la Constitution du jeune Etat du Mozambique. « *N'oubliez pas que la conservation*, ajoute M. Mungi, *est avant tout le privilège de ceux qui satisfont déjà leurs besoins les plus élémentaires. En Afrique, ils sont peu nombreux.* »

UN TIERS DES TERRES SONT MENACÉES PAR LA DÉSERTIFICATION



Les zones immédiatement menacées par la désertification sont en noir sur la carte. Les régions où le risque est fort sont en gris. Les déserts déjà existant ne sont pas signalés.

Une montée imprévue du sel

Des erreurs ont déjà été commises depuis la sécheresse, notamment au Niger, qui s'est doté d'un programme officiel de reconstitution du cheptel. Une opération de ce genre peut prendre de dix à temps, car elle revient à recons-à temps car elle revient à reconstituer, selon l'expression d'un expert, « *la source de la désertification* ». Ailleurs, la difficulté majeure est l'intégration des cultures et de la vie pastorale. On aboutit le plus souvent à une compétition entre nomades et sédentaires faute d'une planification des ressources matérielles. Dans d'autres endroits, comme dans le Rift-Valley de l'Afrique orientale et dans la « corne » de l'Afrique, on assiste à une montée imprévue du sel. « *C'est une cause naturelle de désertification dont nous ignorons encore la raison* », explique M. Fauchon.

D'autres initiatives sont, pour des raisons différentes, contestées, comme le projet de percée du canal de Jongleï, dans le sud du Soudan, pour y utiliser les eaux du Nil, ou encore un projet minier au Botswana. Conflits, d'un autre côté, entre économies de subsistance et économies de marché, ou encore, pour citer un expert britannique, « *la trahison du système d'aide internationale à l'égard des sociétés en transition* ». « *L'aide*, ajoute-t-il, *est contraire à son objectif : plus vous en recevez, plus vous en voulez.* »

En dépit de la prise de conscience de nombreux gouvernements africains, les moyens de lutter contre la dégradation des sols, de la afune et de la flore demeurent limités. L'avancée du désert est un risque sérieux. Il appartient aux « scientifiques » et aux « politiques » réunis à Nairobi jusqu'au 9 septembre de le rendre improbable.

FIN

CINQUANTE MILLIONS DE PERSONNES SONT DIRECTEMENT MENACÉES

Nairobi. — Les quelque mille cinq cents délégués à la Conférence des Nations unies sur la désertification, qui s'est ouverte le 29 août dans la capitale kényane, ont élu président de la Conférence M. Julius Kiano, ministre du développement des ressources hydrauliques du Kenya.

Dans un message à la Conférence, M. Jimmy Carter a indiqué que les Etats-Unis « *sont prêts à coopérer avec les autres pays pour mettre au point des politiques et des programmes efficaces pour l'utilisation des terres et des ressources* ».

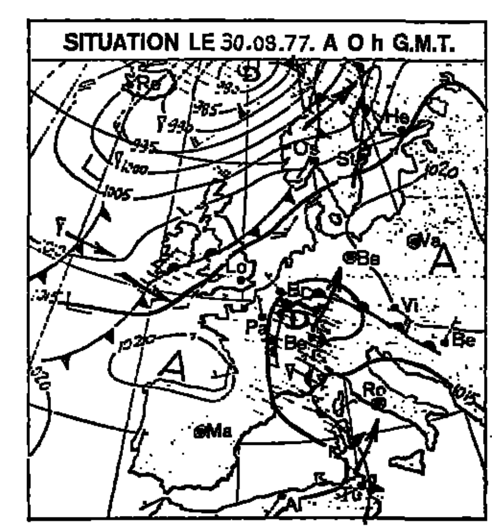
Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a également fait parvenir un message à la Conférence, dans lequel il affirme : « *La solution* [aux problèmes de la désertification] *réside dans la mise au point et l'application de méthodes correctes d'utilisation des terres et une gestion rationnelle des ressources en eau. (...) La puissance massive et l'ingéniosité de l'industrialisation et de la technologie nous ont donné les outils de base que nous devons utiliser avec imagination et dans un esprit de coopération.* »

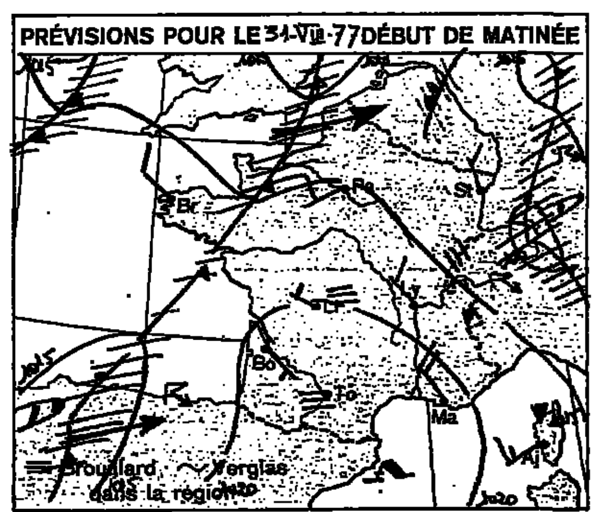
Ne pas s'éloigner des problèmes concrets

Dans son allocution d'ouverture, M. Daniel Arapmol, vice-président du Kenya, a demandé aux délégués de ne pas s'éloigner des problèmes concrets pour aborder le domaine politique. Le rapport des experts de l'ONU qui a été présenté à la Conférence souligne que six cents millions à sept cents millions de personnes vivent actuellement dans des régions très sèches et que cinquante millions d'entre elles sont directement menacées. A l'allure actuelle de la désertification, indiquent encore les experts, la planète perdra un tiers des surfaces cultivables d'ici à la fin du siècle, alors que la population mondiale aura besoin d'un tiers de nourriture en plus du fait de la croissance démographique. — (*A.F.P., Reuter.*)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 août à 0 heure et le mercredi 31 août à 24 heures :

Les perturbations pluvio-orageuses qui affectaient toujours mardi matin le sud et l'est de la France persisteront encore sur ces régions, mais tendront à s'atténuer. Les nouvelles perturbations du proche Atlantique pénétreront sur le nord et l'ouest du pays et prendront un caractère orageux dans le Sud-Ouest.

Mercredi, le temps sera encore très nuageux le matin des Vosges et de l'Alsace aux Alpes, au Sud-Est et à la Corse, avec quelques pluies ou averses et des orages isolés. Dans la journée, cette zone pluvio-orageuse tendra à s'atténuer. D'autre part, le temps sera très nuageux le matin de la Manche orientale à la Vendée, avec quelques faibles pluies. Le soir, cette zone atteindra les régions allant du Nord et des Ardennes aux Charentes et au nord-ouest du Massif Central, tandis que des orages isolés pourront se développer sur les Pyrénées occidentales et l'ouest du Bassin aquitain. Entre ces deux zones, le temps sera nuageux avec quelques éclaircies, mais des brumes et quelques brouillards matinaux seront observés au lever du jour dans les vallées.

Les vents seront modérés, de nord-ouest sur les côtes méditerranéennes, d'ouest sur les côtes de la Manche ; ailleurs, ils seront faibles.

Dans l'ensemble, les températures maximales varieront peu, à l'exception d'une légère hausse dans les régions méridionales.

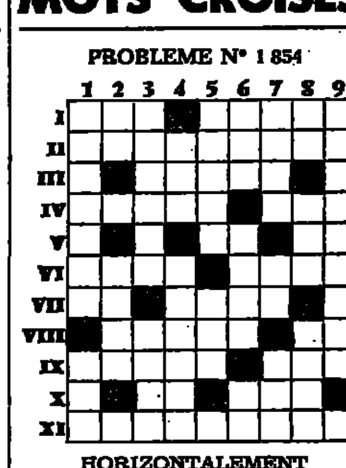
Mardi 30 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 015,8 millibars, soit 761,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 août ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 24 et 17 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 19 et 8 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 14 et 13 ; Dijon, 18 et 15 ; Grenoble, 17 et 14 ; Lille, 21 et 8 ; Lyon, 16 et 14 ; Marseille, 21 et 15 ; Nancy, 20 et 14 ; Nantes, 20 et 7 ; *Nice*, 23 et 18 ; *Paris* - Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 19 et 16 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 22 et 14 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 21 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 21 et 6 ; Athènes, 35 et 27 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 24 et 12 ; Bruxelles, 21 et 11 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 19 et 11 ; Genève, 18 et 13 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 24 et 7 ; Moscou, 18 et 13 ; New-York, 29 et 24 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 18 et 13 ; Téhéran, 29 et 13.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 854



HORIZONTALEMENT

I. Une fièvre de cheval ne peut que l'accabler ; Mécontents. — II. Bien mal traitée. — III. Résume collectivement un programme négatif. — IV. Produit recherché ; Roi. — V. Initiales d'un célèbre biologiste ; Note. — VI. A garder ; Voyage au ralenti. — VII. Chef d'élite ; Profita d'un air avantageux. — VIII. Ne font pas plaisir à entendre ; Symbole. — IX. Produit des perles en grande quantité ; Ile. — X. Pronom ; A lier. — XI. Peu distinguée.

VERTICALEMENT

1. Impose de multiples liaisons ; Revulsté. — 2. Cela suffit (épelé) ; Parfois jeté dans la friture. — 3. Refroidi sur l'ordre de Robespierre ; Vin. — 4. Elément du relief breton ; Tuées. — 5. Fait un rond dans l'eau ; Localité de France. — 6. Hommes d'Amérique ; La stupidité est trop souvent sa raison d'être ; Terme musical. — 7. Prénom féminin ; Symbole chimique ; Eveille parfois de tristes échos sylvestres. — 8. Un point dans l'eau ; Fit des tas d'histoires ; Ne manque pas de faire le point. — 9. Conviennent aux petites tailles.

Solution du problème n° 1 853

Horizontalement

I. Maestro. — II. Vous ; Fi. — III. Calèche. — IV. Hier ; Atre. — V. Ut ; Aimait. — VI. Dîneur. — VII. Aïe ; As. — VIII. Amen ; Obit. — IX. Bouton ; E.E. — X. Lux ; U.N.R. — XI. Er ; Trotte.

Verticalement

1. Chut ; Able. — 2. Avait ; Amour. — 3. Eole ; Dieux. — 4. Sueraient. — 5. Tac ; In ; Our. — 6. Hameçon. — 7. Etau ; Ut. — 8. Riraient. — 9. Filet ; Stère.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 29 et 30 août 1977 :

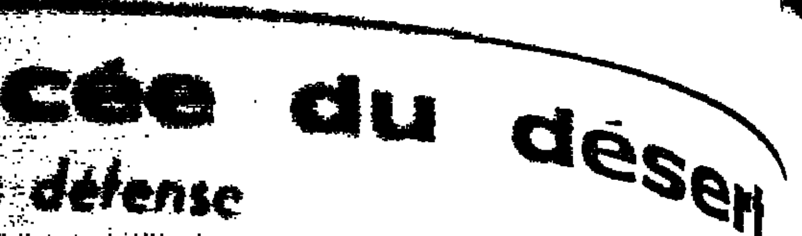
DES DECRETS

● Modifiant l'organisation administrative du bureau de recherches géologiques et minières ;

● Modifiant le décret n° 76-104 du 27 janvier 1976 relatif au Centre national d'études spatiales et à l'organisation de la recherche spatiale ;

● Relatif au conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale ;

● Modifiant le décret n° 76-105 du 27 janvier 1976 relatif au Centre national pour l'exploitation des océans et à l'organisation de la recherche océanologique.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres premier emploi

A partir du 1er septembre, Le Monde mettra à la disposition de ses lecteurs une nouvelle rubrique dans les pages d'annonces classées :

« OFFRES PREMIER EMPLOI »

Cette rubrique regroupera les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche pour chantiers en PAYS ARABES

UN CHEF COMPTABLE DECS

Expérience minimum 5 ans.
Solide connaissance langue anglaise lue, parlée et écrite.
Une connaissance de l'Arabe littéraire serait appréciée.

UN TRADUCTEUR INTERPRETE

DIPLOME
FRANCAIS - ANGLAIS

Bonne connaissance termes techniques Bâtiment et Travaux Publics appréciée.

Adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions et délai de disponibilité à No 24413 CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une unité
Industrie du bois CÔTE D'IVOIRE

Leader européen dans sa spécialité : tranchage et sciage du bois, notre groupe crée une unité de production en Côte d'Ivoire et recherche son Directeur Général.

Mission : dans le cadre de la politique générale du groupe, et assisté d'un Directeur Technique, il assurera :
- La définition des objectifs de production, planification et suivi
- La gestion financière, mise en place et suivi de la comptabilité générale et analytique, comptes d'exploitation et bilans
- Les relations auprès des organismes d'administrations locales
- L'administration du personnel : recrutement, plan de formation, promotions, etc. (encadrement européen + 120 salariés)
- La coordination de la politique commerciale

Il veillera à l'approvisionnement de l'usine en matières premières et supervisera l'activité de l'acheteur.

Il est offert :
- Un poste à hautes responsabilités nécessitant une bonne autonomie • Une rémunération élevée qui sera fonction de l'expérience • Nombreux avantages • Le poste est à pourvoir rapidement.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 608 — 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

GROUPE INTERNATIONAL DE CONSTRUCT. METALLIQ.
recherche
pour
CHANTIERS A L'ETRANGER
(Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient)

1 GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DE CHANTIERS

IL DEVRA S'OCCUPER :
— De la gestion du personnel (local et expatrié) ;
— De la comptabilité (paye et salaire) ;
— Du service achat ;
— Des problèmes douaniers et fiscaux.

IL DEVRA AVOIR :
— Une formation supérieure ;
— Entre 25 et 35 ans ;
— Si possible une première expérience ;
— La pratique de l'anglais et de l'allemand.

Adresser C.V. manuscrit et photo (perdue) à : IPSO RECRUTEMENT, B.P. 34, 57302 HAGONDANGE CEDEX.

ZAIRE (KINSHASA)
ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche
2 FORMATEURS
SPECIALITES :
— Monteur films et vidéo ;
— Polythécaire audio-visuel.

Adr. lettre manuscrite et C.V. à I. N. A., avenue de l'Europe, pièce 101, 94360 Bry-sur-Marne.

Pour entretien dispositif de télévision éducative Algérie recherchons
TECHNICIEN de MAINTENANCE TÉLÉVIS.
Connaissance des magnétoscopes I.V.C. nécessaires.
Adr. C.V. et prét. à AUDECAM, Service Audio-Visuel, 10, rue de l'Université, Paris-7e.

Urgt. Cherche professeur phys. pour Turquie. Collège St-Benoît. PK 330 KARAKOY, ISTAMBUL, Turquie.

Pour L'ALGÉRIE (SETIF) une société française d'engineering (usines clefs en main) cherche un COOPÉRANT FRANÇAIS pour occuper le poste d'

ingénieur chef de chantier

(durée de deux ans). En fonction de ses compétences et des opportunités, un engagement en France est possible ensuite. Il est nécessaire d'être libérable à court terme des O.M.
Ecrire à M. Ch. BLEU ss réf. 132 LM.

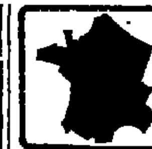


ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS-LYON-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
7-8.000.000 F C.F.A. — Afrique Occidentale

Un groupe international (effectif 1 200 p. - C.A. 800 millions de francs français) recherche un Ingénieur technico-commercial pour l'une de ses filiales située en Afrique Occidentale et spécialisée dans la fabrication et la vente de véhicules industriels. Sous l'autorité du Directeur, il sera chargé d'accroître la pénétration des fabrications (bennes, remorques, semi-remorques...) de la société auprès d'une clientèle d'utilisateurs (entreprises T.P., compagnies minières, transporteurs routiers, concessionnaires P.L.) sur toute l'Afrique Occidentale. Pour ce faire, à partir des objectifs fixés, il étudiera les marchés, prospectera la clientèle, analysera ses besoins et préconisera des solutions adaptées pour les satisfaire. Il négociera et signera les contrats. Il transmettra à la fabrication les desiderata de la clientèle et il veillera au respect des délais de livraison. En outre, il participera à la gestion administrative du service commercial et au calcul des prix de revient. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, aura une formation technique du type B.T.S. mécanique ou chaudronnerie. Il possédera une expérience de la vente acquise dans un secteur analogue (poids lourds, remorques, citernes...). La connaissance de l'anglais ainsi qu'une première expérience de l'Afrique constitueraient des atouts supplémentaires. Ecrire sous réf. 129/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.





emplois régionaux emplois régionaux





SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour sa Division Etudes
CENTRE RECHERCHE DE PAU

UN INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE
CONFIRME
qui aura la responsabilité du service Matériaux

Ce Service procède aux études : recherches scientifiques, analyses, contrôles et expertises dans les domaines suivants de la production pétrolière :
— METALLURGIE :
Caractéristiques des matériaux, aciers spéciaux, relations entre métaux et corrosion, comportement sous contraintes et en milieu agressif.
— CONTROLES NON DESTRUCTIFS :
Définition des normes de contrôle, expertises, contrôle de la corrosion, des soudures.
— TECHNOLOGIE HAUTE PRESSION :
Essais spéciaux, spécifications de soudage, etc.

FORMATION :
Ingénieur Grande Ecole ou Docteur ès Sciences ayant une solide expérience dans les disciplines ci-dessus et/ou dans la production pétrolière. Anglais nécessaire. Aptitudes à l'expatriation.

Ecrire sous référence 23.998 avec C.V. et photo, à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement, Bât. Mestressat, 21 bis, av. des Lilas, 64000 PAU.

Filiale d'un des premiers groupes français internationaux ; dans un marché porteur elle progresse de 40 % l'an, recherche :

ATTACHÉ COMMERCIAL

- Chargé de :
  - gérer sur objectifs qualitatifs et quantitatifs,
  - développer une clientèle de détaillants traditionnels spécialisés dans les départements 62-59-80-02-08-60-51.
- Le poste sera confié à un candidat ayant déjà acquis une expérience de la gestion d'une clientèle de détaillants si possible dans une entreprise de biens de consommation ou de petit équipement.
- Organisé et suffisamment autonome pour gérer les relations entre l'entreprise et ses clients.
- Rémunération : Fixe + primes (mensuelles et annuelle).
- Voiture fournie avec frais de déplacements.

Ecrire avec C.V. détaillé à Gérard STIKER sous réf. 32162 A, à :

ORES — «Centre Vauban» 201, rue Colbert 59000 - LILLE
Groupe BOSSARD

sperar

Nordson

Nous sommes une société multinationale au taux de croissance très rapide.
Nous recherchons :

UN INGENIEUR TECHNICO.CCIAL

Départements : 59 - 62 - 80 - 02 - 08 - 60 et 76

Prêt à travailler dans une équipe dynamique pour maintenir notre position de leader sur le marché des équipements de collage.

Si vous avez deux ans d'expérience dans la vente d'équipements industriels de préférence, une bonne connaissance de la langue anglaise, et si vous cherchez un travail stable et intéressant, avec possibilités de promotion, vous correspondez au profil que nous demandons.

Si vous voulez saisir votre chance, envoyez C.V. à :
NORDSON FRANCE S.A.
Division Équipement Collage
Z.I. de Torcy - Rocade du Parc
77360 TORCY,
ou téléphoner au 005.18.72

SOCIETE INDUSTRIE PETROLE
recherche pour
le SUD-EST et la REGION LYONNAISE

chefs de services transports

charges notamment :
- de l'activité des chauffeurs
- du parc véhicules
- de la distribution et de l'approvisionnement.

Postes nécessitant des déplacements.
Formation : Bac technique ou IUT Transports.
Expérience : 5 ans dans fonction similaire.
Rémunération en rapport avec les aptitudes professionnelles constatées.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions a No 23.567 Contesse Publicité 20, av. Opera 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous sommes la filiale française d'un Groupe multinational, l'un des tout premiers dans l'Industrie Pharmaceutique.

Nous souhaitons rencontrer des candidats pour les deux postes suivants que nous avons décidé de créer dans le cadre de notre expansion

chef du département achats

Le poste, rattaché au Directeur de la Logistique, comporte les responsabilités suivantes :
- Proposer une politique d'achats,
- Elaborer des méthodes nouvelles de gestion,
- Traiter les achats locaux de matières consommées et les échanges internationaux.

Son activité s'étendra progressivement aux achats de services.

Le titulaire devra avoir une bonne appréhension des mécanismes économiques du marché, une aptitude à la négociation et l'expérience d'une gestion dynamique des achats. Il aura environ 32 ans.

chef du département planification

Le poste est également rattaché au Directeur de la Logistique, et ses responsabilités s'exercent dans les domaines suivants :
- Planifier et ordonnancer la production,
- Proposer une politique de stocks,
- Elaborer des systèmes informatisés de gestion,
- Planifier les approvisionnements,
- Planifier les besoins à long terme.

Le titulaire qui aura environ 30 ans devra avoir l'expérience de la gestion de stocks, la pratique de systèmes informatiques, l'esprit de décision et le sens des priorités.

Ces deux postes dont la responsabilité s'étend sur nos trois unités de production demandent aux candidats une formation supérieure et une bonne connaissance de la langue anglaise. Ils sont situés à Clermont-Ferrand

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET
Adressez votre dossier de candidature avec C.V., photo et mention du salaire actuel à :
MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET
Roland WEISMAN
3, Avenue Hoche 75008 PARIS.

LA LIBRAIRIE DECITRE
6, place Bellecour
LYON
recherche
CHEF DE RAYON DISQUES
Musique classique et variétés.
VENDEUR
Lettres, philo, religions.

Ces deux postes conviennent à des personnes exerçant une activité similaire ou à des personnes ayant une formation ou une bonne expérience commerciale et de réelles connaissances dans ces domaines.

Env. C.V. très dét. avec photo. Ne pas téléphoner.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour sa DIRECTION GENERALE (Somme)

UN RESPONSABLE
pour son
SERVICE COMPTABLE

Ce poste de haut niveau exige une formation supérieure et une expérience réussie de plusieurs années de responsable dans les domaines comptable, financier fiscal et informatique. Age souhaité : 35 ans min.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, no 23.714, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANT FABRICANT D'ALIMENTS DU BETAIL BASE EN BRETAGNE RECH.

CADRE
niveau ingénieur, quelques années d'expérience de la fabrication, pour travailler à la conception d'installations neuves et amélioration d'installations existantes.
Déplacements fréquents.
Ecrire sous référence 5.495, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

TRES IMPORTANTE
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche
POUR RENFORCER
L'EQUIPE COMMERCIALE
DE
L'AGENCE AQUITAINE POITOU-CHARENTE
SIEGE A
BORDEAUX

— candidats dynamiques et efficaces ;
— LIBERE O.M. ;
— V.L. OBLIGATOIRE ;
— STATUT V.R.P.

Situation stable et motivante. Adr. C.V. manuscrit et photo, no T 75.917 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

responsable d'études et d'analyses de marchés

dont les fonctions principales seront :
- l'analyse de l'encadrement économique d'ensemble des industries clients de composants
- l'analyse micro-économique : consommation, inventaires, prix concurrence
- recommandation stratégies de nouveaux produits
- contrôle et analyse des ventes.

Ce poste peut convenir à Ingénieur Grande Ecole d'électronique ayant formation complémentaire en marketing (type BUSINESS SCHOOL) et une expérience de quelques années dans l'industrie électronique en marketing ou applications.

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (Nice).

Pour faire acte de candidature, écrire sous la réf. SCM/677-241 avec C.V., photo, prétentions à Mme LE GUET - T.I.F. - B.P. 5, 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

LUCHARD
Dépt. EMBOUTISSAGE
160 PERS. - 600 T./MOIS

EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
rech. pour son Usine de GRANDVILLIERS
(100 km N.O. PARIS près BEAUVAIS)
(possibilité logement neuf)

JEUNE DIRECTEUR D'USINE

RESPONSABLE, devant la D.G., de cette UNITÉ AUTONOME DE PRODUCTION.
RÉNUMÉRATION & POSSIBILITÉS d'ÉVOLUTION à moyen terme très motivantes pour élément compétent.

INDISPENSABLE
- INGÉNIEUR diplômé
- DÉJA DIRIGÉ, en PMI et en titre ou en second, une unité autonome de production.
- EFFICACITÉ et COMMANDEMENT.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV, rémunération, photo (ret.) ss réf. 3677 à



sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS.



offres d'emploi

PARIS-FRANCE

dames de france — PARUNIS

animateur de formation

Attaché au service formation du siège social à Paris, il participera à l'évaluation des besoins et à l'élaboration des programmes, et animera des sessions pour le personnel cadres et employés.

Le (la) candidat(e) sera âgé(e) de 28 ans minimum, aura une formation de type ESC, Sciences Eco, Psycho ou équivalent et une expérience de 2 à 3 ans en formation.

Fréquents déplacements de courte durée en province.

(référence 2362 F)

assistants commerciaux

Diplômés de l'Enseignement supérieur : école de commerce, licence, D.U.T. ou équivalent, motivés par une carrière commerciale dans la grande distribution, ayant le goût des responsabilités et de la gestion.

Ils se verront confier la responsabilité d'un groupe de rayons en magasin après une période de formation théorique et pratique dans l'une de nos *exploitations de province.*

Les candidats seront dégagés des obligations militaires.

(référence 2362 C)



emplois régionaux

IMPORTANT CENTRE INFORMATIQUE DU SECTEUR PUBLIC
équipé d'un I.B.M. 370/145
256 K travaillant sous DOS/VS
recherche un

CHEF D'EXPLOITATION

Le candidat devra être diplômé d'une grande école ou avoir acquis une culture générale et scientifique de niveau équivalent.
Il devra avoir acquis, dans le domaine informatique, une expérience professionnelle d'au moins cinq années, et justifier, en particulier, d'au bonne expérience du système d'exploitation et des méthodes de gestion d'un ensemble électronique.
Le candidat devra, en outre, avoir des qualités d'organisateur et le goût des relations humaines.
Lieu de travail : VALENCIENNES.
Rémunération annuelle : 89 400 F.

Ecrire avec *C.V. s/réf. 6.730 à P. LICHAU S.A.*, 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

NOUS RECHERCHONS

TECHNICIEN TITRES-BOURSE

Le poste à pourvoir exige la prise de responsabilités, *tant sur le plan Commercial qu'Administratif,* au sein du Service Titres-Bourse de notre Agence Principale **(ville import. d'Alsace).**

Ecrire avec photo sous le n° 22.408 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Les Laboratoires INAVA
(Groupe pharmaceutique Pierre Fabre)
recherchent

UN VISITEUR MÉDICAL EXCLUSIF

pour le secteur MARNE

Nous assurons à ce collaborateur d'excellentes conditions de travail (frais de route, voiture de société), une rémunération de haut niveau, une formation professionnelle permanente.

Pour être candidat il faut avoir 25 ans et une formation secondaire complète, une expérience de la visite médicale ou de la vente serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo récente à Michel PISTRE, B.P. 222 - 81106 CASTRES.
Il sera répondu à toutes les candidatures.
DISCRETION ASSUREE.

Centre franco-brit.-allem. de recherche scientifique recrute : **RESPONSABLE GROUPE ACHATS** (vol. ann. env. 30 mill. de F) au sein du Serv. financ., formation base technicien.

Le candidat retenu aura au minimum 5 années d'expérience dans domaine achats à un poste encadrement, de préférence ds industrie électrique ou électronique, et bonnes connaissances en matière d'échanges commerciaux avec l'étranger, en particulier avec Grande-Bretagne. Capacité négocier en anglais requise.

Adresser C.V. et photo d'ident. sous référ. ILL 77/12 à Personnel
INSTITUT LAUE-LANGEVIN
156 X, Centre de tri,
38042 Grenoble Cédex France.

Recherchons

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
mécanique, métallurgiste, organisateur, 35 ans environ.
Capable assumer importantes responsabilités.

Ecrire avec C. V. à Société RIVEX, 25290 ORNANS.

Recherchons pour entreprise de vente par correspondance

UN RESPONSABLE MÉTHODES et PROCÉDURES
Connaissances de l'organisation et de l'informatique.

UN RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION
matériel IBM 360-365.
Connais. DOS, IBM, EDOS souh.

Ecr. avec C.V. man. + prét. à SEDO, Départem. Informatique, 2, rue Berthelot, LA MAINE, 76150 MARONNE.

MUNICIPALITE D'UNION DE LA GAUCHE
(ville de 150.000 habitants située dans l'Ouest)
recherche

JOURNALISTE (confirmé)

pr renforcer son serv. d'inform.

Ecr. n° 703.942 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANTE SOCIETE *D'INSTRUMENTATION* SCIENTIFIQUE
recherche :

UN ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

en vue d'assurer la mise en place de nouveaux équipements.

Ce poste peut convenir à un candidat :
— ayant déjà une expérience pratique de vente de quelques années dans le milieu des laboratoires industriels ;
— ayant une formation de physicien.

Anglais parlé et écrit nécessaire.
Poste à pourvoir rapidement.

Env. C.V., photo, prétentions à *n° 24.392, CONTESSE Publicité,* 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE INTERNATIONALE PERIPHERIQUES D'ORDINATEURS
recherche

MARKETING ASSISTANT

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SA LIGNE DE PRODUITS.

Expérience dans le domaine informatique.
Langue anglaise exigée.

Lieu de travail : PARIS.

Ecr. avec C.V., photo et prét., n° 24.216, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, *qui transmettra.*

AGENCE DE PUBLICITE très professionnelle, membre de l'A.A.C.P. recherche

CONCEPTEUR RÉDACTEUR
Situation très intéressante à candidat valable.
Ec. n° 703.882 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75081 Paris.

PROGRAMMEUR SYSTÈMES
370/115 - DOS/VS
Power démarrage CICS début 1978.
Adr. lettre man. avec C.V. + prét. ss n° 10094 B - BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

La Filiale Transports d'un important groupe français de construction automobile, recherche pour 92-BOULOGNE

UN (UNE) CONTROLEUR DE GESTION

pour sa Direction Financière.
Formation :
— DUT gestion ou équivalent.
— Anglais souhaité.

Avantages sociaux importants.
Ecr. avec C.V. man., photo et prétentions sous n° 10823 B, BLEU, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES.

Clinique Psychiatrique 77-JOUARRE, cherche

INFIRMIERS (ÈRES) D.E.
Possibilité logement, nourriture. Téléph. : 022-06-75.

SOCIETE DE MENUISERIE METALLIQUE
recherche

ADJOINT DIRECTION D'USINE

Nous souhaitons :
— Formation Ingénieur ;
— 32 ans environ ;
— Quelques années d'expérience de gestion de production *d'une unité de 100 personnes* minimum.

Adresser C.V. à
CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix, 75002 Paris.

INTERNAT banlieue sud Yvelines, 35 km. de PARIS, rech. PROFESSEURS : Hist., Géo. (1er cycle), anglais (2e cycle), physique-chimie (2e cycle, pour complém. d'heure, domicil. rég. Orsay). EDUCATEURS pour internat (sportifs + encadrement pédagogique). Conditions exigées : 27 ans mini., expér. péd. obligat. 2 a. min. Adr. C.V. dét. +photo *INSTITUT BONAPARTE* 96, avenue République, Paris-11e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Département Installation — Bâtiment second-œuvre (200 millions de F de CA) d'un groupe français 1,8 milliard de CA. Poste à créer à Paris, se rapportant au Directeur Général du Département. Le développement de nos activités au Moyen-Orient risque de faire doubler le chiffre d'affaires du Département dans les trois ans.

Le candidat devra avoir eu des responsabilités financières et juridiques dans une entreprise du secteur du Bâtiment ou de constructions d'usines clés en main, engineering... ayant des filiales et des chantiers à l'étranger.

Objectifs principaux : mettre en place la comptabilité et le système de gestion des filiales, suivre juridiquement les contrats, gérer la trésorerie étrangère et négocier les financements.

Écrire avec C.V. prétentions sous réf. 960 SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

Directeur des relations humaines

150.000 F

Un groupe agro-alimentaire (2200 personnes), 10 usines + entrepôts distribution, forte décentralisation, créé cette fonction.

Rattaché au Directeur Général, membre du Comité de Direction, ce collaborateur participe à la définition de la politique du personnel et contrôle son application.
Recrutement, formation, rémunération, communications, il coordonne les responsables administratifs et/ou des relations sociales des différentes unités opérationnelles et conseille leurs dirigeants.

Le candidat retenu - 40 ans min. - formation supérieure, *homme d'expérience,* excellent praticien de cette fonction en milieu industriel, devra concevoir et orienter à long terme assister dans le quotidien.

env. C.V., photo et rémunération actuelle *s/réf.* GY 90 à COMPÉTENCES
2, rue Childebert, 69002 LYON

compétences

SOPAD (NESTLÉ)

recherche un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE (Mines, Centrale, I.D.N...)

ayant environ 5 ans d'expérience en production et en organisation pour participer à l'organisation technique des usines et des dépôts.

Ultérieurement, l'évolution de sa carrière pourra le conduire à prendre des responsabilités dans d'autres secteurs.

Adresser C.V. et prétentions sous référence S.O. à Direction du Personnel - SOPAD
17, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE

DIRECTEUR DÉPARTEMENT AUTOMATISMES

100-130.000 F — **Proche banlieue Sud-Ouest**

Une société française, spécialisée dans les études, la fabrication et la commercialisation de matériels faisant appel à une technologie de pointe recherche le Directeur de son département Automatismes. Sous l'autorité du Directeur Général de la société, il sera responsable des relations avec une clientèle industrielle dont il analysera les besoins et à laquelle il proposera des solutions adaptées. Pour ce faire, il devra juger les problèmes posés sous les aspects études (faisabilité) et industrialisation (coût, délais...). Il dirigera, contrôlera et animera au départ une équipe de sept ou huit personnes, avec des perspectives de croissance très favorables. Il sera responsable de son centre de profit et de son compte d'exploitation. Le titulaire du poste, âgé d'au moins trente ans, aura une formation Ingénieur ESE, ISEP, ENSERB... et possédera quelques années d'expérience en électronique et en systèmes logiques. Ecrire sous référence 125 M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.

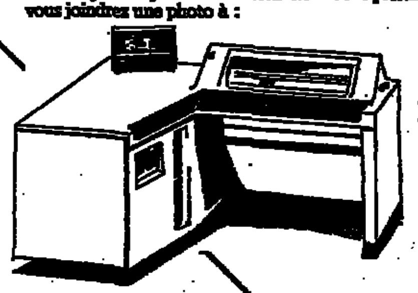
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial, ce n'est pas 1 % mais 7 % de notre masse salariale que nous investissons pour votre formation. C'est un risque. Nous le prenons.

Et nous prenons ce risque compte tenu de l'intérêt que nous portons à vos études supérieures. Et à vos candidatures. Votre objectif : débuter votre carrière par une expérience commerciale. L'expansion liée à notre société, nos méthodes de vente, la nature de nos produits et la rémunération évolutive et attractive que nous vous proposons justifient l'investissement de vos études supérieures, et les fonctions d'INGÉNIEUR COMMERCIAL que nous vous destinons.

D'autre part, et paradoxalement à la taille de Burroughs, nous avons réussi, et cela grâce à l'implantation de nombreuses agences régionales, à préserver des rapports humains avec nos collaborateurs. Vous interviendrez auprès d'un type de clientèle déterminé et serez par conséquent considéré comme un interlocuteur privilégié. Si vous ne possédez pas de connaissances en informatique, cela ne présentera pas un obstacle pour l'étude de votre candidature.

Pour de plus amples informations nous vous prions de nous soumettre votre C.V. auquel vous joindrez une photo à :



Burroughs

à l'attention de Louis-Marie Rolin
230, avenue Laurent Cély,
92231 Gennevilliers Cédex

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
recherche

2 PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS
(assembleur nécess. PL 1 appr.)

Adr. C.V. centre de traitement de l'Inofrmation, 5, r. CARNOT, 78000 VERSAILLES.

MACHINES AUTOMATIQUES EMBALLAGE

pour fermer les caisses carton de tous formats.
FABRICANT U.S. (montage et A. V. très efficace en Europe), recherche à PARIS

Ingénieur technico-commercial

pour SUIVI CLIENTELE (parc en France depuis 10 ans) et PROSPECTION active TOUTES INDUSTRIES. Etudes techniques en vue devis adaptés.

— JEUNE : déplacements
— *4 - 5 j./semaine,* rég. PARIS et toute province ;
— INGENIEUR ou habitude aborder problèmes techniques d'adaptation ;
— EXPERIENCE VENTE MATERIELS A INDUSTRIES TRES DIVERSES ;
— ANGLAIS lu et parlé.
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire et photo ss réf. 3.657 à

SC sélection conseil
6, pl. Mar.-Juin, 75017.

IMPTE STE D'AUTOMATISME
recherche

1° INGÉN. (réf. 968)
ayant une bonne expérience
PDP 11, T 1600 SOLAR, MICROS
Pour postes :
CHEF DE PROJET
2° PROGR. (r. 969) COBOL
Env. C.V. man., photo et prét. en précis. la référence du poste choisi à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Offre situat. pour 1er septembre à jeune femme laborieuse, prés. bien, ayant suivi cours Ecole du Louvre et ayant tempérament commercial. Formation assurée. Ecr. P.D., B.P. 255-08 Paris-8e.

La Direction des Affaires sanitaires et sociales des Hauts-de-Seine, *service de prévention,* recrute :
2 assistantes sociales diplômées pour les secteurs de Nanterre et d'Asnières.
S'adresser à *Mme* LE CADRE, Assistante sociale responsable Prévention,
141, avenue Joliot-Curie, *NANTERRE.*
Tél. : 781-41-41, poste 59-46.

GROUPE INTERNATIONAL recherche, pour sa filiale française distribuant des **EQUIPEMENTS INDUSTRIELS**
Jeune

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Excellent négociateur et vendeur, il devra développer une clientèle existante, dans la profession de l'Imprimerie, en détectant soit des extensions d'équipements existants, soit des renouvellements de machines dans le cadre d'objectifs qui lui seront fixés.

Les candidats seront âgés de 30 ans au minimum, de formation technique supérieure et devront prouver une expérience réussie de la VENTE d'équipements industriels électromécaniques spécialisés, de valeur importante.

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 343 M au Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 42, rue Legendre, 75017 PARIS.

SOCAMETT

Société de caution mutuelle, nouvellement créée, recherche pour renforcer son équipe

ANALYSTE CONSEIL

dont la mission sera double :

a) **AUDITEUR INTERNE** auprès des Sociétés adhérentes ou postulantes :
- *analyse financière,*
- *contrôle sur place du respect des règles sociales et fiscales.*

b) **ADJOINT ADMINISTRATIF et COMPTABLE** au Directeur au sein de l'entreprise :
- *comptabilité générale,*
- *suivi des documents périodiques,*
- *surveillance des risques,*
- *statistiques.*

Formation souhaitée ESC ou DECS ou équivalent. Expériences en entreprise et cabinet d'audit souhaitables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M.J. HOUDAYER
SOCAMETT 87 Rue Saint-Lazare
75009 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Data General

Créateur des Ordinateurs **NOVA et ECLIPSE**

• un leader de la mini-informatique avec plus de 41.000 systèmes installés dans le monde.
• une combinaison unique de croissance rapide et de solidité financière.

recherche

ingénieurs commerciaux
(pour Paris, Strasbourg, Rennes, Lille et Marseille)

ingénieurs système
(pour Paris)

vous avez

- Une expérience réussie dans la fonction ou une motivation justifiée pour ce métier.
- Une bonne connaissance des techniques des mini-ordinateurs.
- Une pratique suffisante de l'anglais pour suivre les stages aux Etats-Unis.

- Un diplôme d'ingénieur.
- 3 ans d'expérience de la mini-informatique.
- Une bonne connaissance des techniques de la gestion en temps réel et de la multi-programmation.

nous vous offrons

- L'occasion d'une carrière en rapport avec notre croissance rapide.
- Une rémunération élevée liée à vos résultats.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

Jean-Claude DURGET Directeur Commercial | Paul GAVARINI Directeur Technique

DATA GENERAL FRANCE - LA BOURSIDIÈRE - B.P. 78 - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

ou venez nous voir au SICOB (Stand 3 F - 3605)

GOUVERNANTE - NURSE (INFIRMIÈRE)

35 ans min., pouvant voyager étranger. URGENT, Référ. dem. Contacter journée : 200-25-07.

URGENT
pr Etablissement enseignement supérieur algérien

PLUSIEURS PROFESSEURS PRINCIPAUX

Docteur d'Etat ou Doct. Ingén., expér. 5 ans, âge min. 32 ans
Nationalité française.
Technologie - Maintenance
Physique - Chimie
Avantages divers.
Ecrire C.V. + photo
n° T 77.525 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

COLLABORATEUR gd standg pour contacts ht niveau, Poss. gains importants. - 236-12-33.

— Vous mettez votre éducation et votre sens des relations publiques au service de votre ambition.
— Vous cherchez une société internationale représentative.
— Vous êtes capables de vous former à des techniques financières nouvelles.
— Vous savez vendre.
— Vous désirez une rémunération à la hauteur de vos capacités.

NOTRE DÉVELOPPEMENT PASSE PAR DES HOMMES TELS QUE VOUS.
Prendre contact avec Mme HAEMMERLI 359-88-20

INGÉNIEURS PROJETS
Expérience pétrochimie.
Adresser C.V. ou téléphoner T.A.S., 62, bd Sébastopol, Paris (3e). 233-44-01

CAP SOGETI recherche

LOGICIEL

INGÉNIEURS TÉLÉTRAITEMENT

Deux ans d'expérience minimum de préférence dans l'équipe système d'un grand utilisateur (CICS, TDS, STRATEGE)

INGÉNIEURS LOGICIEL

Deux ans d'expérience minimum de préférence chez un constructeur ou dans l'équipe système d'un grand utilisateur (OS, GECOS 3, SIRIS 7-8)

Envoyer curriculum vitae, photo (référ. L 12) à CAP-SOGETI-LOGICIEL 5, rue Louis-Lejeune, 92128 MONTROUGE CEDEX.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE U.S.

nous souhaitons vous confier la **RESPONSABILITÉ DE NOS PROJETS INFORMATIQUES.**

Vous prenez en charge l'ensemble de nos applications développées en GAP 2 sur un gros SYSTÈME-3 (et utilisant le CCP et le BOMP). Ceci fait, vous devenez, en titre, le

responsable informatique

d'un service comprenant une dizaine de personnes. Après une formation ESCP, ESSEC..., vous avez acquis l'expérience de l'informatisation de la gestion d'une entreprise moyenne et votre **anglais " fluent "** vous permet de devenir l'interlocuteur privilégié des EDP men du groupe.

Nous sommes implantés en banlieue ouest de Paris, alors écrivez à J. THILY ss réf. 3151 LM.

Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
spécialisée dans le dépoussiérage et l'épuration de l'air
recherche

INGENIEUR
ou
TECHNICIEN SUPERIEUR

ayant plusieurs années d'expérience dans la vente de biens d'équipement pour lui confier un poste de

ingénieur technico commercial

Le candidat aura une formation telle que Ingénieur A.M. ou T.P., Officier mécanicien de la Marine Marchande.
Il aura la responsabilité de la vente d'une gamme de nos produits, principalement :

Région PARIS-ILE DE FRANCE

avec quelques déplacements en Province.
Bonne connaissance de l'Anglais souhaitable

Les candidats intéressés enverront C.V. détaillé, rémunération actuelle et photo sous référence 645/A à:

l'Agence BRIO
5, Place des Victoires - 75001 PARIS

SONY SONY FRANCE S.A. HI-FI et VIDEO

cherche pour son siège à Clichy (92) un

ingénieur électronicien
chef du service pièces détachées

A la tête d'un service de 12 personnes, il assure la fourniture des pièces détachées aux revendeurs, particuliers, services techniques de la société. Ses responsabilités couvrent : la gestion des stocks, l'établissement des commandes, la réception des *P.D. et leur expédition.*
Cet électronicien de 32 ans minimum a l'expérience de ces fonctions dans les composants, l'appareillage électrique, l'automobile ou le ménager. **La pratique de l'anglais courant et dès connaissances en informatique sont indispensables.**
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3245 M

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE ou ÉLECTROMÉCANICIEN

RESPONSABLE MAINTENANCE

Terminaux Lourds
Systèmes de saisie des données. Parlant anglais

est recherché par un important groupe *international pour son siège de Paris*

CRITERES IMPERATIFS : Formation Ingénieur Electronique ou Electromécanique, 35 ans environ, avec plusieurs années d'expérience dans la maintenance de matériel périphérique lourd, sachant diriger une organisation nationale (6 secteurs) avec plus de 35 techniciens

Si vous possédez une personnalité forte et dynamique, capable d'assumer des responsabilités plus larges au sein d'un groupe dont l'expansion actuelle garantit l'avenir, envoyez résumé de vos performances et ambitions (réf. 77.2660).

Discrétion absolue de rigueur.
Traitement et avantages attractifs.

CPS CENTRE DE PROMOTION ET DE SELECTION S.A.R.L.
Avenue Victor Hugo 15 — 75116 PARIS
Tél. : 553-97-69 +

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour

DIRECTION INFORMATIQUE
A PARIS

1° INGENIEUR
Réf. DI 1.

Chargé :
- Du suivi des grands projets informatiques.
- De l'élaboration du plan informatique.
- De la coordination des études entre les différents établissements.

Ce poste convient à un **INGENIEUR** de :
- Grande Ecole (Mines, E.C.P., E.S.E., Sup. Aéro, Arts et Métiers).
- Ayant 5 à 10 ans d'expérience acquise dans le domaine informatique, la conduite, la coordination de projets.

2° INGENIEUR
Réf. DI 2.

Chargé :
- De la définition de la politique **TELE-INFORMATIQUE** de la Société.
- Du choix des matériels et logiciels.
- De l'interconnexion des réseaux internes des établissements.

Ce poste convient à un **INGENIEUR** de :
- Grande Ecole (E.S.E., Télécom.), ayant une expérience minimum de 3 à 5 ans dans les domaines indiqués.

Pour ces postes larges perspectives de carrière dans un groupe multinational.

Envoyer dossier de candidature en précisant le poste retenu avec la réf. sous n° 703.851 à **REGIE-PRESSE.** 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche

ANALYSTE - CONCEPTEUR

PROFIL :
— Jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur Commercial ayant 2 à 3 ans d'expérience, ou Analyste ayant bonne expérience dans poste similaire.
— Larges connaissances des applications de gestion
— Bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais.

MISSION :
— Sera chargé d'étudier et de mettre en place une politique de développement et de support aux installations du programme - produit d'applications par secteur professionnel en relation avec nos Directions Régionales et Filiales.

Lieu de travail : EVRY (91)

Adr. C.V., photo et prétentions sous réf. 184 à **LOGABAX, Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL.**

IMPORTANTE ENTREPRISE secteur Bâtiment

recherche pour SERVICE DU PERSONNEL

ADJOINT (E) AU RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

Chargé (e) de la recherche des collaborateurs, employés et agents de maîtrise des emplois administratifs et techniques.

Il (elle) assurera également la gestion des stages Ecole.

Le candidat (e) devra avoir acquis une première expérience professionnelle même de courte durée et, si possible, dans le secteur Bâtiment

Les dossiers de candidature précisant expérience et prétentions sont à adresser à n° 1.786.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING CHIMIQUE recherche sur PARIS

chef de bureau d'études

30 ans min., Ingénieur A.M. ou équivalent.
Il sera chargé des études de base et de la coordination des études chez les sous-traitants.
Les candidats doivent posséder :
- une expérience de plusieurs années en B.E. d'engineering chimique
- la connaissance approfondie des procédures d'études
- la pratique des calculs de résistance suivant codes de construction
- le sens de l'organisation
- l'anglais parlé et écrit.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions s.réf. 6020 à J.G.M. Conseil 2, av. Mal Foch 92260 FONTENAY AUX ROSES -

---

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche

■ JEUNES INGENIEURS

(dégagés O.M.) - Formation Supérieure (Grande Ecole - M.I.A.G.) ayant une solide formation de gestion et d'informatique. Les candidats seront intégrés dans un 1er temps à nos équipes de réalisation de gestion. Selon leurs aptitudes, ils auront de nombreuses possibilités d'évolution.

■ INGENIEUR INFORMATICIEN

Expérience minimum souhaitée 5 ans.
Il devra assurer la conception de systèmes de gestion à base de mini-ordinateurs et animer une équipe de réalisation. Connaissance des systèmes D.E.C. 300 et D.E.C. 500 particulièrement appréciée.

Envoyer CV *détaillé*, photo et prétentions (discrétion assurée) à

INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.) 16 rue Boileau 92120 Montrouge

(siège social en cours de transfert à Orsay)

Une Entreprise de Publicité spécialisée dans l'Affichage recherche un

JEUNE COLLABORATEUR

Diplômé d'Études Supérieures Commerciales

Le candidat retenu sera appelé à seconder le Directeur d'Exploitation.

L'éventail de son travail sera large, ses missions ponctuelles et diversifiées.

Bon sens concret, ainsi qu'imagination et goût de la recherche sont indispensables.

Une expérience préalable dans la publicité n'est pas nécessaire.

Adresser c.v. manuscrit et prétentions sous réf. 1638, à PLAIN CHAMPS, 5 rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING CHIMIQUE ET PÉTROCHIMIQUE

recherche

INGÉNIEURS DE PROJETS
DIPLOMÉS

ayant de 3 à 5 ans d'expérience d'ingénierie pour les contrats que l'entreprise prend sur les marchés extérieurs.

Postes à pourvoir dans la région parisienne. Déplacements fréquents à prévoir.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions à n° 540 **SPERAR** 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE DE LA PARACHIMIE
recherche

1 INGÉNIEUR

DIPLOMÉ D'UNE ÉCOLE DE MÉCANIQUE

— 30 ans minimum
— 4 à 6 ans d'expérience en méthodes ou fabrication

Pour la Direction du Personnel à PARIS

— Etudes de postes
— Qualification du travail
— Formation professionnelle
— Déplacements en province indispensables.

Ecr. avec curric. vitae et prétent. sous n° 24.232 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE RÉGION PARISIENNE
C.A. 200 M. F., recherche son futur

Chef du Service Achats

Pour s'intégrer dans son Equipe de Direction

Le candidat devra avoir une expérience de plusieurs années dans une fonction identique ou proche *et allier l'aptitude de négociations* à niveau élevé avec des méthodes rigoureuses de gestion des achats.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 22.483 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr

---

Numéro 1 dans le domaine de la petite mécanique, recherche

pour son Département ACHATS

Un INGÉNIEUR CONFIRMÉ

— Connaissances en usinage, moulage et traitement de surface.

Missions :
- prospection de nouveaux fournisseurs ;
- réduction des coûts ;
- production des outillages confiés aux sous-traitants

Langue anglaise ou allemande appréciée.

Adresser C.V. manuscr., photo et prét., n° 23.792, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

---

Nous recherchons

2 attachées commerciales

— Jeunes et formation supérieure
— *Tentées par une activité* de prospection et de négociation auprès des Directions Générales
— Service à vendre **LA RECHERCHE DE CADRES**
— Revenus prévisibles première année 60/70.000F

Ecr. s/réf 6289 LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

FFF GROUPE IMMOBILIER PARIS

cherche pour son Agence de GARGES-LES-GONESSE (95)

UN CADRE

Chargé de la gestion administrative, technique et financière de 3.000 logements.

Il assurera en particulier :
- les relations avec les locataires et organismes publics,
- les négociations avec les fournisseurs,
- l'encadrement des gardiens d'immeubles et d'une équipe de secrétariat.

Ce poste de contacts et d'initiatives intéressera un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce, IUT, ICH.

Voiture exigée.

Ecrire avec C.V. à F.F.F.
159, rue Nationale 75640 PARIS Cedex 13.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Un cabinet de conseil de notoriété internationale dans sa spécialité offre à un jeune

ingénieur chimiste

de 33 ans minimum, ayant une bonne expérience de la vie industrielle en fabrication une possibilité de sortir de l'usine, une carrière ouverte de

conseil en management

faisant appel aux techniques acquises, au sens des responsabilités, à l'intelligence critique pour la solution de problèmes industriels variés.
Le poste basé à Paris nécessite des déplacements de courte durée.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3207 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Entreprise bâtiment d'importance nationale recherche pour son Siège Social
PARIS

JEUNE CADRE FINANCIER

En collaboration directe avec le Directeur Financier du Groupe, il traite les questions de trésorerie, prévisions et gestion financière posées par le développement des activités à l'étranger.

De formation SUP. de CO. ou SCIENCES PO. (option financière). Il possède une expérience d'une ou deux années acquise dans une banque ou le service financier d'une grande entreprise.

La connaissance des problèmes financiers liés à l'exportation est souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 1.714 à



SOCIETE INDUSTRIE PETROLE recherche pour la Région Parisienne

agent de maitrise transports

chargé notamment :
- de la programmation et de la préparation des tournées de livraisons
- du suivi de l'activité des chauffeurs et de la surveillance du matériel roulant
- de divers travaux administratifs.

FORMATION : Baccalauréat technique ou niveau IUT.

Expérience de 5 ans dans la fonction transport souhaitée.

Rémunération annuelle de l'ordre de 50.000 Frs.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et références à No 23561 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



Société leader dans location de véhicules industriels recherche DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

Directeurs de succursale et chefs de centre

(de 5 à 40 personnes)

Ces postes sont offerts à des cadres, 30 ans minimum, ayant une expérience et une réussite réelle et pouvant assurer .
- développement commercial
- contrôle d'un atelier
- gestion administrative simple

Adresser C.V. manuscrit et photo s/réf. DCI à FRAIKIN S.A. - 191 av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL recherche d'urgence

LICENCIE en DROIT
ECOLE NATIONALE DES ASSURANCES

expérience indispensable de quelques années soit dans une Cie-Vie - soit chez un courtier pour son service Prévoyance
Possibilités d'évolution vers poste d'encadrement
Statut cadre - Nombreux avantages sociaux (13 mois 1/2 - mutuelle - restaurant d'entreprise)
Adresser CV, photo, prétention à Mr P.M
26 Bd de Sébastopol 75004 Paris qui transm.

French Engineer. Firm (Paris) desires contact rapidly

CIVIL ENGINEERS

Of British nationality with 10 year's experience in developing countries in works, supervision in field of

ENGINEERING STRUCTURES

Interested Engineers. With a Knowledge of the French language. May be offered a long-term contact as independent consultant in a developing English-speaking country. Kindly write (long hand letter, resume and annual compens.) Mentioning ref. advertis. Nber 758/128.
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

VALLOUREC EXPORT
23, av. Neuilly - Paris (16e)
Métro PORTE MAILLOT sortie côté Neuilly

recherche

J.F. pour fonction de

CORRESPONDANCIÈRE COMMERCIALE

BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS
— Sténo et dactylo dans les
— deux langues ;
— Connaissances en commerce international souhaitées ;
— Libre immédiatement.

Horaires souples 42 h. semaine Samedi libre - Restaurant entreprise - Avantages sociaux Tél. pour rendez-vous 747-11-20.

AT INSTRUMENTATION

Bonnes connaissances électronique pneumatique, anglais lu, expérience industrie pétrole chimie souhaitée, recherché pour service après-vente analyseurs automatiques Paris.
Voiture nécessaire.
Déplacements province.
Env. C.V. s/n° 10.294 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Litwin

SOCIETE D'INGENIERIE recherche

ESTIMATEUR CONFIRMÉ

pour assumer la responsabilité d'un contrat dans les phases suivantes :
— Propositions ;
— Avant-projet ;
— Signature du contrat ;
— Etablissement du budget.
Un bon niveau de connaissances de l'ensemble des techniques requises en ingénierie sera apprécié (tuyauterie, chaudronnerie, génie civil...).
5/10 d'expérience sont nécessaires.
Ecrire sous la référence 287 à Direction du personnel, LITWIN, 10, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services Comptables et Financiers
Ecrire avec C.V. et prét. sous n° 581 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST filiale d'un groupe multinational français

recherche pour son département « ANTIPOLLUTION » spécialisé dans le traitement des effluents liquides et gazeux

2 INGÉNIEURS PROCÉDÉ
CONFIRMES Grandes Ecoles.

1 TECHNICO-COMMERCIAL

1 AGENT TECHNIQUE DE CHANTIER

1 CHIMISTE
pour laboratoire de recherche et d'analyse.

Ayant plusieurs années d'expérience.

Ecrire avec C.V. manuscrit n° 24.716, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

SOCIETE D'EDITIONS 15e recherche

CHEF COMPTABLE

Connaiss. comptabilité générale et analytique, déclarations sociales et fiscales. Avantages sociaux - 5 X 8. Libre rapidement.

DACTYLO Femme ayant de bonnes connaiss. comptabilité. Avantages sociaux - 5 X 8. Libre rapidement.

Adr. CV, n° 703.850 M Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS recherche d'URGENCE

CHEFS COMPTABLES
QUALIFIES
pour siège social et chantiers à l'étranger.
La connaissance de l'anglais est absolument indispensable, une expérience dans la profession B.T.P. très souhaitée.

Ecr. avec C.V. sous n° 24.589 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Société d'

ASSURANCES

recherche
JEUNE COLLABORATEUR
dégagé O.M.
BAC ou niveau premier cycle.
Droit ou économie.
Possibilités d'avenir.

Adresser candidature à M.G.F.A. RECRUTEMENT, 17-21, Faubourg-Saint-Honoré, 75383 PARIS CEDEX 08.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS (16e) recherche :

COMPTABLE

NIVEAU DECS ou équivalent. Quelques années d'expérience. Notions fiscalité souhaitées.

Adresser C.V. et prétentions à n° 23.693, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

La filiale Transports d'un important groupe français de construction automobile recherche pr BOULOGNE (92)

UN CADRE COMPTABLE

(25 ans min.), niveau supérieur.
Le candidat devra posséder de sérieuses qualités :
— D'organisation ;
— De méthodologie appliquee à l'informatique.
Expér. souhaitée auprès d'un transitaire ou commissionnaire en transports. — Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 10.822 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Société AUDIPHA, TECHNIQUES NOUVELLES, recherche

CHEF COMPTABLE

Bilan fiscal. Expér. min. 5 ans. Ecr. avec C.V. complet à Jean KIJ, AUDIPHA S.A., 81, rue d'Alsace 92400 Courbevoie.

MANPOWER
TRAVAIL TEMPORAIRE

URGENT
Longue mission.

2 PROGRAMM. ASSEMBL.
I.B.M.
Formation PL 1 assurée.

88, rue La Fayette - PARIS (9e)
Métro POISSONNIERE ou GARE DU NORD.

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE 77 - JOUARRE cherche

INFIRMIERS (ÈRES) D.E.

Possibilité logement, nourriture. Téléph. 022-06-75

représent. offre

Société Produits alimentaires recherche

REPRÉSENTANT V.R.P.

Pour vente produits du Périgord et viandes fraiches et congelées. Env. C.V. à M. Delaisse, 45, r. Louis-Mie - 24000 PERIGUEUX.

capitaux ou proposit. com.

Divers bidons de 20 litres usagés en quantité importante et véhicules militaires d'occasion ainsi que véhicules amphibiens à vendre. Prix sur demande. Ecr. à MIZUBE, Post Box 82, D-3006 Burgwedel 1, R.F.A.

propositions diverses

ETUD. I.N.L.C.O., ch. chbre ctre q.q. hres de trav. par mois dact., garde d'enf. ! 371-20-91.

traductions

Demande

TRADUCTRICE
EXPERIMENTEE italien-franç., anglais-français - Tél. 554-30-27.

travail à domicile

Offre

Cherch. TRADUCTEUR (TRICE) dactylo langue arabe, possédant machine à écrire pour travaux à domicile - Tél. : 296-06-76.

Demande

J. FME allemande fait traduct. à domicile. Français - Allemand. Textes, cclal et juridiq., rendus dactylographiés dans les plus courts délais.
Ecrire à Ellen Brand, 37, rue La Quintinie, Paris-15e.

MIT INFORMATIQUE

Dans le cadre du développement de ses activités en France et à l'étranger, recrute le personnel TRES CONFIRME suivant :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
- 3 spécialistes mini-ordinateurs ;
- 2 spécialistes assistance personnel informatique.

INGÉNIEURS EN ORGANISATION
- 1 spécialiste gestion portuaire ;
- 1 spécialiste gestion production ;
- 1 spécialiste gestion de convoyeurs.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
- 1 spécialiste IBM 370 - OS ;
- 2 spécialistes HB 66 - GECOS.

ANALYSTES
- 3 spécialistes secteur distribution ;
- 1 spécialiste IBM OS + PL 1 + COBOL ;
- 1 spécialiste applications bancaires ;
- 1 spécialiste gestion des stocks.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
- 5 IBM assembleur ;
- 3 PL 1 - OS ;
- 2 COBOL - OS + méthode Varnier.

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions à MIT INFORMATIQUE. 5, r du Helder, 75009 Paris.

secrétaires

Filiale Française de Société Allemande cherche rapidement, pour assister la Secrétaire de Direction

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLOGRAPHE

pour travaux secrétariat, télex, réception et standard
Bilingue allemand-français indispensable.
Envoyer C.V. et photo sous référ. n° T 75.983 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

IMPORTANTE SOCIETE (2.000 personnes) recherche pour son département étranger (à Montrouge, proximité Porte d'Orléans)

1 SECRÉTAIRE TRILINGUE
Allemand-Anglais (sténo française)

— 40 heures/semaine ;
— Nombrx avantages sociaux ;
— Conditions de travail agréables.
Si cette offre vous intéresse adressez votre candidature sous la référence 77 B, votre curriculum vitae et vos prétentions à

P. CANDES
Service Recrutement
SOCOTEC, 17, place E.-Pernet, 75738 Paris (15e)

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE ET METALLURGIQUE PROXIMITE GARE MONTPARNASSE recherche pour DIRECTION COMMERCIALE INTERNATIONALE

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

ANGLAIS et ESPAGNOL parlés, lus et écrits couramment + sténo dans les deux langues.

Restaurant entreprise - 5 x 8

Adresser C.V. et prétentions ss n° 24.401 à CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Sté aviation près Versailles rech. SECRETAIRE STENODACTYLO ANGLAIS, même début, mais tr disponible. Pl. stab., trav. varié. Ecr. n° 1.405 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BANQUE INTERNATIONALE quartier Opéra, recherche

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE (Anglais-Français)
Expérimentée - Niveau B.T.S.
Adresser C.V. à n° 24.096, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

P.M.E. Quartier OPÉRA-ST-LAZARE recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
Niveau secrétaire direction, expérience 2-3 ans, aimant chiffres. Libre immédiatement
Tél. LERC 073-49-35

Si vous parlez et écrivez bien l'Anglais et l'Allemand, Si vous êtes une

SECRÉTAIRE

confirmée dynamique, organisée Si vous avez une bonne présentation, nous vous offrons un poste intéressant, à responsabilités importantes et variées dans le cadre d'un SERVICE EXPORT en pleine expansion dans une Société de Produits de Beauté Env. C.V. et prét. à ADEP, B.P. 39-08, 75362 Paris cedex 08, q. tr.

Dactylos

Mo Montmartre, Sentier, Bourse J. F. BONNE DACTYLO
20 ans minim., bac ou niveau, sérieuse, pour petit secrétariat sans sténo, classement, téléphone. LIBRE DE SUITE. — Ecrire avec C.V. et prétentions PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

DACTYLO EXPÉRIMENTÉE

Classement, expédition courrier, 40 h. semaine, 13 m. 1/2. Se présenter exclusivem. le matin Sté AGIR INTERNATIONAL 4, rue Brunel, 75017 Paris.

Sténodactylo

SOCIETE PARIS 15e offre un poste de :

STENODACTYLO

à pourvoir rapidement au sein de sa DIRECTION du PERSONNEL
La candidate retenue sera amenée à participer aux diverses activités de secrétariat d'un Service Administratif assurant la gestion du personnel. Une première expérience dans ce domaine est vivement souhaitée, ainsi qu'une bonne vitesse en sténo et en dactylo. Vous êtes priée d'écrire (joindre C.V. et photo) en précisant votre dernier salaire annuel, sous réf. 853/109, L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

demandes d'emploi

GESTIONNAIRE - CHEF COMPTABLE
42 ANS - AUTODIDACTE
25 ans d'expérience en 5 sociétés - Négoce de bois Ameublement - Chaudronnerie - Emboutissage à froid - Maroquinerie - Concession automobiles 1 800 VN.
CHERCHE POSTE A RESPONSABILITE
Région indifférente
Etudierait toutes propositions

Faire offre à M. NEDELEC, 20, route de Port-Louis 56700 HENNEBON. — Téléphone : (97) 65-25-89.

EMIRATS ARABES ET KOWEIT J.H. libanais, tril. franc.-angl.-arabe, DUT mark., élève Sc. Po Paris, fam. entrepr., fin., banq. s. pl., tr. nombr. relat. polit. et écon, ch. poste itinér. ou résid. Ecr. n° 1.415 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Urbaniste, 26 a., 2 a. exp. prof., prépar. dipl. 3e cycle, ch. empl. Paris, rég. paris. lib. ste Ecr. Lacard, 74, r. Hallé, 75014 Paris.

Professionnel des spectacles, 29 ans, ch. poste PROFESSEUR MUSIQUE ds école laïque ou privée (théorie, solfège, chant, dictée musicale).
Ecr. n° 76.143 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

REPORTER PHOTO indépend., 28 ans, expér. 8 grands report. Europe, Afrique, Asie, Pr.-Or. étudie toutes propositions France - Etranger.
Tél. : 525-45-79.

H. ANGLAIS, 30 ans, parlant franç., dipl. en Droit de Londres, ayant 5 ans expér. commerciale dont 4 à Paris, rech. situation cabinet ou service juridique SPECIALISTE LICENSING des SAVOIR-FAIRE, brevet et marques de fabrique.
Ec. n° T 75.984 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Femme, 29 ans, dipl. Sc. Eco. expér. 6 ans comme chef de produit, rech. situat. simil. Ecr. Mme Gatot, 34, bd Picpus, 75012 Paris.

TECHNICIEN SUPERIEUR B.T.S. métallurg., électrotechn., portugais, anglais, français, 3 années expérience, ch. emploi au BRESIL. Possède carte immigration modèle 19.
Ec. A. DUCHENE, rue Visconde de Parnaiba, 1316 Bras, Sao Paulo - Tél. : 93 B. 177-R. 46.

Psychosociologue, 27 ans, rech. situation ttes régions : ergonomie, marketing, recrutement. Ecr. Flaender, 36, rue J.-Bart, 59000 LILLE.

H., 35 ans, C.A.P aide-compt., capacit. en droit, LICENCIE EN DROIT des affaires classe IV, banque d'affaires, 12 ans de pratique professionn. Etudierait ttes prop. France ou DOM-TOM. Ec. n° 1.427 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur format. Telecom-Génie atom., IAE, 15 a. exp. dir. et comm. intern., ch. poste D.G. ou dir. cclal sté techn. élec. avanc. Ec. n° 1.424 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 32 ans, cherche emploi **SECRETAIRE** STENO-DACTYLO
Ecr. n° 76.116 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

H., 30 ans, lic. droit + IAE, 4 ans expér., form. professionn. dans sociétés services, cherche poste responsabilités en FORMATION PROFESSIONN. Ecr. n° 1.369, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 29 a., Maît. langues, angl., all., néer., port., esp., it., russe, not. arabe, exp. voyages, 4 a. Afrique, ch. emploi Tourisme France ou étrang. Jallet P., 2, r. Fricambault, 45300 Pithiviers.

Technicien Bât., I.A.C., 30 ans, 10 ans expér., ch. place stable bureau études ou entreprise. Ecr. n° 6.538, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE FEMME
PROFESSEUR MAITRISE D'ANGLAIS
RECHERCHE
POSTE rentrée EC. sous contrat
PARIS ou BANLIEUE
TEL. 504-77-18

DIRECTEUR - GESTION SECTEUR SOCIAL, SANTÉ
48 ans
cadre supér., expérience cliniq., maison de retraite recherche POSTE ACTIVITES SIMILAIRES ou COLLECTIVITE VACANCES
Ecr. J. GRAS, rés. des Chênes, 74480 PLATEAU-D'ASSY.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
COLLABORATRICE, 37 ans, sérieuses référ., ch. poste autonome avec respons. et contacts à ts niveaux auprès d'un chef entreprise, profess. libérale ou particulier. Grande disponibilité. Peut se déplacer. Libre de suite. - Tél. : 970-65-69. -

DIRECTEUR ADMINISTR. et FINANCIER
Gde expér. gestion moderne à haut niveau, ch. poste à respons. Ecr. M. Richard, 46 bis, rue des Orties. 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 967-80-43.

SECRÉTAIRE TECHNICO-COMMERCIALE
BUREAU, TELEPHONE ch. RESPONSABILITES
AGENCE RÉGIONALE LYON
Ecr. n° T 75999 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ARCHITECTE
35 ans
disponible immédiatement, 13 ans expérience variée. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 67.247.

CADRE SUPÉRIEUR
DIPLOME
EXPER. CONFIRMEE EN :
GESTION ADMINISTRATIVE BUDGÉTAIRE et FINANCIÈRE
dans diverses branches recherche
POSTE A RESPONSABILITES.
Ec. n° T 77.502 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRAPHISTE (27 ans)
recherche
PLACE STABLE
CREATION, MISE EN PAGE, RESPONSAB. DE LA QUALITE ARTISTIQ. AUX DIFFERENTS STADES DE FABRICATION.
FRANCE ou ÉTRANGER
Ecrire CHRISTIAN ROGLIN, 43, r. Charet, 94000 CRETEIL. Tél. : 899-12-47 après 19 heures.

CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER
Cadre de Direction, 35 ans, 6 ans exp. SICOMI, mise en place et suivi adm., techn., juridiques, fiscales des opérations, cherche situation Paris Banque ou Etabliss. financier. Ec. n° 1.426, « le Monde », Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTRICE Allem., franç., anglais, nation. allemande, diplômée E.S.I.T., maîtrise linguistique appliquée, cherche emploi. Ecrire sous n° 76.060 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Reaumur, Paris (2e).

CADRE H., 34 ans, 5 ans DIRECTEUR département
INFORMATION ANIMATION RELATIONS EXTÉRIEURES.
étudie toutes propositions Paris - Poitou Charentes.
Ecr n° T 75.897 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. Fme, 35 ans, CADRE
SECRÉTAIRE DIRECTION
rech. poste COLLABORATRICE préfér. dans P.M.I. Exp. 15 ans dans aéronautique, publicité et métallurgie. Habituée contacts extérieurs tous niveaux.
Claude Dupont, 125, r. Marceau, 91120 PALAISEAU.

Jeune homme 26 ans,
KINÉSITHÉRAPEUTE
D.E. 74 - Libre 1er août, recherche situation stable. Préférence banlieue Sud-Ouest. Ec. ss n° 17.894 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er).

H. 29 ans, formation supérieure, expérience pédagogique GESTION DU PERSONNEL et GESTION COMMERCIALE recherche emploi
GESTION DU PERSONNEL
Région Paris. Libre début oct. Ec. n° 76.112 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur. Paris (2e).

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Tél. 278-77-71.

occasions

DISCOUNT 30 à 60 %
Sur 10.000 m2 moquette toutes qualités - 757-19-19.

autos-vente

divers

104 - 304 - 504 - 604
Modèles 77, peu roulés, garantis. Auto-Paris-XVe. Tél. 533-69-95. 68, rue Desnouettes, Paris-15e.

---

l'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant, soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

JUSTICE

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Me Langlois demande la réhabilitation de Guillaume Seznec

Me Denis Langlois vient d'adresser au président de la République une lettre dans laquelle il demande la réhabilitation de Guillaume Seznec, condamné en 1924 aux travaux forcés à perpétuité pour le meurtre, en mai 1923, d'un commerçant de Landernau (Finistère), M. Pierre Quemeneur, dont le corps ne devait toutefois jamais être retrouvé. Gracié en 1947, M. Seznec devait mourir en 1954, à Paris, sans avoir jamais cessé de clamer son innocence.

Libres opinions

CINQUANTE ANS APRÈS

par DENIS LANGLOIS (*)

CINQUANTE ans après, les Etats-Unis ont décidé de réhabiliter Sacco et Vanzetti, injustement condamnés à la chaise électrique.

Cinquante ans après, en France, une famille attend que soit réhabilité l'un des siens : Guillaume Seznec, condamné, en 1924, au bagne à vie pour un crime qu'il a toujours nié.

Les faits sont connus. Par un jour de mai 1923, Seznec et son ami Pierre Quemeneur, conseiller général du Finistère, partirent de Rennes pour se rendre en voiture à Paris. A la suite d'une série de pannes, ils se séparèrent à Dreux ou à Houdan. Quemeneur prit le train et sa famille ne le revit jamais. En dépit de multiples recherches, son cadavre ne fut jamais retrouvé, mais on accusa Seznec de l'avoir tué pour s'emparer d'une propriété dont on découvrit un acte de vente que les experts déclarèrent être un faux et imputèrent à Seznec.

Pour ce crime sans cadavre, les jurés de la cour d'assises *du Finistère le condamnèrent aux travaux forcés à perpétuité.* Envoyé au bagne, il fut gracié en 1947 et revint en Bretagne, avant de mourir, en 1954 à Paris, renversé par un camion.

Pendant toute cette période et même après, un important mouvement d'opinion tenta de faire reconnaître l'innocence de Seznec : *pétitions, meetings, manifestations, articles de presse,* livres, émissions de radio ou de télévision (la dernière ne remonte qu'à novembre 1976). Malheureusement tout cela resta vain. La justice refusa de reconnaître qu'elle avait pu se tromper.

***

Et pourtant le dossier est là. Versé aux archives de Quimper, *ses milliers de témoignages, de procès-verbaux, de rapports, de « pièces à conviction »* sont là pour nous prouver qu'il y a cinquante ans, on a condamné un peu légèrement un homme qui criait son innocence.

L'enquête policière — et c'est sans doute de là qu'est venu tout *le mal — ne s'est préoccupée* que d'une seule chose : établir la culpabilité de Seznec. Toutes les autres pistes ont été volontairement négligées.

Le but du voyage de Quemeneur et de Seznec à Paris était de rencontrer un mystérieux personnage nommé « Cherdy » afin de conclure avec lui un contrat de vente de voitures américaines. On n'a officiellement jamais pu mettre la main sur le nommé « Cherdy » et la cour d'assises a reproché à Seznec d'avoir inventé toute cette *histoire* pour attirer Quemeneur dans un guet-apens et l'assassiner.

Un peu de curiosité de la part de la justice lui aurait appris que dans les cafés proches du Champ-de-Mars, à Paris, dans l'atmosphère du premier après-guerre, se livrait un important trafic de voitures et de camions provenant des *surplus* de l'armée américaine. De nombreuses personnalités de la politique et des affaires se trouvaient mêlées à ce trafic particulièrement fructueux dont les ramifications s'étendaient jusqu'à la jeune Union soviétique, qui avait grand besoin alors de véhicules. Pour l'or des tsars, on oublia que la France et les pays occidentaux n'avaient pas de relations diplomatiques avec les « Bolcheviks », et on fit franchir les frontières à plusieurs centaines — sinon plusieurs milliers — et voitures et de camions

C'est de la volonté de dissimuler ce trafic qu'est née l'affaire Seznec Pour que personne n'eût l'idée de mettre son nez dans ce secret d'Etat, il fallait trouver vite un coupable : ce fut Seznec.

Aujourd'hui, l'existence de ce trafic n'est plus contestée et on sait officiellement que « Cherdy » a existé ailleurs que dans l'imagination de Seznec. Il est mort en 1966, dans un cossu pavillon de la région parisienne. On l'a interrogé à plusieurs reprises et il a reconnu qu'il connaissait Quemeneur.

***

Ce n'est pas tout. Le dossier révèle toute la gamme de ce que l'on peut faire pour donner un coup de pouce à une enquête : photos antidatées, perquisitions infructueuses et renouvelées qui se transforment brusquement en pêche miraculeuse, témoignages déformés rendus progressivement précis, comme le bon vin qui s'améliore *en* vieillissant.

Un témoin déclare-t-il avoir vu Quemeneur après la date présumée de son assassinat par Seznec, il est myope ou bien fou. Un indicateur de police, condamné précédemment pour escroquerie, affirme-t-il avoir aperçu Seznec là où il n'aurait pas dû se trouver, *il dit vrai*

Les témoins opposés à Seznec sont interrogés jusqu'à vingt fois ; ceux qui lui sont favorables sont expédiés en un maigre et unique procès-verbal et on oublie de les convoquer à l'audience

Des pièces importantes pour la défense sont saisies, on les *enterre au fin fond du dossier.* Une accusation de faux en écriture privée pèse sur Seznec Contrairement aux règles de procédure, on néglige de faire enregistrer ces fameux faux au greffe du tribunal de Morlaix, ce qui rend possibles toutes les substitutions

Il faudrait encore parler de tout un tas de manipulations, d'interprétations hâtives, qui font du dossier Seznec un dossier trop bien « ficelé » et pour tout dire suspect ; mais le mieux est peut-être de dire quelques mots de l'un des principaux policiers chargés de l'enquête de celui que sa bonne orthographe et son écriture élégante firent désigner comme le secrétaire-greffier du commissaire, *de celui qui pouvait à sa guise manier* les procès-verbaux, les scellés, les sceaux, les tampons, les pièces à conviction: l'inspecteur Pierre Bonny, celui-là même qui, quelques années plus tard, fut révoqué de la police pour avoir délibérément faussé l'enquête sur l'affaire Stavisky et que, à la libération, on condamna à mort et fusilla, parce qu'il était devenu l'un des principaux agents de la Gestapo.

Il est bien sûr facile de « charger » la mémoire des morts, surtout *lorsqu'ils sont parmi les moins défendables.*

Il est toutefois quelqu'un que l'on ne peut guère suspecter de telles intentions : le fils de l'inspecteur Bonny lui-même Dans un livre paru en 1975 (1), il révèle que, peu de temps avant sa mort, son père lui avoue que dans l'enquête sur la disparition du *conseiller général Quemeneur, il avait contribué à envoyer au bagne* un innocent : Guillaume Seznec.

Cinquante ans ont passé, cinquante ans qui ont été lourds pour Seznec et les siens, cinquante ans pendant lesquels certains d'entre eux ont volontairement dissimulé leur identité pour ne pas s'exposer à la *malveillance ou perdre leur emploi*

Cinquante ont passé N'est-il pas temps qu'à l'image de la justice américaine, la justice française reconnaisse enfin qu'elle s'est trompée, qu'elle a envoyé à la mort lente du bagne de Cayenne un homme innocent qui n'avait qu'un tort : celui d'être un coupable idéal ?

(*) Avocat au barreau de Paris.

(1) *Mon père, l'inspecteur Bonny*, par Jacques Bonny (Ed. Robert Laffont).

Faits et jugements

M. d'Anglejan-Chatillon directeur de L'Air liquide pour l'Extrême-Orient assassiné.

M. Pierre d'Anglejan-Chatillon, cinquante-trois ans, directeur de la société L'Air liquide pour l'Extrême-Orient, a été assassiné au cours du dernier week-end, à Papeete, où il avait rejoint son épouse et ses enfants pour deux semaines de vacances. Sa maison n'a pas été fouillée et les enquêteurs recherchent les occupants d'une voiture volée, retrouvée *abandonnée sur le parking d'un* supermarché dans la banlieue de Papeete. M. d'Anglejan-Chatillon était, depuis 1974, conseiller du commerce extérieur de la France.

L'insécurité à Châtenay-Malabry.

Commentant la fusillade de la Butte-Rouge au cours de laquelle un jeune homme a trouvé la mort le mardi 23 août (*le Monde* du 25 août), la mairie de Châtenay-Malabry déclare : « *Les événements viennent une fois de plus de souligner l'échec des « opérations coups de poing » qui ne permettent nullement de pallier l'insuffisance des effectifs de police affectés à la sécurité des quartiers de banlieue. A cet égard, la municipalité rappelle qu'elle a depuis longtemps demandé qu'un poste de police fonctionne effectivement à la Butte-Rouge, estimant qu'une présence permanente est plus dissuasive qu'une répression occasionnelle et brutale. Il dépend du ministère de l'intérieur que ces mesures de sécurité soient prises (...).* »

Pour la municipalité, la cité-jardin de la Butte-Rouge, « *fleuron de l'urbanisme social du Font populaire* », « *reste un des ensembles les mieux conçus et aménagés de la région parisienne (...). Mais les secteurs les plus anciens ont besoin d'être modernisés, l'ensemble du quartier appelle un entretien approfondi et constant ainsi que les moyens d'une animation sociale et culturelle.* »

Le journal du CAP n'entre pas encore dans toutes les prisons.

Le Comité d'action des prisonniers (CAP), dans un communiqué publié le lundi 29 août, rappelle que, « *le 21 juin, M. Peyrefitte, ministre de la justice, recevant le CAP, déclarait qu'il ferait respecter la loi en ce qui concerne la libre entrée du journal du CAP en prison. Il garantissait ainsi la stricte application de l'article D-444 du code de procédure pénale* »

Selon le CAP, deux mois après *cette entrevue avec le ministre,* « *un bon nombre de prisons permettent maintenant aux détenus de s'abonner au CAP. Quelques autres, en particulier les maisons d'arrêt de Fresnes, la Santé et Fleury-Mérogis, continuent de s'opposer à l'entrée de notre journal, prétextant qu'elles attendent des consignes ministérielles* ».

« *Devant ces positions contradictoires, le CAP tient*, dit-il, *à dénoncer l'arbitraire dont il est victime* » et demande « *le respect des promesses ministérielles et des règlements en vigueur : l'article D-444 et les circulaires de 1975* ».

● *Un ressortissant belge a été arrêté dernièrement à Rio-de-Janeiro.* — Accusé d'entrée illégale au Brésil, de fausses déclarations et de falsifications de documents, M. David Hildeschiem est également recherché par la police belge dans le cadre de l'enquête ouverte après l'enlèvement à Bruxelles, le 30 novembre 1976, de Mlle Johanna Berbers, fille d'un industriel néerlandais, qui devait être libérée après versement d'une rançon de 15 millions de francs belges (*le Monde* du 2 décembre 1976). Des pourparlers sont en cours entre les ministères belge et brésilien des affaires étrangères à propos d'une éventuelle extradition de M. Hildeschiem.

● *Meurtre d'un ouvrier algérien à Cogolin.* — M. Smail Kehal, un ouvrier algérien âgé de quarante-sept ans, père de dix enfants, qui travaillait depuis plusieurs années à Cogolin (Var), a été découvert, tué de plusieurs coups de couteau, dans une rue de cette ville, dimanche 28 août vers 23 heures.

Un de ces compatriotes, que des témoins avaient vu se quereller avec lui dans la soirée, et qui a été interrogé lundi par la gendarmerie, nie être impliqué dans cette affaire.

● *Incendie dans une raffinerie à Martigues* — Un incendie s'est déclaré, lundi 29 août, à la raffinerie de Provence de la Compagnie française de raffinage (C.F.R.) près de Martigues (*Bouches-du-Rhône*). *Le sinistre,* qui a éclaté aux environs de 13 heures, a pu être maîtrisé après une *heure et demie d'efforts.* La direction a indiqué que les dégâts s'élèvent à environ 10 millions de francs. Elle a également précisé que la remise en état de cette unité exigerait plusieurs mois de travaux, mais que ces opérations ne provoqueraient aucun chômage technique.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

La bataille pour le contrôle de la Mixte

Le temps de la négociation ?

*Un nouveau rebondissement est intervenu lundi dans la bataille pour le contrôle de la Compagnie de navigation mixte. La Société navale chargeurs Delmas Vieljeux (S.N.C.D.V.), qui convoite cette entreprise depuis le mois de mai dernier et avait décidé, après une première tentative infructueuse, de lancer au prix unitaire et uniforme de 260 F (*le Monde *du 25 août) deux nouvelles O.P.A., — l'une sur une partie des actions anciennes comportant le capital de la Mixte, et l'autre sur les actions nouvelles créées par la Mixte pour rémunérer les apports de sa filiale Le Monde S.A., vient de se voir opposer un refus catégorique par le ministère de l'économie et des finances, lequel l'a, au surcroît, enjointe de lancer une O.P.A. à 140 F sur les actions nouvelles (*le Monde *du 30 août).*

M. Tristan Vieljeux, P.-D. G. de la S.N.C.D.V., a fort mal pris la chose. Pour lui, cette décision résout rien et laisse pendants tous les problèmes juridiques soulevés par le président de la Mixte ; « Inique » *à la fois pour les propriétaires des actions nouvelles de la Mixte qui risquent d'être pénalisés et pour la S.N.C.D.V., à qui l'on semble vouloir retirer les moyens d'atteindre son objectif final :* « lourde de conséquences pour l'avenir » *parce qu'elle pourrait donner une image peu heureuse du marché boursier de Paris et freiner le développement de la pratique des O.P.A. Pour faire bonne mesure, M. Vieljeux a encore ajouté :* « Pour ma part, je crois plutôt que les pouvoirs publics, pensant de bonne foi faire une espèce de jugement de Salomon, me paraissent plutôt s'être servi de la cuvette de Ponce Pilate. » *Voilà qui est clair.*

Rue de Rivoli, on n'en est pas moins formel : les projets nourris par Delmas-Vieljeux sont contraire à la lettre et à l'esprit de la réglementation en vigueur. En effet, dans la mesure où la première offre publique d'achat à 140 francs ne pouvait s'adresser aux actions nouvelles de la Mixte en cours d'échange, la seconde à 260 francs sur les actions anciennes ne peut juridiquement s'en dissocier. Il s'agit donc d'une seule et même opération.

Dès lors, cette seconde O.P.A. est doublement irrecevable : 1) parce qu'elle est faite à un prix supérieur alors que la surenchère aurait dû être formulée dix jours avant la clôture de la première O.P.A. ; 2) parce que le groupe Delmas-Vieljeux a réduit à 309 000 le nombre de titres qu'il se propose de racheter. Comme il s'était, d'autre part, engagé à traiter sur le même pied d'égalité les nouveaux actionnaires, l'injonction qui lui est faite répond au souci de les désintéresser. Le prix de 140 F, indique-t-on, n'est qu'un plancher. Rien n'empêche Delmas-Vieljeux de porter l'enchère à un niveau plus élevé. M. Vieljeux conteste naturellement cette interprétation des faits, affirmant que l'O.P.A. à 260 francs sur les actions nouvelles correspond bien à cet engagement et que la seconde sur les 309 000 actions anciennes constitue une opération parfaitement distincte de la première.

Manifestement, l'on ne parle pas le même langage Rue de Rivoli et avenue Matignon, au siège de Delmas-Vieljeux. Et tandis que d'un côté l'on affirme encore que les O.P.A. à répétition ne sont pas d'usage, de l'autre l'on assure que le montage de cette double opération a reçu l'accord des autorités boursières (COB, chambre syndicale) et du Trésor. Ce que la COB dément formellement. « Delmas-Vieljeux n'observe pas la règle du jeu. »

« Nous l'avons au contraire scrupuleusement appliquée », *rétorque M. Vieljeux, qui qualifie de* « très douteuse » *la structure du capital de la Mixte, faisant allusion à des rachats de titres effectués en sous-main par des sous-filiales, ce que la loi interdit. D'après lui, six cent mille actions Mixte auraient été ainsi acquise. Mais, lors de la première O.P.A., le groupe Delmas-Vieljeux n'avait-il pas commis aussi une sorte de* « détournement de procédure » *en s'empressant de ramasser des titres sur le marché sans attendre le résultat de son O.P.A. ?*

Décidément, la réglementation des O.P.A. en France mérite d'être sérieusement révisée pour éviter le retour à une pareille confusion. En attendant, M. Marc Fournier, président de la Mixte, se frotte les mains. Mais cet épisode est-il le dernier du feuilleton de la Mixte ? Rien n'est moins sûr, bien que Delmas-Vieljeux paraisse peu désireux de racheter les 174 850 actions nouvelles.

« Avec notre allié, M. Yves Chegaray, nous détenons un peu plus de 33 % du capital de la Mixte. Il s'en faut de peu que nous n'ayons la minorité de blocage », *a rappelé M. Vieljeux, qui ne semble pas avoir renoncé à prendre le contrôle de l'affaire ;* « Nous avons le temps et les moyens. » *Mais comment pourrait-il parvenir à ses fins ? M. Fournier et ses amis contrôlent, affirme-t-on, plus de 50 % du capital de la Mixte. Il ne reste pratiquement plus d'actions dans le public. Alors ? M. Vieljeux espère-t-il débaucher certains des* « alliés » *de M. Fournier ? A moins que les pouvoirs publics n'interviennent discrètement pour mettre un point final à une bataille boursière qui, c'est le moins que l'on puisse dire, a mis en évidence les insuffisances de la législation...*

ANDRÉ DESSOT.

SALAIRES

EN DÉPIT DE LEUR CONTROVERSE

La C.F.D.T. et la C.G.C. s'accordent à réclamer des précisions aux partis politiques

La polémique sur le resserrement de l'éventail des salaires s'est poursuivie, le 29 août, entre MM. Edmond Maire (C.F.D.T.) et Yvan Charpentié (C.G.C.), intervenant successivement à *France-Inter* et *Antenne 2*.

Le rétrécissement préconisé par la C.F.D.T., a dit M. Maire « *ne vise que 20 % des cadres. Les autres, 80 % bénéficieront, en fait, d'une progression de leur pouvoir d'achat.* » Le syndicaliste estime qu'il y a « *quatre cent mille personnes en France qui gagnent plus de 20 000 francs par mois.* » « *Ce sont ces personnes que nous visons* », a-t-il poursuivi, regrettant que le parti socialiste et le parti communiste n'aient pas défini une politique à l'égard des hauts revenus.

M. Maire, a relevé les réactions de M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., qui avait déclaré que la C.F.D.T. voulait instaurer « *la dictature du prolétariat.* » « *La C.G.C. consacre toute son attention à la défense d'une petite minorité de cadres supérieurs. Elle se situe du côté de la monarchie dans l'entreprise et de la défense des privilèges divins du patronat.* »

M. Charpentié a déclaré, de son côté, qu'afin de mieux se déterminer, lors de l'échéance électorale de mars 1978, les salariés doivent obtenir davantage d'explications sur les intentions des partis dans les domaines économiques et sociaux.

A cet effet, la C.G.C. demande la mise en place d'une « *commission politique qui procède à des chiffrages précis* » des plates-formes des partis, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. M. Charpentié a déclaré qu'il partageait les positions de MM. Séguy et Maire sur la nécessité pour les travailleurs d'être mieux « *éclairés* ».

Les cadres, en particulier, veulent savoir ce que ces programmes « *nous apporteront ou nous retireront* », a-t-il insisté.

● *Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. feront grève une heure le 6 septembre*, jour de reprise des discussions salariales. Ils estiment, en effet, qu'il ne s'agit que d'une « parodie ». Le mouvement n'aura pas de répercussions pour les usagers.

LE POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS PAYÉS A L'HEURE N'A PAS AUGMENTÉ DEPUIS UN AN

Le ministère du travail a confirmé dans la soirée du lundi 29 août les chiffres d'augmentation des salaires horaires du deuxième trimestre, que nous indiquions dans nos éditions d'hier. Les hausses de 2,3 % et de 3,3 % enregistrées durant les deux premiers trimestres de cette année ne correspondent, compte tenu de la hausse des prix, qu'à une élévation du pouvoir d'achat du salaire horaire de 0,64 % en six mois.

Les années précédentes, la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire avait été sensiblement supérieure durant le premier trimestre : 4,23 % en 1973, 2,80 % en 1974, 3,33 % en 1975 (mais la baisse de la durée du travail avait compensé presque entièrement cette progression) et 3,69 % en 1976.

La durée hebdomadaire du travail est restée stable : 41,5 heures, comme au premier trimestre, mais en baisse de 0,4 heure (0,9 %) en un an. Compte tenu de cette diminution du temps de travail, la hausse du salaire hebdomadaire, selon le ministère, a été en un an de 10,2 %, taux qui est exactement celui de la hausse des prix en un an. Le pouvoir d'achat effectif des salariés payés à l'heure n'a donc pas augmenté en un an.

Au deuxième trimestre, les effectifs des entreprises industrielles et commerciales de dix salariés et plus ont augmenté de 0,2 %. Cela représente une baisse de 0,6 % en un an.

Pourquoi un nouveau retard dans la fonction publique ?

A trois jours du rendez-vous qu'il avait fixé aux sept fédérations de la fonction publique, M. Ligot, secrétaire d'État chargé de ce secteur, a fait savoir que la discussion sur les salaires ne reprendrait pas, comme prévu, le 1er septembre. Elle a été reportée à une date indéterminée, ce retard étant, selon lui, dû à « une question de retour de vacances de certains experts gouvernementaux ».

Cette explication serait fort préoccupante s'il fallait lui accorder crédit. Quelle confiance accorder, en effet, aux études et prévisions économiques et sociales d'experts qui n'auraient même pas su programmer leurs congés en fonction d'une rencontre annoncée depuis le mois de juillet et qu'attendent plus de deux millions de salariés directement concernés (sans parler des autres) ? Et que penser de l'autorité d'un ministre qui n'aurait pas su faire respecter un calendrier ?

En fait, faut-il considérer, avec les fonctionnaires C.F.D.T., que M. Barre « aurait peur que soit fait publiquement, dès septembre, le bilan de sa politique désastreuse » *et qu'après avoir laissé passer la trêve estivale, il tente d'* « atteindre la trêve des confiseurs » *? Le report des négociations n'est pas fait, en tout cas, pour améliorer le climat déjà tendu dans lequel les syndicalistes attendent les nouvelles propositions gouvernementales.*

En juillet dernier, lors du dernier « tour de piste » *sur le sujet, le secrétaire d'État avait laissé entendre que si certains objectifs économiques étaient atteints — notamment, une hausse des prix annuelle limitée à 8 % et une augmentation de la production de 3,5 %. — le gain du pouvoir d'achat des travailleurs de la fonction publique serait de 1 %.*

Ces chiffres n'étant plus vraisemblables aujourd'hui, le gouvernement doit réviser ses hypothèses de travail s'il veut convaincre ses interlocuteurs qu'il ne leur offre pas un marché de dupes. Même s'il ne parvient pas à obtenir leur signature, il lui faut au moins, par le style, montrer que les discussions promises servent à autre chose qu'à préparer un paragraphe d'autosatisfaction dans les discours électoraux du printemps prochain.

— J.R.

EMPLOI

La montée du chômage

(Suite de la première page.)

Quinze jours se passent sans que l'agence puisse satisfaire sa demande. En revanche, il reçoit — par quel « hasard » ? — de nombreuses propositions émanant de sociétés d'intérim. C'est ainsi qu'il engage une employée, qui le quitte fin juillet. Il rappelle alors l'agence — trois mois se sont écoulés et il n'a pas retiré son offre. Toujours rien. « *En désespoir de cause* », dit-il, il passe une petite annonce dans la presse. Parmi les candidatures qu'il reçoit, l'une provient d'une jeune femme qui est inscrite à l'agence en question depuis le mois de mars...

L'ANPE, qui est une « *jeune administration* », puisque son fonctionnement ne date que de 1968, est de plus en plus envahie par des tâches administratives ; nombre de prospecteurs-placiers se plaignent d'avoir à « *remplir de la paperasserie* » au lieu, justement, de faire de la prospection et du placement. L'agence a eu brusquement à faire face, il est vrai, au « doublement » du nombre des chômeurs.

Aux mois de juillet et août en particulier, de multiples « encombrements » se sont produits dans les locaux des agences locales, parfois sous-équipées, et les files d'attente étaient longues. C'est ainsi, explique-t-on à la direction générale de l'ANPE, que juillet et août ont été mis à profit non seulement pour les congés payés mais aussi pour les mouvements de personnel « *afin que tout soit prés pour le 1er septembre* ».

Mais, d'une façon générale, *M. Guy Métais*, directeur général de l'ANPE, est bien conscient de cette « montée de la bureaucratisation » au sein de son organisme. Il écrit dans le dernier numéro de *Situations*, magazine de l'ANPE, que l'agence « *souhaite plus que tout voir ses tâches administratives allégées, notamment dans le cadre de sa participation à la gestion de l'aide publique et dans son rôle de correspondant privilégié des Assedic, des caisses d'assurances sociales, d'allocations familiales et de retraites principales ou complémentaires. Depuis des années, le progrès constant des dispositifs de protection contre le risque chômage, fort heureux en soi, s'est traduit par un alourdissement et une complexité croissants des tâches administratives imposées à l'établissement.*

« *Une telle situation*, poursuit-il, *oblige l'ANPE à faire face à des tâches qui, si elles sont impérieuses, ne constituent pas l'essentiel de sa mission. En outre, elle altère son image auprès de ses usagers, tentés de ne voir l'agence que sous cet aspect de gestionnaire et non comme un organisme destiné avant tout à faciliter le reclassement des travailleurs privés d'emploi.* »

Le conseil des ministres de mercredi devrait lui donner satisfaction. Avec ses 602 agences et antennes, ses 9 240 employés au 1er janvier 1978 (contre 7 710 au 1er janvier 1977), son budget de 585 millions (en augmentation de 32 % par rapport à celui de 1976, lui-même supérieur de 31 % à celui de 1975), avec le développement de son réseau informatique et la création de nouveaux services (1), l'ANPE doit, en effet, retrouver pleinement sa vocation première : le placement.

Les fichiers de l'agence sont-ils mal tenus ? Cette critique, que l'on entend même au ministère du travail, a contribué à alimenter la vaste campagne lancée au cours de ce mois contre les « faux chômeurs ». Campagne complaisamment entretenue — sinon orchestrée — par les pouvoirs publics et le C.N.P.F. Les expressions « faux chômeurs » ou « refuseurs d'emploi » ont été à maintes reprises prononcées par le premier ministre et le ministre du travail. L'organisme de la rue Pierre-Ier-de-Serbie dément formellement être à l'origine de la campagne, mais, dans une note interne du C.N.P.F. relatant une réunion du 19 juillet, on lit ces propos de M. Yvon Chotard :

« *Dans les prochaines semaines, notamment grâce à l'action qui est menée localement par les D.E.P.E., éclateront certains scandales à propos des offres et des demandes d'emploi, et sera menée une vive campagne qui visera à transformer la présentation des chiffres ; c'est un vieux problème souvent évoqué ici-même, de mettre, d'une part, l'accent sur les réalisations, car elles sont nombreuses, et, d'autre part, sur le problème des flux plutôt que sur celui des stocks, et également de débarrasser les statistiques d'un certain nombre d'éléments qui ne donnent pas la réalité des choses.* »

Cette campagne a été amplifiée par une enquête de l'INSEE qui révèle que 12 % des demandeurs d'emploi en fin de mois (D.E.F.M.) ne devraient pas figurer sur la liste de l'Agence pour la bonne raison qu'ils ont déjà retrouvé un emploi. Comment expliquer qu'ils n'aient pas été radiés ?

M. Guy Métais plaide non coupable : 51 % des chômeurs pointent tous les quinze jours dans les mairies ; or les fonctionnaires municipaux ne signalent les « cas singuliers » qu'à la deuxième absence consécutive lors du pointage, ce qui représente un délai d'un mois. Compte tenu du temps nécessaire aux transmissions administratives, il s'écoule régulièrement six à sept semaines avant que l'ANPE soit avertie que tel demandeur d'emploi ne l'est plus.

Restent les « vrais faux chômeurs ». Il en existe, c'est certain, comme il existe des fraudeurs du fisc. On peut toujours citer le cas de telle ou telle personne qui touche des allocations-chômage tout en exerçant un emploi, « au noir » le plus souvent. Ces abus doivent être réprimés. Quant à avoir eu un haut salaire, avoir été licencié et percevoir désormais les « 90 % », rien là que de très légal ne justifiant pas la campagne menée dans certains milieux contre les « millionnaires du chômage ». Les pouvoirs publics devraient surtout se préoccuper du fait que les licenciements pour cause économique ont doublé au cours de ces derniers mois par rapport à l'an dernier...

Combien sont finalement les « aux chômeurs » ? M. Raymond Barre a reconnu, au cours de son « tour de France de l'emploi » qu'ils étaient en nombre « *très limité* ». On admet, au cabinet de M. Christian Beullac, qu'ils n'ont « *pas de valeur statistique* », mais qu'ils posent « *un problème moral* ». On attend donc avec curiosité quelles sortes de mesures le gouvernement pourra prendre pour dépister ces fraudeurs. Les statistiques du chômage ne devraient pas s'en trouver sensiblement dégonflées, et M. Georges Séguy, qui doit annoncer, dans son discours de rentrée du 8 septembre, une vaste action de la C.G.T. sur le problème de l'emploi, notamment dans la région parisienne, s'en tient toujours, pour ce qui le concerne, au chiffre de 1 800 000 chômeurs — selon l'interprétation cégétiste de la définition du chômage par le Bureau international du travail — avant la fin de l'année.

Que l'on jongle ou non avec les statistiques, ce n'est pas, comme le dit un haut fonctionnaire du ministère du travail, « *en cassant le thermomètre qu'on supprime la fièvre* ».

MICHEL CASTAING.

(1) L'ANPE signale en particulier que son nouveau service « central emplois » — offres reçues par téléphone (797-11-19) et par télex (*emploi 211-995*) *pour la région parisienne* — a collecté trois cent cinquante offres au cours de son premier mois d'activité, proposant mille dix-neuf postes.

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● *L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole* (O.P.A.E.P.) se réunira le 31 août en session ordinaire à Taef, résidence d'été des monarques saoudiens. Aucune indication n'a été fournie sur l'ordre du jour de la conférence, qui sera complétée par une réunion du comité juridique de l'O.P.A.E.P. Cette dernière a été qualifiée d'« *importante* » par le cheikh Yamani.

Matières premières

● *M. Rodolphe Adada, ministre congolais des mines et de l'énergie*, devait être reçu ce mardi 30 août par M. Giscard d'Estaing. M. Adada dirige la délégation de son pays aux négociations franco-congolaises sur les potasses, qui se sont ouvertes la semaine dernière à Paris. L'interruption par la France de l'extraction de la potasse congolaise avait donné lieu à de vives tensions entre les deux pays (*le Monde* du 20 janvier 1977).

MONNAIES

LES SUITES DE LA SORTIE DE LA COURONNE SUÉDOISE DU « SERPENT »

● *La Commission des Communautés européennes*, dans un communiqué publié lundi 29 août, à Bruxelles, s'élève contre la manière dont a été prise la décision de dévaluer, dans le « serpent », de 5 % la couronne danoise. Elle « *regrette que les États membres concernés n'aient, une fois de plus, pas respecté la procédure prévue par la décision du 18 février 1974* » (laquelle exige la consultation préalable des autres pays de la C.E.E.).

● *La Banque nationale d'Autriche* a déclaré, lundi, dans un communiqué que le schilling ne suivrait pas la dévaluation des couronnes scandinaves. La devise autrichienne ne fait pas partie formellement du « serpent », mais les autorités monétaires de Vienne établissent le cours par référence à un système d'indicateurs, basé sur les monnaies du « serpent » (le deutschemark ayant, et de loin, la plus forte pondération : 69 %) et le franc suisse.

● *L'agence Tass* écrit que la décision suédoise, tout comme celle qu'avait prise la France dans le même sens, en mars 1976, prouve « *l'échec des tentatives de coopération, qui devrait conduire à l'union économique et monétaire des pays de l'Europe de l'Ouest* ».

● *Fermeture du marché des changes islandais.* — A la suite de la décision prise par la Suède de faire cesser la participation de sa devise au serpent européen, les autorités monétaires islandaises ont fermé le marché des changes lundi 29 août. Selon les milieux bien informés, la banque centrale islandaise pourrait dévaluer la couronne islandaise de 5 %.

HELSINKI : dans l'attente d'un programme.

(De notre correspondant.)

Helsinki. — A la suite de la dévalorisation des couronnes suédoise, danoise et norvégienne, le gouvernement finlandais n'a encore pris aucune décision quant au mark finlandais. Dans une déclaration faite dans la soirée du ludi 29 août, le premier ministre M. Kalevi Sorsa, a rappelé que *l'objectif du gouvernement* était de trouver l'unanimité la plus large possible sur les mesures à prendre, quel que soit le taux de dévaluation à adopter.

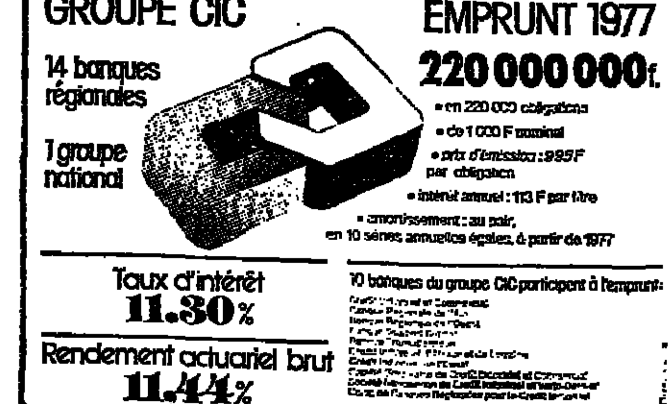
En raison des implications qu'engendrerait sur les accords syndicaux une dévaluation (voir nos éditions d'hier) — fortement réclamée, d'autre part, par l'industrie exportatrice — il semble bien que la seule solution soit l'adoption d'un « programme » comprenant un ensemble de mesures économiques, qui pourrait être rendu public au plus tard mercredi 31 août. — P. P.

● ERRATUM. — Une coquille nous a fait écrire dans les premières éditions d'hier que le premier ministre de Finlande était M. Soares. C'est évidemment M. Sorsa qu'il fallait lire.

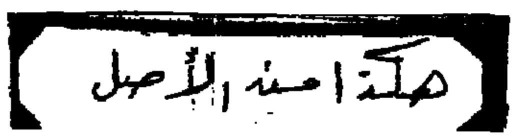
LE TAUX D'INTERÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr français	
48 heures	5 1/2	6 1/2	3 7/8	4 7/8	1 1/2	2 1/2	8 1/8	8 3/8
1 mois	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4	2 3/8	2 7/8	9 1/2	10
3 mois	6 1/8	6 5/8	3 3/4	4 1/4	2 3/8	2 7/8	10 1/8	10 3/8
6 mois	6 3/8	6 7/8	3 3/4	4 1/4	2 7/8	3 3/8	10 7/8	11 1/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS







LES MARCHÉS FIN

29 AOUT

SOCIALE

SALAIRES

Pourquoi un nouveau retard dans la fonction publique

La montée du chômage

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 AOUT

Calme et maussade

La Bourse n'a pas, cette fois encore, failli à ses habitudes. La première séance de la semaine s'est, de ce fait, déroulée dans le calme et les valeurs françaises, bien qu'assez résistantes sur le fond, se sont plutôt orientées à la baisse, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané était en recul de 0,4 % environ.

Trois compartiments seulement se sont alourdis : les magasins, la métallurgie et les pétroles, la construction électrique, pourtant toujours la première attaquée, étant, au contraire, en léger progrès.

Ailleurs, hausses et baisses, de faible ampleur la plupart du temps, se sont à peu de chose près équilibrées. Au total, une quarantaine de titres ont fléchi de façon sensible (1 % et plus) et moins de trente ont monté. Eurafrance (+ 5,6 %) et U.T.A. (+ 4,5 %) ont réalisé les meilleures performances et U.F.B. (— 4 %) et Prénatal (— 3,5 %) les plus mauvaises.

« Le mauvais indice des prix pour juillet passe mal. » *Cette réflexion entendue autour de la corbeille explique peut-être, pour partie, l'allure plutôt maussade du marché après son excellent parcours de la semaine passée. En fait, tout se passe, semble-t-il, comme si la Bourse, quand même peu vaillante ces derniers temps malgré les progrès accomplis, cherchait à reprendre des forces. Ce n'est certes pas la rumeur faisant état du prochain lancement d'un emprunt d'Etat, rumeur circulant autour de la corbeille, qui pouvait lui redonner du tonus.*

Sur le marché de l'or, lui aussi très calme, le lingot a gagné 205 F à 23 695 F. Le napoléon, en revanche, a perdu 0,20 F à 247,80 F (après 247,90 F). Le volume des transactions s'est élevé à 3,29 millions de francs contre 4,26 millions.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des mines d'or et même des américaines.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1 4 %

LONDRES

Un mouvement de reprise s'amorce mardi matin à la réouverture du marché fermé la veille pour le « Bank holiday ». Après une demi-heure de cotation, l'indice des industrielles marquait une avance de 3,1 points, à 487,6. Raffermissement des fonds d'Etat et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 65 contre 145

VALEURS	CLOTURE 26/8	COURS 30/8
Beecham	602	613
British Petroleum	598	594
Courtaulds	116	117
De Beers	271	270
Imperial Chemical	407	412
Rio Tinto Zinc Corp.	206	206
Shell	578	579
Vickers	193	193
War Loan 3 1/2 %	31 1 2	31 5/8
*West Driefontein	20 1 4	20 3 8
*Western Holdings	17	17 7/16

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

BAYER. — Les résultats de la firme de Leverkusen pour le premier semestre ne sont pas plus brillants que ceux de ses deux concurrents Hoechst et B.A.S.F. La société enregistre également une baisse de ses bénéfices avant impôts de 4,8 % à 434 millions de deutschemarks pour Bayer-AG et de 4,1 % à 624 millions de deutschemarks pour Bayer Monde. Les chiffres d'affaires sont en faible augmentation atteignant respectivement 5 265 millions de deutschemarks (+ 5 %) et 11 024 millions de deutschemarks (+ 1,7 %).

Selon la direction, les résultats plus que médiocres de la société-mère sont imputables à la baisse des prix intervenue durant le second trimestre, à l'utilisation réduite des capacités de production et, en règle générale, à la hausse des coûts, salariaux en particulier, qui ont augmenté de 7,7 % à 1 406 millions de deutschemarks malgré la réduction des effectifs (63 201 employés au 30 juin 1977 contre 63 336 au 31 décembre 1976).

Le montant des investissements du groupe pour l'exercice 1977 sera de 1 700 millions de deutschemarks, dont 700 millions pour Bayer-AG.

PARIS-FRANCE. — Pour les sept premiers mois de l'exercice 1977, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des magasins, implantés principalement en province, s'est accru de 7 %.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 8	30 8
1 dollar (en yens)	266 65	267 20

NEW-YORK

Reprise technique

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note un peu plus encourageante. Après plusieurs séances de baisse, les cours se sont redressés lundi et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 8,67 points à 864,09.

Deux facteurs ont, semble-t-il, un peu revigoré le marché : un article du « Wall Street Journal » selon lequel l'administration Carter serait convaincu qu'après le ralentissement (et non la récession) escompté, l'activité économique repartira très fort en 1978 ; l'apparente stabilité des taux d'intérêt qui laisse penser que la Réserve fédérale ne durcira pas davantage sa politique monétaire après avoir relevé le taux d'escompte.

Ces éléments n'ont cependant pas pleinement convaincu les opérateurs, la majorité d'entre eux se montrant toujours très réticents à s'engager, comme en témoigne la maigreur des transactions. Au total, 15,28 millions de titres ont changé de mains contre 18,48 millions vendredi.

En fait, ce sont surtout les vendeurs à découvert qui ont acheté et les investisseurs dont les marges de couverture étaient devenues insuffisantes.

VALEURS	COURS 26 8	COURS 29 8
Alcoa	46 1/4	47 1/4
A.T.T.	61	61
Boeing	55 1/8	56 1 8
Chase Manhattan Bank	31 1 2	31 5 8
Du Pont de Nemours	112 1 2	113 1/2
Eastman Kodak	62 1 2	63 1 8
Exxon	47 1 8	48 1/4
Ford	42 3 8	43 1 2
General Electric	53 3 8	53 1/2
General Foods	33 1/4	33 5/8
General Motors	65 3/4	67
Goodyear	19 1 8	19 1 4
I.B.M.	267 7 8	269 1 2
I.T.T.	32 3 8	32 5/8
Kennecott	23 7 8	23 3/4
Mobil Oil	59 7/8	60 1/4
Pfizer	27 1 8	27 1/4
Schlumberger	66 1/2	67
Texaco	27 3/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	19 1 8	19 5/8
Union Carbide	45 5/8	46
U.S. Steel	32 1/4	32 1/2
Westinghouse	19 3/8	19 5/8
Xerox	63 7 8	64

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	26 août	29 août
Valeurs françaises	90,6	90,4
Valeurs étrangères	98,9	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,4	59,4

BOURSE DE PARIS - 29 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 901	4 903	4 878
Allemagne (100 DM)	211 670	211 790	211
Belgique (100 F.)	13 773	13 748	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	200 319	20[illegible] 230	206
Danemark (100 krd)	81 280	79 780	81 500
Suède (100 krs)	111 450	100 990	110 500
Norvège (100 k.)	92 470	[illegible] 970	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 542	8 543	8 500
Italie (1 000 lires)	5 569	5 560	5 600
Suisse (100 fr.)	206 240	206 000	203
Autriche (100 sch.)	29 836	29 835	29 850
Espagne (100 pes.)	5 802	5 803	5 760
Portugal (100 esc.)	12 685	12 665	12
Canada ($ can. 1)	4 566	4 562	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 8
Or fin (kilo en barre)	23460	23450
Or fin (kilo en lingot)	23490	23695
Pièce française (20 fr.)	248	247 80
Pièce française (10 fr.)	203 50	203
Pièce suisse (20 fr.)	218	218 90
Union latine (20 fr.)	206	203
Souverain	221 10	221 10
Pièce de 20 dollars	1121 20	1148
Pièce de 10 dollars	558 80	559 50
Pièce de 5 dollars	302 50	302 50
Pièce de 50 pesos	953	959 50
Pièce de 10 florins	214	215

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

RENTRÉE DIFFICILE

3190 licenciements ont déjà été annoncés dans la sidérurgie lorraine

Délégués par les ouvriers sidérurgistes et les mineurs de fer de vingt départements, cinq cents travailleurs ont rencontré, ce mardi 30 août, à Paris, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste. A cette occasion, le P.C. entend réaffirmer la nécessité de la nationalisation de l'industrie sidérurgique française.

En Lorraine, la rentrée s'annonce difficile. Une grande confusion règne en effet au sein du personnel, qui s'interroge sur l'application du plan de restructuration de la sidérurgie présenté au printemps dernier. D'ores et déjà, trois mille cent quatre-vingt-dix licenciements ont été annoncés par le patronat ; les syndicalistes redoutent qu'il ne s'agisse là que d'une première vague.

Metz. — Une certaine confusion règne actuellement au sein du personnel des entreprises sidérurgiques de l'est de la France. A l'origine de celle-ci, l'annonce, le 3 août, à Hayange, par le groupe Sacilor-Sollac, de deux mille cinq cents licenciements pour la fin du mois de juin 1978. Cette annonce a provoqué une vive réaction du syndicat F.O., le seul qui ait signé, le 3 juin 1976, la convention sociale de la sidérurgie. *« De telles pratiques ne relèvent ni de l'esprit ni de la lettre de la convention sociale. Le patronat a inversé le processus, il a annoncé les licenciements sans avoir commencé à appliquer le dispositif prévu pour les éviter »*, déclare F.O. De son côté, M. Jacques Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française, laissait entendre que ce chiffre n'était qu'une *« éventualité »* et qu'il pouvait *« ne pas être atteint »*.

Ces prises de position ont profondément dérouté les sidérurgistes qui, dans leur grande majorité, n'arrivent pas encore à admettre le fait que la sidérurgie puisse licencier, ce qu'elle n'a jamais fait depuis la guerre. La preuve en est que bon nombre de personnes refusent les propositions de mutation ou d'embauche dans d'autres sociétés.

Une chose est certaine : le patronat lorrain n'a guère apprécié l'intervention de M. Ferry. Sa position est claire : *« Nous n'avons jamais varié de position. Le groupe Sacilor-Sollac doit procéder à la suppression de neuf mille emplois. Les mesures de référence à l'âge prévues dans le cadre de la nouvelle convention ne suffisent pas. Il faut donc forcément des licenciements. Nous ne pouvons pas atteindre notre objectif sans y recourir. Les procédures de licenciements sont déjà engagées. »* En fait, le calcul fait par

De notre correspondant

Sacilor-Sollac est relativement simple : 5 500 pesonnes environ seront touchées par les mesures de la convention sociale ; 1 000 environ pourraient accepter de partir volontairement ; le reste, soit environ 2 500 personnes, devra donc être licencié.

Cela a été confirmé le jeudi 25 août lors des réunions des comités d'établissement des différentes usines du groupe. La ventilation de ces licenciements est maintenant connue : 140 aux fonde- maintenant connue : 400 à Sollac, 2 100 à Sacilor, qui se répartissent ainsi : 140 aux fonderies d'Ars-sur-Moselle, 750 à Knutange, 550 à Rombas, 50 à Hagondange, 75 à Homécourt, 40 dans les services organisation, 220 à la direction des installations, 45 à la direction métallurgie, 60 au service informatique administration, 90 à la direction administrative générale, et enfin 80 à la direction du personnel ; 700 employés techniques et agents de maîtrise sont concernés par cette vague de licenciements.

De son côté, le groupe Usinor a également annoncé de façon très précise ses intentions. A Thionville, les effectifs, qui étaient encore de 2 858 ouvriers, agents et techniciens au 1ᵉʳ août, baisseront progressivement pour atteindre 2 510 au 1ᵉʳ septembre et moins de 800 au 1ᵉʳ janvier prochain. Parmi ces derniers comptabilisés, une centaine d'élèves d'un collège technique. Outre les départs naturels et volontaires, cette déflation sera obtenue, selon la direction d'Usinor, par des mutations (200 environ dans le Nord, 150 à Fos-sur-Mer et 450 à Longwy le 1ᵉʳ septembre). Huit cents autres emplois devraient être disponibles à Longwy l'année prochaine à la suite des départs des personnels âgés de cinquante-six ans et huit mois. Quant aux licenciements, ils ont déjà touché 130 ouvriers « sans attaches locales » (tous sauf un sont des immigrés) ayant moins de dix années d'activité. Une seconde vague de licenciements est prévue. Elle concerne le personnel qui aura refusé deux offres de mutation. Dix-sept personnes sont déjà dans ce cas. Mais ce nombre augmentera encore, et, selon Usinor, une vingtaine de dossiers de ce type devraient être ouverts chaque mois jusqu'à la fin de l'année.

Autre unité durement touchée par ces mesures, l'usine de Longwy de la compagnie Chiers-Chatillon. De 3 740 personnes au 1ᵉʳ juin 1976, l'effectif a été ramené à 2 491 travailleurs au cours de cet été qui a vu l'annonce de 543 licenciements. En fin de programme, cette usine ne devrait plus compter que 1 950 salariés. Au total, dans l'état actuel des choses, ce sont donc 3 190 licenciements qui ont déjà été annoncés officiellement en Lorraine, dans le cadre du plan de restructuration de la sidérurgie qui, comme on le sait, prévoit la suppression de 13 000 emplois dans cette région d'ici à 1979.

Une épée de Damoclès

L'annonce de cette vague de licenciements a provoqué évidemment des réactions syndicales très dures. *« On peut remarquer l'empressement et la simultanéité avec lesquels sont menées ces opérations de démantèlement. Tout est fait pour prendre de vitesse M. Camous, chargé par le gouvernement de contrôler la sidérurgie. Celui-ci sera ainsi mis devant le fait accompli. »* Telle est l'opinion de l'ensemble des organisations syndicales.

Une autre explication est fournie par la C.F.D.T. : *« Il ne faut pas perdre de vue que, pour le groupe Sacilor-Sollac, les fonds promis par le gouvernement* (800 millions de francs), *ne sont toujours pas annoncés officiellement alors que c'est fait pour Usinor. Sacilor-Sollac, comme l'a fait Usinor pour obtenir cet argent, fait pression en annonçant les licenciements. Le ministère du travail laisse entendre que ces licenciements ne seraient pas acceptés en l'état actuel des choses. L'état actuel des choses compte deux éléments : Sacilor-Sollac pour entamer sa procédure de licenciement entraîne le licenciement effectif du plus grand nombre (compte tenu des délais de procédure et de préavis), dans les semaines précédant les élections législatives de mars 1978. Ce serait du plus mauvais effet pour les candidats qui soutiennent le gouvernement, celui-ci étant d'accord pour donner des fonds publics à Sacilor-Sollac, ainsi qu'avec les licenciements, mais pas à la date choisie tacitement par Sacilor-Sollac.*

» 2. — Un différend léger subsiste entre Sacilor-Sollac et le gouvernement, portant moins sur le montant des aides que sur la nature de l'éventuel contrôle de l'utilisation de ces fonds publics... »

En fait, certains soupçonnent également le gouvernement d'avoir tenté de faire diversion en constituant une mission interministérielle pour contrôler la sidérurgie. *« Le gouvernement demande de faire croire à l'opinion publique que désormais le patronat de la sidérurgie n'en fera plus à sa guise. En effet, cette opération est une caution que le gouvernement apporte au plan de liquidation du potentiel sidérurgique, confirmant ainsi les vingt mille licenciements programmés par le patronat »* déclare notamment la fédération de la Moselle du P.C.

Ce dernier chiffre reflète l'ambiguïté qui entoure le programme de licenciements. Ces procédures s'inscrivent-elles dans le cadre du plan de restructuration ou viennent-elles s'y ajouter, surtout à Sacilor-Sollac ?

Il semble bien, finalement, qu'il ne s'agisse pas tellement d'une question de chiffres, mais de temps. Le programme de restructuration devrait s'achever au printemps 1979. Les 2 500 licenciements devraient être effectifs en juin 1978. Pourquoi ce décalage dans le temps ? Il ne fait aucun doute que le patronat de la sidérurgie brandit l'arme du licenciement, telle une épée de Damoclès, pour amener un maximum de salariés de la sidérurgie à accepter des mutations ou des départs volontaires. On peut se demander si, par ailleurs, le patronat n'essaie pas de mener une grande partie de son plan de restructuration en une année, au lieu de deux ans ; les dégagements des effectifs étant bien évidemment plus rapides par voie de licenciements que par une déflation par tranches d'âge.

Une seconde étape en 1978 ?

Il est vrai qu'un élément non négligeable intervient : la situation financière des entreprises sidérurgiques et l'évolution du marché de l'acier. Dans l'état actuel des choses, aucune amélioration n'est prévisible si l'on en croit les directions des entreprises. Ainsi, dans le secteur des produits longs, la situation en septembre serait plus mauvaise que celle de septembre 1976, année déjà marquée par une profonde récession (1). De là à conclure que le patronat préserve ses arrières et envisage d'ores et déjà une autre compression d'effectifs, il n'y a qu'un pas, que les syndicats franchissent. Dans une telle hypothèse, le cap des 3 190 licenciements serait largement dépassé.

Ainsi, il semble apparaître que le problème des effectifs dans la sidérurgie pourrait bien se reposer en termes aussi graves l'année prochaine, quel que soit le résultat des élections législatives. Cette perspective pourrait peser dans les décisions que va être amené à prendre le gouvernement d'ici quelques semaines. C'est, en effet, fin septembre que le président de la République devrait présenter les trois types de mesures adoptées pour trouver une solution aux problèmes de la sidérurgie et à celui des régions concernées : restructuration des holdings, implantations d'entreprises en Moselle, plan de soutien à l'économie lorraine.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

(1) En Lorraine, la période d'arrêt d'été a été prolongée dans pratiquement toutes les usines par du chômage conjoncturel. A Sacilor-Sollac, l'horaire hebdomadaire de travail a été maintenu entre trente-cinq et trente-sept heures, selon les services. A Usinor-Thionville, ce sont deux semaines d'arrêt qui ont été annoncées, sauf au service « fonderie et traitement thermique ». Quant au haut fourneau, il ne reprendra son activité réduite que le 16 septembre, pour être arrêté définitivement le 18 décembre.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1978

Les prix de l'essence et du tabac seraient majorés l'an prochain

Augmentation envisagée de la vignette auto

Un effort fiscal supplémentaire va être demandé aux Français l'année prochaine pour limiter le déficit budgétaire. Telle est la principale décision qui a été prise au cours du conseil restreint qui s'est tenu lundi 29 août à l'Elysée, conseil auquel participaient, outre le président de la République, MM. Raymond Barre, Robert Boulin et le secrétaire d'Etat au budget, M. Pierre Bernard-Reymond. Pour l'essentiel, les recettes supplémentaires seront procurées par une hausse des prix de l'essence et du tabac.

Il est possible également que les tarifs de la vignette auto soient relevés et que le taux de l'impôt sur les sociétés passe provisoirement de 50 à 52,5 %. En revanche, le projet qui avait été envisagé à Matignon d'augmenter l'avoir fiscal accordé aux détenteurs d'actions semble avoir de moins en moins de chance d'être retenu.

Au cours du conseil restreint qui s'était tenu le 22 août à l'Elysée, décision avait été prise de présenter le budget 1978 en déséquilibre (*le Monde* du 24 août). Pour trois raisons principales : en premier lieu, l'exécution du budget de 1977 se soldera en fin d'année par une « impasse » de quelque 17 milliards de francs ; il n'aurait pas été très crédible de présenter un projet prévoyant pour 1978 un redressement aussi spectaculaire des finances publiques.

D'autre part, un effort fiscal supplémentaire très important aurait été nécessaire pour équilibrer les dépenses, qui continueront de croître rapidement en 1978 (+ 11,9 % par rapport à 1977), alors qu'à l'inverse les rentrées de T.V.A., d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les sociétés manifestent, depuis mai, une fâcheuse tendance au ralentissement ; compte tenu de certains engagements et promesses du gouvernement, cet effort fiscal aurait dû rapporter 20 milliards de francs en 1978 — plus de trois fois l'impôt sécheresse 1976 ! — en pleine année électorale, tout en ayant des effets déflationnistes.

Troisième raison : la santé de l'économie n'est pas si florissante qu'on désire encore y attenter ; le taux de croissance pour 1977, initialement prévu de 4,8 %, a été ramené en juin dernier à 3,6 %, et dans leurs calculs actuels les pouvoirs publics ne tablent plus que sur 2,6 %.

Le budget de 1978, dont on avait d'abord prévu à Matignon qu'il aurait un rôle à peu près neutre sur la conjoncture, change maintenant de nature pour devenir expansionniste : le taux de croissance prévu pour l'an prochain est de 4,5 %. On imagine la vigoureuse impulsion que le gouvernement devra donner à l'activité pour y parvenir. Le communiqué officiel publié à l'issue du conseil restreint de lundi 29 août est symptomatique à cet égard : *« Le budget de 1978 répondra à trois objectifs : défendre le franc, poursuivre le redressement économique et soutenir l'activité. »* Autant les deux premiers objectifs sont dans la « ligne Barre », autant le troisième manifeste un souci nouveau.

Un déficit mesuré

Le déficit « spontané » (1) du budget de 1978 aurait atteint quelque 15 milliards de francs, auxquels se seraient ajoutés au moins 4 milliards de pertes de recettes fiscales entraînées par le relèvement quasi obligatoire d'au moins 6,5 % des tranches du barème de l'impôt sur le revenu, pour tenir compte de la hausse des prix.

MM. Giscard d'Estaing et Barre ont décidé de ne couvrir qu'à moitié ce déficit par des recettes nouvelles. Le découvert sera donc un peu inférieur à 10 milliards de francs. Les impôts et taxes diverses devront rapporter 10 à 11 milliards de francs supplémentaires, c'est-à-dire sensiblement plus que ce qui avait d'abord été calculé et que nous avions annoncé (*le Monde* du 24 août).

Essence : + 6 % ?

C'est probablement l'essence qui portera en grande partie le « poids » de cet effort. Une hausse de 6 % — vraisemblablement au début de l'année prochaine — rapporterait 5,2 milliards de F à l'Etat. Le litre de super passerait ainsi de 2,37 F à 2,51 F. Les 5 milliards restants seraient trouvés sur le tabac (quelques centaines de millions), la vignette auto (un peu moins de 1 milliard de francs) et d'autres recettes de ce genre. Les taxes sur l'alcool en revanche ne seraient pas modifiées.

Il est probable, enfin, que l'impôt sur les sociétés passerait — provisoirement — du taux de 50 % à celui de 52,5 %, ce qui rapporterait 2 milliards de francs à l'Etat.

Ainsi, le gouvernement semble-t-il avoir « bouclé » — sur le papier du moins — ce budget qui apparaîtra terne et fournira peu de motifs d'attaques d'envergure, aussi bien à l'opposition qu'aux amis de M. Chirac. Sur deux points, pourtant, des décisions restent à prendre :

● L'impôt exceptionnel de 1976 sur les signes extérieurs de richesse sera-t-il reconduit ? Ce serait alors l'entrée discrète dans notre législation fiscale d'un embryon d'impôt sur le capital.

● L'« avoir fiscal », accordé aux détenteurs d'actions, sera-t-il augmenté pour ranimer la Bourse ? Une telle décision serait interprétée à gauche — mais aussi dans une certaine fraction du R.P.R., qui a déjà fait connaître sa position à cet égard — comme un cadeau aux classes aisées...

Deux questions épineuses, les seules finalement qui laissent prévoir quelque ardeur dans les débats parlementaires de l'automne.

ALAIN VERNHOLES.

(1) A législation fiscale [illegible] ngés en 1978 par rapport à 1977.

EN 1978 LA HAUSSE DES LOYERS POURRA ÊTRE DE 85 % DES INDICES DE LA CONSTRUCTION

Le régime des hausses des loyers en 1978 est désormais décidé. Une ligne du projet de loi de finances limitera cette hausse à 85 % de la progression de l'indice de la construction depuis juillet 1977, ou à 85 % de l'accroissement des autres indices prévus dans les taux.

La solution choisie manifeste la volonté du gouvernement de tempérer les conséquences de l'application stricte d'un indice dont personne ne nie les imperfections, indique-t-on au secrétariat d'Etat au logement. Le gouvernement demandera d'ailleurs qu'on hâte la mise au point d'un nouvel indice mieux étudié, en projet depuis longtemps.

Cette décision a aussi pour ambition de neutraliser dans les faits le blocage à 6,5 % de hausse qui a dû être respecté d'octobre 1976 à décembre 1977.

La progression des loyers sera ainsi limitée par rapport à la hausse des coûts observés et non plus calquée sur une évolution idéale des prix.

Le numéro du « Monde » du 30 août 1977 a été tiré à 531 810 exemplaires.

LE TAUX D'ESCOMPTE EST RELEVÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis (FED) a relevé son taux d'escompte de 5,25 % à 5,75 %. Selon le FED, il s'agit « d'un ajustement technique en vue de mieux aligner le taux d'escompte sur les autres taux d'intérêt à court terme et n'a aucune implication monétaire ». On estime toutefois dans les milieux économiques américains que la décision des autorités monétaires confirme leur volonté de resserrer le crédit et de freiner la croissance de la masse monétaire. C'est cette politique, sensible depuis plusieurs semaines, qui a entraîné la récente hausse des taux d'intérêt à court terme et a amené les banques à relever leur taux d'intérêt privilégié (« prime rate »). Le taux d'escompte de la « FED » se trouvait à 5,25 % depuis le 22 novembre 1976.

Cette décision américaine a été mal accueillie à Tokyo par les responsables de la Banque du Japon, ceux-ci font notamment valoir que l'écart entre les taux d'escompte nippon (5 %) et américain (5,75 %) est désormais de 0,75 %, et qu'il risque de passer à 1,5 % si, comme prévu, le Japon abaisse de 0,75 % son propre taux d'escompte. Dans ce cas, de nombreux importateurs japonais pourraient être tentés de réaliser en yens et non plus en dollars des opérations à l'importation. Il en résulterait certainement une baisse de la valeur du yen, perturbant le marché des changes.

● *Au Portugal, trente et une personnes* ont été blessées au cours d'une série d'incidents qui ont opposé plusieurs centaines d'ouvriers agricoles aux forces de police dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 août à Evora (Alentejo) et dans la région. Les premiers incidents se sont produits lorsque des fonctionnaires du ministère de l'agriculture, accompagnés d'un détachement de la garde nationale républicaine, procédèrent à des relevés de terrain en vue de restituer à son ancien propriétaire une exploitation agricole qui faisait jusqu'alors partie d'une unité collective de production. Plus tard dans la soirée, de nombreux ouvriers agricoles se sont rassemblés devant le poste de la garde nationale républicaine à Evora, pour réclamer la libération d'un de leurs camarades qui avait été arrêté. Les autorités demandaient alors des renforts à Lisbonne pour contenir la foule des manifestants. — *(A.F.P.)*

Le conflit de Saint-Christol-lès-Alès

M. GÉRARD FURNON ANNONCE SA DÉMISSION

M. Gérard Furnon, le P.-D.G. de la manufacture de confection de Saint-Christol-lès-Alès (Gard), qui est en conflit, depuis la mi-avril, avec la C.G.T. sur l'implantation d'une section syndicale dans ses établissements, vient d'annoncer, dans une « *lettre ouverte aux magistrats et aux syndicats politisés* » remise, ce mardi 30 août à la presse qu'il « *quitte son entreprise et abandonne toute décision la concernant* ». M. Furnon ajoute : « *Les pouvoirs publics se débrouilleront avec cette situation inextricable qu'ils ont créée en refusant l'évidence et le bon sens.* »

Les 22 et 29 août derniers, le P.-D.G. de Saint-Christol-lès-Alès, qui emploie 193 salariés dont 95 % de femmes, avait de nouveau refusé que ses ouvrières cégétistes réintègrent l'atelier principal (avec les employés non syndiqués), comme plusieurs décisions de justice le lui avaient ordonné.

● *Une touriste lyonnaise assassinée en Afghanistan.* — Une jeune Lyonnaise, Mlle Dominique Cusin, trente ans, a été assassinée, mardi 23 août, à Bamyan, en Afghanistan. Les quinze compagnons de voyage de Mlle Cusin, appartenant au groupe Nouvelles Frontières, sont retenus par les autorités afghanes à l'hôtel Sinna de Kaboul.

● *La fille de l'acteur Michel Serrault*, Mlle Caroline Serrault, âgée de dix-neuf ans, a été tuée, ce mardi 30 août, vers 2 heures du matin, dans un accident de la circulation, à l'angle de l'avenue Charles-de-Gaulle et de la rue de l'Eglise, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore été établies par la police. Mais il semble que sa voiture a été heurtée par un véhicule — peut-être lui-même pris en chasse par une troisième voiture — qui transportait cinq personnes.

● *Un travesti marseillais meurt d'une « overdose ».* — Le cadavre de M. Paul Denis, un travesti marseillais âgé de vingt-quatre ans, qui se prostituait près de la Canebière et était connu comme toxicomane, a été découvert place Jules-Guesde, à Marseille dans l'après-midi du dimanche 28 août. Selon les enquêteurs, le jeune homme a succombé à une « overdose »

● *Attentats à Carcassonne.* — Les bureaux de la chambre d'agriculture de l'Aude, à Carcassonne, ont été fortement endommagés par l'explosion d'un engin de forte puissance, lundi 29 août, vers 3 heures du matin. Les dégâts sont évalués à plusieurs dizaines de milliers de francs. Le Comité d'action contre les corridas a revendiqué cet attentat dans la journée du lundi 29 août.